

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions  
sont du N° 312 de l'année 1915 au N° 248 de l'année 1916.  
Ces que nous certifions.



Lausanne, le 31 juillet 1916.  
L'officier de l'état civil:  
Jucot



43

**Manque la page 1**



**Manque la page 2**

219  
Parchet  
Buffat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parchet, Jules - Emile  
divorcé de Catharina dite Charlotte Ciana, dès le 13 décembre 1911  
ouvrier de fabrique  
originaire de Yveroy (Valais) domicilié à  
Yveroy né à  
Yveroy le dix-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Louis Parchet et de  
Léonie nie Delavoy, décédée

2. Buffat nie Martin, Elisa - Catherine  
veuve en premières nocces, de Louis - Arthur Couvin et, en  
deuxièmes nocces, de Alfred - Henri Buffat, dès le 7 septembre 1911  
originaire de Furciens domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverches le vingt-cinq décembre  
mil huit cent septante-quatre fille de  
Nicolas - Auguste Martin, décédé et de  
Elisabeth nie Blaser, nage-femme, à Moudon

Comme témoins : } 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Fenoyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yveroy, Yveroy et Furciens, le 16, à  
Lausanne, le 17 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Yveroy.

Les époux :

Jules Parchet  
Elisa Buffat

Les témoins :

H. Bocion  
L. Fenoyre

Communiqué à l'état civil de Yveroy,  
de Yveroy et de Furciens.

L'officier de l'état civil :

Pucelet

N<sup>o</sup> 250  
Porchet  
Stettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Robert

célibataire

boulangier

originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à

Ecoteaux né à

Corcelles-le-Jorat le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Eduard Porchet et de

Emma née Porchet, à Corcelles-le-Jorat

2. Stettler, Anna-Elix

célibataire

ménagère

originaire de Oron-la-Ville domiciliée à

Oron-la-Ville née à

Oron-la-Ville le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Henri-Louis Stettler, à Oron-la-Ville et de

Thalie née Dorvat, décédée

Comme témoins :  
1. Jeanne Stettler (delle), à Oron-la-Ville  
2. Emma Porchet (dame), à Corcelles-le-Jorat

Les publications ont eu lieu à Ecoteaux, le 16, à Oron-la-Ville, le 17, et à Corcelles-le-Jorat, le 18 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Palézieux.

Les époux :

Porchet Robert

Porchet Anna

Les témoins :

Jeanne Stettler

Emma Porchet

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué de Corcelles, à Rebrax,  
de Palézieux et d'Oron-la-Ville.

## Registre des mariages A.

N° 251

Huguenin-Dumittan  
Hofmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huguenin - Dumittan, Julien - Paul  
divorcé de Marie - Berthe - Augustine née Dumont - Rety, de  
le 25 décembre 1912, ingénieur  
originaire des Locle et La Chaux-du-Milieu (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le seize mars  
mil huit cent soixante-dix-sept fils de

Paul Huguenin - Dumittan, horloger et de  
Marie - Louise - Emma - Adeline née Reidenbach, à La Chaux-  
de-Fonds

2. Hofmann, Martha - Anna  
célibataire

originaire de Marburg (Cassel), Prusse domiciliée à  
Neuchâtel née à

Neuchâtel le douze mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Adam Hofmann, tailleur d'habits et de  
Anna - Maria née Ruf, à Neuchâtel

Comme témoins : 1. Henri Bodion, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, au Locle, à La  
Chaux-du-Milieu & à Neuchâtel, le 16, à Marburg (Cassel),  
le 24 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Extrait de jugement de divorce du  
fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Le Locle, La Chaux-du-  
Milieu, Neuchâtel et Marburg.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil du Locle,  
de La Chaux-du-Milieu & de Neuchâtel,  
ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

## Les époux :

Huguenin  
Martha Huguenin

## Les témoins :

Bodion  
Penneyre

L'officier de l'état civil :

Puce

Par jugement du Tribunal cantonal  
de Neuchâtel, rendu  
en date du 7 mai 1925, déclaré  
définitif et exécutoire le 10 juillet  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 22 juillet 1925.

L'officier de l'état civil

Puce

R - au 27 - 7 - 25



N<sup>o</sup> 252  
Panchaud  
Bettex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Panchaud, Louis - Edmond  
célibataire  
technicien - constructeur  
originaire de Vaux & Moires domicilié à  
Vaux né à  
Vaux le dix-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Louis - Rodolphe - Félix Panchaud, à Vaux et de  
Louise - Jeanne - Marianne née Schopfer, décédée

2. Bettex, Jeanne - Suzanne  
célibataire

originaire de Haut - Vully (Fribourg) domiciliée à  
Lugnez, Haut - Vully née à  
Paris (France) le seize janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Jean - Christian Bettex, décédé et de  
Juliette - Honorine née Gentil, à Lugnez.

Comme témoins :  
1. Maurice Panchaud, agriculteur, à Vaux & Moires  
2. John Panchaud, Maçon, à Grand

Les publications ont eu lieu à Vaux et à Vully - le - Haut, le 10  
juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Yufflens - le - Château.

Les époux :

*[Signature]*  
Jeanne Panchaud

Les témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Yufflens -  
le - Château, à Honroz, et de  
Môtier.

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup>  
instance de Genève, rendu  
en date du 7 juillet 1919, déclaré  
définitif et exécutoire le 16 septembre  
1919, le mariage susdit ci-contre,  
a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le  
délai pendant lequel \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ un nouveau  
mariage.

Inscrit le 23 septembre 1916  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Reçu par l'Etat civil

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 253  
Harnisch  
Manigley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Harnisch, Werner  
veuf de Rose - Alice née Jan, de le 10 octobre 1914  
boucher  
originaire de Wählern (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Wählern - Schwarzenburg (Berne) le trente-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Christian Harnisch et de  
Elisabeth née Zutter, les deux décédés

2. Manigley, Aline - Julie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Châtillens domiciliée à  
Lausanne née à  
Apples le quinze février  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Charles - Henri Manigley, agriculteur et de  
Henriette - Suzette née Dupont, à Yens

Comme témoins :  
1. Henri Roulet, boucher, à Lausanne  
2. Antoine Bertotti, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Wählern et  
à Châtillens, le 17 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Wählern et Châtillens.  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 45, fol. 118.

Les époux :  
W. Harnisch  
A. Manigley

Les témoins :  
Antoine Bertotti  
Henri Roulet

Communiqué à l'état civil de Wählern  
et d'Oron.

L'officier de l'état civil :  
Pucel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

No 254  
Chapuis  
et  
Werro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Frédéric - Jules

célibataire

employé de bureau

originaire de Epalinges

domicilié à

Lausanne

né à

Yverdon

le dix-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Charles Chapuis, employé C. E. F., à Yverdon

et de

Isabelle née Huguenin, décédée

2. Werro, Marie - Colette

célibataire

originaire de Courtepin (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Courtépín

le quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Louis Werro, décédé

et de

Josephine née Corndey, à Courtépín

Comme témoins : 1. Otto Schmidt, négociant, à Lausanne

2. Jeanne Schmidt (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Epalinges, le 26, et à Courtépín, le 27 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Epalinges et Courtépín.

Les époux :

Chapuis  
C. Chapuis

Les témoins :

Schmidt  
J. Schmidt

L'officier de l'état civil :

Puerel

Communiqué à l'état civil d'Epalinges  
et de Barberêche.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 255  
Perret  
et  
Chappuis

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Charles-Paul  
célibataire  
appareilleur  
originaire de Emmetines près Yverdon domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-six janvier  
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de  
Henri-Daniel Perret, appareilleur et de  
Lina-Elisabeth Samson, à Lausanne

2. Chappuis, Susanne-Ulice  
célibataire  
originaire de Forel, Savigny et Mézières domiciliée à  
Lausanne née à  
Châtillon le vingt-deux juillet  
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de  
Gimé-Louis Chappuis, agriculteur et de  
Julie-Lina née Pasche, à Forel (Lavaux)

Comme témoins :  
1. Daniel Perret, appareilleur, à Lausanne  
2. Léon Perret, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny et Mézières, le  
13, à Emmetines et Forel, le 14 juin 1886

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Savigny, Mézières, Em-  
metines et Forel.

Les époux :  
Perret Ch.  
Perret. Suzanne.

Les témoins :  
Daniel Perret  
Perret

L'officier de l'état civil :  
Pruet

Communiqué à l'état civil de Savigny,  
de Mézières, de Emmetines et de  
Forel (Lavaux).



Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 256  
Noverraz  
et  
Mussy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noverraz, Albert - Edouard - Jean  
cibataire  
employé à la B. C. T.  
originaire de Lutry et Cully domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois février  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Albert - Antoine Noverraz, employé de commerce et de  
Lina née Jenni, à Lausanne

2. Mussy, Marguerite  
cibataire  
originaire de Ecublens domiciliée à  
Lausanne née à  
St Sulpice le vingt-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jules Mussy, décédé et de  
Clémence née Joyet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Albert Noverraz, employé de commerce, à Lausanne  
2. Louis Mussy, employé à l'école de médecine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Lutry,  
Cully et Ecublens, le 30 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq-voût mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, Cully et  
Ecublens.

Les époux :  
M. Noverraz  
M. Mussy  
Les témoins :  
A. Noverraz fils  
L. Mussy

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Cully et d'Ecublens.

L'officier de l'état civil :  
J. P. [Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 257  
Bettex  
et  
Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex, Constant - Alexis  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Combremont-le-Petit domicilié à  
Lausanne né à  
Combremont-le-Petit le trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Pétrie Bettex, à Payerne et de

2. Jaccard, Alice  
célibataire  
ménagère  
originaire de St<sup>e</sup> Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
La Grotte / St<sup>e</sup> Croix le treize juillet  
mil-huit-cent quatre-vingt-douze fille de  
Eugène-Ulysse Jaccard, ébéniste, à St<sup>e</sup> Croix et de  
Thélia-Lina née Gonthier, d'éccl<sup>e</sup>

Comme témoins :  
1. Ernest Bressoud, menuisier, à Lausanne  
2. François Décosterd, commis de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Combremont-le-Petit, St<sup>e</sup> Croix et Granges-de-St<sup>e</sup> Croix, le 14 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Combremont-le-Petit,  
St<sup>e</sup> Croix et Granges-de-St<sup>e</sup> Croix

## Les époux :

C Bettex  
A Bettex

## Les témoins :

Bressoud Ernest  
F<sup>e</sup> Décosterd

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Combremont et de St<sup>e</sup> Croix.

N<sup>o</sup> 258  
Spähni  
Pitton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spähni, Victor  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Kôniz (Berne) domicilié à  
Egens né à  
Eutilles le vingt-cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Jean-Samuel Spähni, agriculteur et de  
Elix-Marie nie Chollet, à Egens

2. Pitton, Elvina  
célibataire  
négociante  
originaire de Spens domiciliée à  
Spens née à  
Spens le premier octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Charles Pitton, décédé et de  
Lucie nie Truccoud, à Spens

Comme témoins : } 1. Henri Bocior, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Peneveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Egens, Spens et Kôniz, le 13 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
St Cierges.

Les époux :  
Spähni Victor  
Elvina Spähni

Les témoins :  
*[Signature]*  
*[Signature]*

Registre des familles vol. 23 fol. 395.

Communiqué à l'état civil de Kôniz  
de St Cierges et d'Uerim.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*



Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 259  
Diserens  
Bessat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens, Robert  
célibataire  
menuisier-ébéniste  
originaire de Savigny domicilié à  
Lausanne né à  
Alterswil (Fribourg) le vingt avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Charles Diserens, décédé et de  
Rosina née Wenger, à Lausanne

2. Bessat, Germaine  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Lutry et Forel domiciliée à  
Morges née à  
Blérens le vingt-deux mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
François-Louis Bessat, vigneron et de  
Emma née Chollet, à Morges

Comme témoins :  
1. Jean-Baptiste Remi, menuisier, à Genève  
2. Louis Bessat, vigneron, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Savigny, Lutry,  
Forel et Morges, le 17 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Savigny, Lutry,  
Forel et Morges.

Les époux :

Diserens Robert  
Germaine Diserens

Les témoins :

Remi Bapt  
Bessat Louis

L'officier de l'état civil :

Puech

Communiqué à l'état civil de Savigny,  
de Lutry, de Forel et de  
Morges.

N<sup>o</sup> 260  
Savoy  
Golarz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savoy, Eugène-Léon  
veuf de Dorothée - Marie Permet, dès le 23 avril 1915  
maître charpentier  
originaire de Uttalens (Fribourg) domicilié à  
La Tour-de-Peilz né à  
Cornier au Tavey le vingt-cinq mars  
mil huit cent dix-huit et cinq fils de  
Dominique - Guillaume Savoy et de  
Marie - Madeleine née Chobat, décédés

2. Golarz née Ecoffey, Françoise - Joséphine  
veuve de François - Joseph Golarz, dès le 22 octobre 1902  
ménagère  
originaire de L'Abbaye domiciliée à  
Tavey née à  
Méirieu le trois mars  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Joseph Ecoffey, décédé et de  
Monique née Castella, à La Tour-de-Trême

Comme témoins :  
1. Jules Monney, charpentier, à Tavey  
2. François Urio, sculpteur, à Tavey

Les publications ont eu lieu à La Tour-de-Peilz et à L'Abbaye,  
le 20, à Tavey, le 21, et à Uttalens, le 22 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
La Tour-de-Peilz.

Les époux :

Eug Savoy  
Joséphine Savoy

Les témoins :

Jules Monney  
François Urio

L'officier de l'état civil :

Purol

Communiqué à l'état civil d'Uttalens,  
de La Tour-de-Peilz, de L'Abbaye  
et de Tavey.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 261  
Andropof  
et  
Berenstamm

Par décret du Grand Conseil du  
27 juin 1927, Dimitri  
Andropof, désigné ci-contre,  
à quel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet égard, a été naturalisé  
Vaudois et reçu au nombre des bour-  
geois de la commune de  
Lausanne.

Inscrit le 12 septembre 1927  
L'officier de l'état civil:

J. Baillif  
R. du 24.10.27.

7-51.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andropof, Dimitri

célibataire

étudiant en médecine

originaire d'origine russe

domicilié à

Lausanne

né à

Novo-Tcherkassk (Don), le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Kassie Petrof Andropof

et de

Sophie-Karolova nie Deschlimann, le deux décembre

2. Berenstamm nie Serbinof, Olga

divorcée de Vladimir-Williamof Berenstamm, dès le 3 avril  
1912

originaire d'origine russe

domiciliée à

Lausanne

née à

Novo-Tcherkassk le cinq novembre

mil huit cent dix-sept

fille de

Pierre-Mikhaïlof Serbinof, décédé

et de

Marie-Teodorovna nie Fessenkova, à Novo-Tcherkassk

Comme témoins :  
1. Mme Thillot, rentière, à Lausanne  
2. D<sup>r</sup> Marie Thillot, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec tra-  
duction.  
Extrait de jugement de divorce pour la fiancée.  
Certificats de capacité.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice  
et Police.  
Engagement à mariage religieux.

Communiqué

## Les époux :

D. Andropoff.  
V. Andropoff.

## Les témoins :

Mme de Thillot  
M<sup>lle</sup> Marie Thillot.

L'officier de l'état civil :

Baillif



N<sup>o</sup> 262  
Sansonnens  
et  
Gairard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sansonnens, Charles-Rodolphe

célibataire

employé de commerce

originaire de Villars - St-Pierre (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

filz de

François - Lucien Sansonnens, aide-monteur

et de

Marie - Lydie née Zumbella, à Lausanne

2. Gairard, Claire-Eugénie

célibataire

garde-malade

originaire de Toulon (Var), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Toulon

le huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Marius - Alfred Gairard, boulanger

et de

Philomène - Joséphine née Etienne, à Toulon

Comme témoins :

1. Léon Despont, cafetier, à Lausanne

2. Henri Bory, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Villars - St-Pierre, le 30 mai, et à Toulon, le 2 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Consentement des père et mère de la fiancée.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Villars - St-Pierre et Toulon.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Rodolphe Charles Sansonnens

Claire Sansonnens

Les témoins :

Despont Léon

et Bory -

L'officier de l'état civil :

Preud

Communiqué à l'état civil de Villars - St-Pierre et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 263  
Cornu  
et  
Furrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu, Fritz-Paul  
célibataire  
voyageur de commerce  
originaire de Corcelles - Cormondrée et Neuchâtel domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le quinze juillet  
mil-huit-cent quatre-vingt-sept fils de  
Fritz Cornu, employé communal et de  
Bertha née Haller, à Neuchâtel

2. Furrer, Noemi  
célibataire  
couturière  
originaire de Brächen (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Brächen le trente décembre  
mil-huit-cent quatre-vingt-dix fille de  
Lorenz Furrer, décédé et de  
Catherine née Zumbachhaus, à Brächen

Comme témoins :  
1. Fritz Cornu, mécanicien, à Neuchâtel  
2. Frédéric-Charles Scholer, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Corcelles et à  
Neuchâtel, le 3, à Brächen, le 4 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Corcelles, Neuchâtel et  
Brächen.

Les époux :  
F. Cornu  
Noemie Cornu

Les témoins :  
[Signature]

L. D. D. D.  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Corcelles,  
de Neuchâtel et de Brächen.



no 264  
Pasche  
Imhof

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Constant - Isaac  
célibataire  
employé C. F. F.  
originaire de Ferlens domicilié à  
Lausanne né à  
Ferlens le huit juillet  
mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Ulysse Pasche employé C. F. F. et de  
Mélodie née Dubois, à Renens

2. Imhof, Hélène  
célibataire  
gérante  
originaire de Horrenbach - Buchen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Emile-Eugène Imhof, mécanicien et de  
Céline - Marie dite Célanie Cauchon, à Renens

Comme témoins : 1. Louis Failletaz, employé postal, à Lausanne  
2. Stella Failletaz (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Schwarzenegg,  
le 21, et à Ferlens, le 22 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Schwarzenegg et Ferlens

Les époux :  
Constant Pasche.  
Hélène Pasche

Les témoins :  
L. Failletaz  
S. Failletaz

Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg  
d'Oron-la-Ville.

L'officier de l'état civil :  
Pucelet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 265  
Lächleret  
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lächler, Johann  
 veuf de Rosa née Bühlmann, dès le 4 juin 1915  
 peintre  
 originaire de Eschenbach (St Gall) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Bâle le trois décembre  
 mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de  
 Johann Lächler, peintre et de  
 Anna née Kistler, à Bâle

2. Barraud, Alice-Caroline-Charlotte  
 célibataire  
 couturière  
 originaire de Essertins / Yverdon domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Chilly sur Lausanne le sept août  
 mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de  
 Henri-Louis-Daniel Barraud, décédé et de  
 Charlotte-Françoise-Hélène née Bolomay, à Chilly

Comme témoins :  
 1. Paul Barraud, jardinier, à Lausanne  
 2. Rose Barraud (d<sup>lle</sup>), lingère, à Chilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 8, à Eschenbach et à  
 Essertins, le 10 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication du mariage à  
 Lausanne, Eschenbach et Essertins.  
 Extrait de l'acte de décès de la première femme  
 du fiancé, voir vol. 46, fol. 179.

## Les époux :

Johann Lächler  
 Alice Lächler

## Les témoins :

Barraud Paul  
 Barraud Rose

Communiqué à l'état civil d'Eschen-  
 bach et de Essertins.

L'officier de l'état civil :

Pucci

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 266  
Messerli  
Jordi

Par jugement du Tribunal... de...  
l'"Amtsgericht" de Bern rendu  
en date du... 29 août 1946...  
déclaré définitif et exécutoire le...  
29 août 1946. Le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 13 septembre 1946

L'officier de l'état civil:

Rivad  
suppléant

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messerli, Ernest

célibataire

garçon laitier

originaire de Rümligen (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Rümligen le dix octobre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Gottlieb Messerli, agriculteur, à Ricken (Bâle) et de  
Maria née Hachen, décédée

2. Jordi, Rosa

célibataire

ménagère

originaire de Wynachengraben (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Wynigen (Berne) le vingt-trois mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Gottfried Jordi, allier et de

Sophie née Wüthrich, à Gerlafingen

Comme témoins : 1. Joseph Schorderet, manoeuvre, à Lausanne  
2. Edouard Bernard, garçon laitier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne et à Eriswil, le 20, à  
Mühletswanen, le 21 juillet 1946Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent quarante six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Eriswil et Mühletswanen.

Les époux :

Messerli Ernest  
Rosa Messerli

Les témoins :

J Schorderet  
E BernardCommuniqué à l'état civil d'Eriswil  
et de Mühletswanen.

L'officier de l'état civil :

Rivad



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 267  
Guex  
et  
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guex, Jules  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Boulenz et de Moudon domicilié à  
Boulenz né à  
Boulenz le vingt-nix décembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Constant Guex, agriculteur et de  
Emma née Kullienz, à Boulenz

2. Jordan, Justine-Alida  
célibataire  
ménagère  
originaire de Boulenz domiciliée à  
Boulenz née à  
Boulenz le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jules-Louis Jordan et de  
Adine née Guex, décédée

Comme témoins :  
1. Henri Brodon, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Boulenz et à Moudon, le 28 juillet  
1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
St-Cierges.

## Les époux :

Jules Guex  
Justine Guex

## Les témoins :

Henri Brodon  
Louis Penneyre

L'officier de l'état civil :

Jucez

Communiqué à l'état civil de St-Cierges  
et de Moudon.

N<sup>o</sup> 268  
Jaccard  
Wöhelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard, Arnold - Edouard  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Ste Croix domicilié à  
Bâle né à  
Ste Croix le cinq septembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Albert - Ami Jaccard, menuisier et de  
Hélène - Sophie née Courin, à Lausanne

2. Wöhelin, Rosa  
célibataire  
originaire de Bâle domiciliée à  
Lausanne née à  
Bâle le dix octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Christian Wöhelin, boulanger et de  
Anna - Sophie née Caspar, à Bâle

Comme témoins :  
1. Emile Baroz, commis de bureau, à Lausanne  
2. Victor Reymond, commis de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 2, à Ste Croix et à  
Lausanne, le 3 juin 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Bâle-  
Ville.

Les époux :

Jaccard

Rosa Jaccard

Les témoins :

Em: Baroz

V. Reymond.

L'officier de l'état civil :

Fueh

Communiqué à l'état civil de Bâle  
et de Ste Croix.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 269  
Pollien  
et  
Beauverd

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 3 octobre 1932, déclaré définitif et exécutoire le 27 octobre 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an., le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 11 novembre 1932.

L'officier de l'état civil:

H. Lelaut  
suppl.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pollien, Louis - François  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Orrens domicilié à  
Lausanne né à  
Orrens le sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Xavier - François Pollien, décédé et de  
Louise - Clémentine née Longchamp, à Orrens

2. Beauverd, Lina  
célibataire  
couturière  
originaire de Chavornay domiciliée à  
Lausanne née à  
Chavornay le onze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Louis Beauverd, agriculteur et de  
Luzette née Grenay, à Chavornay

Comme témoins :  
1. Elie Allard, portier C.F.F., à Lausanne  
2. Marcel Pollien, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Chavornay, le 30, et à Orrens, le 31-juillet 1932.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent trente-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Chavornay et Orrens.

Les époux :

Louis Pollien  
Lina Pollien

Les témoins :

Allard Elie  
Pollien Marcel

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Chavornay et d'Échallens



N<sup>o</sup> 270  
Chiovatero  
et  
Baud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiovatero, Paul - Barthélemy  
célibataire  
électricien  
originaire de Triu (Turin), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
aux Eaux-Vives (Genève) le quatre avril  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Bartholomeo - Giovanni Chiovatero et de  
Maddalena Caffarel, les deux décédés

2. Baud, Jeanne - Marguerite  
célibataire  
brodeuse  
originaire de Bex domiciliée à  
Lausanne née à  
Rouceux (Vorges), France le cinq octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jean - Auguste - Alexis Baud, employé de commune et de  
Jenny - Pola nie Estoppel, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Besson, notaire, à Lausanne  
2. Louis Feneuvre, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Bex, le 29  
juin, et à Triu, le 16 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Certes de naissance des fiancés.  
Certes de décès des père et mère du fiancé.  
Certes de publication de mariage à Lausanne  
Bex et Triu, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Bex et  
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :  
Chiovatero Paul.  
Jeanne Chiovatero

Les témoins :  
[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Imprimé en Suisse, Lausanne, 000 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 271  
Schmidt  
et  
Baillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, Henri  
célibataire  
négociant  
originaire de Reverolle domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon le vingt-six février  
mil-huit-cent quatre-vingt-huit fils de  
Franz-Henri Schmidt, cèciste et de  
Reyna née Hänni, à Lausanne

2. Baillod, Marguîte-Hélène  
célibataire  
originaire de Gorgier (Neuchâtel) domiciliée à  
Gorgier née à  
Gorgier le dix-neuf juin  
mil-huit-cent quatre-vingt-dix fille de  
Fritz-Alfred Baillod, agriculteur et de  
Lina-Hélène-Elix née Perribet, à Gorgier

Comme témoins : } 1. Georges Grim, fonctionnaire postal, à Lausanne  
2. Emil Schmitt, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Reverolle, le  
14, et à St-Aubin, le 15 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil-neuf-cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Reverolle et St-Aubin.

## Les époux :

H. Schmidt  
M. Schmitt

## Les témoins :

Schmitt  
G. Grim

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil de Vallières  
et de St-Aubin.



N<sup>o</sup> 272  
 Rolaz  
 et  
 Guignard

2. Rf 1. fe 60

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolaz, Julien - Samuel - Louis  
 célibataire  
 employé de magasin  
 originaire de Bussigny et Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Bussigny le vingt-deux mars  
 mil-huit-cent quatre-vingt-tize fils de  
Emilie - Fanchette Rolaz, à Bussigny et de

2. Guignard, Yvonne - Fanny  
 célibataire  
 employée de fabrique  
 originaire de Le Lieu domiciliée à  
Lausanne née à  
Yevry le trois février  
 mil-huit-cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Emile - Louis Guignard et de  
Elis née Samson, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Hermann Bertram, mineur, à St-Maurice  
 } 2. Auguste Dumard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Lieu, le 27, à Bussigny, le 29-juliet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil-neuf-cent-tize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Déclaration du Tribunal attribuant la jouissance paternelle à la mère de la fiancée.  
Connattement de la mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Le Lieu et Bussigny.

Les époux :  
Ls Rolaz  
Y Rolaz

Les témoins :  
Bertram Hermann  
Dumard 29

Communiqué à l'état civil du Lieu et de Bussigny.

L'officier de l'état civil :  
Puce

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 273  
Streit  
et  
Vincent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Streit, Christian - Jules - Alcide  
divorcé de Anna - Mina Belotti, dès le 23 mars 1915  
comptable  
originaire de Kôniz (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Pierrefort le cinq février  
mil huit cent soixante-neuf fils de  
Christian Streit et de  
Augustine née Schult Hess, les deux décédés

2. Vincent née Caillachon, Justette - Lina  
veuve de Constant - Louis Vincent, dès le 30 novembre 1914

originaire de Gland domiciliée à  
Morges née à  
Rances le douze août  
mil huit cent soixante-sept fille de  
Jules - François Caillachon, décédé et de  
Justette - Eugénie née Brot, à Morges

Comme témoins :  
1. Albert Stechl, menuisier, à Lausanne  
2. Charles Martin, économiste au pénitencier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Kôniz, le 31  
juin, à Gland et à Morges, le 1<sup>er</sup> juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage du fiancé,  
avec mention de divorce.  
Acte de décès du premier mari de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Kôniz, Gland et Morges.

## Les époux :

Ch. Streit  
Lina Streit

## Les témoins :

Albert Stechl  
Charles Martin

L'officier de l'état civil :

Prace

Communiqué à l'état civil de Kôniz,  
de Begnins et de Morges.

N<sup>o</sup> 274  
Barraz  
Zahler

Prés devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraz, Emile  
célibataire  
ouvrier aux P.-T.  
originaire de Epesses domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Emile Barraz, employé de bureau et de  
Louise Festuz née Richard, à Lausanne

2. Zahler, Marguerite  
célibataire  
couturière  
originaire de Lutry et St Etienne (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Savigny le vingt-quatre juin  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

François Zahler, agriculteur et de  
Marie-Oline née Corduy, à Savigny

Comme témoins :  
1. Anna Zahler, couturière, à Lausanne  
2. Emile Barraz, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Lutry, le 26,  
à Epesses et à St Etienne, le 27 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, Epesses et  
St Etienne.

Les époux :

Emile Barraz  
Marg. Barraz

Les témoins :

Anna Zahler  
Em. Barraz

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Cully et de St Etienne.

L'officier de l'état civil :

Puce!

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 4 décembre 1915, déclaré  
définitif et exécutoire le 8 mars  
1916, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 21 mars 1916.  
L'officier de l'état civil:  
Puce!

Reçu par le 5.11.21.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 275  
Dubois  
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Adolphe  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Mézières domicilié à  
Mézières né à  
Lucens le vingt-sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt  
Théophile Dubois fils de  
et de  
Roxine née Brunat, à Mézières

2. Gillieron, Cécile-Marie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Carrouge et Ropraz domiciliée à  
Lausanne née à  
Crimier le dix août  
mil huit cent quatre-vingt-seize  
Jean Gillieron fille de  
et de  
Francine-Marie née Bock, à Carrouge

Comme témoins :  
1. Henri Menoud, menuisier, à Lausanne  
2. Philippe Guillod, facteur au télégraphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mézières, le 18, à Carrouge, le 19, à  
Lausanne, le 20, et à Ropraz, le 21 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Extrait de l'état civil de Mézières

## Les époux :

Adolphe Dubois  
Cécile Dubois

## Les témoins :

Henri Menoud  
Philippe Guillod

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Mézières  
et de Ropraz.

N<sup>o</sup> 276  
Grand  
Corbat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand, Jules  
célibataire  
infirmier  
originaire de Bottens domicilié à  
Lausanne né à  
Lucens le dix-huit février  
mil huit cent quatre-vingt-troise fils de  
Julien Grand et de  
Nancy née Berdoux, les deux décédés

2. Corbat, Reine-Alice  
célibataire  
cuisinière  
originaire del Mont domiciliée à  
Lausanne née à  
Yvernes au Lausanne le vingt-neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-troise fille de  
Gustave Corbat, mécanicien et de  
Reine-Jenny née Pochon, au Mont / Lausanne

Comme témoins :  
1. Gustave Corbat, mécanicien, au Mont  
2. Jenny Corbat (dame), au Mont

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Bottens et au  
Mont, le 29 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Bottens et Le Mont.

Les époux :  
Jules Grand  
Alice Grand

Les témoins :  
Gustave Corbat  
Jenny Corbat

L'officier de l'état civil :  
Fuat

Communiqué à l'état civil de Bottens  
à Solier-le-Grand, et de Romanel,  
à Prilly.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 277  
Lemrich  
Heller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lemrich, Marc-Henri  
célibataire  
chef de bureau  
originaire de Renan (Bern) domicilié à  
Lausanne né à  
Corcelles / Concie le dix avril  
mil-huit-cent quatre-vingt-un fils de  
Albin Lemrich, négociant et de  
Corine née Jercot, à La Chaux-de-Fonds

2. Heller, Julie-Bertha  
célibataire  
téléphoniste  
originaire de Thal (St Gall) domiciliée à  
Lausanne née à  
Tramelan - demeurant le dix octobre  
mil-huit-cent quatre-vingt-huit fille de  
Louis Heller, horloger et de  
Virginie née Etienne, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Berthoud, ingénieur, à Lausanne  
2. Bertha Heller, commis de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renan et Thal, le  
20 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Renan et Thal.

## Les époux :

Lemrich  
Julie Lemrich

## Les témoins :

H Berthoud

Heller

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Renan  
et de Thal.



N<sup>o</sup> 278  
Keller  
et  
Cornut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller, Charles  
célibataire  
pâtissier  
originaire de Weinfelden (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Olten (Soleure) le vingt-sept août  
mil huit cent vingt-deux fils de  
Jakob Keller, décédé et de  
Pauline nie Meyer, à Soleure.

2. Cornut nie Kolb, Julie  
veuve de Alphonse Cornut, dès le 6 mai 1909  
gouvernante  
originaire de Lutry domiciliée à  
Lausanne née à  
Yevry le seize décembre  
mil huit cent soixante-dix-huit fille de  
Jean-Emile Kolb, décédé et de  
Josephine-Monique-Victorine nie Mayer, à Pierre

Comme témoins :  
1. Sadi Charney, géomètre, à Lausanne  
2. Jules Chuard, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Weinfelden et  
à Lutry, le 7 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Weinfelden et Lutry.

Les époux :  
Charles Keller  
J. Keller

Les témoins :  
S. Charney  
J. CHUARD

Communiqué à l'état civil de Weinfelden  
et de Lutry.

L'officier de l'état civil :  
Fucce!

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 279  
Brokhes  
Orloff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brokhes, Chmoul  
célibataire  
artiste-peintre  
~~originaire de~~ d'origine russe domicilié à  
Lausanne né à  
Varsovie (Pologne russe) le premier / quinze octobre  
mil huit cent soixante-dix-neuf fils de  
Noukhim Brokhes, négociant et de  
Raïsla née Felinska, à Moscou

2. Orloff, Khaïa-Elka  
célibataire  
étudiante  
~~originaire de~~ d'origine russe domiciliée à  
Lausanne née à  
Niejine (Tchernigoff) Russie le dix-huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-troize fille de  
Hillel Orloff, marchand de bijoux et de  
Tina-Khana née Stiskine, à Paris

Comme témoins :  
1. Isaac Starodoubé, journaliste, à Lausanne  
2. Harry Goldberg, écrivain, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés,  
avec traductions.  
Acte de publication de mariage à Lausanne.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Zurich  
et de Police.  
Engagement à mariage religieux.

Communiqué

## Les époux :

Brokhes.  
Alga Brokhis

## Les témoins :

I. Starodoubé  
Harry Goldberg

L'officier de l'état civil :

Pucci



N<sup>o</sup> 280  
Viquerat  
et  
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Viquerat, Octave**  
célibataire  
employé forestier  
originaire de Combremont-le-Grand domicilié à  
Lausanne né à  
Pamino le dix-neuf janvier  
mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fils de  
Clément Viquerat, agriculteur et de  
Madeleine-Christine née Laufer, à Lausanne

2. **Chappuis, Clara**  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Collonge près Mézières domiciliée à  
Tourens-Mérey née à  
Tourens-Mérey le deux janvier  
mil huit-cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jul. Chappuis, agriculteur et de  
Marie-Louise née Amaudruz, à Tourens-Mérey

Comme témoins :  
1. Edouard Chappuis, agriculteur, à Tourens-Mérey  
2. Alice Chappuis, couturière, à Tourens-Mérey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Combremont-le-Grand, Carrouge et Tourens-Mérey, le 21 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Combremont-le-Grand, Carrouge et Tourens-Mérey.

Les époux :

Viquerat Octave  
Clara Viquerat

Les témoins :

Chappuis Edouard  
Alice Chappuis

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Combremont, de Mézières et de Romanel, à Pully.

## Registre des mariages A.

No 281  
 Mayor  
 et  
 Goumaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor, Léonard-Marius  
 célibataire  
 ferblantier  
 originaire de Oron-le-Châtel domicilié à  
 Lausanne né à  
 Oron-le-Châtel le vingt-trois mai  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Charles-Henri Mayor, décédé et de  
 Louise-Suzanne Marie nee Maillard, à Oron-le-Châtel

2. Goumaz, Claire-Elzi  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Sâles domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Cerniaz le trente-un janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
 Edouard Goumaz, décédé et de  
 Jeanette nee Romet, à Cerniaz

Comme témoins :  
 1. Maurice Deliderray, agent de police, à Lausanne  
 2. Armand Jaussin, ancien agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Oron-le-Châtel,  
 le 2, et à Sâles, le 3 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès du père de la fiancée.  
 Consentement de la mère de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 Oron-le-Châtel et Sâles.

## Les époux :

Mayor Léonard  
 Claire Goumaz

## Les témoins :

Maurice Deliderray  
 Armand Jaussin

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à Oron-la-Ville et Val-  
 de-Ruz.

N° 282  
Porret

Caille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porret, Jules - André

célibataire

violoniste

originaire de Fribourg (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Moudon le vingt-quatre mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Edouard Porret, épicière et de

Marie-Thérèse née Berset, à Lausanne

2. Caille, Marthe - Ida

célibataire

originaire de Payerne domiciliée à

Lausanne née à

Yverdon le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Charles - Daniel Caille, comptable et de

Elie - Ida née Bérard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Paul Piquet, fonctionnaire postal, à Lausanne

2. Adolphe Fauriol, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Aubin et Payerne,  
le 3 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, St Aubin et Payerne.

Les époux :

Jules Porret  
Marthe Porret

Les témoins :

Piquet  
Fauriol

L'officier de l'état civil :

Piquet

Communiqué à l'état civil de St Aubin  
et de Payerne



## Registre des mariages A.

No 283  
Marrel  
et  
Fragnière

Par jugement du Tribunal...  
d'Yverdon... rendu  
en date du 6 juillet 1933, déclaré  
définitif et exécutoire le 23 septembre  
1933, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage, dès le 23 septembre 1933.  
Lausanne, le 5 septembre 1933.

L'officier de l'état civil: AD INT.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marrel, Constant

célibataire

agriculteur

originaire de Yverdon domicilié à

Yverdon né à

Yverdon le dix-sept février

mil-huit-cent-vingt-quatre fils de

François Marrel et de

Thymette née Roulier, les deux décédés

2. Fragnière, Madeleine

célibataire

tailleuse

originaire de Gurdefens et de Soerns (Fribourg) domiciliée à

Yverdon née à

Gurdefens le onze mai

mil-huit-cent-vingt-trois fille de

Jean-Bathelémy Fragnière, agriculteur et de

Victorine née Combarat, à Gurdefens

Comme témoins : 1. Henri Besson, cultivateur, à Lausanne

2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le 7, à Soerns, le 9, et à

Gurdefens, le 10 août 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent trente-six

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
d'Yverdon.

Les époux :

Constant Marrel

Madeline Marrel

Les témoins :





Communiqué à l'état civil d'Yverdon,  
d'Avry d'Y. et de Soerns.

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 284  
Allegra  
Miesfort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allegra, Edmond - Jean - Joseph  
célibataire  
artiste musicien  
originaire de Crevacore (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Plainpalais (Genève) le vingt-huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Giuseppe - Giacomo - Domenico Allegra, chef de bureau et de  
Anna - Elisabeth née Steun, à Genève

2. Miesfort, Charlotte - Laurence - Louise  
célibataire  
originaire de Mais (Gard), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Mais le quatorze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Laurence - Catherine Miesfort, actuellement dame Bastide, et de  
à Lausanne

Comme témoins :  
1. Paul Bastide, chef d'orchestre, à Lausanne  
2. Joseph Lyard, musicien, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27 mai, et à Crevacore, le 17 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement de la mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Crevacore, avec certificat de capacité pour le fiancé.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Attestation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice & Police.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :  
Ed Allegra  
C. Allegra  
Les témoins :  
Paul Bastide  
J. Lyard  
L'officier de l'état civil :  
Fucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 285  
Bovey  
et  
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Julien - Antoine  
veuf de Jeanne - Esther née Gysbrueger, dès le 14 avril 1914  
employé postal  
originnaire de Cheseaux domicilié à  
Lausanne né à

Cheseaux le treize novembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Albert - Louis Bovey, décédé et de  
Lina - Felicie née Baudat, à Lausanne

2. Regamey, Thiodora - Marguerite  
célibataire

originnaire de Lausanne domiciliée à  
Grandvaux née à

Fribourg le vingt-six juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Ida Regamey, à Grandvaux et de

Comme témoins : } 1. Léon Duclair, cafetier, à Lausanne  
2. Etienne Rouge, Altographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Cheseaux et  
à Grandvaux, le 29 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Cheseaux et Grand-  
vaux.  
Pour l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 44, fol. 239.

Communiqué à l'état civil de Cully  
et de Prilly.

## Les époux :

J. Bovey  
M. Regamey

## Les témoins :

Léon Duclair  
Etienne Rouge

L'officier de l'état civil :

J. P. P.



N<sup>o</sup> 286  
Mattille  
Quiblier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mattille, Henri-Louis  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Berolle domicilié à  
Lausanne né à  
Berolle le cinq octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Henri Mattille et de

Marie-Eugénie Cottier née Demont, les deux déçédés  
2. Quiblier, Marie  
célibataire

originaire de Gilly domiciliée à  
Berolle née à  
Kinzel le quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Louis-Frédéric Quiblier, sans domicile connu et de  
Eugénie-Louise née Rouge, à Berolle

Comme témoins :  
1. Louis Quiblier, jardinier, à Genthod (Genève)  
2. Louis Clavel, repasseur, à Rolle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Berolle et à  
Gilly, le 7 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Berolle et Gilly.

Les époux :  
H. Mattille  
M<sup>e</sup>. Mattille

Les témoins :  
L. Quiblier  
L. Clavel

Communiqué à l'état civil de Berolle  
et de Gilly.

L'officier de l'état civil :  
Fucet

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 287  
Berchten  
Schläpfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berchten, Auguste - Victor  
veuf de Frieda née Geber, dès le 9 août 1915  
employé au Tribunal fédéral  
originaire de St Etienne (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Ovenches le neuf février  
mil-huit-cent-septante-huit fils de

Charles-Frédéric Berchten, mécanicien, à Lausanne et de  
Julie née Marquis, décédée

2. Schläpfer, Rosa  
célibataire  
lingère  
originaire de Wald (Appenzell) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix avril  
mil-huit-cent-quatre-vingt-cinq fille de

Edouard Schläpfer, mécanicien et de  
Rosa née Trimmann, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Edouard Schläpfer, mécanicien, à Lausanne  
2. Edouard Ney, employé au Tribunal féd., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à St Etienne  
et à Wald, le 28 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, St Etienne et Wald.  
Pour l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 46, fol. 257.

Les époux :  
Aug. Berchten  
Rosa Berchten

Les témoins :  
Ed. Ney  
Ed. Schläpfer

Communiqué à l'état civil de St Etienne  
et de Wald.

L'officier de l'état civil :  
P. J. [Signature]

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 8 juillet 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 28 septembre  
1926, le mariage a été déclaré nul  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel  
ne pourr[ont] contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 7 octobre 1926  
L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 21.7.27

N<sup>o</sup> 288  
Gruaz  
Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruaz, Gustave - François  
*citoyen suisse*  
*agriculteur*  
 originaire de L'Isle domicilié à  
Lausanne né à  
Mont-la-Ville le vingt-trois juin  
mil-huit-cent vingt-deux fils de  
Charles - François Gruaz, agriculteur, à L'Isle et de  
Marie - Louise née Rochat, décédée

2. Weber née Richard, Sophie  
 divorcée de Louis Gruaz, dès le 24 mai 1916, autorisée à  
contracter mariage avant le délai légal, journalière  
 originaire de La Chaux domiciliée à  
Lausanne née à  
Ormont-dessus le quatre février  
mil-huit-cent vingt-neuf fille de  
Jean - François Richard, journalier et de  
Henriette née Baret, à Ormont-dessus

Comme témoins : } 1. Albert Crosset, employé de bureau, à Lausanne  
 } 2. Jules Mingard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à L'Isle, le 23,  
et à La Chaux, le 24 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Acte de mariage, avec divorce.  
Autorisation du Tribunal.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, L'Isle et La Chaux.

## Les époux :

Gruaz Gustave  
Sophie Gruaz

## Les témoins :

Mingard Jules  
Albert Crosset

Communiqué à l'état civil de L'Isle  
et de Comery.

L'officier de l'état civil :

Fruet



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 289  
Sami  
et  
Marchand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sami, Ahmed - Sézai

célibataire

rentier

~~originaire de~~ sujet ottoman

domicilié à

Constantinople, Kani Keui, Bosphore

né à

Constantinople le quatorze février

mil huit cent soixante-un

fil de

Sami Pacha

et de

Gul (Rose) née Maïche, les deux décédés

2. Marchand, Esther

célibataire

originaire de Yverges-la-Motte

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverges-la-Motte le vingt-sept décembre

mil huit cent septante-sept

fille de

Henri-François Marchand

et de

Jeannette née Omiot, les deux décédés

Comme témoins :

1. Henri Chappuis, portier C. F. F., à Lausanne

2. Emile Marchand, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, et à Yverges-la-Motte, le 4 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Certificat de nationalité du fiancé.

Actes de publication de mariage à

Lausanne & Yverges-la-Motte.

Certificat de capacité du fiancé.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Fornis de mariage du Département de

Justice & Police.

Engagement à mariage religieux.

Communiqué à l'état civil de Montagny.

Les époux :

A. Sézai  
Esther Sézai Samy

Les témoins :

Chappuis  
Marchand

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 290  
Tucker  
et  
Wyslerod

15-1917

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tucker, Hans-Otto  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Omingen (Zürich) domicilié à  
Lausanne né à  
Omingen le vingt-cinq octobre  
mit huit-cent quatre-vingt-onze fils de  
Kennard Tucker et de  
Elisabetha née Gentsch, les deux décédés

2. Wyslerod, Marguaité-Elix  
célibataire  
originaire de Boujean (Berne) domiciliée à  
Puisigny Morges née à  
Lausanne le cinq avril  
mit huit-cent quatre-vingt-onze fille de  
David Wyslerod, marchand de bois et de  
Rosine-Louise née Mottaz, à Puisigny

Comme témoins :  
1. Hans Pueri, commis, à Lausanne  
2. Edouard Stampfli, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Omingen,  
Pienne et Puisigny, le 7 avril 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Omingen, Pienne et  
Puisigny

Les époux :

H. Tucker  
M. Wyslerod

Les témoins :

H. Pueri  
E. Stampfli

L'officier de l'état civil :

Pueri

Communiqué à l'état civil d'Omingen,  
de Pienne et de Puisigny

## Registre des mariages A.

N° 291

Ciorri

et  
Casagrande

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ciorri, Auguste - Marie - Félix

célibataire

négociant

originaire de Tarso (Italie)

domicilié à

Combremont-le-Grand

né à

Tarso

le cinq novembre

mil huit cent septante-quatre

fils de

Auguste Ciorri

et de

Elisabeth née Utinacci, les deux décédés

2. Casagrande née Scheidegger, Cécile

divorcée de Auguste - Emile Jaccoud, née le 14 mai 1881, et

veuve de Louis Casagrande, née le 19 février 1812, ménagère

originaire de Tarso (Italie)

domiciliée à

Combremont-le-Grand

née à

Boudry Neuchâtel

le vingt-quatre mars

mil huit cent septante-trois

fille de

Antoine Scheidegger

et de

Anna - Maria née Lötcher, les deux décédés

Comme témoins :

1. Joseph Casagrande, représentant de commerce, à Lausanne

2. Clément Casagrande, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand et à Tarso le

16 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Combremont

Les époux :

Auguste Ciorri

Cécile Ciorri

Les témoins :

Joseph Casagrande  
Clément Casagrande

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne, et à l'officier de l'état  
civil de Combremont



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 292  
 Chuard  
 et  
 Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard, Edmond-Louis

célibataire

gendarme

originaire de Evanches domicilié à

Orbe né à

Evanches le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Charles-Edouard Chuard, à Evanches et de

Eugénie dite Adèle née Chuard, décédée

2. Jaccard, Lydia-Elis

célibataire

couturière

originaire de Montaubion et Villars-Fiercelin domiciliée à

Lausanne née à

Chardonnay le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

John-Louis Jaccard et de

Elise née Kret, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Paul Debrosses, agriculteur, à Evanches  
 2. René Jaccard, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orbe, le 4, à Evanches, Villars-Fiercelin et Lausanne, le 5, à Montaubion-Chardonnay, le 7 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Orbe

Les époux :

Louis Chuard gendarme  
 Lydia Chuard

Les témoins :

Paul Debrosses  
 René Jaccard

L'officier de l'état civil :

Jaccard

Communiqué à l'état civil d'Evanches, d'Orbe, de St-Cierges et de Poliez-le-Grand.

## Registre des mariages A.

No 293

Rothén

Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rothén, Robert - Julien

célibataire

dessinateur - technicien

originaire de Guggisberg (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Jules - Edouard Rothén, marchand au téléphone

et de

Renée - Julie - Henriette née Fraud, à Lausanne

2. Meylan, Louise - Hélène

célibataire

veuve

originaire de Lieu

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le onze février

mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de

François - Eugène Meylan, délégué

et de

Louise - Amij - Fanny née Déverin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Rothén, père, à Lausanne

2. Frank Woodward, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, au Lieu, le 7, et à Guggisberg le 8-jullet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Le Lieu et Guggisberg.

Les époux :

R. Rothén

H. Rothén

Les témoins :

J. Rothén

F. Woodward

Communiqué à l'état civil du Lieu  
et de Guggisberg.

L'officier de l'état civil :

P. Meier

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 294  
Cretton  
Benedetto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cretton, Jules - Henri  
célibataire  
jardinier  
originaire de Martigny - Ville (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Martigny - Ville le quinze août  
mil huit cent soixante - quinze fils de  
Marie Cretton, décédée et de

2. Benedetto, Caterina - Maria  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Orrogna (Tessin), Italie domiciliée à  
Morges née à  
Orrogna le quinze septembre  
mil huit cent quatre - vingt - sept fille de  
Maria Benedetto, à Orrogna et de

Comme témoins :  
1. Martin Foudon, cafetier, à Lausanne  
2. Maurice Raymond, charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Martigny - Ville  
et à Morges, le 19 juillet, à Orrogna, le août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Martigny - Ville, Morges  
et Orrogna, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :  
Cretton Jules jardinier  
B. Benedetto

Les témoins :  
Foudon Martin  
Raymond Maurice

Communiqué à l'état civil de Martigny  
et de Morges, ainsi qu'à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
P. Ricci



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 295  
Chollet  
et  
Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Charles - Auguste  
célibataire  
agent de police  
originaire de Maracon domicilié à  
Lausanne né à  
Maracon le quinze mars  
mil-huit cent quatre-vingt-six fils de  
Jules - Alexandre Chollet, agriculteur et de  
Rosalie née Vernez, à Buissony / Orny

2. Basset, Marguerite - Jemmy  
célibataire  
ménagère  
originaire de Gurnoens-la-Ville domiciliée à  
Lausanne née à  
Gurnoens-la-Ville le vingt-un septembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Jules - François Basset, charbonnier et de  
Jemmy - Elise née Jaquier, à Gurnoens-la-Ville

Comme témoins : } 1. François Basset, charbonnier, à Gurnoens-la-Ville  
2. Jemmy Basset (dame) à Gurnoens-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Gurnoens-la-Ville le 28, et à Maracon le 29 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publications de mariage à  
Lausanne, Gurnoens-la-Ville  
et Maracon.

## Les époux :

Chollet Auguste  
Chollet Marguerite

## Les témoins :

François Basset  
Jemmy Basset

L'officier de l'état civil :

Preul

Communiqué à l'état civil d'Eschallens  
et de Salévière.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 296  
 Tonna  
 Rufli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonna, Egidio - Luigi - Riccardo  
 célibataire  
 célibataire  
 originaire de Cesara (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Cesara le dix-huit janvier  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Clemente Tonna, cloutier et de  
Caterina, née Barone, à Cesara

2. Rufli, Berthe - Louise  
 divorcée de Marius - Louis Moreillon, d. le 21 juin 1915  
 minagère  
 originaire de Pex domiciliée à  
Lausanne née à  
Plainpalais (Genève) le dix-neuf novembre  
mil huit cent soixante-trois fille de  
Louise - Henry - Marie Rufli, décédée et de

Comme témoins : } 1. Joseph Couchepin, administrateur postal, à Lausanne  
 } 2. François Courin, agent d'affaires, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pex, le 15 juin  
à Cesara, le 16 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention de divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Pex et Cesara, avec certificat de capacité.  
Authorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Pex  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

E. Tonna  
B. Courin

## Les témoins :

J. Couchepin  
F. Courin

L'officier de l'état civil :

Pueri

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 297  
Jaccand  
et  
Vauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccand, Alexis

célibataire

employé aux F.-L.

originaire de Villars-Fiercelin et Montaubin - Chardonney domicilié à  
Lausanne né à

Villars-Fiercelin le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Auguste-Théophile Jaccand, décédé et de

Emma née Vint, à Villars-Fiercelin

2. Vauthey, Frida-Alice

célibataire

ménagère

originaire de Sugnens domiciliée à  
Lausanne née à

Sugnens le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Edouard Vauthey, charbonnier et de

Elise née Mermboud, à Sugnens

Comme témoins :

1. Adrien Bally, charcutier, à Lausanne
2. Alfred Martin, employé F.-L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Villars-Fiercelin,  
Montaubin - Chardonney et Sugnens, le 31 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Villars-Fiercelin, Montaubin-  
Chardonney et Sugnens.

Les époux :

A. Jaccand  
A. Jaccand

Les témoins :

A. Bally  
Martin Alfred

L'officier de l'état civil :

Jaccand

Communiqué à l'état civil de Pottom,  
à Poliez-le-Grand, de St Georges et  
de Fey.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 298  
Scherff  
et  
Bornet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Scherff, Charles-Emile-Alphonse  
célibataire  
inspecteur d'assurances  
originaire de Plainpalais (Genève) domicilié à  
Chêne-Bougeries né à  
Plainpalais le huit août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Théodore Scherff, professeur et de  
Emma-Léonie née Lambert, à Chêne-Bougeries

2. Bornet, Emilie-Nancy  
célibataire  
originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
Château-d'Oex née à  
Genève le treize novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Edouard-Louis Bornet, décédé et de  
Rachel-Nancy née Rosier, à Château-d'Oex

Comme témoins : 1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne  
2. Jules Mingard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bougeries, le 3, à Plainpalais  
et à Château-d'Oex, le 4 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Chêne-Bougeries.

Les époux :

C. Scherff  
Emilie Scherff

Les témoins :

F. Pamblanc  
Jules Mingard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Château-  
d'Oex et au Bureau cantonal de  
l'état civil, à Genève (en 2 exemplaires)

Par décision du 26  
mars 1936, le conseil d'état  
du canton de Genève a  
autorisé Scherff, Charles  
Emile Alphonse, désigné  
ci-contre, à changer de  
nom et à porter à l'avenir  
celui de Chers, à l'exclu-  
sion de tous autres.

Lausanne, le 8 avril 1936

[Signature]  
Officier de l'état civil

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 299  
 Milliquet  
 et  
 Hunziker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliquet, Jules-Louis-Alois  
 célibataire  
 secrétaire au Département de l'Industrie et du Commerce  
 originaire de Pully domicilié à  
 Lausanne né à  
 Pully le trois septembre  
 mil huit cent septante-quatre fils de  
 Charles-Louis Milliquet et de  
 Louise-Henriette née Bernay, les deux décédés

2. Hunziker, Hedwig-Anna  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Staffelbach (Canton) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Suvernie (Schwyz) le vingt-neuf juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Samuel Hunziker et de  
 Hedwig née Steinmann, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Marc Dentan, secrétaire, à Lausanne  
 2. Paul Favat, mécanicien-électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Staffelbach, le 27,  
 à Pully, le 28 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Staffelbach et Pully.

## Les époux :

Hunziker  
 H. Milliquet

## Les témoins :

M. Dentan  
 P. Favat

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de Staffel-  
 bach et de Pully.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 300  
Schumacher  
De Greck

10-386  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher, Ubat  
divorcié de Louise nie Baitinger, dès le 19 août 1914  
nécessité aux poursuites et faillite  
originaire de Boltigen (Borne) domicilié à  
Comonay né à  
Fertegnins le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Samuel Schumacher, agriculteur et de  
Estomi-Albertine nie Bachmann, les deux décédés

2. De Greck, Hilda - Bathy  
célibataire  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Maximilien - Robert De Greck et de  
Louise - Clémentine nie Elsomme, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gustave Emery, cafetier, à Lausanne  
2. Joseph Cortini, commis, à Chavannes s. P.

Les publications ont eu lieu à Comonay, le 21 août, à Boltigen  
et à Lausanne, le 22 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Comonay

Les époux :  
Schumacher  
H. Schumacher

Les témoins :  
G<sup>re</sup> Emery  
Cortini

Communiqué à l'état civil de Boltigen et de Comonay

L'officier de l'état civil :  
Pecqueur



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 301Hydegger  
et  
Pachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hydegger, Fernand-Léon

célibataire

cafetier

originaire de Wahlern (Berne) domicilié àLausanne né àGenève le quinze marsmil huit cent quatre-vingt-trois fils deJacob-Léon Hydegger, décédé et deEmma née Derkinger, à Genève2. Pachon, Françoise-Céline

célibataire

originaire de Morzine (M<sup>re</sup> Savoie), France domiciliée àLausanne née àaux Eaux-Vives (Genève) le deux maimil huit cent quatre-vingt-neuf fille deClaude-François Pachon, cultivateur et deMarie-Louise née Baud, à Morzine

Comme témoins :

1. Jules Pillonel, menuisier, à Lausanne2. Althue Segalini, garçon de café, à LausanneLes publications ont eu lieu à Morzine, le 8 juillet, à Lausanne,  
le 15, et à Wahlern, le 16 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Conventement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Morzine, Lausanne et Wahlern.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Hydegger  
F. Hydegger

Les témoins :

Pillonel Jules  
Althue Segalini

L'officier de l'état civil :

PiretCommuniqué à l'état civil de Wahlern  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 302  
 Mussard  
 et  
 Favel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mussard, John - Fernand

célibataire

ingénieur

originaire de Genève (ville) domicilié à

aux Eaux-Vives né à

aux Eaux-Vives le xpt décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jules - Samuel Mussard, avocat et conseiller d'Etat, et de

Lina - Mathilde - Adèle née Pictet, aux Eaux-Vives

2. Favel, Anne - Marcelle - Odette - Mathilde

célibataire

originaire de Peyrane domiciliée à

Lausanne née à

Cannes (Alpes Maritimes) le vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Charles - Frédéric - Fernand Favel, ingénieur et de

Mathilde - Julie - Annette née Marcel, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Humbert Favel, ingénieur, à Lausanne

2. André Mussard, étudiant en lettres, à Versoix

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives, le 30, à Lausanne

et à Peyrane, le 31 mai, à Genève, le 2 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil des  
Eaux-Vives.

Les époux :

J. Mussard

O. Mussard

Les témoins :

H. Favel

A. Mussard

L'officier de l'état civil :

Favel

Communiqué à l'état civil de Peyrane  
 et au Bureau cantonal de l'état  
 civil de Genève (2 exemplaires).

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 303  
Semat  
et  
Vassaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Semat, Louis-Frédéric  
célibataire  
comptable  
originaire de Yveroy domicilié à  
Morges né à  
Yveroy le vingt-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Eugène Semat, négociant et de  
Genevieve-Henriette Chevaley, à Lausanne

2. Vassaux, Reine-Clémence  
célibataire  
correspondante  
originaire de Cudrefin domiciliée à  
Lausanne née à  
Paris (VI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Emile Vassaux et de  
Henriette Kohler, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Eugène Magniaux, représentant de commerce, à Lausanne  
2. Georges Clerc, mécanicien-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morges, le 17, à Lausanne et à  
Cudrefin, le 18, à Yveroy, le 19 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Morges.

Les époux :

F. Semat  
Reine Semat

Les témoins :

Magniaux  
G. Clerc

L'officier de l'état civil :

F. J. J. J.

Communiqué à l'état civil de St-Cierges,  
de Morges et de Cudrefin.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 304  
Cherix  
Schäechtelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix, Georges-Alexis  
célibataire  
professeur de musique  
originaire de Bex domicilié à  
Lausanne né à  
Frenières sur Bex le cinq octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit

Alexis-David Cherix, forgeron et de  
Félicie-Suzanne née Poget, aux Plans de Bex

2. Schaechtelin, Nelly-Adèle  
célibataire  
originaire de Renan (Prome) domiciliée à  
Lausanne née à  
Pienne le deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-douze

Charles-Arnold Schaechtelin, directeur de brasserie et de  
Léa née Fliche, à Lausanne

Comme témoins : 1. Edmond Gros, dessinateur, à Lausanne  
2. Charles Gibet, sous-secrétaire municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Renan, le 1<sup>er</sup>,  
à Bex, le 3 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Renan et Bex.

Les époux :  
G. J. Cherix  
Nelly Chérie

Les témoins :  
Edmond Gros  
Charles Gibet

Communiqué à l'état civil de Renan  
et de Bex.

L'officier de l'état civil :  
Pucel

Par jugement du Tribunal...  
du canton de Lausanne, rendu  
en date du 5 mars 1913, déclaré  
définitif et exécutoire le 24 mars  
1913, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 12 juin 1913.  
L'officier de l'état civil:

S. Ballif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

R. du 14.9.23.

No 305  
Martin  
Dellatorre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Paul  
célibataire  
peintre  
originaire de Yverches domicilié à  
Lausanne né à  
Yverches le dix-huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
François-Jules-Samuel Martin et de  
Louise née Hubert, les deux décédés.

2. Dellatorre, Antonia-Giuseppa-Maria  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Casalvolone (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Casalvolone le vingt-quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Pietro Dellatorre, décédé et de  
Costanza née Landone, à Trobaso (Italie).

Comme témoins :  
1. François Pomblanc, huissier à Lausanne  
2. Henri Bocion, notaire à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Yverches, le 14, et à Casalvolone, le 30 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Promesse du fiancé.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Yverches et Casalvolone, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

P. Martin  
G. Martin

Les témoins :

Pomblanc  
Bocion

L'officier de l'état civil :

P. Uebel

Communiqué à l'état civil d'Yverches et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



Registre des mariages A.

No 306  
de Vizcaya  
Henriet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Vizcaya, Marie - Jean - Pedro  
célibataire

~~originaire de~~ d'origine espagnole domicilié à  
Lausanne né à

au Château Le Jaegerhof, com - le cinq juillet  
mune d'Altoef (Bruxelles) mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Agostin - Alfred - Victor de Vizcaya et de  
Hélène - Marie - Albertine née Laurent, à Lausanne

2. Henriët, Madeleine - Marie - Antoinette  
célibataire

~~originaire de~~ d'origine française domiciliée à  
Lunéville et de passage à Lausanne née à

Lunéville (Meurthe et Moselle) le onze juin  
France mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Paul - Charles Henriët, à Lunéville et de  
Marie - Suzanne - Claire née Perrine, décédée

Comme témoins : } 1. Agostin de Vizcaya, à Lausanne  
2. Fernand de Vizcaya, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lunéville, le 19, et à Lausanne, le 24 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés (acte de mariage)
- Certificat de nationalité du fiancé
- Informations respectives au sujet de la fiancée
- Acte de décès de sa mère
- Actes de publication à Lunéville et Lausanne
- Certificat de capacité
- Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage du Département de Justice et Police
- Engagement à mariage religieux
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires)

Les époux  
Benoit Vizcaya

de Vizcaya  
Les témoins:  
Agostin de Vizcaya  
Fernand de Vizcaya

L'officier de l'état civil :  
Fuerst



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 307  
Deschamps  
Cottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deschamps, Henri - Frédéric  
veuf de Elia - Louis née Monachon, dès le 3 février 1915  
mécanicien - électricien  
originaire de Dully domicilié à  
Lausanne né à

Morges le vingt-un juin  
mil-huit-cent cinquante-huit fils de  
John Deschamps et de  
Kama - Louise - Swame née Bernay, décédée

2. Cottier née Nicolet, Harriette  
veuve de Louis - Henri Cottier, dès le 6 février 1913  
ménagère  
originaire de Rougemont domiciliée à  
Lausanne née à

Morges le quatorze septembre  
mil-huit-cent vingt-quatre fille de  
Christine - Louise née Heitzé, décédée et de

Comme témoins : 1. Jules Blanc, employé de bureau, à Chailly 7<sup>me</sup>  
2. Ami Deschamps, ancien teneur de livres, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Rougemont,  
le 25, et à Dully, le 26 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme  
du fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Rougemont et Dully.  
Pour l'acte de décès du premier mari de  
la fiancée, voir vol. 43, fol. 49.

Communiqué à l'état civil de Rougemont  
et de Dully.

## Les époux :

Deschamps H<sup>ri</sup>  
H. Deschamps

## Les témoins :

J. Blanc  
Ami Deschamps

L'officier de l'état civil :

Pucel

Registre des mariages A.

N° 308  
Zehnder  
et  
Giroud

Par décision du 4. avril 1927,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom de famille  
écrit, par erreur, Zehnder,  
soit orthographié Zehender.

Lausanne, le 5 avril 1927.

L'officier de l'état civil:

*H. P. P. P.*

Lequel à Schaffhouse et Fiez.  
R. du 13.10.27.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zehnder, Wilhelm - Auguste  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Schaffhouse domicilié à  
Lausanne né à  
Flawil (St Gall) le treize août  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Wilhelm Zehnder, brasseur, à Flawil et de  
Babette née Huber, décédée

2. Giroud, Elise - Alice  
célibataire  
caimère  
originaire de Grandevant domiciliée à  
Lausanne née à  
Onnens le six février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jean - David Giroud, décédé et de  
Charlotte - Louise née Ruillon, à Onnens

Comme témoins :  
1. Emma Wäster, femme de chambre, à Tarnay  
2. Emile Caillet, employé J. F., à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Schaffhouse  
et à Grandevant, le 19 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Schaffhouse et Grandevant.

Les époux :

W. Zehender  
Elise Zehender

Les témoins :

Emma Wäster  
Caillet Emile

L'officier de l'état civil :

*Puciel*

Communiqué à l'état civil de Schaffhouse  
et de Fiez.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 309  
Pernet

Gmehlin

Reçu par le Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 24 juin 1920 déclaré définitif et exécutoire le 11 septembre 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 septembre 1916.  
L'officier de l'état civil :

Pucce!

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet, Louis - Lucien

célibataire

électricien

originaire de Denens domicilié àLausanne né àNorges le neuf décembremil huit cent quatre-vingt-neuf fils deLucien - Louis Pernet agriculteur et deJulie - Louise née Cucherod, à Lausanne

2. Gmehlin, Rose - Marguerite

divorcée de Marc - Albert Trecot - Guillaumod, dès le 15 août1914originaire de La Sagne et La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) et domiciliée àLausanne La Ferrière (Besse) née àLausanne le vingt-quatre janviermil huit cent quatre-vingt-sept fille deMarc - Isaac - Jules - Louis Gmehlin, employé postal et deCardine - Louise née Gochier, à LausanneComme témoins : 1. Narcis Pernet, employé postal, à Lausanne2. Jules Mignot, maréchal, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Denens, le13, à La Sagne, La Chaux-de-Fonds et La Ferrière,le 14 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Denens, La Sagne, La Chaux-de-Fonds et La Ferrière.  
Pour l'acte de premier mariage de la fiancée, avec mention de divorce, voir vol. 35, fol. 276

## Les époux :

Pernet Louis  
Pernet Rose

## Les témoins :

Jules Mignot  
Narcis Pernet

L'officier de l'état civil :

Pucce!

Communiqué à l'état civil de Villars - St. Yvon, de La Sagne, de La Chaux-de-Fonds et de La Ferrière.



Registre des mariages A.

N° 310  
Zanotti  
et  
Chausson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zanotti, Leone - Orazio - Luigi - Ferruccio - Maria  
veuf de Louise née Lüssi, déc. le 24 avril 1913  
c. b. m. a. n. t.  
originaire de Villadeati (Cantale), Alessandria, Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Villadeati le deux octobre  
mil huit cent soixante fils de  
Giuseppe Zanotti et de  
Regina née Romignoli, les deux décédés.

2. Chausson, Louisa  
c. b. m. a. n. t.  
originaire de Noirville et Remmaz domiciliée à  
Montreux - Planches née à  
Remmaz le seize mai  
mil huit cent soixante-cinq fille de  
Pierre - François - Louis Chausson et de  
Aline - Marie née Loup, les deux décédés.

Comme témoins : } 1. John Rusillon, notaire, à Lausanne  
2. Charles Pelet, administrateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, aux Planches, le  
19, à Noirville et à Remmaz, le 20 juillet, à Villadeati, le  
6 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de décès de la première femme du fiancé.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Les Planches, Noirville, Remmaz et Villadeati, avec certificat de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage du Département de Justice et Police.
- Communiqué à l'état civil de Montreux et de Villeneuve, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

L. Zanotti  
L. Chausson

Les témoins :

J. Rusillon not.  
C. Pelet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 311  
 Monnet  
 Matthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnet, Marc  
 célibataire  
 limoux  
 originaire de Grancy domicilié à  
 Vallorbe né à  
 Valays-sous-Rances le douze mars  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Jules Monnet et de  
 Céline née Pigot, à Vallorbe

2. Matthey, Ida-Louise  
 célibataire  
 tailleur de limoux  
 originaire de Vallorbe domiciliée à  
 Vallorbe née à  
 Vallorbe le deux octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Henri-Louis Matthey et de  
 Marie-Louise-Versillette-Elise née Cardinaux, à Vallorbe

Comme témoins : } 1. Jules Monnet, limoux, à Vallorbe  
 } 2. Ami Monnet, gendarme, à Duchy

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 6, à Grancy, le 8 août  
 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Vallorbe

## Les époux :

Monnet Marc  
 Monnet Ida

## Les témoins :

Morand  
 Monnet Jules fils

Communiqué à l'état civil de Grancy  
 et de Vallorbe.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 312  
Maibach  
et  
Mercier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maibach, Gottfried - Emert  
célibataire  
charon  
originaire de Diessenroth (Berne) domicilié à  
Mathod né à  
Fétigny le cinq octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Gottfried Maibach, charon et de  
Elise née Kummer, à Mathod

2. Mercier, Berthe - Alice  
célébataire  
mariagée  
originaire de Penthicieux domiciliée à  
Champrent née à  
Champrent le vingt-cinq octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jules - Abram Mercier et de  
Elise née Millicoud, à Champrent

Comme témoins :  
1. Louis Peneveyre, secrétaire, à Lausanne  
2. Henri Brodon, secrétaire, à Lausanne



Les publications ont eu lieu à Diessenroth, à Champrent et à  
Mathod, le 18, à Penthicieux, le 19 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Champrent.

Les époux :  
Maibach Emert  
Berthe Maibach

Les témoins :  
  


Communiqué à l'état civil de Diessen-  
roth, de Mathod et de Penthicieux

L'officier de l'état civil :  




## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 313  
Guyenet  
Mottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guyenet, Charles - Henri

célibataire

chauffeur C. F. F.

originaire de Courvet (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Courvet le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Joseph - Caroline Guyenet, à Lausanne et de

2. Mottier, Hélène - Beronise

célibataire

tennistière

originaire de Salvan (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Salvan le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Eme - Isai Mottier, agriculteur et de

Marie - Dorphine née Felley, à Salvan

Comme témoins : 1. Louis Teneveyre, notaire, à Lausanne

2. François Gariblan, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Courvet et Salvan, le

17 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Courvet et Salvan.

## Les époux :

Guyenet Charles  
Hélène Guyenet

## Les témoins :

Gariblan  
Teneveyre

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Courvet et de Salvan.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 314  
Bally  
Theintz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally, Paul-Jules  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Bouskris domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Samuel-Elie-Daniel Bally, boucher et de  
Julie-Henriette née Feiss, à Lausanne

2. Theintz, Germaine-Rose-Eugénie  
célibataire  
ménagère  
originaire de Pully domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le seize août  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Alfred Theintz et de  
Louise-Julie née Dupuis, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Hubert Briedi, charcutier-boucher, à Lausanne  
2. Emile Keller, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Prunier et à  
Pully, le 12 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Prunier et Pully.

## Les époux :

J. Bally  
G. Bally

## Les témoins :

H. Briedi  
Keller Emile

Communiqué à l'état civil de Gullens  
et de Gimel.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 315  
Peneveyre  
Chambordon

18  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peneveyre, André-Henri-Louis  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier août

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Henri-Louis Peneveyre, employé de bureau et de  
Henriette-Jeanne-Omnine Ellensbach, à Lausanne

2. Chambordon, Suzanne-Maie  
célibataire

originaire de Givins domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le vingt-un septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Maie-Henri Chambordon, décédé et de  
Louise-Henriette née Mermod, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Lienhard, à Yverdon  
2. Fernand Peneveyre, instituteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 août, à Givins,  
le 1<sup>er</sup> septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et Givins.

Communiqué à l'état civil de Givins.

Les époux :  
Peneveyre  
S. Peneveyre

Les témoins :  
Lienhard  
F. Peneveyre

L'officier de l'état civil :  
Pierret



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 316  
Secretan  
et  
Paschoud

3-45 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secretan, Edmond - Jules

celibataire

télégraphiste

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jules-Louis Secretan, jardinier et de

Marie-Louise née Méney, à Lausanne

2. Paschoud, Hermine - Pauline

celibataire

employée de librairie

originaire de Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Mettingen (Zürich) le dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Daniel Paschoud, décédé et de

Louisa née Paschoud, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Secretan, jardinier, à Lausanne

2. Charles Renner, télégraphiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 22

août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication de mariage à Lausanne et Lutry.

Les époux :

Ed. Secretan

H. Paschoud

Les témoins :

Ch. Renner

J. Secretan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Lutry.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 317  
Bürki  
et  
Fivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bürki, Emile  
célibataire  
employé C. F. F.  
originaire de Walkeingen (Berne) domicilié à  
Fribourg né à  
Renens le vingt-quatre octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Nicolas Bürki, décédé et de  
Euse née Schum, à Renens

2. Fivaz, Elisa  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Cécilles près Payerne domiciliée à  
Lausanne née à  
Payerne le sept décembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Samuel Fivaz et de  
Rosalie-Eugénie dite Jenny née Rossier, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Victor Grand, manoeuvre à Lausanne  
2. Fritz Bürki, commis C. F. F., à Glatigny

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le 21, à Lausanne et à  
Walkeingen, le 22, à Cécilles, le 23 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Autant de l'état civil de  
Fribourg.

## Les époux :

Bürki Emile  
Elisa Bürki

## Les témoins :

Victor Grand  
Bürki Fritz

L'officier de l'état civil :

Moulin

Communiqué à l'état civil de Wal-  
keingen, de Fribourg et de Cé-  
cilles.

## Registre des mariages A.

No 318  
Meister  
et  
Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meister, Ernest - Max

célibataire

négoçant

originaire de Zurich

domicilié à

Lausanne

né à

Zurich - Möttingen le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-six

fils de

Franz - Edouard Meister, décédé

et de

Maria - Rosalie née Scheidegger, à Lausanne

2. Monnier, Edda - Louise - Pauline

célibataire

originaire de Villars-le-Grand

domiciliée à

Lausanne

née à

Constantinople le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Louis - Emile Monnier, négociant, à Constantinople, et de

Henriette - Louise née Popp, à Lausanne

Comme témoins :

1. Albert Steuss, négociant, à Cully

2. Jean Schneider, administrateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Zurich, le 24, à

Villars-le-Grand, le 26 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Zurich et Villars-le-Grand.

Les époux :

M. E. Meister  
Edda Meister

Les témoins :

Steuss  
Schneider

L'officier de l'état civil :

Fuech

Communiqué à l'état civil de Zurich  
et de Constantine, à Montmagny.



Registre des mariages A.

No 319  
Marsens

et  
Inderbitz.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 7 mai 1947 déclaré définitif et exécutoire le 19 mai 1947 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 30 mai 1947  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marsens, Octave - Prosper  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Renens et Tourens domicilié à Lausanne né à Pully le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-six fils de Jules Marsens et de Marie - Clara née Fenduz, les deux décédés.

2. Inderbitz, Olga  
célibataire  
démouille de magasin  
originaire de Lugano (Suisse) domiciliée à Lausanne née à Lausanne le treize octobre mil huit cent quatre-vingt-trois fille de Rodolphe Inderbitz typographe et de Louise - Emmy née Gilliard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Robert Chapellier, commerçant, à Lausanne  
2. Charles Inderbitz, conducteur de machines, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens, Tourens - Méziery et Lugano, le 30 août 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent quarante six

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Renens, Tourens - Méziery et Lugano.

Les époux :

O. Marsens  
Olga Marsens

Les témoins :

Robert Chapellier  
Charles Inderbitz

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Renens à Pully, et de Lugano.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 320  
 Cuinoud  
 Stettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuinoud, Charles-Jules  
 célibataire  
 employé de commerce  
 originaire de Cully et Lutry domicilié à Lausanne  
 né à Rivaz le premier août  
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Louis Cuinoud, décédé et de  
Fanchette-Sophie-Louise née Scheffer, à Lausanne

2. Stettler, Adèle-Louise  
 célibataire  
 machiniste  
 originaire de Oron-la-Ville domiciliée à Lausanne  
 née à aux Eaux-Vives (Genève) le deux juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Henri Stettler, décédé et de  
Adèle née Ries, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Edouard Lafond, employé de commerce, à Lausanne  
 2. Emile Cuinoud, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Lutry et à  
Oron-la-Ville, le 14, à Cully, le 15 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Lutry, Oron-la-Ville  
et Cully.

Les époux :  
Cuinoud Charles  
Cuinoud Adèle

Les témoins :  
Edouard Lafond  
Cuinoud Emile

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
 d'Oron-la-Ville et de Cully.

L'officier de l'état civil :  
Pruet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 321  
Monnet  
et  
Winzeler

8-206  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnet, Louis  
célibataire  
caissier de banque  
originaire de Vevey domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente-un mai

mil-huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Charles-Louis Monnet, décédé et de  
Emma-Henriette née Taccard, à Lausanne

2. Winzeler, Alice-Rose  
divorcée de Fernand-Théophile Rhein, dès le 5 avril 1916,  
autorisée à contracter mariage avant le délai légal  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à

Vevey le vingt-cinq octobre  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Louis Winzeler, dentiste et de  
Louise-Joséphine-Jeanne née Ulmer, à Lausanne

Comme témoins :  
1. François Tamblanc, huissier, à Lausanne  
2. Julien Forlay, employé au greffe municipal, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, et à Vevey, le  
6 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce.  
Autorisation du Tribunal.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et à Vevey.

Les époux :  
Monnet

Alice Monnet

Les témoins :  
Tamblanc  
Forlay

L'officier de l'état civil :  
Fucet

Communiqué à l'état civil de Vevey

Par jugement du Tribunal civil  
de Neuchâtel rendu  
en date du 11 décembre 1913,  
déclaré définitif et exécutoire le 13  
avril 1914, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 11 avril 1914

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Approuvé la date 13 avril 1914  
écrite sur rubriques.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 323  
Beck  
et  
Coigny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beck, Emile  
célibataire  
négociant  
originaire de Cottens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente-un juillet  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Wendolin Beck, ancien négociant, à Lausanne et de  
Madeleine - Mathilde née Weber, décédée

2. Coigny, Jeanne - Clara - Augustine  
célibataire  
modeste  
originaire de Champtauvez domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Ferdinand Coigny, décédé et de  
Ulme - Marie née Epitave, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Scipold Beck, négociant, àully  
2. Victor Reber, Assureur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Champtauvez,  
le 21, et à Cottens, le 22 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Champtauvez et  
Cottens.

Les époux :  
E Beck  
Jeanne Beck

Les témoins :  
Beck  
F. Reber

Communiqué à l'état civil de Courmoulin  
et de Genève.

L'officier de l'état civil :  
Pleur

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 323  
 Souper  
 Griner

Par jugement du Tribunal de  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 16 avril 1925, déclaré  
 définitif et exécutoire le 13 mai  
 1925, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le  
 délai pendant lequel le mari-  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage.

Lausanne, le 20 mai 1925

L'officier de l'état civil:

*Braun*

R. du 22.5.25.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Souper, Frédéric - Emile  
 célibataire  
 dessinateur - architecte  
 originaire de Seedorf près Orberg (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
 Frédéric Souper, cafetier et de  
 Louise - Emilie Lier née Thierz, à Lausanne

2. Griner, Marie - Elénith  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de Genève domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Jacob Griner, menuisier et de  
 Louise - Adèle née Heubi à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jean Lafond, conciage, à Lausanne  
 2. Albert Gaberel, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Seedorf et  
 à Genève, le 6 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication des mariages à  
 Lausanne, Seedorf et Genève.

## Les époux :

*F. Souper*  
 Marie Souper

## Les témoins :

*J. Lafond*  
*Albert Gaberel*

L'officier de l'état civil :

*Braun*

Communiqué à l'état civil de Seedorf  
 et de Genève.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 324  
Duboux  
et  
Savergat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux, Eugène - Henri

célibataire

contrôleur F.-L.

originaire de Grandvaux et Lutry domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Eugène-Louis Duboux, jardinier, à Lausanne et de  
Henny-Henriette née Dément, d'écclé.

2. Savergat, Lina

célibataire

infirmière

originaire de Poney-le-Torat et Villars-Fiercelin domiciliée à  
Nyon née à

Villars-Fiercelin le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Emile Savergat, agriculteur et de  
Emilie-Cléa née Gavillet, à Poney-le-Torat

Comme témoins : 1. Robert Raymond, commis, à Lausanne  
2. Arthur Raymond, contrôleur F.-L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Lutry et à Nyon,  
le 6, à Grandvaux, Poney-le-Torat et Villars-Fiercelin, le  
7 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, Nyon, Grand-  
vaux, Poney-le-Torat et Villars-  
Fiercelin.

## Les époux :

Eugène Duboux  
Lina Savergat

## Les témoins :

Arthur Raymond  
R. Raymond

L'officier de l'état civil :

Frere

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Nyon, de Cully, de Corallin, à  
Roppe, et de Bottem, à Foliez-  
le-Grand.



Registre des mariages A.

No 325  
Cornu  
et  
Dougoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cornu, Lucien-Ernest**  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Villars-Mondraz domicilié à  
Lausanne - Chailly né à  
Chailly sur Lausanne le deux décembre  
mil huit cent quatre-vingt-troize fils de  
Stanislas Cornu, décédé et de  
Emma-Julie-Gabrielle née Girardot, à Chailly

2. **Dougoud, Berthe-Georgine**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lieffens et Villarimboud (Fribourg) domiciliée à  
aux Croisettes / Epalinges née à  
Lausanne le dix-sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Joseph-Alphonse Dougoud, agriculteur et de  
Marie-Josephine née Lonfat, aux Croisettes

Comme témoins :  
1. Arthur Chapuis employé de bureau, à Lausanne  
2. John Girou, jardinier, à Cour / Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Villarimboud, le  
6, à Epalinges, le 7, à Lieffens, le 8, et à Villars-Mon-  
dras, le 10 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Villarimboud, Epalinges,  
Lieffens et Villars-Mondraz.

Les époux :  
Lucien Cornu  
Berthe Cornu

Les témoins :  
A. Chapuis  
J. Girou.

Communiqué à l'état civil de Villarim-  
boud, d'Epalinges, de Villars-Mon-  
dras et de St. Cerges.

L'officier de l'état civil :  
P. [Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 326  
Girondo  
et  
Gévidis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girondo, Edouard

Citoyen

ingénieur civil

originaire de Buenos-Ayres (République Argentine) domicilié à  
Lausanne né à

Buenos-Ayres

le dix-sept

mil huit cent soixante-seize

fils de

Juan Girondo, ingénieur

et de

Donfa nic Urbien, à Buenos-Ayres

2. Gévidis, Hélène-C.

divorcée de Cristos-A. Apostolidis, dès le 22 novembre 1915

originaire de Athènes (Grèce)

domiciliée à

Lausanne

née à

Athènes

le quinze août

mil huit cent quatorze-vingt-dix

fille de

Constantin-D. Gévidis, cuisinier des écuries du Laucian et de

Marie née Setros, à Athènes

Comme témoins :

1. Alfredo Lavalle, Consul de la République Argentine

2. Jean Wakulski, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Déclarations tenant lieu d'actes de naissance des fiancés.

Acte de publication de mariage à Lausanne

Certificats de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de Justice & Police.

Engagement à mariage religieux.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Edouard Girondo

Hélène Girondo

Les témoins :

M. Lavalle

Jean Wakulski

L'officier de l'état civil :

M. P. P.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 327  
Rey  
Zufferey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Jean - Joseph - Eugène  
veuf de Marie - Justine née Mabillard, née le 17 décembre 1914  
civilière

originaire de Gords (Vaud), France domicilié à  
Lausanne né à

Gords le dix-neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt-neuf

fil de  
Gladion - Oline Rey, dédée et de  
Julie née Mus à La Crau d'Hyères (France)

2. Zufferey, Albertine  
civilière

originaire de Chandolin, St-Luc et Chippis (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à

Pierce le six mai  
mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de  
Zacharie Zufferey, vigneron et de  
Euphrasie née Salamin, à Chippis

Comme témoins :  
1. Louis Chollet, employé C. F. F., à Lausanne  
2. Jules Fischer, magasin de confection, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Luc et Chippis,  
le 26, à Chandolin, le 27 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Acte de décès de la première femme du fiancé.
- Déclaration d'origine de la fiancée.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Luc, Chippis et Chandolin.
- Certificat de capacité du fiancé.
- Autorisation de l'Etat.
- Permis de mariage du Département de Justice de Fribourg.
- Communiqué à l'état civil de St-Luc, de Chippis, de Chandolin et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Jean Rey  
et  
Albertine Zufferey

Les témoins :

J. Fischer  
L. Chollet

L'officier de l'état civil :

J. Puceat

Le 21 mai 1926, Jean - Joseph - Eugène Rey, mentionné ci-dessus, a été reçu avec sa famille, citoyen valaisan, bourgeois de la commune de Chippis. Lausanne, le 24 septembre 1926. L'officier de l'état civil : J. Puceat de 9, quai St-Luc, Chippis et Chandolin. R. du 25. I. 27.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 328  
Chalet  
et  
Bussy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chalet, Edouard - Emile**  
célibataire  
monteur - électricien  
originaire de **Cottens** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Aruberg (Argovie)** le vingt-six juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
**Emile Chalet, cordonnier** et de  
**Louise - Ida née Spiegelberg, à Lausanne**

2. **Bussy, Berthe - Charlotte**  
célibataire  
couturière  
originaire de **Cimiez** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Lausanne** le vingt-six septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
**Charles Bussy, décédé** et de  
**Louise - Jenny - Catherine née Griener, à Lausanne**

Comme témoins :  
1. **Marie Goetschmann (dame), à Flamatt**  
2. **Charles Bussy, menuisier, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 5, à Cottens et à Cimiez, le 7 septembre 1916**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent seize**

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publications de mariage à  
**Lausanne, Cottens et Cimiez.**

Les époux :

**Edouard Chalet**  
**Berthe Chalet.**

Les témoins :

**C. Bussy**  
**Marie Goetschmann**

L'officier de l'état civil :

**Fischer**

Communiqué à l'état civil de **Grancy**  
et de **Romanal, à Pully S.**

## Registre des mariages A.

No 329  
Siechti

Schär

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siechti, Oscar

célibataire

employé de bureau

originaire de Lauperswil (Berne) domicilié à

Cully

né à

Simpliz

le trente octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Samuel Siechti

et de

Marie Fieboux, à Cully

2. Schär, Elise

célibataire

résidente

originaire de Leimiswil (Berne) domiciliée à

Cully &amp; Lausanne

née à

Gaisrieden (St Gall)

le vingt-quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jacob-André Schär

et de

Elise née Fraudiger, à St Joseph (St Gall)

Comme témoins :

1. Louis Penvenne, secrétaire, à Lausanne

2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leimiswil, Lauperswil  
et Cully, les 7 et 8 septembre 1916Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Cully.

Les époux :

O. Siechti

E. Schär

Les témoins :

L. Penvenne  
A. Gantier

L'officier de l'état civil :

F. Juret

Communiqué à l'état civil de Lau-  
perswil et de Rohrbach et de Cully.

Registre des mariages A.

N° 330  
Amaudruz  
Maget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaudruz, Louis - Adrien - Ernest  
célibataire  
commis de banque  
originaire de Lutry domicilié à  
Fiezich né à  
Penthelaz le vingt-sept septembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
César Amaudruz, négociant et de  
Marie-Hélène née Kellotton, à Lausanne

2. Maget, Jeanne - Marie - Louise  
célibataire  
originaire de L'Isle domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Adolphe - Charles - Auguste Maget, vice-président du tribunal et de  
Marie - Jeanne née Cottier, à Lausanne

Comme témoins :  
1. César Amaudruz, négociant, à Lausanne  
2. Adolphe Maget, vice-président du tribunal de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fiezich, le 29, à Lutry, le 30,  
à L'Isle et à Lausanne, le 31 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Fiezich.

Les époux :

Amaudruz  
J. Amaudruz

Les témoins :

Amaudruz  
A. Maget

L'officier de l'état civil :

Fiecul

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Fiezich et de L'Isle.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 331  
Eismann  
Pache<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eismann, René-Georges  
célibataire  
typographe  
originaire de Gontenschwil (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Samuel Eismann, cordonnier et de  
Léonie née Gloor, à Lausanne

2. Pache, Hélène  
célibataire  
reposeuse  
originaire de Epalinges domiciliée à  
Lausanne née à  
Epalinges le vingt-six août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Maximilien-François Pache, agriculteur et de  
Rose née Moutin, à Epalinges

Comme témoins :  
1. Albert Gault, employé de bureau, àully  
2. Marcel Ney, mécanicien-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Gontenschwil et  
à Epalinges, le 12 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publications de mariage à  
Lausanne, Gontenschwil et Epalinges.

## Les époux :

Georges Eismann  
H. Eismann

## Les témoins :

A. Lantz  
M. Ney.

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de Gontenschwil  
et d'Epalinges.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 332  
Grin  
et  
Grivel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin, Marcel - François - Alfred  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Gressy et Belmont d'Yverdon domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-deux juin  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Mois-Louis Grin, manoeuvre et de  
Hélène-Françoise née Dumard, à Lausanne

2. Grivel, Blanche - Lina  
célibataire  
couturière  
originaire de Bouverens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Louis-Jules Grivel, manoeuvre et de  
Lina née Cornu, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Bodin, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penconge, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 31 août, à Gressy,  
Belmont et Bouverens, le 1<sup>er</sup> septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent seize


Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Gressy, Belmont et Bouverens.

Les époux :  
Marcel Grin  
Blanche Grin  
Les témoins :  
H. Bodin  
L. Penconge

Communiqué à l'état civil de Belmont  
et de Gressy

L'officier de l'état civil :  
Grivel

Par jugement du Tribunal de district  
de Lausanne,  
rendu en date du 16 novembre 1913,  
déclaré définitif et exécutoire le 7  
février 1914,  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 7  
février 1914, le délai pendant  
lequel l'époux  
peut contracter un nouveau mariage  
Lausanne, le 7 février 1914.

L'officier de l'état civil :  


Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 333  
Tinguely  
et  
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tinguely, Pierre-François

célibataire

négociant

originaire de Porcel (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Porcel

le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Victoire-Audie Tinguely, ménagère, à Oron-le-Châtel et de

2. Dubois, Suzanne-Marguerite

célibataire

couturière

originaire de Mézières

domiciliée à

Oron-le-Châtel

née à

Oron-le-Ville

le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Adolphe Dubois, agriculteur et de

Julie-Elix née Lullauf, à Oron-le-Châtel

Comme témoins :

1. Adolphe Dubois, agriculteur, à Oron-le-Châtel

2. Julie Dubois (dame), à Oron-le-Châtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Mézières, le 30, à Porcel et à Oron-le-Châtel, le 31 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Mézières, Porcel et Oron-le-Châtel.

Les époux :

Pois : Tinguely  
Suzanne Tinguely

Les témoins :

A Dubois  
Julie Dubois

Communiqué à l'état civil de Mézières, de Porcel et d'Oron.

L'officier de l'état civil :

Maer



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 334  
Dégion  
et  
Pousaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dégion, Oscar - Emile - Jacques  
célibataire  
monteur - mécanicien  
originaire de Curtelles domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier février  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Louis - Oscar - Auguste Dégion, décédé et de  
Pétri - Marie née Dewald, à Lausanne

2. Pousaz, Renée - Louise  
célibataire  
couturière  
originaire de Olon domiciliée à  
Lausanne née à  
St Triphon le trente-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Philippe - Samuel Pousaz et de  
Louise - Rose née Jacquemin, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Louis Oyer, approuvé, à Lausanne  
2. Gustave Robert, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Olon, le 6,  
à Curtelles et à Hélioz, le 7 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Olon, Curtelles et  
Hélioz

## Les époux :

O. Dégion  
R. Pousaz

## Les témoins :

Louis Oyer  
G. Robert

L'officier de l'état civil :

J. Puceat

Communiqué à l'état civil d'Olon et  
et de Lucens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 335  
Détraz  
et  
Henny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Détraz, Auguste - Louis  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Forcl et Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Payerne le neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Paul Détraz, typographe, à Lausanne et de  
Victorine née Perrière, décédée

2. Henny, Julie - Emma  
célibataire  
cuisinière  
originaire du Mont et Guezelen (Berne) domiciliée à  
Lausanne - Chailly née à  
Lausanne le seize novembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Edouard Henny, agriculteur, au Mont et de  
Fanny née Jaquier, décédée

Comme témoins :  
1. Paul Détraz, typographe, à Lausanne  
2. Albert Henny, agriculteur, à Orsier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Forcl, le 6, à  
Lutry, au Mont et à Guezelen le 7 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Forcl, Lutry, Le Mont  
et Guezelen.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée,  
voir vol. 14, fol. 134.

## Les époux :

Auguste Détraz  
Julie Détraz

## Les témoins :

Paul Détraz  
Henry Albert

L'officier de l'état civil :

Frucel

Communiqué à l'état civil de Forcl, de  
Lutry, de Romanel, à Pully, et  
de Guezelen.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 336  
 Strasser  
 et  
 Borlox

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strasser, Oscar - Ernest  
 célibataire  
 boucher  
 originaire de Musbaumen (Thurgovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Kuiteboof le vingt octobre  
mil huit cent soixante - quinze fils de  
Jean - Gabriel Strasser, décédé et de  
Swanne née Schupbach, à Kuiteboof

2. Borlox née Cochard, Louise  
 veuve de François - Alexis Borlox, dès le 26 août 1913  
 journalière  
 originaire de Ormont - dessus domiciliée à  
Lausanne née à  
Orgle le quinze mai  
mil huit cent soixante - onze fille de  
Sophie Cochard née Depallens, décédée et de

Comme témoins : } 1. Paul Steiner, cordonnier, à Lausanne  
 2. Paul Favre, cocher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Ormont - dessus, le  
11, à Musbaumen, le 12 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Ormont - dessus et  
Musbaumen.  
Pour l'acte de décès du premier mari  
de la fiancée, voir vol. 43, fol. 364.

Communiqué à l'état civil d'Ormont -  
dessus et de Musbaumen.

## Les époux :

Ernest Strasser.  
Louise Strasser

## Les témoins :

Stasson Perel  
Favre Paul

L'officier de l'état civil :

Perel



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 337  
Chevalley  
et  
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Auguste-Ernest  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Châtelard domicilié à  
Trey né à  
Miry le six janvier  
mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jules-Henri Chevalley, instituteur et de  
Lina-Eugénie née Roy, à Miry

2. Dubois, Violette-Frédérique-Comstance-Henriette  
célibataire  
originaire de Mauraz et du Locle domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Charles-Jean-Henri Dubois, banquier et de  
Henriette-Elisa-Bertha dite Berthe née Guy, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jean Dubois, banquier, à Lausanne  
2. Jean Dubois, fils, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Trey et au Châtelard, le 6, au Locle  
et à Lausanne, le 7, à Mauraz, le 8 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Trey.

Les époux :  
Aug. Chevalley, Ing.  
Violette F. Chevalley

Les témoins :  
J. Guy  
Mauraz

Communiqué à l'état civil de Mon-  
treux, de Trey, de Sampigny et  
du Locle.

L'officier de l'état civil :  
P. P. P.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 338  
Tschumi  
Boillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschumi, Gottfried  
célibataire  
concerge  
originaire de Wolfisberg (Seme) domicilié à  
Lausanne né à  
Nadretsch (Berne) le cinq novembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Jakob Tschumi, horloger et de  
Elise née Lerch, à Hallimys-Bipp (Seme)

2. Boillet, Lucie-Lina  
célibataire  
fille de salle  
originaire de Mutsee domiciliée à  
Lausanne née à  
Provence le quatorze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Alphonse Boillet, décédé et de  
Lina née Delay, à Provence

Comme témoins :  
1. Jean Wylor, concerger, à Lausanne  
2. Léon Pittet, concerger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Oberbipp, le 14, à  
Mutsee, le 15 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Oberbipp et Mutsee.

Les époux :  
G. Tschumi  
Lucie Tschumi

Les témoins :  
Jean Wylor  
Léon Pittet

Communiqué à l'état civil d'Oberbipp  
et de Provence.

L'officier de l'état civil :  
Pruce

Registre des mariages A.

No 339  
Develey  
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Develey, Auguste-Valéry  
célibataire  
fonctionnaire postal  
originaire de La Sarraz et de Bofflens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Louis Develey, décédé et de  
Henriette-Rosine née Auerhofer, à Lausanne

2. Richard, Marie-Emma  
célibataire  
originaire de St Maurice (Valais) domiciliée à  
St Maurice née à  
St Maurice le neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Louis-Joseph Richard, chef de train C.F.F. et de  
Léila née Coppex, à St Maurice

Comme témoins : 1. Henri Develey, ingénieur en chef, à Lausanne  
2. Louis Richard, chef de train, à St Maurice

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à St Maurice, le  
16, à La Sarraz et à Bofflens, le 17 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, St Maurice, La Sarraz  
et Bofflens.

Les époux :

1. Develey  
2. Develey

Les témoins :

H. Develey  
Richard

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de St Maurice  
de La Sarraz et de Romanel

Reçu en date du 19.7.22.  
Par jugement du Tribunal cantonal du Palais, rendu en date du 6 octobre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 3 novembre 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à an... le délai pendant lequel ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 9 janvier 1922.

L'officier de l'état civil:

Fucel



Registre des mariages A.

N° 340  
Cachin  
et  
Beausire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin, Edouard - Louis  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Cerniaz et Chêne-Pâquier domicilié à  
Lausanne né à  
au Mont le dix-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-troise fils de  
Constant Cachin, forgeron et de  
Victoire née Chalet, à Lausanne

2. Beausire, Louisa - Céline  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Grandson domiciliée à  
Duillier née à  
Norges le quatre septembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Edouard - Louis Beausire, décafé et de  
Fanny - Marie née Emmer, à Duillier

Comme témoins :  
1. Constant Cachin, forgeron, à Lausanne  
2. Lucien Stoudmann, employé postal à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Grandson, le 7, à Cer-  
niaz, Chêne-Pâquier et Duillier, le 8 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Grandson, Cerniaz, Chêne-  
Pâquier et Duillier.

Les époux :

E. Cachin  
L. Cachin

Les témoins :

C. Cachin  
L. Stoudmann

L'officier de l'état civil :

Pucce!

Communiqué à l'état civil de Grandson,  
de Villarsel, de Molondin, à  
Donneloye, et de Gingins.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 311

Weiss

Dufaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weiss, Paul-Edouard  
 veuf de Louise-Augusta née Matthey-Doret, dès le 16 jan-  
 vier 1900, agent de publicité  
 originaire de Frenkendorf (Bâle-Campagne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 La Chaux-de-Fonds le treize janvier  
 mil huit cent cinquante fils de  
 Paul-Hypolite Weiss et de  
 Marie-Clara née Lang, les deux décédés

2. Dufaux, Marie  
 divorcée de Jean-Claudius Valladier, dès le 10 août 1915  
 professeur de piano  
 originaire de St Etienne (Loire), France domiciliée à  
 Lausanne née à  
 aux Eaux-Vives (Genève) le dix-sept octobre  
 mil huit cent soixante-trois fille de  
 Louis-Henri Dufaux, à Genève et de  
 Elisa née Granger, décédée

Comme témoins :  
 1. Ernest Erard, editeur, à Lausanne  
 2. Jean Degrandi, ypprie-pantier, à Chamane  
 Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, et à Frenkendorf,  
 le 8 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil-neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Acte de décès de la première femme du  
 fiancé  
 Acte du premier mariage de la fiancée,  
 avec mention du divorce  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne et Frenkendorf  
 Certificat de copie de la fiancée  
 Autorisation du Conseil d'Etat  
 Communiqué à l'état civil de Frenken-  
 dorf et à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne

## Les époux :

E. Weiss  
 M. Weiss

## Les témoins :

Jean Degrandi  
 E. Erard

L'officier de l'état civil :

Pucci

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 342  
Küttel  
Steiner<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Küttel, Henri  
célibataire  
conciège  
originaire de Pitznau (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lenningen (Tham), Alsace le trois janvier  
mil huit cent quatre vingt-neuf fils de  
Echaüs Küttel, décédé et de  
Therèsa née Hüner

2. Steiner, Rosa  
célibataire  
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Kynigen (Berne) le quinze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Friedrich Steiner, horloger et de  
Caroline née Herz, à Kynigen

Comme témoins : 1. Louis Müller, hôtelier, à Lausanne  
2. Arthur Cachin, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Pitznau et à  
Sumiswald, le 21 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication du mariage à Lau-  
sanne, Pitznau et Sumiswald.

Les époux :

Henry Küttel  
Rosa Küttel

Les témoins :

A. Hüner  
Arthur Cachin

L'officier de l'état civil :

Lucer

Communiqué à l'état civil de Pitznau  
et de Sumiswald.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 313  
Dubois  
Robin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Henri - Ali  
célibataire  
professeur  
originaire de Travers (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
St-Imier (Berne) le neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Alfred - Henri Dubois, horloger et de  
Adèle - Estime née Terrenod, à Genève

2. Robin, Emma - Julia  
célibataire  
brodeuse  
originaire de Fillinges (H<sup>te</sup> Savoie), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze mars  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
François - Xavier Robin et de  
Georgette - Louise - Émy - Fanny née Guldencher, déçédée

Comme témoins :  
1. Léon Robin, mécanicien - électricien, à Morges  
2. Anna Dubois, horlogère, Le Locle

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Travers, le huit  
1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage :  
Lausanne et à Travers.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :  
M<sup>rs</sup> A. Dubois.  
Julie Dubois

Les témoins :  
H. Robin.  
A. Dubois

Communiqué à l'état civil de Travers  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

L'officier de l'état civil :  
Fucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 344  
Grand  
Imboden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand, Jean-Louis

célibataire

aide-jardinier

originaire de La Bâtiaz (Valais)

domicilié à

Lausanne - Duchy

né à

La Bâtiaz

le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de

Jean-Philippe Grand, décédé

et de

Marie née Berquetand, à Martigny-Bâtiaz

2. Imboden, Maria

célibataire

lingère

originaire de St Nicolas (Valais)

domiciliée à

Lausanne

née à

St Nicolas

le six avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de

Pierre-Joseph Imboden, décédé

et de

Louisa née Brantschen, à St Nicolas

Comme témoins :

1. Edouard Guex, électricien, à Genève

2. Adrien Pillet, agriculteur à La Combrelin, canton de Valais

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Martigny le 16, à St Nicolas, le 17 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Martigny et St Nicolas.

Les époux :

Jean-Louis Grand  
Marie Grand.

Les témoins :

Guex Edouard  
Pillet Adrien

Communiqué à l'état civil de Martigny et de St Nicolas.

L'officier de l'état civil :

Guex

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 315  
Marti  
et  
Braun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marti, Adrien - Charles - Frédéric  
célibataire  
typographe  
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
David - Samuel Marti, ancien cafetier et de  
Marie - Louise née Schenk, à Lausanne

2. Braun, Hélène - Methe  
célibataire  
jeune  
originaire de Orbe domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-neuf avril  
mil-huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Ernest Braun, fabricant et de  
Louise née Ballif, à Lausanne

Comme témoins : } 1. David Marti, ancien cafetier, à Lausanne  
2. Ernest Braun, fabricant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Guggisberg, le 26, à  
Orbe, le 28 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Guggisberg et Orbe.

## Les époux :

A. Marti  
H. Marti

## Les témoins :

David Marti  
Ernest Braun

L'officier de l'état civil :

Fuac

Communiqué à l'état civil de Guggisberg  
et d'Orbe.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 346  
Chapuis  
et  
Marti

7-63.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis, Marcus - Louis - Joseph**  
célibataire  
secrétaire à la direction des travaux  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt août  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Marc - Louis - Emile - Edouard Chapuis, décédé et de  
Josephine - Louise - Albatine née Meyer, à Lausanne

2. **Marti, Marie - Thérèse - Mina**  
célébataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatre avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Daniel - Samuel Marti, ancien cafetier et de  
Marie - Louise née Schenk, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Blanc, inspecteur des saures, à Lausanne  
2. Daniel Marti, ancien cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Guggisberg, le 26  
août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Guggisberg

Les époux :

M. Chapuis  
Mme Chapuis

Les témoins :

L. Blanc  
Daniel Marti

Communiqué à l'état civil de Gug-  
gisberg

L'officier de l'état civil :  
Pucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 347  
Griroz  
Marti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Griroz, Ernst - Marc

célibataire

employé de bureau

originaire de Payerne

domicilié à

Lausanne

né à

Payerne

le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

Louis-François Griroz, cultivateur, à Payerne

et de

Marie née Bergé, décédée

2. Marti, Ida - Louise

célibataire

jeune

originaire de Guggisberg (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

David - Samuel Marti, ancien cafetier

et de

Marie - Louise née Schenk, à Lausanne

Comme témoins :

1. Ernst Marti, employé postal, à Lausanne

2. Emma Chapatte, hôtelière, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Payerne et Guggisberg, le 26 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Payerne et Guggisberg.

Les époux :

E. Griroz  
Ida Griroz

Les témoins :

E. Marti  
M. Chapatte

Communiqué à l'état civil de Payerne  
et de Guggisberg.

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Registre des mariages A.

No 348  
Lafond  
et  
Viret

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 31 janvier 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 février  
1924... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an(s), le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 6 mars 1924.

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

R. du 17.5.24.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lafond, Louis-Louis  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un décembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Louis Lafond, menuisier et de  
Cléopâtre née Desmoules, à Lausanne

2. Viret, Emilie-Georgette  
célibataire  
couturière  
originaire de Villars-Tiercelin domiciliée à  
Lausanne née à  
Cligny (Seine), France le seize avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jules Viret, délégué et de  
Odèle née Glaz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Otto Schmidt, négociant, à Lausanne  
2. Charles Zbinden, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Villars-Tiercelin, le  
7 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et Villars-Tiercelin.

Les époux :  
M. Lafond  
E. Lafond

Les témoins :  
Schmidt  
C. Zbinden

Communiqué à l'état civil de Bottem,  
à Poliez-le-Grand.

L'officier de l'état civil :  
Bailly



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 349  
Subilia  
et  
Hammer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Subilia, Robert - Charles  
célibataire  
candidat en droit  
originaire de Lucens domicilié à  
Lennez Lausanne né à  
Provence le vingt-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Louis - Jean - Henri Subilia et de  
Euphrasie - Sophie née Favre, les deux décédés

2. Hammer, Jeanne - Cécile  
célibataire

originaire de Neuchâtel domiciliée à  
Lausanne née à  
Neuchâtel le treize avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Charles - Albert Hammer et de  
Rose - Elisabeth née Lohle, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Subilia, pasteur, à Bière  
2. Léon Subilia, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lucens et Neuchâtel,  
le 12 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lucens et Neu-  
châtel.

## Les époux :

Robert Subilia jun  
Cécile Subilia

## Les témoins :

Henri Subilia past.  
Léon Subilia

Communiqué à l'état civil de Lucens  
et de Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :

Juret

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 350  
Ogay  
Küpfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogay, Louis - Alfred

célibataire

employé postal

originaire de Lovatens domicilié à

Lausanne né à

Pully le dix décembre

mil huit cent quatre - vingt - huit fils de

Louis - Henri - Edouard Ogay, agriculteur, à Lausanne et de  
Louise - Emilie née Blanc, décédée

2. Küpfer, Lina - Frieda

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Lauperswil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le sept décembre

mil huit cent quatre - vingt - dix fille de

Christian Küpfer, serrurier, à Günslingen (Berne) et de  
Carolina née Prolli, décédée

Comme témoins :

1. Paul Dénervaud, agent de police, à Lausanne

2. Albert Meylan, aspirant de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lovatens, le 21, à  
Lovatens, le 3 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Lauperswil et Lovatens.

Les époux :

Ogay Louis  
Lina Ogay

Les témoins :

Dénervaud Paul  
A. Meylan

Communiqué à l'état civil de Lauperswil  
et de Lucens.

L'officier de l'état civil :

Muel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 351  
Cretenoud  
et  
Zuber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cretenoud, Victor-Marius  
célibataire  
marguer - typographe  
originaire de Renens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt février  
mil huit cent quatre-vingt  
Jean - Louis Cretenoud fils de  
Susette née Triguier les deux décédés et de

2. Zuber, Adèle  
célibataire  
ménagère  
originaire de Éliswil (Berne) domiciliée à  
Territet née à  
Trilly le vingt-cinq mai  
mil huit cent vingt-cinq  
François - Jacques Zuber, journalier, à Trilly et de  
Julie - Henriette née Moret, décédée

Comme témoins : } 1. Robert Balmer, tailleur, à Lausanne  
2. Christian Maget, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens, Éliswil et Les Planches, le 15 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Renens, Éliswil et  
Les Planches.

## Les époux :

Victor Cretenoud  
Adèle Cretenoud

## Les témoins :

R. Balmer  
Christian Maget

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Romanat,  
à Trilly, d'Éliswil et de Montson.



## Registre des mariages A.

No 352  
Margot  
Chaillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margot, Charles-Emile-Adrien  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Ste Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Benoit-Charles Margot, manoeuvre et de  
Hélène-Anna née Schoenborn, à Lausanne

2. Chaillet, Marguerite-Rose  
célibataire  
couturière  
originaire des Chevins et La Côte-aux-Fées domiciliée à  
Lausanne née à  
Pully le quatorze novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Louis-Célestin Chaillet, ouvrier de ville et de  
Hélène née Lavin, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Célestin Chaillet, ouvrier de ville, à Lausanne  
2. Charles Margot, receveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix, Granges-de-Ste Croix, Le Sentier et Le Bramus, le 29, à La Côte-aux-Fées, le 31-juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Ste Croix, Granges-de-Ste Croix, Le Sentier, Le Bramus et La Côte-aux-Fées.

## Les époux :

Charles Margot  
Marguerite Margot

## Les témoins :

Chaillet Célestin  
Chs B. Margot

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Ste Croix  
du Sentier et de La Côte-aux-Fées.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 353  
 Stüb  
 et  
 Ducret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stüb, Heinrich - Franz

employé aux C. F. F.

célibataire

originaire de Granges (Croyne), Fribourg domicilié à

Genève né à

Arconciel le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Joseph - Alphonse Stüb, retraité C. F. F. et de

Marie - Béatrice née Monney, à Granges

2. Ducret, Emma - Marie

lingère

célibataire

originaire de Chardonne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Emile - Francis Ducret, commissionnaire et de

Marie - Béatrice née Heyraud, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Ducret, commissionnaire, à Lausanne

2. Robert Ducret, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 13, à Lausanne, le 14, à Granges et à Chardonne, le 15 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Genève.

Les époux :

Stüb Henri  
Emma Stüb

Les témoins :

A. Quereh  
Ducret Robert

Communiqué à l'état civil de Genève (B. C.), d'Attalens et de Croyne.

L'officier de l'état civil :  
Puerl

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 354  
 Staudenmann  
 et  
 Laurent

Par jugement du Tribunal... du...  
 district de Yverdon rendu  
 en date du 26 septembre 1930 déclaré  
 définitif et exécutoire le 23 octobre  
 1930., le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an... le  
 délai pendant lequel le mari...  
 ne peut contracter un nouveau  
 mariage.

Lausanne, le 27 octobre 1930

L'officier de l'état civil:

Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Staudenmann, Alfred

célibataire  
 agriculteur

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à

Villaret (commune de Belmont / Yverdon) né à

Hinterried (Fribourg) le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Albrecht Staudenmann, décédé et de

Rosina née Mauret, au Villaret

2. Laurent, Thérèse-Juliette-Edile

célibataire

originaire de Fej domiciliée à

Fej née à

Queyras le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Jules Laurent, agriculteur et de

Edile née Vergnères, à Fej

Comme témoins :  
 1. Ernest Moeri, agriculteur, à Belmont / Yverdon  
 2. Hélène Laurent (delle), ménagère, à Fej

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, le 12, à Belmont et à  
 Fej, le 13 septembre 1930

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
 Belmont.

Les époux :

Staudenmann Alfred  
 Staudenmann Thérèse

Les témoins :

Ernest Moeri.  
 Hélène Laurent

Communiqué à l'état civil de Guggisberg,  
 de Belmont et de Fej.

L'officier de l'état civil :

Pucel



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 355  
Dreyfus  
, et  
Sévy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dreyfus, Marc

célibataire

négoçant

originaire de Mellinger (Slovénie) domicilié à  
Lausanne né à

Mulhouse (Alsace) le vingt-cinq février

mit huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Salomon Dreyfus et de

Jeannette née Ricard, les deux décédés

2. Sévy, Blanche

célibataire

originaire de Belfort (France) domiciliée à  
Lausanne née à

Colmar le neuf mars

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Henri dit Charles Sévy, négociant et de

Lucie née Schwob, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Charles Sévy-Schwob, négociant, à Lausanne  
2. Nathan Sévy-Dreyfus, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, et à Mellinger,  
le 13 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Copieusement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Mellinger.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Mellinger  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Marc Dreyfus  
Blanche Dreyfus.

## Les témoins :

Charles Sévy-Schwob  
Nathan Sévy-Dreyfus

L'officier de l'état civil :

Marc

## Registre des mariages A.

No 356  
Geneux  
et  
Fox

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geneux, Marcel - Emile

célibataire

entrepreneur

originaire de Genève (ville) et de Ste Croix domicilié à

Genève né à

Plainpalais le trente-un août

mil-huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Alexandre Geneux, entrepreneur et de

Jeanne - Suzanne Dancet, à Genève

2. Fox, Jennie - Helen

célibataire

originaire des Etats-Unis d'Amérique domiciliée à

Lausanne née à

Buffalo (Amérique) le vingt-quatre mai

mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de

Albert - E. Fox, décédé et de

Mary Werder, à Lausanne

Comme témoins : 1. Albert Joho, ingénieur, à Genève

2. Arthur Geneux, entrepreneur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Genève, le 11, à Lausanne et à Ste Croix, le 14 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Genève.

Les époux :

M. Geneux  
A. Geneux

Les témoins :

Arthur Geneux  
Albert Joho

Communiqué à l'état civil de Genève et de Ste Croix.

L'officier de l'état civil :

Jacot

## Registre des mariages A.

No 357  
Henry  
et  
Perrin

Reinsérée au 4. III. 21  
Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne rendu  
en date du 18 mai 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 17 juin  
1921, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 30 juin 1921

L'officier de l'état civil

Puciel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Marius - Jean - Léon  
célibataire

manœuvre

originaire de Fullières domicilié à

Lausanne né à

Percy le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Emile Henry, employé C. F. F. et de

Flavie - Josephine née Decroix, à Lausanne

2. Perrin, Marie - Emilie

célibataire

cuisinière

originaire de Val d'Alliez (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Val d'Alliez le dix-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Emmanuel Perrin, agriculteur et de

Marie - Mathie née Borrard, à Val d'Alliez

Comme témoins : 1. François Pambiane, huissier, à Lausanne

2. Emmanuel Perrin, journalier, à Val d'Alliez

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Val d'Alliez,

le 19, à Fullières, le 21 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Val d'Alliez et  
Fullières.

## Les époux :

Henry Marius  
Emilie Henry

## Les témoins :

Emmanuel Perrin

Pambiane

L'officier de l'état civil :

Puciel

Communiqué à l'état civil de Val d'Alliez et de Fullières.



Registre des mariages A.

No 358  
Rubli  
Pittet

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 24 novembre 1916, déclaré  
définitif et exécutoire le 28 janvier  
1917, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 7 février 1917.  
L'officier de l'état civil:  
Pruet

Revisé par le 11. 2. 22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubli, Maurice  
célibataire  
tapinier  
originaire de Effingen (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois décembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Henri-Maximilien Rubli, décédé et de  
Elise-Henriette née Gutknecht, à Lausanne

2. Pittet, Julia-Henriette  
célibataire  
couturière  
originaire de Pécise domiciliée à  
Pécise née à  
Pécise le dix septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Louis-Rodolphe Pittet, chapelain et de  
Louise-Eugénie-Julia née Charward, à Pécise

Comme témoins :  
1. Vincent Pozzi, artiste peintre, à Lausanne  
2. Louis Ponweyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pécise, le 12, à Effingen, le 13 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pécise et Effingen.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 18, fol. 292.

Les époux :

Maurice Bütli  
Julia Rubli

Les témoins :

V. Pozzi  
L. Ponweyre

L'officier de l'état civil :

Pruet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 359  
 Vuagniaux  
 et  
 Roten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuagniaux, Abel-Oscar

célibataire

ouvrier

originaire de Tucherens domicilié à

Lausanne né à

Hermance le onze août

mil huit cent soixante-trois fils de

Emile Vuagniaux et de

Julie née Méteaux les deux décédés

2. Roten, Hilda

célibataire

femme de chambre

originaire de Loèche-les-Bains (Valais) domiciliée à

Loèche-les-Bains née à

Loèche-les-Bains le douze août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Oskar Roten, agriculteur et de

Clémentine née Ellet, à Loèche-les-Bains

Comme témoins : 1. François Bauman, cafetier, à Lausanne

2. John Campiche, agent de route, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Tucherens et à

Loèche-les-Bains, le 4 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Tucherens et Loèche-  
 les-Bains.

## Les époux :

Abel Vuagniaux  
 Hilda Vuagniaux

## Les témoins :

Bauman  
 J. Campiche

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à Moudon et à Loèche-  
 les-Bains.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 360  
Bernard  
et  
Grüner

<sup>N<sup>o</sup> 368</sup>  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernard, Eugène - Gabriel

célibataire

géomètre officiel

originaire de L'Isle domicilié à

Lausanne

né à

Paris, 8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Eugène - Charles Bernard, comptable

et de

Blonnie née Renault, à Suchy

2. Grüner née Chamot, Jeanne

divorcée de Frédéric - Henri - Paul Grüner, dès le 2 avril 1910  
caincée

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-huit décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de

Jean - Louis Chamot, conducteur postal

et de

Lucie - Marie née Roset, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Rodolphe Delafontaine, architecte, à Lausanne  
2. Henri Schuler, fabricant, à Ecclérens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, et à L'Isle, le  
10 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

Actes de publication de mariage à Lausanne et à L'Isle.

Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 11, fol. 111.

Pour son acte de mariage, avec mention du divorce, voir vol. 29, fol. 1.

Communiqué à l'état civil de L'Isle.

## Les époux :

E. Bernard

M<sup>me</sup> Bernard

## Les témoins :

R. Delafontaine

H. Schuler

L'officier de l'état civil :

Pruet



## Registre des mariages A.

No 361  
Zaleski  
et  
Moszynska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaleski, Stephan - Felix  
célibataire  
publiciste  
originaire de la Pologne russe domicilié à  
Lausanne né à  
Klorovets-Kouek, Radom le dix-huit trente mai  
Pologne, Russie mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Pierre Zaleski, propriétaire et de  
Sophie née Vakhouchovski, à Radom

2. Moszynska, Sophie - Joseph - Victoria  
célibataire  
institutrice  
originaire de la Pologne russe domiciliée à  
Lausanne née à  
Vassovic, Pologne russe le dix-sept / vingt-neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Alexandre Moszynski, décédé et de  
Berthe - Claire - Emilie née Vering, à Vassovic

Comme témoins : } 1. Zygmunt - L. Zaleski, professeur, à Paris IV<sup>e</sup>  
2. Léon Rostkowski, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec traduction.  
Act. de publication de mariage à Lausanne.  
Certificats de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice & Police.  
Engagement à mariage religieux.

Communiqué

## Les époux :

Stephan Zaleski  
Sophie Zaleska

## Les témoins :

Zygmunt - L. Zaleski  
Léon Rostkowski

L'officier de l'état civil :

Prual

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 362  
Jeanloz  
et  
Herbert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanloz, Charles-Evariste  
célibataire  
Directeur d'hôtel  
originaire de Roches (Suares) domicilié à  
Leysin né à  
Bléhenne le premier septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Charles-Constant Jeanloz et de  
Caroline née Bogli à Leysin

2. Herbert, Annie  
célibataire  
originaire de Poughnolais, comté de Glamorgan, Galles domiciliée à  
Leysin (Angleterre) née à  
Stochton-en-Fees (comté de Durham) le dix juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Henri Herbert et de  
Louisa née Heins, à West-Hartlepool (Angleterre)

Comme témoins :  
1. Eugène Dubois, notaire, à Lausanne  
2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leysin et à Monthier, le 26 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Leysin

Les époux :  
Jeanloz,  
Annie Jeanloz  
Les témoins :

Eugène Dubois  
Adolphe Gantier  
M. Gantier  
L'officier de l'état civil :  
H. H. H.

Communiqué à l'état civil de Monthier  
et de Leysin

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 363  
Andrist  
et  
Saugy

Par jugement du Tribunal des  
districts du pays de Neuchâtel  
en date du 13 février 1933, déclaré  
définitif et exécutoire le 8 avril  
1933, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 11 avril 1933.

L'officier de l'état civil: AD INT.

*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andrist, Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de Boltigen (Berne)

domicilié à

Rougemont

né à

Gross-Flütz (Mecklenburg-Schwerin) le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

David Andrist, agriculteur

et de

Anna-Maie née Palmer, à Rougemont

2. Saugy, Marie-Louise

célibataire

marriagee

originaire de Rougemont

domiciliée à

Rougemont

née à

Rougemont

le dix-sept juin

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Jouis-David Saugy, agriculteur

et de

Marie-Louise née Boreau, à Rougemont

Comme témoins :

1. Oscar Andrist, agriculteur, à Rougemont

2. Odolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le 23, et à Boltigen, le  
25 septembre 1933.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Rougemont.

Les époux :

Ernest Andrist

Louise Andrist

Les témoins :

Oscar Andrist.

Gantier

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Bol-  
tigen et de Rougemont.



Registre des mariages A.

No 364  
Grin  
et  
Berdez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grin, Philippe - Samuel

célibataire

pasteur

originaire de Grey et Belmont / Yverdon domicilié à Grey

né à Gligny le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

François Grin et de

Bertha née Voruz, à Lausanne

2. Berdez, Yvonne - Emilie - Charlotte

célibataire

originaire de Grey et Rominée domiciliée à Lausanne

née à Lausanne

le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jules - Louis - Georges - Thomson Berdez et de

Emma - Léa - Wilhelmine née Guisan, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. François Grin, ancien pasteur, à Lausanne
  - 2. Bertha Grin (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Belmont, Grey, Rominée, Lausanne et Grey

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Grey

Les époux :

Philippe Grin  
Yvonne Berdez

Les témoins :

F. Grin-Voruz  
B. Grin-Torrey

L'officier de l'état civil : Puccel

Communiqué à l'état civil de Belmont / Yverdon, de Grey, de Grey et de Rominée

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 365  
Gaulis  
Séchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gaulis, Gabriel - Edouard**

veuf de Antoinette Imbert, dès le 16 juillet 1915

entier

originaire de Coronay, Lausanne, Colombier et St-Saphorin domicilié à Lausanne né à Lausanne

le vingt-quatre mai

mil huit cent cinquante-cinq fils de

Charles - Marie - Gabriel Gaulis et de

Elise - Victoire née Olivier, les deux décédés

2. **Séchaud, Emma - Caroline - Augusta**

divorcée de Jean - Charles - Louis Marguerat, dès le 10 juillet 1914

originaire de Lutry domiciliée à Lausanne née à Lausanne

le deux janvier

mil huit cent soixante-onze fille de

Charles - Henri Séchaud, négociant et de

Charlotte - Emmy - Louise née Ombaudet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Victor Bergier, géant de rentiers, à Lausanne  
2. Edouard Manuel, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Coronay et à Lutry, le 22, à Colombier, St-Saphorin et Palud, le 26 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Acte de décès de la précédente femme du fiancé.

Acte du premier mariage de la fiancée, avec mention du divorce.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Coronay, Lutry, Colombier, St-Saphorin et Palud.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir Communiqué à l'état civil de Coronay, de Lutry, de Colombier, à Villiers, et de Lutry.

## Les époux :

G. Gaulis

Augusta Gaulis

## Les témoins :

Victor Bergier

Edouard Manuel

L'officier de l'état civil :

J. Uebel

Registre des mariages A.

No 366  
Granger  
et  
Elser

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 24 septembre 1917 déclaré définitif et exécutoire le 25 octobre 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 novembre 1917.  
L'officier de l'état civil  
Pucet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Granger, Lion-Valentin  
célibataire  
professeur  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Plainpalais (Genève) le seize octobre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Antoine Granger, directeur de l'école Beclitz, à Montreux et de  
Sera-Eugénie née Denis, décédée

2. Elser, Marie-Rosine  
célébataire  
originaire de Stuttgart (Wuerttemberg) domiciliée à  
Lausanne née à

Wangen - Stuttgart le dix novembre  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Karl-Wilhelm Elser, restaurateur à Stuttgart et de  
Martina-Franziska née Schwenk, décédée

Comme témoins :  
1. Antoine Granger, professeur, à Montreux  
2. Sylvain Dreyfus, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Genève, le 16, à  
Stuttgart, le 18 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de publication des mariages à Lausanne, Genève et Stuttgart.
- Certificat de capacité de la fiancée.
- Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Lion Granger  
Rosine Granger

Les témoins :

Antoine Granger

S. Dreyfus

L'officier de l'état civil :

Pucet

Communiqué à l'état civil de Genève  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 357  
 Sahud  
 Delafontaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sahud, Charles-Fules

célibataire

docteur médecin

originaire de Orens

domicilié à

Romainmôtier

né à

Lausanne

le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Alfred Sahud, décédé

et de

Marie-Antoine née Staub, à Lausanne

2. Delafontaine, Julie-Marguerite-Louise

célibataire

originaire de Cœcy

domiciliée à

Lausanne

née à

Cœcy

le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Louis-Charles-Henri Delafontaine, pharmacien

et de

Adrienne-Aimée-Emma Corlier, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jeanne Delafontaine (d'elle), à Lausanne

2. Renée Delafontaine (d'elle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier et à Lausanne, le 14  
 à Orens et à Cœcy, le 20 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le ONZE octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
 Romainmôtier.

Les époux :

Sahud  
 Marguerite Sahud

Les témoins :

Jane Delafontaine  
 Renée Delafontaine

L'officier de l'état civil :

Luc

Communiqué à l'état civil de St-Cierges,  
 de Romainmôtier et de Cœcy.

Registre des mariages A.

No 368  
Moberly  
et  
Morris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moberly, Edgar - William  
célibataire  
pasteur de l'église anglaise  
originaire de Londres domicilié à  
Champéry (Valais) né à  
Londres le vingt-deux janvier  
mil huit cent septante-trois fils de  
William - Robert Moberly et de  
Mary - Elizabeth née Deames

2. Morris, Annie - Hubbard - Gray  
célibataire  
originaire de Londres, Kensington domiciliée à  
Champéry née à  
Brentford, Middlesex le vingt septembre  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Frank Morris et de  
Mary - Eleanor née Hubbard

Comme témoins : } 1. Mary Morris (dame), à Champéry  
2. Blatrice Moberly (delle), à Londres

Les publications ont eu lieu à Champéry, le 21 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Champéry.

Les époux :

Edgar W. Moberly.

Annie A. G. Moberly.

Les témoins :

Mary Eleanor Morris

Blatrice H. Moberly

M. J. G. ...  
L'officier de l'état civil :  
Juce!

Communiqué à l'état civil de Champéry.

## Registre des mariages A.

No 369  
Mani

Moraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mani, Eugène

célibataire

employé postal

originaire de Dientigen (Berne) domicilié à  
Lausanne

Buisigny s. Morges le vingt-quatre janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Samuel Mani, tailleur et de

Henriette née Emmanuèle, à Buisigny

2. Moraz, Hélène-Ida

célibataire

ménagère

originaire de Villars - St - Croix domiciliée à

Buisigny s. Morges née à

Erlen le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

François-Henri Moraz, agriculteur et de

Louise née Blanc, à Buisigny

Comme témoins :

1. Emma Mani (d'elle), couturière, à Buisigny

2. Fanny Blanc (d'elle), ménagère, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Dientigen  
et à Buisigny, le 18, à Villars - St - Croix, le 19 septembre  
1916Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Dientigen, Buisi-  
gny et Villars - St - Croix.

Les époux :

Eugène Mani

Ida Mani

Les témoins :

Emma Mani

Fanny Blanc

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Dientigen &  
de Buisigny



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 370  
Cotty  
et  
Fleudelys

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cotty, Alphonse  
célibataire  
correspondant  
originaire de Denens domicilié à  
Berne né à  
Denens le vingt novembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Lucien - Auguste Cotty, décédé et de  
Sophie Félisod, à Denens

2. Fleudelys, Ida-Violette  
célibataire

originaire de Trilly et Chavannes s. Morges domiciliée à  
Lausanne née à  
Trilly le vingt-quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Hubs - Louis Fleudelys, décédé et de  
Fanny - Caroline - Sylvie Vernaud, décédée

Comme témoins : 1. Numa Rochat, professeur, à Lausanne  
2. Gustave Cotty, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne, le 11, à Lausanne, le 12,  
à Denens et à Trilly, le 13, à Chavannes, le 14 septem-  
bre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Berne.

## Les époux :

Alph  
Violette Cotty

## Les témoins :

N. Rochat  
G. Cotty

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de Villar-  
suz - Vers, de Berne de Romanel  
à Trilly, et d'Ecublens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 371  
 Dufour  
 et  
 Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Charles  
 célibataire  
 charpentier  
 originaire de Montaubion - Chardonney, Dommarctin et Villars - domicilié à Montaubion - Chardonney né à Montaubion - Chardonney le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-six fils de Louis Dufour, décédé et de Fanny née Gattalin, à Montaubion

2. Chappuis, Louise - Susanne  
 célibataire  
 domestique  
 originaire de Puidoux domiciliée à aux Eaux - Vives (Genève) née à Schallem le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-dix fille de Emile Chappuis, à Puidoux et de Susanne née Matig

Comme témoins :  
 1. Hémi Hertig, technicien, à Lausanne  
 2. Oscar Jordan, commis de bureau, à Rueyres

Les publications ont eu lieu aux Eaux - Vives, le 15, à Montaubion - Chardonney, Villars - Moudens, Dommarctin, Puidoux et Froiderolle, le 16 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Prottenz.

## Les époux :

Charles Dufour  
Louise Dufour

## Les témoins :

Jordan Oscar.  
H. Hertig.

L'officier de l'état civil :

Fucce

Communiqué à l'état civil de St  
Pierres, de Prottenz, à Poliez-le-  
Grand, de St Gallen, à Aesch, et de Genève (B. C. G.).

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 372  
Grandjean  
et  
Bosson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Paul - René

Célibataire

commençant

originaire de Bettes et La Côte-aux-Fées (Nuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Ste Croix

le vingt-quatre avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Gustave - Henri Grandjean, employé de commerce et de

Marie - Elisa née Perrier, décédée

2. Bosson, Françoise - Octavie

Célibataire

originaire de Bassins domiciliée à

Bassins née à

Bassins

le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Jules - François - Samuel Bosson, décédé et de

Françoise - Marie née Loup, à Bassins

Comme témoins :

1. Oscar Jordan, commis de bureau, à Rueyres

2. Marcel Dornier, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Bettes et à Bassins, le 20, à La Côte-aux-Fées, le 21 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Bettes, Bassins et La Côte-aux-Fées.

Les époux :

Grandjean Paul  
Octavie Grandjean

Les témoins :

Jordan Oscar

L'officier de l'état civil :

Uccel

Communiqué à l'état civil de Bettes, de Bassins et de La Côte-aux-Fées

Registre des familles vol. 22 fol. 386



## Registre des mariages A.

No 373  
Heller  
Etienne<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heller, Louis-Ulric  
célibataire  
employé de banque  
originnaire de Thal (St Gall) domicilié à  
Lausanne né à  
Tramelan - dessous (Bene) le deux avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Louis Heller, horloger et de  
Virginie née Etienne, à Lausanne

2. Etienne, Marie-Arletine  
célibataire  
institutrice  
originnaire de Tramelan - dessous domiciliée à  
Tramelan - dessous née à  
Tramelan - dessous le treize avril  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Charles - Edmond Etienne et de  
Ida - Cartha née Pfister, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Marthe Piaget (elle), à La Chaux-de-Fonds  
2. Charles Nullemin, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Tramelan, le 4,  
et à Thal, le 5 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à Lau-  
sanne, Tramelan et Thal.

## Les époux :

M. Heller  
Marie Heller

## Les témoins :

Marthe Piaget  
Charles Nullemin

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de Tramelan  
et de Thal.

Registre des mariages A.

No 374  
Wagner  
et  
Rieder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagner, Jean-Gottlieb-Emmanuel  
célibataire  
professeur  
originaire de Ste Croix domicilié à  
Lausanne né à

Farvrbach (Prade), Allemagne le trois avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Gottlieb Wagner, décédé et de

Elise-Emilie née Jaquet, à Lausanne

2. Rieder, Marie-Hélène  
célibataire  
professeur de musique  
originaire de nationalité française domiciliée à  
Pully née à

Mulhouse (Alsace) le vingt-quatre mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Jacques-Gaspard-Aimé Rieder, négociant et de

Lucie-Hélène née Heremans, à Paris, gendre.

Comme témoins : 1. Han Weith, commerçant, à Lausanne  
2. Gabriel Rieder, architecte, à Strasbourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix et Granges-de-Ste Croix, le 8, à Pully, le 9 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Promesses de mariage des fiancés.  
Actes de naissance.  
Consentement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Ste Croix, Granges-de-Ste Croix et Pully.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :  
Jean Wagner  
Hélène Wagner

Les témoins :  
H. Weith  
G. Rieder

L'officier de l'état civil :  
Jacot

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 25 juin 1925, déclaré définitif et exécutoire le 30 septembre 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à an. le délai pendant lequel l. ne pourr. contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 27 octobre 1925. L'officier de l'état civil:

R. au 21.12.25.

H. Jacot

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 375  
Borgeaud  
Felicina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Adrien - Albat

célibataire

commerçant

originaire de Pully

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Louis - Jules - Frédéric Borgeaud

et de

Julie née Grandchamb, les deux décédés

2. Felicina, Marie - Alexandrine

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Novare (Italie)

domiciliée à

Fevrey

née à

Fevrey

le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Marie - Louise Felicina, cigarière à Fevrey

et de

Comme témoins :

1. Alfred Ruffel, concierge C. G. N. à Orchy

2. Emile Bichi, maraîcher, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Pully et à Fevrey, le 5 avril, à Novare, le 3 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement de la mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Pully, Fevrey et Novare, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Borgeaud, Adrien  
Alexandrine Borgeaud

Les témoins :

Ruffel  
Emile Bichi

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Pully, de Fevrey et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



Registre des mariages A.

No 376  
Bonifazi  
Carisch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonifazi, Gustave - *Schub*

célibataire

chimiste

originaire de *Mons (Grisons)* domicilié à

*Lausanne* né à

*Odessa (Russie)* le *vingt*

*mil huit cent quatre-vingt-cinq* fils de

*Jean-Georges Bonifazi, décédé* et de

*Zélinéa née Rassnoblott, à Lausanne*

2. Carisch, Marie - Alphonsine

célibataire

originaire de *Reams (Grisons)* domiciliée à

*Lausanne* née à

*Reams* le *dix novembre*

*mil huit cent quatre-vingt-quatre* fille de

*Emile-François Carisch, décédé* et de

*Marie-Ursule-Terona née Augustin, à Lausanne*

Comme témoins :  
1. *Alexandre Bonifazi, médecin, à Fribourg*  
2. *Innocent Bossi, comptable, à Schwanden (Grisons)*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 26, à Mons, le 28 sep-*  
*tembre, et à Reams, le 1<sup>er</sup> octobre 1916*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *seize* octobre *mil neuf cent seize*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des fiancés*  
*Actes de publication de mariage à*  
*Lausanne, Mons et Reams.*

Les époux :

*Gustave Bonifazi*  
*Marie-Alphonsine Carisch*

Les témoins :

*A. Bossi*  
*F. Bossi*

L'officier de l'état civil :

*Jacot*

Communiqué à l'état civil de *Mons* et  
de *Reams*.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 377  
 Novraz  
 Dépiaz<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Novraz, Louis-Laurent  
 célibataire  
 entrepreneur de ferblanterie  
 originaire de Cully et Lutry domicilié à  
 Lausanne né à  
 Yverdon le huit décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
 Jules Novraz, ancien cordier et de  
 Louise née Schmidt, à Lausanne

2. Dépiaz, Marguerite-Aline  
 célibataire  
 originaire de Orrens domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le treize février  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Jules Dépiaz, décédé et de  
 Aline-Lucie née Raymond, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jules Novraz, ancien négociant, à Lausanne  
 } 2. William Dépiaz, appâteilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 12,  
 à Orrens, le 13, et à Cully, le 14 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Lutry, Orrens et  
 Cully.

## Les époux :

L. Novraz

M. Dépiaz

## Les témoins :

J. Novraz

M. Dépiaz

L'officier de l'état civil :

Pucci

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
 d' Echallens et de Cully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 378  
Röthlisberger  
et  
Wendlinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Röthlisberger, Johann  
célibataire  
tailleur  
originaire de Trub (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le vingt-cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Johanna Röthlisberger, à Berne et de

2. Wendlinger, Maria - Franziska  
célibataire  
couturière  
originaire de Roggenheim (Eristein), Basle (Usace) domiciliée à  
Lausanne née à  
Roggenheim le vingt-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Joseph Wendlinger et de  
Louise née Feiger, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Adolphe Schaffroth, tailleur, à Lausanne  
2. Gustave Lambert, machiniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Trub, le 6, et  
à Roggenheim, le 13 Septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Trub et Roggenheim.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

J. Röthlisberger  
Marie Röthlisberger

## Les témoins :

Schaffroth Adolphe  
Lambert Gustave

L'officier de l'état civil :

Jucur

Communiqué à l'état civil de Trub et  
à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



N<sup>o</sup> 379  
Dumuid  
et  
Groux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumuid, Gustave - Henri - Louis  
célibataire  
jardinier  
originaire de Monnaz domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Henri - Kay - Louis Dumuid, jardinier et de  
Louise - Marguerite née Blanc, à Lausanne

2. Groux, Eugénie - Elise  
célibataire  
domestique  
originaire de Peyrene domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le seize février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Edouard - François Groux, employé C. F. F. et de  
Elise née Graubert, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Dumuid, maraîcher, à Lausanne  
2. Edouard Groux, employé C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Monnaz et à  
Peyrene, le 21 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Monnaz et Peyrene.

## Les époux :

Gustave Dumuid  
Eugénie Dumuid

## Les témoins :

Henri Dumuid

[Signature]  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Nuffens-  
le-Château, à Monnaz, et de  
Peyrene.

N° 380

Augsburger  
et  
Meigniez

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 17 juillet 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 10 septembre  
1920, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à — an le  
délai pendant lequel l —  
ne pourr — contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 24 septembre 1920.  
L'officier de l'état civil :

*Jucet*

Révisé le 25.20.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Augsburger, Louis-Louis  
veuf de Marie-Louise née Will, des le 7 juillet 1881  
notus-Def de la suite  
originaire de Langnau (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux mars

mil huit cent vingt-quatre fils de  
David-Salomon-Louis Augsburger et de  
Hanne-Marie née Martin, les deux décédés

2. Meigniez née Eick, Louise  
veuve de Alfred-François Meigniez, des le 24 juillet 1906  
couturière  
originaire de Bonvillars domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-six octobre

mil huit cent vingt-huit fille de  
Christian-Théophile Eick et de  
Elisabeth née Mäder, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Augsburger, retraite C.F.F., à Lausanne  
2. Paul Meigniez, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Langnau et  
à Bonvillars, le 27 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le die-neuf octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Langnau et Bonvillars.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 16, fol. 91.  
Pour celui de la fiancée, voir vol. 18, fol. 321.  
Pour les actes de décès des précédents con-  
joints, voir vol. 16, fol. 263, et  
vol. 33, fol. 387.

Communiqué à l'état civil de Langnau  
et de Bonvillars.

Les époux :

Augsburger Marius  
Louise Augsburger

Les témoins :

H. Augsburger  
P. Meigniez

L'officier de l'état civil :

*Jucet*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3800 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 381  
Pernet  
Hostettler.

Après devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet, Jules-Eugène

célibataire

chauffier-livreux

originaire de Denens domicilié à

Lausanne né à

Morges le dix-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

Lucien-Louis Pernet, négociant et de

Julie-Louise née Cuckod, à Lausanne

2. Hostettler, Mina-Augusta

célibataire

domestique

originaire de Wohlen (Bâle) domiciliée à

Lausanne née à

Yvernaud le quinze mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Louise Hostettler, à Yvernaud et de

Comme témoins :

1. Jules Chamot, garçon de foire, à Lausanne

2. François Pambanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Denens et à Wohlen, le 27 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Denens et Wohlen.

Les époux :

Jules Pernet  
Augusta Pernet

Les témoins :

Jules Chamot  
Pambanc

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Villars-  
sur-Yver et de Wohlen.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 382  
Kammer  
et  
David

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kammer, Johannes

célibataire

concierge d'hôtel

originaire de Dientigen, Berne domicilié à

Yvernes - Montreux (Châtelard) né à

Aeschi le dix-neuf novembre

mit huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jacob Kammer, décédé et de

Anna nie Bischoff, à Fribourg

2. David, Louise-Julia

célibataire

négociante

originaire de Chevannes-le-Feyron domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre février

mit huit cent quatre-vingt-deux fille de

Marc-Samuel David et de

Marie-Charlotte nie Gavillet, les deux décédés

Comme témoins : 1. Jules Lohry, employé aux Services industriels, à Lausanne  
2. Louis Mojonnier, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Lausanne, le 26,  
à Dientigen et à Chevannes-le-Feyron, le 28 septembre  
1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil-neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Montreux

Les époux :

Jean Kammer  
Julia Kammer

Les témoins :

J. Lohry  
Mojonnier Louis

Communiqué à l'état civil de Dientigen,  
de Montreux et de Grancy

L'officier de l'état civil :

Guéret

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 383  
Barrelet  
Sebet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barrelet, Arnold - Emile  
célibataire  
linneur  
originaire de Boveresse (Neuchâtel) domicilié à  
Ballaigues né à  
Ballaigues le douze septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Léon - Emile Barrelet, charpentier et de  
Elisabeth Flaction, à Ballaigues

2. Sebet, Emma  
célibataire  
ouvrière de fabrique  
originaire de Büttes (Neuchâtel) domiciliée à  
St Imier née à  
St Imier le vingt-cinq février  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Louis - Edouard Sebet, horloger, à St Imier et de  
Marie née Monti, décédée

Comme témoins :  
1. Henri Mottaz, employé de commerce, à Lausanne  
2. François Lamblanc, Revisior, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues et à St Imier, le 16, à  
Büttes, le 18, et à Boveresse, le 19 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Ballaigues.

## Les époux :

Emile Barrelet  
Emma Barrelet

## Les témoins :

H. Mottaz  
F. Lamblanc

L'officier de l'état civil :

Juce

Communiqué à l'état civil de Bo-  
veresse, de Ballaigues, de Büttes  
et de St Imier.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 384  
Beltrami  
Garilla

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beltrami, Alexandre-Etienne  
célibataire  
cariste  
originaire de Boverio (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Mortigny-Bourg (Valais) le vingt-cinq août  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Etienne-Marie Beltrami et de  
Odile née Maurier, les deux décédés

2. Garilla née Maglione, Giuseppa-Carolina  
veuve de Melchiorre Garilla, dès le 23 août 1914  
blanchisseuse  
originaire de Formigliana (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Santhia (Novare) le vingt-neuf novembre  
mil huit cent septante-neuf fille de  
Giuseppe Maglione et de  
Carolina née Trucco, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Henri Bovion, notaire, à Lausanne  
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 23 décembre 1915 et  
5 octobre 1916, à Boverio, les 23 décembre 1915 et 5 octobre 1916,  
et à Formigliana, le 10 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne (2), Boverio (2) et For-  
migliana, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Boverio  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Etienne Beltrami  
Giuseppa Beltrami

## Les témoins :

Pamblanc  
Bovion

L'officier de l'état civil :

Fucini



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 385  
Zaugg  
et  
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaugg, Jules - Emile  
célibataire  
employé aux C. F. F.  
originaire de Eggwil (Berne) domicilié à  
Genève né à  
Epalinges le dix-sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Elisabeth - Regina Zaugg, à Pagny J. Noelle et de

2. Regamey, Marie - Jeanne - Maguerite  
célibataire  
lingère  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le dix-neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Henri - Louis - Gustave Regamey, décédé et de  
Estelle - Marie nie Walter à Lausanne

Comme témoins : } 1. Fernand Regamey, coiffeur, à Lausanne  
2. Marcel Regamey, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 3, à Eggwil, le 6, et à  
Lausanne, le 7 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Extrait de l'état civil de  
Genève.

Les époux :

Zaugg Jules  
Marie Zaugg

Les témoins :

Regamey Fernand  
Marcel Regamey

Communiqué à l'état civil d'Eggwil  
et de Genève (B. C.).

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 386  
Hunt  
et  
Turner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hunt, William - Robert - Stather  
 célibataire  
 pasteur  
 originaire de Tunbridge Wells (Angleterre) domicilié à  
Leyrin né à  
Rondeau le trois-vingt-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
David - James - Stather Hunt et de  
Grace - Ethel née Perry à Holy - Trinity - Church, Tunbridge Wells

2. Turner, Bridget - Rachel  
 célibataire

originaire de Mundesley, comté de Norfolk (Angleterre) domiciliée à  
Mundesley née à  
Mundesley le dix-neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Charles Turner et de  
Mary née Whinson, à The Cottage, Mundesley

Comme témoins : { 1. François Pomblan, huissier, à Lausanne  
 2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leyrin, le 27 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Leyrin.

Les époux :

W. R. Stather Hunt  
B. R. Hunt

Les témoins :

Pomblan  
Penneyre  
 L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil de Leyrin.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 387  
Crausaz  
Gilgen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz, Victor-Emmanuel  
veuf de Marie née Pochet, dès le 14 février 1916  
négociant  
originaire de Frey — domicilié à  
Lausanne — né à  
Granges (Vaud) — le trois avril  
mil huit cent soixante — fils de  
Jeannot Crausaz — et de  
Marie-Louise née Jordan, les deux décédés

2. Gilgen née Soup, Marie-Virginie  
veuve de Constant Gilgen, dès le 4 octobre 1913  
ménagère  
originaire de Ruggisberg (Bern) — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Seraucelles — le quatre décembre  
mil huit cent soixante-deux — fille de  
Jean-Antoine-Rodolphe Soup, décédé — et de  
Léon-Monnette née Seewer, à Gollion

Comme témoins :  
1. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne  
2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Ruggisberg, le  
10, et à Frey, le 20 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des précédents conjoints.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Ruggisberg et Frey.

## Les époux :

Victor Crausaz  
Virginie Crausaz

## Les témoins :

Dubois  
Gantier

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Ruggisberg  
et de Frey.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 388  
Raparz  
et  
Serésche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raparz, Karl - Friedrich  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Bex domicilié à Bâle  
né à Lucerne le vingt-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Charles-Gabriel Raparz, cuisinier et de  
Margaretha née Chaubert, à Lausanne

2. Serésche, Augusta - Emmy  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Ballaigues domiciliée à Lausanne  
née à Ballaigues le huit novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Auguste-Louis Serésche, brasseur et de  
Alice née Serésche, à Lausanne

Comme témoins :  
1. César Devillecortti, chef de cuisine, à Ballaigues  
2. Jules Chapuis, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, le 16, à Ballaigues, le 17, à Bex, le 18, et à Lausanne, le 19 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Bâle

Les époux :

Friedrich Raparz  
Augusta Raparz

Les témoins :

Chapuis  
C. Devillecortti

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Bex, de Bâle et de Ballaigues.

Registre des mariages A.

No 389  
Favre  
et  
Blanc

1-149

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Henri  
célibataire  
serurier  
originaire de Ecoteaux et Château-d'Oex domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un janvier  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Octave Favre, vigneron et de  
Elixée Ducrot, à Lausanne

2. Blanc, Alice-Henry  
célibataire  
Ameublé de magasin  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Marc-Jean Blanc, typographe, à Lausanne et de  
Julie-Henry-Augustine née Gavillet, décédée

Comme témoins :  
1. Louis Blanc, retraité C. F. F., à Lausanne  
2. Louis Blanc, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Château-d'Oex, le 19  
à Ecoteaux, le 2 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication des mariages à Lau-  
sanne, Château-d'Oex et Ecoteaux.

Les époux :  
Henri Favre  
Alice Blanc

Les témoins :  
L. Blanc

Communiqué à l'état civil de Château-  
d'Oex et de Salzigues.

L'officier de l'état civil :  
P. P. P.

Registre des mariages A.

No 390  
Martin  
Bastian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Marcel - Charles - John  
célibataire  
administrateur - gérant  
originaire de Ste Croix domicilié à  
Lausanne né à  
L' Auberson le six septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Paul - Auguste Martin, rentier et de  
Léa - Elise née Bormand, à Lausanne

2. Bastian, Emma - Emilie - Jeanne  
célibataire  
modiste  
originaire de Lutry et Forel domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Charles - Ovide Bastian, décédé et de  
Jeanne - Marguerite née Lambellet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Louis Baillif, secrétaire au Dép't de Justice & Police à Lausanne  
2. Louis Jaquier, secrétaire au Dép't de Justice & Police à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix, Granges-de-Ste Croix, Lutry et Forel, le 10 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Ste Croix, Granges-de-Ste Croix, Lutry et Forel (Lausanne).

Les époux :  
John Martin  
Jeanne Martin

Les témoins :  
Jaquier  
Baillif

L'officier de l'état civil :  
Fuser

Communiqué à l'état civil de Ste Croix, de Lutry et de Forel.



## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 391  
Amstutz  
Hartmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amstutz, Gustave  
célibataire  
employé postal  
originaire de Sigiswil (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
St-Imier (Berne) le quinze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Friedric Amstutz, agriculteur et de  
Marie-Véronique née Cuenat, à Cernex-Vevins (Berne)

2. Hartmann, Bertha  
célibataire  
originaire de Môtikon (Argovie) domiciliée à  
Môtikon née à  
Môtikon le vingt-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Samuel Hartmann, ouvrier de fabrique et de  
Bertha née Hartmann, à Môtikon

Comme témoins :  
1. Henri Träfelet, mécanicien, à Cernex (Vaud)  
2. Alcide Amstutz, charbon, à Cernex-Vevins (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Sigiswil, le 29,  
et à Môtikon, le 30 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Sigiswil et Môtikon.

## Les époux :

G. Amstutz  
B. Hartmann

## Les témoins :

Henri Träfelet  
Alcide Amstutz

L'officier de l'état civil :

J. Puceat

Communiqué à l'état civil de Sigiswil  
et de Môtikon.

## Registre des mariages A.

No 392  
Abetel  
Bellon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abetel, Daniel-Pierre-Maurice  
célibataire  
inspecteur d'assurances  
originaire de Belmont & Pully domicilié à  
Pully né à  
Paris le seize mai  
mil huit cent septante-deux fils de  
Maurice Abetel, décédé et de  
Marie-Anne Fœderer, sa veuve, à Pully

2. Bellon, Justine-Elisabeth  
célibataire

originaire de Prière domiciliée à  
Lausanne née à  
Prière le neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Louis-Frédéric Bellon, agriculteur et de  
Marie-Octavie-Henriette Rochat, à Prière

Comme témoins : { 1. Walther Papin, professeur, à Lausanne  
2. Jean Destor, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Belmont & Pully, à Pully et à Lau-  
sanne, le 5, à Prière, le 6 octobre 1906

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent six

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Pully.

## Les époux :

M. Abetel  
Elisabeth Abetel

## Les témoins :

M. Papin  
Jean Destor

Communiqué à l'état civil de Pully  
et de Prière.

L'officier de l'état civil :

P. F. F.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 393  
 Salomonson  
 Séchaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salomonson, Jacob

célibataire

rentier

originaire de Almelo (Overijssel), Pays-Bas domicilié à  
 Lausanne né à

Almelo le trois-janvier

mil huit cent dix-huit fils de

Hendrik Salomonson et de

Henriette van Gelder, les deux décédés.

2. Séchaud, Hélène-Marie

célibataire

originaire de Gullens domiciliée à  
 Lausanne née à

Grancy le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Charles-François-Henri Séchaud, décédé et de

Marie née Girardot, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Henri Brodon, secrétaire, à Lausanne  
 2. Louis Fenweyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, et à Gullens, le 6  
 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, avec  
 une traduction.

Actes de publication de mariage à Lausanne  
 et à Gullens.

Certificat de capacité et dispense de pu-  
 blication au lieu d'origine du fiancé.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Permis de mariage du Département de  
 Justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Gullens  
 et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
 sanne.

## Les époux :

Jacob Salomonson  
 Hélène Salomonson

## Les témoins :

Brodon  
 Fenweyre

L'officier de l'état civil :

Picce



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 394  
Rod  
et  
Joly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, Charles-Alfred  
célibataire  
cordonnier  
originaire de Reprat, Corcelles-le-Rorat et Mézières domicilié à  
Bibley-Magnoux né à  
Bibley-Magnoux le onze novembre  
mil huit-cent quatre-vingt-deux fils de  
Emile Rod, agriculteur et de  
Aurélié née Percy, à Bibley-Magnoux

2. Joly, Béthe-Eva  
célibataire  
ménagère  
originaire du Noirmont (Berne) domiciliée à  
Bibley-Magnoux née à  
au Noirmont le vingt-neuf octobre  
mil-huit-cent quatre-vingt-dix fille de  
Charles Joly et de  
Elin née Kernier, à Allschwil

Comme témoins :  
1. Robert Rod, menuisier, à Yverdon  
2. Henri Boisson, secrétaire, à Tavannes

Les publications ont eu lieu à Bibley-Magnoux et au Noirmont,  
le 10, à Reprat, Corcelles-le-Rorat et Mézières, le 11 octo-  
bre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil-neuf-cent-seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Mo-  
londin.

Les époux :

Alfred Rod  
Eva Rod.

Les témoins :

Robert Rod  
H. Boisson

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil à Molondin,  
à Reprat, à Mézières et au Noirmont.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 395  
Paillard  
Briod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paillard, Maurice - Pierre

célibataire

droguiste

originaire de Ste Croix

domicilié à

Genève

né à

Ste Croix

le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze

fil de

Ami - Eugène Paillard

et de

Mathilde Eva née Junod, à Ste Croix

2. Briod, Marguerite - Isabelle - Alice

célibataire

comptable

originaire de Moudon, Lucens et Forêt

domiciliée à

Lausanne

née à

Bressonnaz

le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de

Ami - Abram - Daniel - Louis Briod, décédé et de

Thérèse - Lucie née Crausaz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Charles Gavillet, comptable, à Plainpalais

2. Jean Kœrge, établissement de bains, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 7, à Ste Croix, Moudon

Lucens, Forêt et Lausanne, le 9 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autocritique de l'état civil de Genève.

Les époux :

M. Paillard

M. Briod

Les témoins :

Ch. Gavillet

Jean Robert Kœrge

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Ste Croix,  
de Genève (B. C.), de Moudon et  
de Lucens.

Registre des mariages A.

No 396  
Gottsfrey  
et  
Nicola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gottsfrey, Ernst - Auguste

célibataire

employé de commerce

originaire de Echallens domicilié à

Lausanne né à

Nyon le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

François-Emile Gottsfrey, agriculteur et de

Marie-Adélaïde nie Pittet, à Lausanne

2. Nicola, Blanche-Louise

célibataire

reparue

originaire de Trivero (Novare), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Poliez-Pittet le seize juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Silvio Nicola, décédé et de

Quintina - Marie nie Barberis, à Lausanne

Comme témoins : 1. Antonin Baudin, confiseur, à Lausanne

2. Ami Borloz, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Echallens, le 9, à Trivero, le 24 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt octobre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de publication des mariages à Lausanne, Echallens et Trivero, avec certificat de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Gottsfrey Ernst

B. Gottsfrey

Les témoins :

A. Baudin confiseur

A. Borloz

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil d'Echallens et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



## Registre des mariages A.

No 397  
Givaz  
et  
Allamand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Givaz, François  
veuf de Adèle - Louise née Naret, des le 8 novembre 1913  
secrétaire  
originaire de Payerne domicilié à  
Lausanne né à  
Payerne le six septembre  
mil huit cent soixante-un fils de  
François Givaz et de  
Louise-Marguerite née Bromy, les deux décédés

2. Allamand, Rosa-Julie-Louise  
célibataire  
originaire de Ormont-dessus domiciliée à  
Lausanne née à  
Gruyon le vingt-un février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Louis Allamand, agriculteur et de  
Louise née Noeillon, à Ormont

Comme témoins : } 1. Henri Bocion, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penneyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Payerne et à  
Ormont-dessus, le 11 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Payerne et Or-  
mont-dessus.

## Les époux :

Givaz  
Rosa Givaz

## Les témoins :

Penneyre  
Bocion

Communiqué à l'état civil de Payerne  
et d'Ormont-dessus.

L'officier de l'état civil :  
Fucal

Registre des mariages A.

No 398  
Gillieron  
et  
Bochatey

Par décision du 24 février 1953  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens qu'le nom patronymique  
"Gillieron" soit orthographié:  
"GILLIÉRON"

Lausanne, le 26 février 1953  
L'officier de l'état civil:

Cqui à Mézières et Martigny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron, Georges - Prosper  
célibataire  
sommelier  
originaire de Mézières domicilié à  
Lausanne né à  
St Maurice (Valais) le vingt-huit décembre  
mil huit cent septante-quatre fils de  
Louis - Charlotte - Georgette Gillieron, décédée et de

2. Bochatey, Céline - Adrienne  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Martigny - Ville (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Martigny - Ville le vingt-quatre juin  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Antoine Bochatey et de  
Adèle née Clairat, décédée

Comme témoins : 1. Eugène Berqueaud, corcier, à Lausanne  
2. Daniel Maillon, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Martigny, le 8,  
et à Mézières, le 9 octobre 1953

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier novembre mil neuf cent cinquante-trois

Pièces déposées :

Cites de naissance des fiancés.  
Cites de publication de mariage à  
Lausanne, Martigny et Mézières.

Les époux :

Georges Gillieron  
C Gillieron

Les témoins :

D. Maillon  
Berqueaud

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de Martigny  
et de Mézières.

No 399  
Aebischer  
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aebischer, Jean-Pierre  
divorcé de Marie nie Delpuech, dès le 2 juillet 1914  
négociant  
originaire de St Antoni (Freibourg) domicilié à  
Lausanne né à

Ferfers (Freibourg) le vingt-trois mai  
mil huit cent cinquante-sept fils de  
Jean-Martin Aebischer et de  
Jeanne-Francoise-Aloyse nie Kessler, les deux décédés

2. Pache, Louise  
célibataire  
ménagère

originaire de Chapelle domiciliée à  
Lausanne née à  
Chavannes M. Morge le vingt-quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Alexis Pache, agriculteur et de  
Louise-Anne nie Gillieron, à Crinier

Comme témoins : 1. Auguste Gremion, employé à Lausanne  
2. Alfred Maillard, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Chapelle, le  
11, et à St Antoni, le 13 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Acte de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec mention  
de divorce.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Chapelle et St Antoni.

Les époux :  
J. Aebischer  
L. Aebischer

Les témoins :  
Gremion  
Maillard

Communiqué à l'état civil de St-Cierges  
et de St Antoni.

L'officier de l'état civil :  
Fucal

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu  
en date du 22 décembre 1914 déclaré  
définitif et exécutoire le 5 mars  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 13 mars 1925  
L'officier de l'état civil:

L. Fucal

R. du 27. 3. 25



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 400  
Pasche  
et  
Genier

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 15 septembre 1927, déclaré définitif et exécutoire le 15 octobre 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 15 octobre 1927. Lausanne, le 18 octobre 1927.

L'officier de l'état civil:

*Baillif*

D. du 24.10.27.

Pardevant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Pasche, Jean-Louis  
célibataire  
débiteur  
originaire de Oron-la-Ville domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un mars  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Jean-Daniel Pasche, décédé et de  
Sophie-Eléonore née Paquier, à Lausanne

2. Genier, Emma  
célibataire  
cuinière  
originaire de Thierrens domiciliée à  
Lausanne née à  
Moudon le sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Emile Genier, cultivateur, à Moudon et de  
Elisa née Torvel, décédée

Comme témoins: } 1. Albert Erb, électricien, à Lausanne  
2. Alfred Delisle, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Oron-la-Ville et à Thierrens, le 16 octobre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées:  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Oron-la-Ville et  
Thierrens.

Les époux:  
Louis Pasche  
Emma Pasche

Les témoins:  
Albert Erb  
Alf. Delisle

L'officier de l'état civil:  
*Puceat*

Communiqué à l'état civil d'Oron-la-Ville et de St-Cierges.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 401  
Pointet  
et  
Hennard.

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pointet, Charles - Edouard  
veuf de Julie dite Henriette Barraud, les 14 février 1914  
employé T.-L.

originaire de Echandens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt - quatre septembre  
mil huit cent septante - trois \_\_\_\_\_ fils de

Marc - Samuel - Abram Pointet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Louisa née Grandquillaume - Perrenoud, à Bellerive

2. Hennard, Albertine - Elix  
divorcée de Louis - Ulrich Girod, dès le 1<sup>er</sup> décembre 1915  
ménagère

originaire de Romont (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Cugy \_\_\_\_\_ le douze juin  
mil huit cent septante - neuf \_\_\_\_\_ fille de

Constant Hennard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elix - Fanny née Fanny, à Cugy

Comme témoins :  
1. Lucien Clausat, magasinier, à Lausanne  
2. Adrien Guignard, employé T.-L., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Echandens et  
à Romont, le 4 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Echandens et Romont.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 22, fol. 22.  
Pour l'acte de décès de sa femme, voir  
vol. 44, fol. 224.  
Pour l'acte de mariage, avec mention  
de divorce, voir vol. 23, fol. 241.  
Communiqué à l'état civil de Pully,  
à Echandens, et de Romont.

## Les époux :

Charles Pointet  
et  
Albert Pointet

## Les témoins :

Lucien Clausat  
Adrien Guignard

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 402  
Vuille  
Dentsch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuille, Albert-Félicie  
célibataire  
chauffeur à la C. G. N.  
originaire des Ponts, La Sagne et Breil-desaux (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne - Cuchy né à  
aux Isles d'Olon le onze février  
mil-huit-cent-quatre-vingt-neuf fils de  
Henri-Félicie Vuille, agriculteur et de  
Marie née Henri, à St-Triphon

2. Dentsch, Maria-Brigita  
célibataire  
ménagère  
originaire de Steinhaus (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Furtig - Niedergestel (Valais) le dix-neuf septembre  
mil-huit-cent-quatre-vingt-dix fille de  
Joseph Dentsch, agriculteur et de  
Maria-Josefa née Frawdel, à Steinhaus

Comme témoins :  
1. Ferdinand Bolomey, chauffeur, à Cuchy  
2. Félicie Vuille, agriculteur, à St-Triphon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Ponts-de-Maestel,  
La Sagne et Rochefort, le 6, à Steinhaus, le 7 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil-neuf-cent-seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Ponts-de-Maestel,  
La Sagne, Rochefort et Stein-  
haus.

Les époux :  
Vuille Albert.  
Marie Vuille

Les témoins :  
Fr Bolomey  
Fr Vuille

Communiqué à l'état civil des Ponts-  
de-Maestel, La Sagne, Roche-  
fort et Steinhaus (Enon).

L'officier de l'état civil :  
Fucel



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 403  
Cottier

Duflon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Edouard

célibataire

garagiste

originaire de Rougemont et Dailens

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Louis-Emmanuel Cottier, garagiste

et de

Jenny née Lavanchy, à Lausanne

2. Duflon, Jeanne-Mathilde

divorcée de Henri-Ami Depallems, du le 5 octobre 1915

modiste

originaire de Châtelard

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Jules-François Duflon, décédé

et de

Marie-Berthe née Contesse, à Paris

Comme témoins :

1. Rodolphe Regamey, concierge, à Lausanne

2. Frédéric Cardis, caïman, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Rougemont et Dailens et au Châtelard, le 13 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Rougemont, Dailens et Le Châtelard.

Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir vol. 9, fol. 299.

Pour son acte de mariage, avec mention de divorce, voir vol. 28, fol. 241.

Communiqué à l'état civil de Rougemont, de Dailens et de Montreux.

## Les époux :

E. Cottier

J. Duflon

## Les témoins :

R. Regamey

F. Cardis

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 404  
Beetschen  
et  
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beetschen, Albert

célibataire

ouvrier aux C. F. F.

originaire de Lenk (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Chavannes / Ecublens le vingt-un novembre

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jacob Beetschen et de

Josephine - Yvonne née Zimmerman, les deux décédés

2. Belet, Hélène

célibataire

reparatrice

originaire de Mont / Lausanne domiciliée à

au Petit-Mont née à

au Mont le trois décembre

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

Jules - David Belet, agriculteur et de

Henny - Emma née Duperré, au Petit-Mont

Comme témoins : 1. Alfred Cavin, employé F. L., à Lausanne

2. Constant Sudan, employé porteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, au Mont, le 29, et

à Lenk, le 30 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Le Mont et Lenk.

## Les époux :

Albert Beetschen  
Hélène Beetschen

## Les témoins :

Alfred Cavin  
Constant Sudan

Communiqué à l'état civil de Romanel, à Mully, et de Lenk.

L'officier de l'état civil :

Guod

## Registre des mariages A.

No 405  
Anderset  
et  
Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anderset, Edouard

célibataire

boucher

originaire de Cressier (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Cressier le dix novembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Fidèle Anderset, agriculteur et de

Cocline née Morard, à Cressier

2. Berger, Odette

célibataire

ménagère

originaire de Eclépens domiciliée à  
Eclépens née à

Eclépens le vingt-sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Louis-Henri-Ernest Berger, vigneron et de

Lina-Charlotte née Parrot, à Eclépens

Comme témoins : } 1. Ernest Berger, vigneron, à Eclépens  
2. Samuel Galvisberg, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Cressier, le 11,  
et à Eclépens, le 12 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Certificat de la mère et du père de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Cressier et Eclépens.

## Les époux :

Anderset Edouard  
Odette Anderset

## Les témoins :

Ernest Berger  
Samuel Galvisberg

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Cressier  
et de La Grange



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 406  
Rion  
et  
Mermoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rion, Armand-Louis  
célibataire  
ecclésiastique  
originaire de Yex (Mérens), Valais domicilié à  
Lausanne né à  
Buenos-Aires (Républ. Argentine) le vingt-sept septembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Alphonse Rion, voyageur de commerce et de  
Bertha née Pidoux, à Lausanne

2. Mermoud, Mathilde-Adèle-Elise  
célibataire

originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à  
Lausanne née à  
Echallens le quatorze décembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Jean-Louis Mermoud, agriculteur et de  
Louise-Elise née Mayor, à Gland

Comme témoins : } 1. Louis Mermoud, agriculteur, à Gland  
2. Alphonse Rion, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yex et Poliez-le-Grand,  
le 12 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Yex et Poliez-le-Grand

## Les époux :

Rion Louis  
Mathilde Rion

## Les témoins :

LS Mermoud  
A Rion

L'officier de l'état civil :

Jucal

Communiqué à l'état civil de Yex  
et de Bottens, à Poliez-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 407  
Luthey  
et  
Vouga

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luthey, Oskar - Guérin

célibataire

comptable

originaire de d'origine anglaise

domicilié à

La Tour-de-Peilz

né à

Liverpool

le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

Hans-Bernard Luthey

et de

Caroline-Françoise Guérin, à La Tour-de-Peilz

2. Vouga, Emilie - Louise

célibataire

originaire del Petit-Saconnex (Genève)

domiciliée à

Lausanne

née à

Genève

le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Charles-Louis-Henri Vouga

et de

Marquise-Watson Harzard, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Hans Luthey, rentier, à La Tour-de-Peilz  
2. Marquise Vouga (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Tour-de-Peilz, le 11, à Lausanne et au Petit-Saconnex, le 12 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de La Tour-de-Peilz.

Les époux :

Oscar Guérin Luthey

Emilie Luthey

Les témoins :

M<sup>me</sup> Marquise W. Vouga

Hans Luthey

Communiqué à l'état civil de La Tour-de-Peilz et au B. C. de l'état civil de Genève.

L'officier de l'état civil :

Jucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 408  
Pillonel  
Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pillonel, Jean-Ferdinand**  
célibataire  
nettoyeur  
originaire de Montagny-les-Monts (Freibourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Villarey le vingt octobre  
mil huit cent septante-huit fils de  
Nicolas-Emmanuel Pillonel, décédé et de  
Marguerite née Brulhaet, à Neuchâtel

2. **Müller, Anna-Maria**  
divorcée de Charles-Edouard Violat, dès le 8 septembre 1915  
ménagère  
originaire de Ormont-dessous domiciliée à  
Lausanne née à  
Lengnau (Argovie) le neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Jakob Müller, agriculteur et de  
Maria-Katharina née Christ, à Lengnau

Comme témoins : } 1. César Berdoz, chiffonnier, à Lausanne  
2. Jean Zahler, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montagny-les-Monts  
et Ormont-dessous, le 17 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte du premier mariage de la  
fiancée avec mention du divorce.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Montagny-les-Monts  
et Ormont-dessous.

Communiqué à l'état civil de Mon-  
tagny et d'Ormont-dessous.

## Les époux :

Ferdinand Pillonel  
Anna Pillonel

## Les témoins :

Berdoz César  
Zahler Jean

L'officier de l'état civil :

Müller



## Registre des mariages A.

409  
Vincent  
Imhoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vincent, Ernest - Constant  
célibataire  
représentant de commerce  
originaire de Poliez-le-Grand domicilié à  
Lausanne né à  
Rolle le vingt-trois mars  
mil huit cent quatre-vingt  
fils de  
Louis Vinant et de  
Sophie - Emma née Blanchod, les deux décédés

2. Imhoff, Jeanne - Emma - Marie  
célibataire  
originaire de Horenbach - Buchez (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-huit août  
mil huit cent quatre-vingt-neuf  
fille de  
Louis - Constant Imhoff, négociant et de  
Marie - Adèle née Favillard, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Henri Goël, négociant, à Lausanne  
2. Louis Imhoff, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Poliez-le-Grand  
et à Schwarzenegg, le 11 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Poliez-le-Grand et  
Schwarzenegg.

## Les époux :

Vincent  
Jeanne Vincent

## Les témoins :

Goël  
Imhoff

L'officier de l'état civil :

Fuad

Communiqué à l'état civil de Bottem,  
à Poliez-le-Grand, et de Schwarzenegg

## Registre des mariages A.

No 410  
Borel  
et  
Monnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel, Edouard - Charles  
célibataire  
ouvrier de ville  
originaire de Neuchâtel et Couvet domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Fritz - Antoine Borel, menuisier et de  
Marie - Louise née Durvoisin, à Lausanne

2. Monnard, Modie - Céline  
célibataire  
ménagère  
originaire de Attalens (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Attalens le vingt-deux avril  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jacques - Eugène Monnard, agriculteur et de  
Marie - Victoire née Monnard

Comme témoins : } 1. Fritz Borel, menuisier, à Lausanne  
2. Fernand Carin, employé communal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Neuchâtel, le 14,  
à Couvet et à Attalens, le 16 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Neuchâtel, Couvet et  
Attalens.

## Les époux :

Ed. Borel.  
C. Borel

## Les témoins :

F. Borel  
A. Carin

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel,  
de Couvet et d'Attalens.

L'officier de l'état civil :

Pruce!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 411  
Imobersteg  
Joillie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imobersteg, Jean-Georges

célibataire

ingénieur

originaire de Weismen (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Chavaz le dix-neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-Louis Imobersteg et de

Caroline-Julie-Henriette née Kern, à Lausanne

2. Joillie, Elsa-Catherine-Amélie

célibataire

originaire de Königsberg (Prusse) domiciliée à

Montreux née à

La Rouvenaz-Châtelard le vingt décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Hermann-Richard Joillie, négociant et de

Eta née Kirschmann, à Montreux

Comme témoins :  
1. Ernst Pittmann, bijoutier, à St-Moritz (Engadine)  
2. Francis Humblot, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Weismen, le 28, et aux Planches, le 29 juillet 1916, à Königsberg, le 22 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Weismen, Les Planches  
et Königsberg.

Autorisation du Département de Justice &  
Police, l'événement de certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Weis-  
immen et de Montreux, ainsi qu'à la  
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

J. Imobersteg  
E. Imobersteg

## Les témoins :

Ernst Pittmann

Humblot

## L'officier de l'état civil :

Juce!



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 412  
Keller  
Burkhardt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller, Johannes  
veuf de Emma née Lutz, dès le 4 février 1915  
célibataire  
originaire de Enderburg (Schopfheim), Bade domicilié à  
Lausanne né à  
Enderburg le vingt-sept janvier  
mil-huit-cent cinquante-sept <sup>reconnu</sup> fils de  
Johannes Keller et de

Uma-Barbara Flath, les deux décédés  
2. Burkhardt, Maria  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à  
Vevey née à  
Glisbach près Morat le cinq juin  
mil-huit-cent vingt-dix fille de  
Friedrich Burkhardt, décédé et de  
Christina née Rohrbach, à Coulevon près Morat

Comme témoins : 1. Jean Siegiert, négociant, à Lausanne  
2. Henri Corjat, gypsière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Sumiswald,  
le 13, à Vevey, le 14, et à Enderburg, le 21 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil-neuf-cent-seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme du  
fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Sumiswald, Vevey et Enderburg.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Sumis-  
wald et de Vevey et à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Jean Keller  
Maria Keller

## Les témoins :

Henri Corjat  
Siegiert

Officier de l'état civil :

Fuehl

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 413

Fivaz

Pahud

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz, Jean - François

veuf de Elise Fivaz née Praderwand, dès le 24 août 1907  
mariée

originaire de Corcelles près Payerne domicilié à

Egens né à

Payerne le quinze août

mil huit cent cinquante-huit fils de

Isaac - Daniel Fivaz et de

Louise née Praderwand, décédée

2. Pahud née Otth, Marie - Elise

veuve de Jules Pahud, dès le 14 octobre 1914

ménagée

originaire de Egens domiciliée à

Egens née à

Eggenz le vingt-trois juillet

mil huit cent dix-huit fille de

Jean - Louis Otth, décédé et de

Louise née Freymond, à Egens

Comme témoins : } 1. Henri Boccion, secrétaire, à Lausanne

2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles, le 8, et à Egens, le 10  
septembre 1916Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
St Cierges.

## Les époux :

J. Fivaz  
Elise Fivaz

## Les témoins :

E. Dubois  
H. Boccion

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Communiqué à l'état civil de Corcelles  
près Payerne et de St Cierges.

Registre des mariages A.

No 414  
Stähelin  
Bätscher

Par jugement du Tribunal de Lausanne...  
en date du 7 janvier 1928... déclaré  
définitif et exécutoire le 26 juillet  
1928... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel l'époux...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 26 juillet 1928.  
Lausanne, le 3 août 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Pouilly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stähelin, Jakob

célibataire  
chauffeur-mécanicien  
originaire de Hemberg (St Gall) domicilié à  
Lausanne né à  
Neftenbach (Zurich) le douze novembre  
mil huit-cent quatre-vingt-sept fils de

Johannes Stähelin, serrurier et de  
Maria née Kaufmann, à Steinach près Olten

2. Bätscher, Anna

célibataire  
ménagère  
originaire de Rüscheegg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lutzigen (Freiburg) le dix-sept juillet  
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de

Rodolphe Bätscher, décédé et de  
Madeleine née Gebenold, à Oberried (Freiburg)

Comme témoins : 1. Rose Dupuis (dame), ménagère, à Rueschegg  
2. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Rüscheegg, le  
6, et à Hemberg, le 7 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Rüscheegg et Hemberg.

Les époux :

Stähelin Jakob  
Anna Stähelin

Les témoins :

Rose Dupuis  
Gantin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Rüscheegg  
et de Hemberg.



## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 415  
Röthlisberger  
Döös

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Röthlisberger, Jules-Henri  
célibataire  
sommelier  
originaire de Langnau (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Pierre Röthlisberger et de  
Reine née Laurent, les deux décédés

2. Döös, Karolina  
célibataire  
lingère  
originaire de Fischbach (Lucerne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Langnau (Lucerne) le dix-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Anton Döös, menuisier et de  
Maria-Anne née Stoll, à Langnau (Lucerne)

Comme témoins :  
1. Pierre Petitjean, cafetier, à Lausanne  
2. Louis Blanc, chef de bureau, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Langnau et  
à Fischbach, le 9 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 27<sup>e</sup> novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Langnau et Fischbach.

## Les époux :

Henri Röthlisberger  
Karoline Röthlisberger

## Les témoins :

Pierre Petitjean  
L. Blanc

Communiqué à l'état civil de Langnau  
et de Fischbach.

L'officier de l'état civil :

Fucet

Registre des mariages A.

No 416  
Bigler  
et  
Bagenstoes

15/11/16

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bigler, William-Robert

célibataire

employé de bureau

originaire de Muri (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize août

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Emile-Louis - Auguste Bigler employé de bureau et de

Florence-Henriette née Marti, à Lausanne

2. Bagenstoes, Elisabetha - Bertha

célibataire

originaire de Stansstad (Nidwalden) domiciliée à

Stans née à

Stans le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Adelbert Bagenstoes et de

Bertha née Deschwenden, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Omond Failloubaz, comais C.F.F., à Lausanne  
2. Angelica Caplazi (d'elle), à Coire

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Muri, Stansstad et Stans, le 18 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Muri, Stansstad et Stans

Les époux :

W Bigler  
B. Bagenstoes

Les témoins :

Failloubaz  
Angelica Caplazi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Muri et de Stans

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 417  
Barbey  
Volluz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey, Luquie - Edouard  
veuf de Ambroine - Jenny née Légeret, dès le 24 mai 1913  
cypria  
originaire de Chexbres — domicilié à  
Lausanne — né à  
Lausanne — le vingt-neuf mai  
mil huit cent ~~vingt~~ <sup>vingt</sup> — fils de  
Pierre-François Barbey — et de  
Marie-Marguerite née Boret, les deux décédés.

2. Volluz, Oline - Augusta dite Louise  
divorcée de Henri Henkied, dès le 12 juillet 1915  
ménagée  
originaire de Sullens et Comaray — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Mortigny - Douy (Valais) — le vingt-neuf janvier  
mil huit cent ~~quatre~~ <sup>quatre</sup> - vingt — fille de  
Philomène née Volluz, veuve de Valentin Revillet — et de

Comme témoins : } 1. Joseph Pittet, approuilleux, à Lausanne  
2. Louis Deschlimann, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 24, à Comaray, le 25, à Chexbres et à Sullens, le 26 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,  
Acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention de divorce.

Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Comaray, Chexbres et  
Sullens.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 14,  
fol. 534.  
Pour l'acte de décès de la femme, voir vol.  
43, fol. 239.

Communiqué à l'état civil de Comaray,  
de St-Saphorin, à Chexbres, et de  
Sullens.

## Les époux :

E. Barbey  
L. Barbey

## Les témoins :

Joseph Pittet  
Louis Deschlimann H<sup>3</sup>

L'officier de l'état civil :

Fuat



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 418  
Fasnacht

Carmélita dite  
Germond

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fasnacht, Emile-Otto

célibataire

télégraphiste

originaire de Montilier (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Jules Fasnacht, retraité C. F. E. à Lausanne

et de

Franziska-Catharina née Brunner, légalisée

2. Carmélita dite Germond, Bertha

célibataire

caïnière

originaire de Evian-les-Bains (Hte Savoie), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Evian-les-Bains

le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

parents inconnus

et de

Comme témoins :

1. Charles Fasnacht, commis postal, à Lausanne

2. Robert Fasnacht, télégraphiste, à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Montilier, le 17, à Evian-les-Bains, le 18 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.

Actes de naissance de la fiancée, avec déclaration du Parquet de Thoiry-les-Bains.

Lettre du Département de Justice et Police, n<sup>o</sup> 7205/I/1916.

Actes de publication de mariage de Lausanne, Montilier et Evian-les-Bains.

Certificat de copacité de la fiancée.

Ordonnance du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Morat et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Fasnacht

Bertha Fasnacht

Les témoins :

Ch Fasnacht

Fasnacht

L'officier de l'état civil :

Fucal

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 419  
 Rauline  
 Giboury.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rauline, Emile - Oethue  
 célibataire  
 sous-lieutenant au 8<sup>e</sup> d'infanterie  
 originaire de Nonon (Calvados), France domicilié à  
 Lausanne (intervi de guerre) né à  
 Nonon le treize novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
 Jean-Jules Rauline, cultivateur et de  
 Léontine-Marie Lecanu, à Longueville (Calvados)

2. Giboury, Emélie - Louise - Emma  
 divorcée de Lion-Eugène Douillet, dès le 13 mars 1906  
 originaire de Dormans (Marne), France domiciliée à  
 Lausanne, précédemment à Chalons (Marne) née à  
 Dormans le vingt-deux mars  
 mil huit cent vingt-sept fille de  
 Louis-Emile Giboury et de  
 Rosalie-Emilie Douillet, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Capitaine Georges Durand, à Dormans en Por-  
 chieu (Marne) (homme)  
 2. Henri Gaehler, comptable, à Genève (homme)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, à Chalons, le 13,  
 et à Nonon, le 14 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Acte de divorce de la fiancée  
 Autorisation de mariage du fiancé  
 Actes de publication de mariage à Lausanne,  
 Chalons et Nonon  
 Certificats de capacité (2)  
 Autorisation du Conseil d'Etat  
 Permis de mariage du Département de  
 Justice et Police  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

*[Signature]*  
 J. Rauline

## Les témoins :

*[Signature]*  
 Gaehler

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 420  
Estoppey  
et  
Wenger

6-288

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Estoppey, Albert

célibataire

professeur

originaire de Granges (Vaud)

domicilié à

Cernier

né à

Orbe

le dix-huit

mil-huit-cent septante-sept

fils de

Louis-Jean Estoppey

et de

Emma nie Belque, dédée

2. Wenger, Hélène

célibataire

originaire de Lausanne

domiciliée à

Orbe

née à

Lausanne

le vingt-huit mars

mil-huit-cent quatre-vingt-deux

fille de

Georges-Jules Wenger, dédée

et de

Marie-Elisabeth nie Ceux, à Orbe

Comme témoins :

1. Marie Wenger (dlle), à Orbe

2. Marthe Wenger (dlle), à Orbe

Les publications ont eu lieu à Cernier, le 16, à Lausanne, Orbe et Granges, le 17 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Cernier

Les époux :

Albert Estoppey

Hélène Estoppey

Les témoins :

Marie Wenger

Marthe Wenger

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Granges, de Cernier et d'Orbe



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 421  
 Tschamper  
 et  
 Jakob

Réception du S. N. 21.  
 Par jugement du Tribunal... du...  
 district de Lausanne, rendu  
 en date du 14 avril 1921, déclaré  
 définitif et exécutoire le 29 juin  
 1921, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
 délai pendant lequel l'a femme  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage.  
 Lausanne, le 17 juillet 1921.  
 L'officier de l'état civil:

Pucet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschamper, Emile  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Stengelbach (Argovie) domicilié à  
 Lausanne né à

Lausanne le trois juin  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
 Emile Tschamper, tailleur, à Lausanne et de  
 Philomina née Imhof, décédée

2. Jakob, Martha  
 célibataire  
 sommelière  
 originaire de Lauparwil (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à

Berne le huit avril  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
 Friedrich Jakob et de  
 Maria née Selhofer, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Emile Tschamper, tailleur, à Lausanne  
 2. Marie Filoni (dame), ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Stengelbach et Lauparwil, le 24 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Stengelbach et Lauparwil.

Les époux :  
 E. Tschamper  
 M. Tschamper

Les témoins :  
 Marie Filoni  
 E. Tschamper

Communiqué à l'état civil de Stengelbach et de Lauparwil.

L'officier de l'état civil :  
 Pucet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 422  
 Bezençon  
 et  
 Heger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezençon, Arnold  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Donneloye domicilié à  
 Donneloye né à  
 Donneloye le vingt-deux mars  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
 Auguste Bezençon, agriculteur, à Donneloye et de  
 Marie née Vignières, d'écidès

2. Heger, Jeanne  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Blumstein (Berne) domiciliée à  
 Donneloye née à  
 Donneloye le sept mai  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
 Anna Heger, femme Nagrenat et de

Comme témoins :  
 1. Henri Boccion, secrétaire, à Lausanne  
 2. Eugène Dubois, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Donneloye et à Blumstein, le  
 30 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
 Molondin.

Communiqué à l'état civil de Mo-  
 londin, à Donneloye, et de  
 Blumstein.

Les époux :

A. Bezençon  
 J. Heger

Les témoins :

E. Dubois  
 H. Boccion

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 423  
 Déglon  
 et  
 Carin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Déglon, Jules-François  
 veuf de Augustine née Muston, dès le 8 mars 1910  
 instituteur  
 originaire de Curtelles domicilié à  
Lausanne né à  
Payerne le vingt-sept mois  
mit huit cent soixante fils de  
Jean-Pierre Déglon et de  
Louise-Suzanne née Bolliet, les deux décédés

2. Carin, Elisa  
 célibataire  
 lingère  
 originaire de Kullien domiciliée à  
Lausanne née à  
Burnel le six novembre  
mit huit cent septante-cinq fille de  
Elisa Carin, à Prangins et de

Comme témoins : } 1. Lucien Carin, brigadier de police, à Lausanne  
 2. Marc Hordlin, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Curtelles, le 18, et à Kullien, le 19 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dieu-huit novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Curtelles et Kullien.

## Les époux :

J. Déglon  
Elisa Déglon

## Les témoins :

Lucien Carin  
Marc Hordlin

L'officier de l'état civil :

Juca

Communiqué à l'état civil de Lucens  
 et de Mézières.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 424  
Dentan  
Fallet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dentan, Marc-Samuel  
célibataire  
secrétaire au Département de l'Agriculture  
originaire de Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatre juillet  
mil huit cent septante-sept fils de  
Jean-Marc -- Isaac Dentan, décédé et de  
Renée-Elisa née Pectelin, à Lausanne

2. Fallet, Jeanne  
célibataire  
originaire de Dombresson (Neuchâtel) domiciliée à  
St Imier née à  
St Imier le neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
Eugène Fallet, décédé et de  
Ulme-Lucie née Dessaux, à St Imier

Comme témoins : } 1. Lucien Dentan, employé C.F.F., à Kobry  
2. Alois Milliquet, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et St Imier,  
le 26, à Dombresson, le 27 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, St Imier  
et Dombresson.

Les époux :  
M Dentan  
Jeanne Dentan  
Les témoins :  
Dentan  
M. M. M.

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de St Imier et de Dombresson.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Registre des mariages A.

Form. 3.

425  
Fox  
Mähr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fox, Jean - Marcel  
célibataire  
coiffeur  
originaire de Neuchâtel (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
au Locle (Neuchâtel) le quatorze mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Jean Fox, horloger, à Lyon et de  
Marie née Steiger, à Crêtinmont

2. Mähr, Maria - Crescentia  
célibataire  
coiffeuse  
originaire de Schlins (Feldkirch), Vorarlberg, Autriche domiciliée à  
Lausanne née à  
Zürich - Niedikon le dix-sept décembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Johann - Joseph Mähr, décédé et de  
Theresa née Bischofberger, à Pfungen (Zürich)

Comme témoins : 1. Antoine Burri, orcadreux, à Lausanne  
2. Emmanuël Dubler, maître d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, et à Neuchâtel,  
le 20 septembre, à Schlins, le 25 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Neuchâtel et Schlins.  
Consentement de la mère de la fiancée,  
mentionnant le décès des pères.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Détermination du Conseil d'Etat.

Les époux :

Marcel Fox  
Marie Fox

Les témoins :

Antoine Burri.  
Et. Dubler

L'officier de l'état civil :

F. J. [Signature]

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 426  
Addor  
Bettischen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Addor, Camille - Edouard  
célibataire  
chef de bureau  
originaire de Sainte - Croix domicilié à  
Plainpalais né à  
Sainte - Croix le vingt - quatre juin  
mil huit cent quatre - vingt - six fils de  
Addor, Emile - Edouard, fabricant, à Plainpalais - et de  
Caroline - Julie née Hallander, décédée

2. Bettischen, Marie - Madeleine  
célibataire  
originaire de Reichenbach (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
La Chaux - de - Fonds le vingt - sept décembre  
mil huit cent quatre - vingt - quatre fille de  
Bettischen, Jean - Jacques, décédé et de  
Elise - Emma née Scantschi, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Georges Addor, Chancelier d'Etat, à Lausanne  
2. André Scantschi, stud. med., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 27, à Sainte - Croix,  
Reichenbach et Lausanne, le 28 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt nombre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Plainpalais.

Les époux :  
Camille Edouard Addor  
Madeleine Addor

Les témoins :  
Georges Addor  
André Scantschi stud. med.

Communiqué à l'état civil de Ste  
Croix, de Reichenbach et de  
Genève (D. C.).

L'officier de l'état civil :  
Fucini



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 427  
 Mettral  
 et  
 Dizereus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mettral, Ulrich-Louis  
 célibataire  
 ouvrier de ville  
 originaire de Ypples, Yens et Cuarnens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Pully le six mars  
 mil huit cent quatre-vingt  
 fils de  
 Pascal-Ulrich Mettral, décédé et de  
 Anna née Brody, à Lausanne

2. Dizereus, Clara  
 célibataire  
 femme de chambre  
 originaire de Savigny domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Eschens / Lutry le vingt-sept janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf  
 fille de  
 Gustave Dizereus, ouvrier de fabrique, à Sebe et de  
 Eugénie née Lavanchy, décédée

Comme témoins :  
 1. René Schmidt, employé de bureau, à Lausanne  
 2. Léon Küffer, sténographe, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 septembre, à Ypples, Yens, Cuarnens et Savigny, le 2 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Ypples, Yens, Cuarnens  
 et Savigny.

## Les époux :

Ulrich Mettral  
 Clara Mettral

## Les témoins :

R. Schmidt  
 L. Küffer

L'officier de l'état civil :

J. Furet

Communiqué à l'état civil d'Ypples,  
 de Yens, de Cuarnens et de Savigny.

Registre des mariages A.

N° 428  
Fournier  
et  
Fournier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fournier, Pierre-Jules  
divorcé de Ida née Genet, d. le 13 juin 1911  
cafetier  
originaire de Salvan (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Vernayaz le quatre mars  
mil huit cent soixante-quatre fils de  
Francis Fournier et de  
Marie née Gay, les deux décedés

2. Fournier, Adèle-Antoinette  
célibataire  
originaire de Vevroz et Veysomat (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Vevroz le quatre juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Jean-Antoine Fournier, apiculteur et de  
Marguerite-Justine née Luyet, à Vevroz

Comme témoins : 1. Maurice Gay-Balmez, employé M.-C., à Salvan  
2. Henri Gaillard, imprimeur, à Vevroz

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Vevroz, le 21  
à Salvan, le 8 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
mention de divorce.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Vevroz et Salvan.

Les époux :  
Jules Fournier  
Adèle Fournier  
Les témoins :  
Maurice Gay-Balmez  
H. Gaillard

Communiqué à l'état civil de Vevroz  
et de Salvan.

L'officier de l'état civil :  
Fucal

Reçu par le 30.11.16

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne rendu  
en date du 12 mars 1911, déclaré  
définitif et exécutoire le 2 avril  
1911, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel les époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 16 avril 1916  
L'officier de l'état civil :  
Fucal

## Registre des mariages A.

No 429  
Heren  
et  
Bozonet.

Par jugement du Tribunal des  
districts de Lausanne rendu  
en date du 4 décembre 1916 déclaré  
définitif et exécutoire le 21 décembre  
1916, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 12 janvier 1917.

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heren, Gottfried

célibataire

garçon de cuisine

originaire de Lutryen (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Neuchâtel (Besse)

le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Gottlieb Heren

et de

Cécile née Strahm, les deux décédés.

2. Bozonet, Marie-Berthe

célibataire

minagère

originaire de Gland

domiciliée à

Lausanne

née à

Gendrier

le cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Jules-François Bozonet, agriculteur

et de

Marie-Emma née Dutod, à Gendrier

Comme témoins :

1. Jules Nicollin, ouvrier de ville, à Lausanne

2. Gaspar Pütscher, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Lutryen, le  
29, et à Gland, le 30 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutryen et Gland.

Les époux :

Heren Gottfried  
Marie Heren

Les témoins :

Nicollin Jules  
Gaspar Pütscher

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel  
et de Yverdon.

L'officier de l'état civil :

Fruet



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 430  
Mignot  
et  
Magnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot, Henri-Louis

célibataire

manœuvre

originaire de Pully

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-sept août

mil-huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Henri-Marc-Louis Mignot, décédé

et de

Henriette-Louise-Agnès Gandillon, née Paquier, à Lausanne

2. Magnin, Elie-Suzanne

célibataire

manœuvre

originaire de Blonay

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le deux septembre

mil-huit cent quatre-vingt-dix

fille de

Jules-Albert Magnin, employé de bureau, à Lausanne et de

Emma-Marie-Julie, née Paquier, décédée

Comme témoins :

1. Louis Corin, mécanicien, à Lausanne

2. Louis Percey, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Pully, le 29  
et à Blonay, le 31 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil-huit cent seize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pully et Blonay.  
Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 23, fol. 142

Les époux :

Mignot Henri

Magnin Elie

Les témoins :

Corin Louis

L'officier de l'état civil :

Pucelet

Communiqué à l'état civil de Romanel,  
à Pully, et de St-Léger.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 431  
Badel  
Pignet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badel, Louis - Charles  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Gimmel et de Longjumeau domicilié à  
Saubraz né à  
Saubraz le premier février  
mil huit cent quatre-vingt-six fils de  
Julien - Eugène Badel, agriculteur et de  
Fanny née Muller, à Saubraz

2. Pignet, Eugénie - Aline  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Chenin domiciliée à  
Lausanne née à  
Montbéliard le vingt-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
François - Lucien Pignet et de  
Julie née Dorjat, les deux décédés.

Comme témoins :  
1. Fernand Monnard, vigneron, à Mont/Bolle  
2. Cécile Monnard, dame, à Mont/Bolle

Les publications ont eu lieu à Gimmel et à Saubraz, le 13, à Lausanne  
Longjumeau, Le Krampus et Le Sentier, le 14 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Autocritique de l'état civil de Gimmel.

## Les époux :

Louis Badel  
Aline Badel

## Les témoins :

Fernand Monnard  
Cécile Monnard

L'officier de l'état civil :

Pignet

Communiqué à l'état civil de Gimmel  
de Longjumeau et de Sentier.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 432  
Gentinetta  
Gutknecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentinetta, Robert - Adolphe - Eugen - August - Michael  
célibataire

pharmacien

originaire de Bratsch (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Friedsdorf (Autriche) le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Hubert - Karl Gentinetta, administrateur et de

Eugenia - Magdalena Herron, à Schwarzenau (Autriche)

2. Gutknecht, Yvonne - Léa

célibataire

originaire de Ried (Morat), Feilberg domiciliée à

Lausanne née à

Payerne le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Ulrich - Jules - Louis Gutknecht et de

Marie - Louise née Judith, les deux décédés

Comme témoins : 1. Hebe Gutknecht, étudiant, à Leyrin

2. Joseph Schubiger, dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 4, à Eschmatt, le 5,  
et à Ried, le 6 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Eschmatt et Ried.

## Les époux :

Robert Gentinetta  
Yvonne Gutknecht

## Les témoins :

Hebe Gutknecht.  
Joseph Schubiger

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil d'Eschmatt  
et de Ried (Morat).



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 433  
Boegli  
et  
Lapoehn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boegli, Georges

célibataire

négociant

originaire de Teeberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Corginont (Berne) le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Frédéric Boegli, professeur, à Berne et de

Mme née Stullerat, décédée

2. Lapoehn, Anna-Flora

célibataire

originaire de Paris domiciliée à

Lausanne née à

Paris (4<sup>e</sup> arrt) le neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Auguste-Gustave-Adolphe Lapoehn, ingénieur et de

Antoinette née Kiel, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Adolphe Lapoehn, ingénieur, à Lausanne  
2. Frédéric Boegli, professeur, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Teeberg, le 28  
septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et Teeberg.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Boegli  
Anna Boegli

## Les témoins :

Boegli  
Ms Lapoehn

L'officier de l'état civil :

Fucul

Communiqué à l'état civil de Teeberg  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

exp. 15.6.46

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 434  
Bovet  
Vogelsang

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovet, Joseph-Marius  
cibitain  
chauffeur  
originaire de Promars et Auboranges (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Estavayer-le-lac (Fribourg) le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Alphonse-Antoine Bovet, boulanger, à Estavayer-le-lac, et de  
Françoise-Lucie dite Franquette née Promars, d'écclée

2. Vogelsang, Franziska  
cibitain  
repassuse  
originaire de Buchau (Riedlingen), Wurtemberg domiciliée à  
Lausanne née à  
Allmendshofen (Bâle) le six mars  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Karl-Anton Vogelsang, bûcher et de  
Maria née Graf, à Buchau

Comme témoins :  
1. Leon Auderset, chauffeur-mécanicien, à Lausanne  
2. Marie Bovet (veuve), à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Promars et à  
Auboranges, le 29 octobre, à Buchau, le 1<sup>er</sup> novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lau-  
sanne, Promars, Auboranges et  
Buchau.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Authorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Bovet Marius  
Bovet Franziska

## Les témoins :

Leon Auderset.  
Marie Bovet

L'officier de l'état civil :

Prach

Communiqué à l'état civil de Promars et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 435  
Bovey  
et  
Bovat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovey, Ernest  
célibataire  
comptable  
originaire de Chanéaz domicilié à  
Lausanne né à  
Chanéaz le sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Jean-Daniel Bovey et de  
Elise née Margronat, les deux décédés

2. Bovat, Alice  
célibataire  
cuinière  
originaire de Cerniaz domiciliée à  
Lausanne née à  
Vulliens le premier avril  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Pierre-Daniel Bovat, agriculteur et de  
Susanne née Thommy, à Vulliens

Comme témoins :  
1. Auguste Bovat, agriculteur, à Vulliens  
2. Marguerite Chappuis, ménagère, à Vulliens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Chanéaz et à  
Cerniaz, le 8 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Chanéaz et Cerniaz.

Les époux :

E. Bovey  
Alice Bovat

Les témoins :

Auguste Bovat  
Marguerite Chappuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Molandin,  
à Donneloye, et de Villarsel.

Par jugement du Tribunal civil...  
au district de Neuchâtel rendu  
en date du 21 janvier 1914...  
déclaré définitif et exécutoire le...  
juillet 1914, le mariage inscrit  
ici-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 3 août 1914.  
Officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 436  
Simons  
et  
Morris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simons, Daniel - Alexandre  
veuf de Laura - Jane Keenan, des le 7 septembre 1919  
colonis de poste  
originaire de Cable Head, Prince-Edward, Island (Canada) domicilié à  
Ottawa (P<sup>er</sup> d'Ontario), Canada; en réjoui à Rougemont, inter. né à  
Cable Head le quatre janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
John - M. Simons et de  
Margaret - Ann Simons, à Ottawa (Canada)

2. Morris, Anna - Thérèse - Marguerite  
célibataire  
cantatrice  
originaire de Londres (Angleterre) domiciliée à  
Rougemont née à  
St. Catharines (Londres) le quinze avril  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
William Morris et de  
Alice - Eliza Morris, décédée

Comme témoins : } 1. Mary - Murray Adam (dame), à Lausanne  
2. John - Thomas Hamilton Bord, seigneur, inter. à Châ-  
teau de

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le 10 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Rouge-  
mont.

Les époux :

Dan. A. Simons  
Anna Simons

Les témoins :

Mary M. Adam,  
John, Thomas, Hamilton, Bord,  
John - Thomas Hamilton Bord,

Communiqué à l'état civil de Rouge-  
mont.

L'officier de l'état civil :  
Puce!

Registre des mariages A.

No 437  
Baylie  
et  
Spencer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baylie, Edwin  
célibataire  
fabricant, actuellement soldat  
originaire de Londres (Angleterre) domicilié à  
en Angleterre; en séjour à Château-d'Oex, interné de guerre né à  
Londres le vingt-cinq février  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Walter Baylie et de  
Maria-Barne, née Wisbey, décédée

2. Spencer, Lilian-May  
célibataire  
rennetaillère  
originaire de Croydon (Angleterre) domiciliée à  
Château-d'Oex née à  
Thornton-Heath le vingt-neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Thomas-Faulkner Spencer, peintre en bâtiments et de  
Catherine-Elisabeth, née Hylands, à Croydon

Comme témoins :  
1. Mary-Murray-Adam (Mère), à Lausanne  
2. John-Thomas-Hamilton, Bord, receveur, interné à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 7 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :  
E. Baylie  
Lilian Baylie

Les témoins :  
Mary M. Adam  
John Thomas Hamilton, Bord.

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 438  
Liebermann  
et  
Taylor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liebermann, Leonhard  
célibataire  
directeur d'hôtel  
originaire de Nüenberg (Bavière) domicilié à  
Lausanne né à  
Nüenberg le vingt-neuf juin  
mil huit cent soixante-huit fils de  
Georg Liebermann et de  
Hélène née Pfeffer, les deux décédés

2. Taylor, Eleanor-S.  
célibataire

originaire des Etats-Unis d'Amérique domiciliée à  
Lausanne née à  
Reading (Penns), Etats-Unis le vingt-sept mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
William-S. Taylor, pasteur et de  
Berrie Taylor, à East Orange (New-Yersey), U.S.A.

Comme témoins :  
1. Jules-Alfred Landry, ancien hôtelier, à Lausanne  
2. Emile Ritter, ancien hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, et à Nüenberg, le  
23 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et Nüenberg.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice & Police.

Les époux :

L. Liebermann  
Eleanor Liebermann

Les témoins :

J. Landry  
Emile Ritter

L'officier de l'état civil :

Ricci

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

Reçu le 14.11.20

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> mars 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 2<sup>d</sup> mars  
1920, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le  
délai pendant lequel l \_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 31 mars 1920.  
L'officier de l'état civil :

Ricci



## Registre des mariages A.

no 439  
 Pasteur  
 Gindroz

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasteur, Gustave  
 célibataire  
 gendarme  
 originaire de Sainte-Croix domicilié à  
 Châlier né à  
 Denslingen (Baden) le vingt-un mai  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Paul Pasteur, agriculteur et de  
 Marie-Rosine née Monneron, à Granges-Marnand

2. Gindroz, Alice-Elix  
 célibataire  
 infirmière  
 originaire de Poliez-Pittet et de Brottons domiciliée à  
 Prilly née à  
 Poliez-Pittet le dix-huit juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
 Edouard Gindroz, décédé et de  
 Lydie-Emma née Dutoit, à Prilly

Comme témoins :  
 1. Jules Delisle, gendarme, à Lausanne  
 2. Charles Chenu, gendarme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix, le 8, à Granges, le  
 9, à Poliez-Pittet, Brottons et Prilly, le 10 novembre  
 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
 Gindroz.

Les époux :

Gust. Pasteur  
 Alice Pasteur

Les témoins :

J. Delisle pour  
 (Signature)

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué à l'état civil de  
 Ste Croix, de Gindroz, de  
 Brottons, à Poliez-le-Grand, et  
 de Romanel, à Prilly.

## Registre des mariages A.

No 440  
Martin  
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Emile  
veuf de Ulice née Bettez, dès le 23 janvier 1912  
employé de commerce  
originaire de Chapelle, Neyruz et Yvernes domicilié à  
Lausanne né à  
St-Cerges le vingt-huit mai  
mil huit cent vingt-quatre fils de  
Jean-François Martin et de  
Catherine née Duruz, les deux décédés.

2. Pache, Elvine-Ida  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chapelle domiciliée à  
Oppens née à  
Oppens le vingt-trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Constant Pache, veuve et de  
Lina née Délédevant, à Oppens.

Comme témoins : } 1. Frintzi Martin, agriculteur, à Pomy  
2. Henri Bocion, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yvernes, le 4, à  
Chapelle, le 5, à Oppens, le 6, et à Neyruz, le 7 no-  
vembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme du  
fiancé.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Yvernes, Chapelle,  
Oppens et Neyruz.

## Les époux :

Emile Martin  
Elvine Martin

## Les témoins :

Frintzi Martin  
Bocion

L'officier de l'état civil :

Jacot

Communiqué à l'état civil de Yvernes,  
de St-Cerges, d'Usserois et de Dorez.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 441  
Mégroz  
et  
Gascard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mégroz, Louis  
célibataire  
chauffeur d'autos  
originaire de Lutry et Epesses domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le neuf sept  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Louis-Constant Mégroz, négociant et de  
Marie-Louise née Debèche, à Lausanne

2. Gascard, Julie-Elisa  
célibataire  
ménagère  
originaire de Neuveville (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Carouge (Genève) le vingt-trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Marie-Mathilde Gascard, décédée et de

Comme témoins : } 1. Marius Dayer, nichelave, à Lausanne  
2. Auguste Thomney, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Lutry et à  
Neuveville, le 10, à Epesses, le 11 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente novembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, Neuveville  
et Epesses.

## Les époux :

Louis Mégroz  
Julie Mégroz

## Les témoins :

Aug. Thomney  
Marius Dayer

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Neuveville et de Cully.



Registre des mariages A.

No 412  
Beiler  
et  
Tache

Par décision du 15 octobre 1916  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'à le nom patronymique  
hant est devenu hie. *Beiler*

Lausanne, le 26 octobre 1916.  
L'officier de l'état civil:

copie à Wablen (Bern) et Epalinges.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Beiler, Edouard*  
célibataire  
garçon-laitier  
originaire de *Wablen (Bern)* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Corcelles-le-Jorat* le deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
*Jacob Beiler, agriculteur, à Fey* et de  
*Anna, née Dängli, décédée*

2. *Tache, Rosa*  
célibataire  
ménagère  
originaire de *Epalinges* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Corcelles-le-Jorat* le cinq mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
*Emile Tache, agriculteur, à Epalinges* et de  
*Odèle, née Emery, décédée*

Comme témoins : } 1. *Robert Charles, agent de police, à Lausanne*  
2. *Marius Cachin, cordonnier, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 28, à Wablen et à Epalinges, le 30 octobre 1916*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *vingt-neuf* novembre mil neuf cent *seize*

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication des mariages à Lausanne, Wablen et Epalinges.*

Les époux :  
*Beiler Edouard*  
*Tache Rosa*

Les témoins :  
*R. Charles*  
*Marius Cachin*

Registre des familles vol. 23 fol. 101.

Communiqué à l'état civil de *Wablen* et *d'Epalinges*.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

## Registre des mariages A.

443  
 Platel  
 Sakud.

Près de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Platel, Jean-Gabriel

célibataire

magnan

originaire de Rougemont et Lennoxens domicilié à

Gémivilliers (rue de Paris, 251, France) né à

Nyon le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Alexis Platel et de

Marie-Joséphine Péroch

2. Sakud, Ida-Udèle

célibataire

originaire de Bottens et Poliez-Pittet domiciliée à

Lausanne née à

Poliez-Pittet le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Félix-Placide Sakud et de

Marie-Madeleine née Grognuz

Comme témoins : 1. Louis Pidoux, cordonnier, à Vallère No. 11  
 2. Marguerite Purnand (delle) à Biville-Magnoux

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le 20, à Lennoxens, le 21, à Lausanne, le 21, à Bottens, le 23, à Poliez-Pittet, le 26 septembre, et à Gémivilliers, le 6 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Intimation de l'état civil de Rougemont.

## Les époux :

J. Platel  
 Ida Sakud

## Les témoins :

Louis Pidoux  
 Marguerite Purnand

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Rougemont, de Lennoxens, et de Bottens, à Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 444  
Pidoux  
et  
Burnand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, Fernand-Louis  
célibataire  
cordonnier  
originaire de Villars-le-Comte domicilié à  
Valerys-le-Vieux né à  
Valerys-le-Vieux le douze mai  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Nicolas-Jean-Pierre Pidoux et de  
Elisa née Henry, à Valerys-le-Vieux.

2. Burnand, Marguerite  
célibataire  
lingère  
originaire de Prioley-Magnoux domiciliée à  
Prioley-Magnoux née à  
Prioley-Magnoux le douze avril  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Jean-Etienne Burnand, décédé et de  
Hortense née Groux, à Prioley-Magnoux.

Comme témoins :  
1. Jean Platel, marchand, à Gémurillier (France)  
2. Ida Platel (dame), à Gémurillier.

Les publications ont eu lieu à Valerys-le-Vieux, le 6, à Prioley-Magnoux, le 7, et à Villars-le-Comte, le 8 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le doux décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Acte de mariage de l'état civil d'Ussin.

Les époux :  
Louis Pidoux.  
Marguerite Burnand.

Les témoins :  
J. Groux  
Ida Platel

L'officier de l'état civil :  
J. Groux

Communiqué à l'état civil de Denezy, d'Ussin et de Melandier, à Domeloge.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 445  
Bräutigam  
et  
Baud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bräutigam, Adolphe-Henri  
célibataire  
greffier - substitut du Tribunal de district  
originaire de Stiringen (Suisse) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un août  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Jean Bräutigam, manoeuvre et de  
Rosine née Mignot, à Lausanne

2. Baud, Emma-Eugénie  
célibataire  
sténodactylographe  
originaire de Gimel domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le premier mars  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Merci-Louis-Jean Baud, décodé et de  
Adèle-Louise-Julie née Magnin, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Merci Baud, directeur d'agence religieuse, à Lausanne  
2. Charles Baud, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gimel, le 24, à  
Stiringen, le 25 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Gimel & Stiringen.

## Les époux :

A. Bräutigam  
Emma Bräutigam

## Les témoins :

M. Baud  
C. Baud

Communiqué à l'état civil de Gimel  
et à Stiringen.

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 416  
Balmer  
Krähénbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

i. Balmer, Eugène  
célibataire  
domestique  
originaire de Dicks (Berne) domicilié à  
Mursm né à  
Rovers le vingt-trois décembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Samuel Balmer, décédé et de  
Roize-Lydie née Fenthoroy, sa veuve, à Trahins

e. Krähénbühl, Rosa  
célibataire  
ménagère  
originaire de Schlorwil (Berne) domiciliée à  
Heitennid (Fribourg) née à  
Düdingen (Fribourg) le onze février  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Gottfried Krähénbühl et de  
Elisbeth née Buehy, à Heitennid (Fribourg)

Comme témoins :  
1. Henri Zocion, notaire, à Lausanne  
2. Louis Penveyre, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mursm, le 1<sup>er</sup>, à Schlorwil et à  
Laupen, le 2, à Heitennid, le 3 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Mursm

Les époux :

Eugène Balmer  
Rosa Balmer

Les témoins :

H. Zocion  
L. Penveyre

L'officier de l'état civil :

Prud

Registre des mariages A.

6-316

N<sup>o</sup> 417  
Tarin  
et  
Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tarin, Louis-Jean-Emi  
célibataire  
commis à la direction de police  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Cully le treize janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Louis-Jules-François Tarin, entrepreneur et de  
Gabrielle-Françoise née Bonnet, à Paris

2. Pache, Marguerite-Suzanne  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Epalinges domiciliée à  
Epalinges née à  
au Chalet-à-Gobet à Lausanne le vingt-trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Alfred Pache, agriculteur et de  
Adèle-Livie née Paganey, à Epalinges

Comme témoins :  
1. Emile Tarin, voyageur de commerce, à Lausanne  
2. Alfred Pache, agriculteur, à Epalinges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, et à Epalinges, le  
11 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés  
Cotes de publication des mariages à  
Lausanne & Epalinges

Communiqué à l'état civil d'Epalinges.

Les époux :

L. Tarin  
M. Pache

Les témoins :

Emile Tarin  
Alfred Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...  
M. J. de... rendu  
en date du 24 mai 1914...  
déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup>  
sept. 1914... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 15 août 1914.

L'officier de l'état civil :

[Signature]



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 448  
Vogel  
Labeije

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vogel, Marcel - Antoine  
 célibataire  
 receveur à la gare des C. F. F.  
 originaire de Gurbrü (Berne) et Genève domicilié à  
 Fribourg né à  
 Lausanne le dix février  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 Adolphe Vogel et de  
 Eugénie née Grob, à Fribourg

2. Labeije, Julie - Odette  
 célibataire

originaire de nationalité française domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Hanoi (Tonkin) le douze mars  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Alfred Labeije et de  
 Nguyen Thi Hoi, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Adolphe Vogel, chef de train principal, à Fribourg  
 2. Félix Labeije, rentier, à Thoiry-le-Bains

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le 14, à Genève, le 15, à  
 Lausanne et Yvertois, le 16 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
 Quitting de l'état civil de  
 Fribourg.

Les époux :  
 Vogel Marcel  
 Julie Vogel  
 Les témoins :  
 F Labeije  
 Vogel  
 L'officier de l'état civil :  
 Vogel

Communiqué à l'état civil de M. le Maire,  
 de Genève (B.C.) et de Fribourg,  
 ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à  
 Lausanne.

No 449  
Robellaz  
et  
Kämpf.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robellaz, Fritz  
célibataire  
employé C. F. F.  
originaire de Bulle domicilié à  
Lausanne né à  
Yverdon-le-Moine le dix-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Fritz Robellaz, décédé et de  
Nancy-Louise-Adèle Tharion née Emery, à Lausanne

2. Kämpf, Marie-Rosa  
célibataire  
originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à  
Gampelen (Berne) née à  
Gampelen le vingt-trois février  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Johann-Gottlieb Kämpf, agriculteur et de  
Elona née Bönzli à Gampelen

Comme témoins : 1. Aimé Novaraz, chauffeur C. F. F., à Lausanne  
2. Constant Robellaz, chef d'équipe C. F. F., à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Sigriswil et à  
Gampelen, le 12, à Bulle, le 13 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Sigriswil, Gampelen et  
Bulle.

Les époux :  
Robellaz Fritz  
Marie Robellaz

Les témoins :  
Novaraz Aimé  
Robellaz Constant

Communiqué à l'état civil de Si-  
griswil, de Gampelen et de Bulle.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 450  
Magniaux  
Stahel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magniaux, Louis  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Fuchecens domicilié à  
Lausanne né à  
Frey le onze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Jean Magniaux, décédé et de  
Jeanne Emma née Cachin, à Frey

2. Stahel, Marguerite  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Wyla (Zurich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatre février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Albert Stahel, décédé et de  
Rosina née Pfaher, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Edmond Renaud, constructeur-mécanicien, à Genève  
2. Alice Renaud (dame), à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Wyla, le 10,  
et à Fuchecens, le 12 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Wyla et Fuchecens.

Les époux :  
Louis Magniaux  
Marguerite Magniaux  
Les témoins :  
E. Renaud  
A. Renaud

Communiqué à l'état civil de Wyla et  
de Houdon.

L'officier de l'état civil :  
Pruel



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 451  
Beaud  
Walther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beaud, Louis

célibataire

manœuvre

originaire de Gimel domicilié à

Lausanne né à

Neuchâtel le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Louis Beaud, décédé et de

Emilie née Chautems, à Neuchâtel

2. Walther, Maria-Bertha

célibataire

brocheur

originaire de Oberentfelden (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Foel (Lausanne) le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Gottlieb Walther, décédé et de

Lydie née Meccanton, à Lausanne

Comme témoins : 1. André Crot, aviste, à Lausanne

2. Albert Brouloud, aviste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Gimel, le 13, et à Ober-Entfelden, le 15 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Gimel et Ober-Entfelden.

## Les époux :

Louis Beaud

Bertha Beaud

## Les témoins :

Albert Brouloud

André Crot

L'officier de l'état civil :

Fuat

Communiqué à l'état civil de Gimel  
et de Ober-Entfelden.

Registre des mariages A.

No 452  
Dorsaz  
et  
Bernhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorsaz, Jules-Cyrille  
célibataire  
sans profession  
originaire de Douy - St-Pierre (Valais) domicilié à  
Genève né à  
Ornières (Valais) le vingt-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Félix-Emmanuel Dorsaz et de  
Marie-Antoinette née Cretter, décédée

2. Bernhard née Rochat, Blanche-Louise  
veuve : 1<sup>re</sup> de Paul-Emmanuel Flatio ; 2<sup>e</sup> de Auguste-Jenny-  
Ernst Bernhard, décédé le 30 novembre 1913, caissier  
originaire de Untereckholz (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le première octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Charles-Daniel Rochat, fabricant, à Lausanne et de  
Louise-Françoise-Jenny Blanc née Boreaud, décédée

Comme témoins :  
1. Ernst Bovey, boucher, à Lausanne  
2. Ernst Christen, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 20, à Langenthal et à  
Lausanne, le 23, à Douy-St-Pierre, le 24 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Genève.

Les époux :

Jules Dorsaz  
Blanche Dorsaz

Les témoins :

E. Bovey  
E. Christen

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Douy -  
St-Pierre de Genève (B. C. J. de  
Langenthal.

## Registre des mariages A.

No 453

Mingard  
et  
Mingard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mingard, Lucien

célibataire

agriculteur

originaire de Chapelle

domicilié à

La Combe rive Chapelle

né à

La Combe rive Chapelle le deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Auguste Mingard, décédé

et de

Emma rive Davolat, à La Combe rive Chapelle

2. Mingard, Elma

célibataire

ménagère

originaire de Chapelle

domiciliée à

La Combe rive Chapelle

née à

La Combe rive Chapelle le six mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de

Piat Mingard, agriculteur, à La Combe rive Chapelle et de

Anna-Caroline rive Taccoud, décédée

Comme témoins :

1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne

2. Robert Ramblanc, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chapelle, le 4 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
St Cierges.

Les époux :

L. Mingard

E. Mingard

Les témoins :

Rob. Ramblanc

Gantin

L'officier de l'état civil :

Lucien

Communiqué à l'état civil de St  
Cierges.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 454  
Dufaux  
et  
Géiger

Par décision du 29 décembre 1938,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'il a le nom habitu-  
mentique: c. Géiger, sans  
orthographe Géiger.

Le 29 décembre 1938

Lausanne, le 30 décembre 1938.

L'officier de l'état civil:

logués à Rombreux et  
Gesrenay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dufaux, Ferdinand

célibataire

ménageur

originaire de Châtard domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Henri Dufaux, quincaillier, à Pully et de

Sylvie-Marie née Brouzet, décédée

2. Géiger, Elix-Emma

célibataire

originaire de Soanen (Berne) domiciliée à

Yverdon née à

Yverdon le dix-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-huit

filie de

Félix Géiger, agriculteur, à Yverdon et de

Julie-Elix née Duepniat, décédée

Comme témoins: 1. Marcel Hugrin, employé de commerce, à Pully

2. Berthe Geiser, (delle), à Yverdon (Moudon)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, au Châtard, le 8,

à Gesrenay, Yverdon et Hélioz, le 9 novembre 1938.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Châtard, Gesrenay,

Yverdon et Hélioz.

Les époux:

Ferdinand Dufaux

Emma Dufaux

Les témoins:

M. Hugrin

B. Geiser

L'officier de l'état civil:

Fuech

Communiqué à l'état civil de Montreux,  
de Gesrenay et d'Yverdon.

## Registre des mariages A.

No 455  
Dutoit  
et  
Cusa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit, Eugène-Eugène

célibataire

industriel

originaire de Moudon et Neyruz

domicilié à

Charvonnay

né à

Bolle

le vingt-deux août

mil-huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Emile Dutoit, industriel

et de

Livie Taurin, sa femme, à Charvonnay

2. Cusa, Erminia-Giulia-Maria

célibataire

ménagère

originaire de Bellinzona (Tessin)

domiciliée à

Bellinzona

née à

Bellinzona

le vingt-neuf avril

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Giovanni Cusa, diocésain

et de

Giovanina née Ferrari, négociante, à Bellinzona

Comme témoins :

1. Eugène Deagostini, commerçant, à Bellinzona

2. Maria Cusa, employée de bureau, à Bellinzona

Les publications ont eu lieu à Charvonnay, le 17, à Bellinzona et à Moudon, le 18, à Neyruz, le 22 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autocritique de l'état civil de Charvonnay.

Les époux :

Eugène Dutoit  
Erminia Dutoit

Les témoins :

Eugène Deagostini  
Maria Cusa

Communiqué à l'état civil de Moudon, de Domesy, de Charvonnay et de Bellinzona.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 456  
Lyon  
et  
Roux

Répondu le 21.1951

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lyon, Roger-Jean-Bernard  
célibataire  
industriel, sous-officier de réserve au 31<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie  
originaire de Paris domicilié à  
Paris, 9<sup>e</sup>, en séjour à Lausanne, interné de guerre né à  
Paris, 9<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le quatre avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Gustave-François Lyon, industriel, à Paris et de  
Marie-Ernestine-Jermaine née Wolff, décédée

2. Roux, Madeleine  
célibataire  
originaire de Dijon (Côte d'Or) domiciliée à  
Paris, 8<sup>e</sup> née à  
Dijon le vingt-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Albert Roux, décédé et de  
Marquise-Marie née Claude, à Paris

Comme témoins :  
1. Edmond Madaud, professeur, à Paris  
2. Maurice Decroix, banquier, à Lille (Nord)

Les publications ont eu lieu à Paris, 9<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, le 11, à Lau-  
sanne, le 23 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement du père du fiancé et acte de décès  
Consentement de la mère de la fiancée et acte  
de décès de son père.  
Actes de publication de mariage à Paris,  
9<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, et Lausanne.  
Certificat de capacité.  
Actes de mariage du Département de Suisse  
Communiqué à la Chancellerie l'Etat,  
à Lausanne (ou 2 exemplaires).

Les époux :

Roger Lyon  
Madeleine Roux

Les témoins :

Edmond Madaud  
Maurice Decroix

L'officier de l'état civil :

[Signature]



## Registre des mariages A.

No 457  
Michoud  
et  
Gerber

N<sup>o</sup> 203

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Paul-André

célibataire

électro-mécanicien

originaire de Lausanne

domicilié à

Oullins (Rhône), France

né à

Lausanne

le cinq février

mil huit cent quatre vingt-dix

fils de

Henri-Samuel-André Michoud, ancien hôtelier

et de

Louise née Coustau, à Lausanne

2. Gerber, Marie-Clara

célibataire

originaire de Röttenbach i/E. (Berne)

domiciliée à

La Sarraz

née à

Chavornay

le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Frédéric Gerber, hôtelier

et de

Henriette-Augusta-Marie née Gerber, à La Sarraz

Comme témoins :

1. Louis Blanc, inspecteur des faucres, à Lausanne

2. Henri Michoud, ancien hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Röttenbach i/E., le 8, à La Sarraz, le 9, et à Oullins, le 10 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Promesse de fiancé,

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Röttenbach i/E., La Sarraz et Oullins.

Les époux :

Paul Michoud

Marie Gerber

Les témoins :

L. Blanc

H. Michoud

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Röttenbach i/E. et de La Sarraz.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 458  
 Bugnon  
 et  
 Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon, Edmond - Jules  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Saint - Pée domicilié à  
 Saint - Pée né à  
 Saint - Pée le quinze juin  
 mil huit cent quatre - vingt - cinq fils de  
 Henri - François Bugnon, décédé et de  
 Fanny - Augustine née Duprez, à Saint - Pée

2. Berger, Julia  
 célibataire

originaire de Etoy domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Saint - Gaphorin / Morges le cinq octobre  
 mil huit cent quatre - vingt - dix fille de  
 Louis - Henri - Emile Berger, jardinier et de  
 Louise - Julie née Adot, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Maurice Bugnon, agriculteur, à St Pée  
 2. Alfred Jamin, agriculteur, à Etoy / Morges

Les publications ont eu lieu à Etoy, le 8, à Saint - Pée, le  
 10, et à Lausanne, le 11 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
 Quotisation de l'état civil de  
 St Pée.

Les époux :  
 Edm. Bugnon  
 Julia Bugnon

Les témoins :  
 Maurice Bugnon  
 A. Jamin

Communiqué à l'état civil de St Pée,  
 à Etoy.

L'officier de l'état civil :  
 J. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 459  
 Duperrier  
 et  
 Zignani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrier, Paul-Claudius  
 célibataire  
 impériale  
 originaire de Genève domicilié à  
 Lausanne né à  
 Genève le cinq juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
 Claudius Duperrier, décédé et de  
 Louise-Henriette née Piquet, à Lausanne

2. Zignani, Emma-Ida  
 célibataire  
 originaire de Pizzighettona (Cremona), Italie domiciliée à  
 Genève née à  
 Genève le vingt-neuf mai  
 mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
 Marcqueto-Emmanuel Zignani et de  
 Zoépha née Guizzoni, à Genève

Comme témoins :  
 1. Emile Zignani, coiffeur, à Genève  
 2. Arnold Lang, ingénieur, à Pienne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Genève, le 16 septembre  
 1916, et à Pizzighettona, le 15 octobre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.  
 Acte de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Genève et Pizzighettona,  
 avec certificat de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Genève  
 et à la Chancellerie d'Etat, à  
 Lausanne.

## Les époux :

Duperrier  
 Emma Duperrier

## Les témoins :

Arnold Lang  
 Emile Zignani

L'officier de l'état civil :

Fucal



Registre des mariages A.

2-50

N<sup>o</sup> 460  
Baatar  
et  
Heffermehl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baatar, Jules-Louis  
 célibataire  
 apparié  
 originaire de Lutry domicilié à  
 Lausanne né à  
 Belmont sur Lutry le vingt-un juin  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Jean-Louis Baatar, décédé et de  
 Rosalie-Adèle née Herminjard, à Belmont sur Lutry

2. Heffermehl, Marie-Louise  
 célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Chailly sur Lausanne le sept mars  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
 Henri-Louis Heffermehl, agriculteur et de  
 Jenny-Louise née Penneyre, à Chailly

Comme témoins : } 1. Henri Heffermehl, cafetier, à Chailly  
 } 2. Emile Terrier, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry, le 16 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication des mariages à  
 Lausanne et Lutry.

Les époux :

J. Baatar  
 Marie Baatar

Les témoins :

M<sup>rs</sup> Heffermehl  
 Emile Terrier  
 L'officier de l'état civil :  
 Pucel

Communiqué à l'état civil de Lutry.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 461  
Imhoff  
Stettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhoff, Paul  
célibataire  
employé de commerce  
originnaire de Bâle et Lophières (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Bâle le trente janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Emile Imhoff, décédé et de  
Maria-Emma née Stettler, à Bâle

2. Stettler, Hélène-Olga  
célibataire  
femme de chambre  
originnaire de Berne domiciliée à  
Lausanne née à  
Genève le vingt-quatre mars  
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles-Ernest Stettler, fonctionnaire aux douanes et de  
Bertha née Buser, à Genève

Comme témoins : } 1. Gustave Lammaret, portier, à Lausanne  
2. Rodolphe Ruffel, portier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Berne, le 16, à  
Bâle, le 17, et à Lophières, le 25 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Berne, Bâle et  
Lophières.

## Les époux :

Paul Imhoff  
Olga Imhoff

## Les témoins :

Gustave Lammaret  
Rod. Ruffel

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Berne,  
de Bâle et de Lophières.

Registre des mariages A.

No 462  
 Urruh  
 et  
 Julier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Urruh, Georges - Richard  
 célibataire  
 architecte  
 originaire de Fischhausen (Königsberg), Prusse domicilié à  
Lausanne né à  
Fischhausen le vingt novembre  
mil huit cent soixante-quinze fils de  
Gottlieb Urruh, restaurateur et de  
Johanna née Röpké, à Fischhausen

2. Julier, Cécile - Hermine - Emilie  
 divorcée de Meinrad Loretan, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1912  
 originaire de Loèche-les-Bains (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Yveron (Valais) le neuf novembre  
mil huit cent soixante-six fille de  
Victor Julier et de  
Madeline née Ogier, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Lucien Potterat, agent de sûreté, à Lausanne  
 2. John Campiche, agent de sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Loèche-les-Bains, le 20, et à Fischhausen, le 27 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage de la fiancée, avec mention de divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Loèche-les-Bains et Fischhausen.  
Certificat de capacité du fiancé  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage.  
Communiqué à l'état civil de Loèche-les-Bains et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Les époux :

G. Urruh.  
Cécile Urruh

Les témoins :

Potterat.  
Campiche.

L'officier de l'état civil :

Rücel



## Registre des mariages A.

463  
Prior  
Probst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prior, Jean - Jules  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Gollion domicilié à  
Chigny né à  
Paris le quatorze mars  
mil huit cent seize - quinze fils de  
Emilie Prior, décédée et de

2. Probst née Curchod, Henriette - Anna  
veuve de Eugène - Joseph Probst, déc. le 3 mars 1914  
mariée  
originaire de Chigny domiciliée à  
Chigny née à  
Dommarin le quatre mars  
mil huit cent quatre - vingt - trois fille de  
Eugénie Curchod, à Vernille (France) et de

Comme témoins : } 1. Henri Bacion, secrétaire, à Lausanne  
2. Louis Penveyre, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chigny, le 23, et à Gollion, le  
24 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Autant de l'état civil de  
Ruffens-le-Château.

## Les époux :

Jean Prior  
Anna Prior

## Les témoins :

H. Bacion  
L. Penveyre

L'officier de l'état civil :

J. F. J.

Communiqué à l'état civil de  
Corroy et de Ruffens-le-Château,  
à Neuchâtel.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 464  
Ferriaz  
Guillot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferriaz, Paul-Georges  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Chavornay et L'Abbergement domicilié à  
Vallorbe né à  
aux Ferris (Nuchâtel) le vingt-trois mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Jean-François Ferriaz et de

Adrienne-Elisabeth née Mattloy, à Vallorbe  
2. Guillot, Hélène-André  
célibataire

originaire de Notre-Dame-de-Vaulx (Vive), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Notre-Dame-de-Vaulx le dix juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Victor-Augustin Guillot et de  
André-Rosalie-Stéphanie née Bellon, à Lausanne

Comme témoins : 1. Eugène Bechtel, fonctionnaire de banque, à Lausanne  
2. Emilien Ferz, ingénieur, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Lausanne et Chavornay,  
le 22, à L'Abbergement, le 24 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Vallorbe

Les époux :

Ferriaz  
Hélène Ferriaz

Les témoins :

Eugène Bechtel  
Emilien Ferz

L'officier de l'état civil :

Ferraz

Communiqué à l'état civil de Chavornay,  
de Lignodolles et de Vallorbe par  
qui à la Chancellerie d'Etat, à  
Lausanne

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 465  
Eugster  
et  
Griest

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eugster, François - Jacob  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Teufen (Appenzell) domicilié à  
Lausanne - Buchy né à  
Lausanne le premier novembre  
mil-huit-cent-quatre-vingt-neuf fils de  
Samuel - Jacob Eugster, commissionnaire et de  
Anna - Marie née Pythoud, à Lausanne

2. Griest, Marie - Edite  
célibataire  
ménagère  
originaire de Ottalens (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Blens (Fribourg) le quinze juin  
mil-huit-cent-quatre-vingt-douze fille de  
Laurent Griest, charpentier, à Ottalens et de  
Marie - Joséphine née Ardoux, décédée

Comme témoins : 1. Edmond Tilliet, polisseur, à Fontaines (Nevy-châtel)  
2. Rodolphe Spychiger, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16, à Teufen et à Ottalens, le 17 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil-neuf-cent-seize

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Teufen et Ottalens.

Les époux :  
Eugster François  
Edite Eugster

Les témoins :  
Tilliet Edmond  
Spychiger Rodolphe

Communiqué à l'état civil de Teufen et de Ottalens.

L'officier de l'état civil :  
Fruel



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 466  
Spychiger  
et  
Bally

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spychiger, Rudolf  
divorcé de Jeanne-Marguerite Bally, dès le 12 septembre 1912  
charpentier - menuisier  
originaire de Uesenbach (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Münchenwiler (Berne) le six mai  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Friedrich Spychiger et de  
Elisabeth née Häder, les deux décédés

2. Bally, Jeanne-Marguerite  
divorcée de Rudolf Spychiger, dès le 12 septembre 1912  
originaire de Uesenbach (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Genève le trois juillet  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Louis-Wilhelm Bally et de  
Benoîte-Suzanne née Jacquemin, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Henri Bodion, secrétaire, à Lausanne  
2. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Uesenbach le 25  
novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et Uesenbach  
Pour l'acte de mariage des fiancés, avec  
mention de divorce, voir vol. 30, fol. 371.

Les époux :

Spychiger Rodolphe  
Jeanne Sychiger

Les témoins :

Pamblanc  
Bodion

L'officier de l'état civil :

Ruecel

Communiqué à l'état civil d'Uesenbach.

## Registre des mariages A.

No 467  
Hugot  
et  
Janniger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugot, Georges-Edmond  
célibataire

commerçant, capitaine au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale  
originaire de Echies (Nord), France domicilié à

Lille, en séjour à Leyrin interné de guerre né à  
Echies le quinze septembre

mil huit cent septante-neuf fils de

Alphonse - Céline Hugot, décédés et de  
Adolphine - Catherine Miraux, à Lille

2. Janniger, Germe - Albert  
célibataire

commerçante  
originaire de Genérey (Besse) domiciliée à

Lausanne née à  
Belvaux (Haute Savoie) le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

François Janniger, à Oigle et de  
Anne - Marie Stuber, décédée

Comme témoins : } 1. Léon Molhe, employé de commerce, à Lausanne  
2. Albert Rieben, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leyrin, le 24, à Lausanne, le 25,  
et à Genérey, le 26 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Acte de l'état civil de Leyrin.

Les époux :

G. Hugot

Jeannette Hugot

Les témoins :

Molhe  
Rieben

L'officier de l'état civil :

Mauch

Communiqué à l'état civil de Leyrin  
et de Genérey, ainsi qu'à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

No 468  
Cuénoud  
Cuénoud<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuénoud, Emile - Constant  
célibataire  
maître - charpentier  
originaire de Lutry et Grandvaux domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt février  
mil huit cent septante - deux fils de  
Jean - Louis Cuénoud et de  
Julie née Fiset, les deux décédés

2. Cuénoud née Jeanmaire - dit - Quartier, Suzanne  
Julie, veuve de Eugène - Justave Cuénoud, dès le 21 no-  
vembre 1912  
originaire de Lutry et Grandvaux domiciliée à  
Lausanne née à  
La Chaux-de-Fonds le vingt - six juillet  
mil huit cent septante - quatre fille de  
Eduard Jeanmaire - dit - Quartier et de  
Sophie née Jeanmaire - dit - Quartier, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Louis Cuénoud, agriculteur, à Lausanne  
2. Charles Landolf, voiturier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Lutry, le  
27, et à Grandvaux, le 28 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry et Grandvaux.  
Pour l'acte de décès du premier mari  
de la fiancée, voir vol. 42 fol. 329.

Les époux :

Cuénoud  
Cuénoud

Les témoins :

L. Cuénoud  
Ch. Landolf

L'officier de l'état civil :

Fiset

Communiqué à l'état civil de Cully  
et de Lutry.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 469  
Schmidt  
et  
Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidt, René - Herbert

célibataire

employé de bureau

originaire de Norb (Berne) et Lavigny (Vaud) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le onze janvier

mit huit cent quatre-vingt-troize fils de

Louis-Jean Schmidt, manoeuvre et de

Anna Mettal nie Bron, à Lausanne

2. Jaunin, Rosa - Marie

célibataire

originaire de Villars-le-Grand

domiciliée à

Lausanne

née à

Portalban (Delley), Fribourg le treize septembre

mit huit cent quatre-vingt-troize fille de

Albert Jaunin, agriculteur et de

Marie-Elisabeth nie Roye, à Villars-le-Grand

Comme témoins :

1. Louis Jaques, employé postal, à Lausanne

2. Georges Fuchs, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Lavigny,  
le 22, à Norb et à Villars-le-Grand, le 23 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lavigny, Norb et  
Villars-le-Grand.

Les époux :

R. Schmidt  
R. Schmidt

Les témoins :

Louis Jaques  
Fuchs

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de Villars-  
le-Grand, de Norb et de Constantine,  
à Montagny.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 470  
Favre  
Schär

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 28 mars 1922, déclaré  
définitif et exécutoire le 30 mai  
1922, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 7 juin 1922.

L'officier de l'état civil:

Pucel

R. du 14. 6. 22.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Favre, Louis-Henri

célibataire

mécanicien

originaire de Provence domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri-Frédéric Favre et de

Elise née Charin, les deux décédés

2. Schär, Emilie

divorcée de Georges-Alexandre Moret, dès le 28 février 1914

caissière

originaire de Madetsch (Borne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Ferdinand Schär, décédé et de

Anna-Elisabeth née Schmied, à Lausanne

- Comme témoins :
- 1. Louis Nicola, peintre, à Lausanne
  - 2. Henri Besson, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Provence, le 25, et à Madetsch, le 26 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Provence et Madetsch.  
Pour l'acte de mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce, voir vol.  
35, fol. 344.

Les époux :

Henri Favre  
Emilie Schär

Les témoins :

L. Nicola  
H. Besson

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Provence  
et de Madetsch.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 471  
Sandouloff  
Barbier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sandouloff, Stan - Arguiloff

célibataire

ingénieur

originaire de Chardonnay rue Morges domicilié à

Lausanne

né à

Harlets (Katon), Belgique le douze décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Arquel J. Sandouloff, commerçant

et de

Stana nie Florova, à Harlets (Rakova)

2. Barbier, Rose - Anna

célibataire

originaire de Breduy (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de

Charles-Henri Barbier, horticulteur, à Lausanne et de

Anna née Mäder, décédée

Comme témoins :

1. Charles Chappuis, rentier, à Lausanne

2. Charles Barbier, horticulteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Chardonnay  
et à Breduy, le 24 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés, avec  
une traduction et une déclaration d'ori-  
gine du fiancé.

Cotes de publications de mariage à Lau-  
sanne, Chardonnay et Breduy.

Les époux :

S. Sandouloff

R. Sandouloff

Les témoins :

Barbier

Ch. Chappuis Dard

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Communiqué à l'état civil de Villars-  
sur-Yens et de Breduy.



## Registre des mariages A.

No 472  
Chapallaz  
et  
Grivel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapallaz, Jean-Louis-Adolphe  
veuf de Joséphine-Caroline Praiclé, de le 23 février 1912  
négociant

originaire de Lumy-Morges domicilié à  
Lausanne né à

Nyon le vingt-un décembre  
mil-huit-cent cinquante-cinq fils de

Jean-Louis Chapallaz et de  
Marie-Antoinette née Raymond, les deux décédés

2. Grivel née Anger, Anna-Mathilde-Augusta  
veuve de Henri-Louis Grivel, de le 15 octobre 1898  
garde-malade

originaire de Morges et de St-Livres domiciliée à  
Lausanne née à

Fevy le quinze juillet  
mil-huit-cent quarante-cinq fille de

Frédéric-Oswald Anger, veuve et de  
Anna née Perret, à Lausanne

Comme témoins : 1. Fernand Bernier fonctionnaire au télégraphe, à  
Lausanne  
2. Robert Chapallaz, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lumy, Morges et St-Livres, le 2 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lumy, Morges et St-Livres.  
Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 41, fol. 349.  
Pour celui du premier mari de la fiancée, voir vol. 23, fol. 340.

Communiqué à l'état civil de Villars/Genève, de Morges et d'Aubonne.

## Les époux :

J. Chapallaz  
Anna Chapallaz

## Les témoins :

F. Bernier  
Robert Chapallaz

L'officier de l'état civil :

Grivel

## Registre des mariages A.

473  
Fusy  
et  
Merillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fusy, Georges - Lucien  
divorcé de Hélène - Berthe - Perrine Abrioux, dès le 25 mai 1914  
artiste lyrique  
originaire de Paris domicilié à  
Lausanne, précédemment à Paris, 18<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> né à  
Paris, 18<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le vingt juillet  
mil huit cent quatre vingt  
Louis - Othue Fusy, ancien Cellier et de  
Marie - Jeanne née Mercier, à La Varenne - St - Heloise (Seine)

2. Merillon, Louise - Hortense - Augustine  
célibataire  
artiste lyrique  
originaire de Paris domiciliée à  
Lausanne, précédemment à Paris, XI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> née à  
Paris, 11<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> le neuf décembre  
mil huit cent quatre vingt deux  
Albert - Adrien Merillon, décédé et de  
Louise - Denise née Dubry, à Paris, XI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

Comme témoins :  
1. Jules Schumberger, maître d'hôtel, à Lausanne  
2. Matha Maestri (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Paris, 18<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>  
et à Paris, XI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>, le 11 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de premier mariage du fiancé, avec mention de divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et Paris, 18<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>.  
Certificats de capacité des fiancés.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice - Police.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Georges - Lucien Fusy  
Louise - Hortense - Augustine Merillon

## Les témoins :

Jules Schumberger  
Matha Maestri

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 474  
Porchet  
et  
Dupuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Alfred - Jules  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Corcelles-le-Vorot domicilié à  
Corcelles-le-Vorot né à  
Corcelles-le-Vorot le six avril  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Eugène - Jules Porchet, agriculteur et de  
Ida - Olympie née Gilliéron, à Corcelles-le-Vorot

2. Dupuis, Eugénie - Alice  
célibataire  
ménagère  
originaire de Genèclens domiciliée à  
Corcelles-le-Vorot née à  
Genèclens le dix-sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Charles - Henri Dupuis, agriculteur et de  
Marie - Sophie dite Julie née Tavel, à Corcelles-le-Vorot

Comme témoins :  
1. Henri Bœdion, secrétaire, à Lausanne  
2. Robert Pamblanc, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Vorot, le 4, et à Genèclens, le 5 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Corcelles-le-Vorot.

Les époux :  
A. Porchet  
E. Porchet

Les témoins :  
H. Bœdion  
R. Pamblanc

Communiqué à l'état civil de Corcelles-le-Vorot, à Repraiz, et de Comauz.

L'officier de l'état civil :  
F. J. J. J.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 475  
 Sonnard  
 von Gunten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonnard, Edmond-Alois  
 célibataire  
 employé à l'Hôpital cantonal  
 originaire de Curtelles domicilié à  
Lausanne né à  
Brenles le seize avril  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Louis Sonnard, employé T.-D. et de  
Lina née Pichard, à Courge (Aud)

2. von Gunten, Lydia  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Sigriswil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Emile von Gunten, employé C. F. F., à Lausanne et de  
Teresa née Baur, d'Écléppe

Comme témoins : } 1. Alfred Raymond, curé, à Lausanne  
 2. William Schnaed, juge, à Courge (Aud)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Sigriswil, le 8,  
 et à Curtelles, le 9 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Sigriswil et Curtelles.

## Les époux :

Alois Sonnard  
Lydia Sonnard

## Les témoins :

Sonnard.  
Sonnard. J. P.

L'officier de l'état civil :

Pruch

Communiqué à l'état civil de Sigriswil  
 et de Lucens.

Registre des mariages A.

No 476  
Freymond  
et  
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, Julien  
veuf de Sophie née Gavillet, dès le 27 avril 1889  
agriculteur  
originaire de St-Cierges domicilié à  
St-Cierges né à  
St-Cierges le six avril  
mil huit cent soixante-neuf fils de  
Jean-François Freymond et de  
Antoinette née Micod, décédée.

2. Martin, Léa  
célibataire  
ménagère  
originaire de Chapelle, Neyruz et Yverdon domiciliée à  
Yverdon née à  
Chapelle le trente octobre  
mil huit cent soixante-treize fille de  
David-Samuel Martin, décédé et de  
Fanny née Kovvraz, à Yverdon.

Comme témoins :  
1. Henri Bodin, recteur, à Lausanne  
2. Louis Penveyre, recteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chapelle et à Yverdon, le 12, à Neyruz, le 13, et à Yverdon, le 14 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
St-Cierges.

Les époux :  
Julien Freymond  
Léa Freymond

Les témoins :  
*[Signatures]*

Communiqué à l'état civil de St-Cierges,  
de Neyruz, de Yverdon et de  
Mézérieux.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 477  
Bron  
et  
Nicod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron, Georges-Louis  
 célibataire  
 plâtrier-peintre  
 originaire de Savigny et Rice domicilié à  
Lausanne né à  
Savigny le dix-neuf juin  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Francis-Louis Bron, décédé et de  
Julie née Belomey, à Lausanne

2. Nicod, Louise-Lucie  
 célibataire  
 repasseuse  
 originaire de Vulliam domiciliée à  
Lausanne née à  
Vercy le six juin  
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Emile - Daniel Nicod, décédé et de  
Lucie - Henriette née Mey, à Genève

Comme témoins : } 1. Jules Bron, employé de commerce, à Lausanne  
 2. Marc Bron, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Savigny, le 29, à Rice et à Vulliam, le 30 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil huit cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication du mariage à Lau-  
 sanne, Savigny, Rice et Vulliam.

## Les époux :

G. Bron  
 L. Nicod

## Les témoins :

J. Bron  
 Marc Bron

L'officier de l'état civil :

J. Nicod

Communiqué à l'état civil de Savigny,  
 de Cully et de Mézières.



Registre des mariages A.

N° 478  
Taperoux  
et  
Dupuis

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, à Paris (France), rendu en date du 28 mars 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

André sur ordre du Département de Justice et Police, le 31 décembre 1934.  
L'Officier de l'Etat civil

Loquié à Vevey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taperoux, Jean  
célibataire  
négoceant  
originaire de Vevey domicilié à  
Lausanne né à  
St Aubin (Neuchâtel) le vingt-quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Samuel Taperoux, représentant de commerce, à Paris et de  
Rebecca née Schneider, décédée

2. Dupuis, Anna-Marguerite  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Hermance (Genève) domiciliée à  
Lausanne née à  
St Aubin (Neuchâtel) le quinze juin  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Louis-Philippe Dupuis, marchand, à Yverdon et de  
Cécile-Anna née Bonneau, décédée

Comme témoins :  
1. Frédéric Hoffmann, voyageur de commerce, à Lausanne  
2. Alfred Bally, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, à Vevey, le 14,  
et à Hermance, le 16 août 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent trente-six

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Vevey et Hermance.

Les époux :  
Taperoux  
Dupuis  
Les témoins :  
Hoffmann  
Bally

Communiqué à l'état civil de Vevey et de Hermance.

L'officier de l'état civil :  
Fracal

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 479  
Deluche  
et  
Treyvaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deluche, Alfred - Henri

célibataire

garde-frontière

originaire de Carrouge (Vaud)

domicilié à

Lausanne

né à

Gingins

le vingt-un août

mil huit-cent quatre-vingt-huit

fils de

Jacques-Henri Deluche, buraliste postal, à Gingins

et de

Yvonne-Frédérique née Küffer, décédée

2. Treyvaud, Pauline - Anna

célibataire

originaire de Cudrefin

domiciliée à

Cudrefin

née à

Cudrefin

le quinze avril

mil huit-cent quatre-vingt-douze

fille de

Charles-Urbain Treyvaud, décédé

et de

Julie née Guillod, à Cudrefin

Comme témoins :

1. Elise Treyvaud (delle), à Cudrefin

2. Henri Puseyres, garde-frontière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Cudrefin, le 12, et à Carrouge, le 14 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Cudrefin et Carrouge.

Les époux :

Deluche.

Anna Deluche

Les témoins :

H<sup>ri</sup> Puseyres

Elise Treyvaud

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Cudrefin et de Mézières.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 480  
Rusillon  
et  
Kurt

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rusillon, Charles - Emile

célibataire

employé de commerce

originaire de Belmont / Yverdon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Louis - Charles - André Rusillon, décédé et de

Adèle - Marie - Louise née Fayot, à Lausanne

2. Kurt, Henriette - Magdelaine

célibataire

originaire de Walterswil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Norge le trois mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Alfred Kurt, décédé et de

Marguerite née Brömmmann, à Pully

Comme témoins : 1. Charles Maurer, caissier, à Lausanne

2. Edouard Rusillon, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Belmont, le 10,  
et à Walterswil, le 11 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Belmont et Walterswil.

Les époux :

Rusillon  
Kurt

Les témoins :

Maurer  
E. Rusillon

L'officier de l'état civil :

Fucci

Communiqué à l'état civil de Belmont  
et de Walterswil.



## Registre des mariages A.

no 481  
Berlie  
et  
Bergognon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berlie, Ami-François  
 célibataire  
 tréfilleur  
 originaire de Gingins et La Rippe domicilié à  
Lausanne né à  
Évroux le vingt-un février  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
François-Monvi Berlie, agriculteur à Alens et de  
Marie-Augustine née Bellaz, Lécidiée

2. Bergognon, Marie-Martine dite Odèle  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Vesin (Fribourg) domiciliée à  
Chamblande, Pully née à  
Vesin le neuf novembre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
François-Nicolas Bergognon et de  
Julie née Ding, Lécidiée

Comme témoins : } 1. Jean Vairat, couturier, à Lausanne  
 } 2. Pierre Zaugg, serurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Vesin et à Pully,  
le 27, à Gingins et à La Rippe, le 28 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Vesin, Pully, Gingins  
et La Rippe.

## Les époux :

Ami Berlie  
Odèle Berlie

## Les témoins :

Jean Vairat  
Pierre Zaugg

L'officier de l'état civil :

Prud

Communiqué à l'état civil de Cugy  
(Fribourg), de Pully et de Gingins.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 482  
Favrat  
Crétignier

<sup>L. 119</sup>  
5/5/1916  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favrat, Constant  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Lausanne domicilié à  
Bullet né à  
Lausanne le vingt-six juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Henri Favrat, décédé et de  
Henriette née Regamey, aux Râpes, Lausanne

2. Crétignier, Julie - Adèle  
célibataire  
ménagère  
originaire de Yvermaecus (Neuchâtel) domiciliée à  
Bullet née à  
Bullet le seize août  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Henri - Louis Crétignier, charpentier, à Bullet et de  
Louise - Henriette née Bonnet, décédée

Comme témoins :  
1. Robert Crétignier, agriculteur, à Bullet  
2. Robert Semblan, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bullet et à St. Aubin, le 15, à  
Lausanne, le 16 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Bullet.

Les époux :  
Favrat Constant  
Favrat Julie

Les témoins :  
Robert Crétignier  
Robert Semblan

Communiqué à l'état civil de Bullet  
et de St. Aubin.

L'officier de l'état civil :  
Fucet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 433  
Grisel  
Gindrat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grisel, Marcel-George

Célibataire

Commis

originaire de Travers (Neuchâtel) domicilié à  
Neuchâtel

né à  
Neuchâtel le quinze mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Henri-Marcel Grisel, directeur de la fabrique de papier et de  
Louise née Chanal, à Neuchâtel

2. Gindrat, Berthe-Marcelle

Célibataire

originaire de Namuran-desmou (Berne) domiciliée à  
Lausanne

née à  
Genève le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Stephan-Adrien Gindrat, expert-comptable, à Lausanne, et de  
Berthe-Emma née Henry, décédée

Comme témoins :  
1. Marcel Pulejo, commerçant, à Genève  
2. Ernest Panchaud, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel et à Lausanne, le 5, à  
Travers et à Namuran, le 6 décembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Neuchâtel.

Les époux :

Grisels

Marcel Grisel

Les témoins :

Marcel Pulejo

E. Panchaud

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Travers,  
de Neuchâtel et de Namuran.



## Registre des mariages A.

No 484  
Grolimund  
et  
Michaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grolimund, Albert

veuf de Anne - Marie dite Anne Neuhaus, dès le 15 juin 1914  
solennel

originaire de Trimbach (Soleure) domicilié à

Lausanne né à

Schopfheim (Bade) le trois octobre

mil huit cent soixante-huit fils de

Marie Grolimund, à Meiringen (Berne) et de

2. Michaud née Bron, Pauline

veuve de Charles - Henri - Vincent Michaud, dès le 20 février 1907  
lingère

originaire de Roche domiciliée à

Lausanne née à

Puidoux le vingt-deux octobre

mil huit cent septante-trois fille de

Jean - Samuel Bron et de

Jeanne - Susanne née Beroud, les deux décidés

Comme témoins : } 1. Rodolphe Schmid, magasinier, à Lausanne  
2. Fritz Rehbach, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 novembre, à  
Trimbach et à Roche, le 2 décembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Acte de décès du premier mari de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Trimbach et Roche.  
Acte de mariage du fiancé en remplacement  
de son acte de naissance qui n'a pu être obtenu.  
Pour l'acte de décès de sa première femme,  
voir vol. 45, fol. 43.  
Communiqué à l'état civil de Trim-  
bach et de Villeneuve.

## Les époux :

Grolimund Albert  
P. Grolimund

## Les témoins :

R. Schmid  
F. Rehbach

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

No 485  
Meillard  
et  
Jaquet

Par jugement du Tribunal de  
distric d'Orve, rendu  
en date du 30 juin 1920, déclaré  
définitif et exécutoire le 4 août  
1920, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 11 août 1920.

L'officier de l'état civil :

H. Schaub  
comp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meillard, Gaston - Louis  
célibataire  
facteur au télégraphe  
originaire de Fulliers domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Louis Meillard, décédé et de  
Henriette née Riffly, à Lausanne.

2. Jaquet, Angèle - Marguerite - Dorca  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Vallorbe et Ballaigues domiciliée à  
Lausanne née à  
Vallorbe le vingt juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Jérôme - François - Daniel Jaquet, forgeron et de  
Marie - Antoinette née Conti, à Vallorbe

Comme témoins : 1. Albert Nicolas, facteur au télégraphe, à Lausanne  
2. Louis Kuhn, agriculteur, à Sully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Vallorbe, le  
22, à Fulliers et à Ballaigues, le 23 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Vallorbe, Fulliers et Ballaigues.

## Les époux :

Meillard Gaston  
Meillard Angèle

## Les témoins :

Schaub H.  
Kuhn Louis

Communiqué à l'état civil de Vallorbe,  
Fulliers et de Ballaigues.

L'officier de l'état civil :

Schaub

Registre des mariages A.

No 486  
Goode  
et  
Banks

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goode, Humphrey - Minton

célibataire

marieur

originaire de Londres domicilié à

Canfield - Gardens, en séjour à Château-d'Oex, intant de guerre né à  
Canfield - Gardens, Hampstead le vingt-deux août

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Minton Goode, à Kethukall - Gardens et de

Lane Goode ne James, décédé

2. Banks, Kathleen - Noel - May  
célibataire

originaire de Londres domiciliée à

Londres, en séjour à Château-d'Oex née à

Yarell - Mansions, Fulham le vingt-cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Alfred - William Banks, 'décédé' et de

Hélène - May Banks, à Château-d'Oex

- Comme témoins :
- 1. Fleury Lamure, journaliste, à Lausanne
  - 2. Hélène Marshall (dame), à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 12 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Château-d'Oex.

Les époux :

Humphrey M. Goode.

Kathleen N. Goode

Les témoins :

Hélène Marshall

Fleury Lamure

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.



## Registre des mariages A.

No 487  
Dupuis  
et  
Velen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis, Henri-Georges

célibataire

juridica

originaire de Yverdon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le 18 février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Henri Dupuis, employé postal et de

Loïse-Sibette-Louise née Mayor, à Lausanne

2. Velen, Violotte-Eugénie

célibataire

cuinière

originaire de Brégny-Villars domiciliée à

Brégny-Villars née à

Brégny-Villars le 12 juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Jacques-Alfred Velen, agriculteur et de

Rose née Jorand, à Brégny-Villars

Comme témoins :  
1. Henri Dupuis, facteur, à Duchy  
2. Rosine Mottaz (dame), sage-femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Brégny-Villars,  
le 29, et à Yverdon, le 30 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Cotes de naissance des fiancés.  
Cotes de publication de mariage à  
Lausanne, Brégny-Villars et  
Yverdon.

## Les époux :

H. Dupuis  
V. Dupuis

## Les témoins :

H. Seydoux  
Rosine Mottaz

L'officier de l'état civil :

Hubert

Communiqué à l'état civil d'Aubonne  
et de Yverdon.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 488

Pièce

Monthoux

Pas devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pièce, Ferdinand-Louis-Pièce

célibataire

charcutier

originaire de Bex domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le seize février

mit huit cent quatre vingt-dix fils de

Louis-Charles-Ferdinand Pièce, menuisier, à Lausanne et de

Caroline née Blanchoud, décédée

2. Monthoux, Méry-Louise-Céline

célibataire

fille de mlle

originaire de Pièce domiciliée à

Lausanne

née à

Pièce

le deux juillet

mit huit cent quatre vingt-douze fille de

Edouard-Louis-César Monthoux, boucher et de

Marie-Louise-Augusta née Etherez, aux Hôpitaux (France)

Comme témoins : } 1. Louis Pièce, menuisier, à Lausanne  
2. Henri Platel, cimenteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Pièce, le 29, et à Bex, le 30 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Acte de naissance (née à Pièce) de la fiancée.

Actes de publications de mariage à Lausanne, Pièce et Bex.

Pour l'acte de naissance du fiancé, voir vol. 16, fol. 302.

## Les époux :

Ferdinand Pièce

Méry Pièce

## Les témoins :

Louis Pièce

H<sup>o</sup> Platel

Communiqué à l'état civil de Pièce et de Bex.

L'officier de l'état civil :

F. Picot

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 489  
Gachet  
Betkens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gachet, Louis-Merri

célibataire

agriculteur

originaire de Grandcour domicilié à

St-Pierre né à

Payens le vingt-trois octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Charles-Vincent Gachet, cernier et de

Suzette née Pasture, à Genève

2. Betkens, Clémence

célibataire

ménagère

originaire de Yvonand domiciliée à

Yvonand née à

Grandcour le vingt-huit octobre

mil huit cent septante-cinq fille de

Jean-Frédéric Betkens et de

Suzette née Duc, décédée

Comme témoins :

1. Albert Demiéville, comptable, à Lausanne

2. Néville Suger, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Pierre, le 30 novembre, à Grand-

cour et à Yvonand, le 1<sup>er</sup> décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
St-Pierre.

Les époux :

Louis Gachet  
Clémence Gachet

Les témoins :

Albert Demiéville  
Néville Suger

Communiqué à l'état civil de Grandcour  
de St-Pierre et de Yvonand.

L'officier de l'état civil :

Jacquet



Registre des mariages A.

No 490  
Grivel  
et  
Demiéville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivel, Albert-Henri-Anselme  
célibataire  
comptable  
originaire de Morges et Saint-Livres domicilié à  
Paris, IX<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> né à  
Lausanne le dix juillet  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Henri-Louis Grivel, décédé et de  
Emma-Mathilde-Augusta née Anjer, à Lausanne

2. Demiéville, Marthe-Lydie  
célibataire  
originaire de Palézieux, Villarszel, Sâdeilles et Rossens domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze avril  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Jean-Henri-Daniel Demiéville, décédé et de  
Louise-Rose née Chollet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Albert Demiéville, comptable, à Lausanne  
2. Neville Anjer, représentant de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morges et à Lausanne, le 11, à Villarszel et à Palézieux, le 12, à St-Livres, à Sâdeilles, et à Rossens, le 13, à Paris, IX<sup>e</sup>, le 17 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Morges.  
  
  
  
Communiqué à l'état civil de Morges, d'Aubonne, de Palézieux et de Villarszel.

Les époux :  
Albert Grivel  
Marthe Grivel  
  
Les témoins :  
Neville Anjer  
Albert Demiéville  
  
L'officier de l'état civil :  
J. J. J.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 491  
Légeret  
et  
Steiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, Félix - Jacques - Marc  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Chexbres domicilié à  
Lausanne né à  
Berne le six novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Félix - Christ - Marc Légeret, employé C. F. F. et de  
Lucie née Rod, à Lausanne

2. Steiner, Jeanne - Lina  
célibataire  
maître de piano  
originaire de Surwangen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le quinze mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Walther - Frédéric Steiner, mécanicien C. F. F. et de  
Lina - Louise née Pittet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Georges Guye géomètre officiel, à Lausanne  
2. Lucien Meylan, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Surwangen  
le 29, et à Chexbres, le 30 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Surwangen et Chexbres.

Les époux :

Félix  
Jeanne Légeret

Les témoins :

G. Meylan  
G. Guye

L'officier de l'état civil :

Juciel

Communiqué à l'état civil d'Arwangen  
et de St. Saphorin, à Chexbres.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 492  
Clot  
et  
Viennet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clot, Robert - Auguste - Jean  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Cuétilles domicilié à  
Lausanne né à  
Renens le premier avril  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Louis - Victor Clot, retraité C.F.F. et de  
Pauline - Olympé née Badoux, à Lausanne

2. Viennet, Hélène - Louise  
célibataire  
couturière  
originaire de Tufflens - le - Château domiciliée à  
Lausanne née à  
Rolle le sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Lucien - Paul - Edmond Viennet, jardinier et de  
Marie née Benoit, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Julie Benoit (delle), gouvernante, à Bâle  
2. Edouard Badoux, à Yvernes, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Cuétilles et à  
Tufflens - le - Château, le 9 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Copieusement des père et mère de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Cuétilles et Tufflens - le - Château.

Les époux :

R. Clot  
Hélène Viennet

Les témoins :

Julie Benoit  
Edouard Badoux

L'officier de l'état civil :

Preud

Communiqué à l'état civil de Lausanne  
et de Tufflens - le - Château, à  
Renens



e. 1. 12. 10. 37

N<sup>o</sup> 493  
Causse  
et  
Choupaut

noy. le 16.7.46

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Causse, Albat - Amédée**  
 célibataire  
 sous-lieutenant au 58<sup>e</sup> régiment  
 originaire de Brest (France) domicilié à  
 Stes, en séjour à Terey, interne de guerre né à  
 Brest le vingt-sept avril  
 mil-huit cent quatre-vingt-ontze fils de  
 Antoine - Henri - Albat Causse, professeur honoraire et de  
 Marie - Françoise née Quiquiner, à Stes.

2. **Choupaut, Marie - Emilie - Augustine**  
 célibataire  
 originaire de Brest domiciliée à  
 Bizerte (Tunisie) née à  
 Brest le trente mai  
 mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Emile - Auguste - Marie Choupaut, capitaine de frigate et de  
 Maria - Victoire née Guibaud, à Bizerte

Comme témoins :  
 1. Henri Causse, négociant, à Stes.  
 2. Commandant Louis Molins, à Frix (Suisse)

Les publications ont eu lieu à Bizerte, le 4, à Terey, le 8, et à Stes,  
 le 17 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'état civil de  
 Terey.

Les époux :  
 Causse  
 Marie Causse

Les témoins :  
 H. Causse  
 Molins

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
 à Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
 Puccel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 494  
Boschi  
et  
Gribinski

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boschi, Charles - Marius - Augustin  
célibataire  
tapissier, caporal au 3<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> de ligne  
originaire de Wignou (Aude), France domicilié à  
Wignou, en séjour à Lausanne, interné de guerre né à  
Wignou le vingt-huit août  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Charles - François - Marie Boschi, tapissier, à Wignou et de  
Marie - Jeanne - Josephine née Bontoux, Décédée

2. Gribinski, Estelle - Léa  
célibataire  
~~originaire de~~ citoyenne américaine domiciliée à  
Lausanne, précédemment à Paris, 17<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> née à  
Boston (Etats-Unis d'Amérique) le vingt-six août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Salomon - Sylvain Gribinski, décédé et de  
Sylvia - Odile née Richard - Bogatz, à Paris, 17<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

Comme témoins : } 1. Joseph Guyot, numéraire à l'enregistrement, à Escholles (allier)  
2. Robert Pomblanc, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les 9 novembre et 9 décembre,  
à Wignou et à Paris, 17<sup>e</sup>, le 17 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Wignou et Paris, 17<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>.  
Consentement du père de fiancé et acte de légitimité.  
Acte de décès du père de la fiancée et consentement de sa mère.  
Autorisation du Conseil d'Etat et certificat de  
capacité du fiancé. Lettre du P.-C. de France.  
Permis de mariage du Département de l'Alsace  
& Lorraine.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat à  
Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

C. Boschi  
Estelle Boschi

## Les témoins :

J. Guyot  
Robert Pomblanc

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

## Registre des mariages A.

no 495  
Bonnaz  
et  
Imhof

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonnaz, Luc-Gustave  
célibataire  
géomètre officiel  
originaire de Porroy domicilié à  
Porroy né à  
Lausanne le dix-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Louis-Edouard Bonnaz, décédé et de  
Louise-Henriette née Petitmaître, à Lausanne

2. Imhof, Lucie-Suzanne-Yvonne  
célibataire  
originaire de Morrenbach - Buchen (Bern) domiciliée à  
Lausanne née à  
Berens le neuf février  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Paul-Edouard Imhof, retraité (S.F.F.) et de  
Cécile-Caroline née Wuille, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Roni Chavalley, professeur à l'école de commerce, à Lausanne  
2. Charles Corbaz, carrier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Porroy, le 21, à Porroy, Schwarzenegg et Lausanne, le 28 novembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Porroy

## Les époux :

L. Bonnaz  
Yvonne Bonnaz

## Les témoins :

Ch. Corbaz  
R. Chavalley

L'officier de l'état civil :

P. Ricci

Communiqué à l'état civil de Rolle,  
de Porroy et de Schwarzenegg.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 496  
Morattel  
M<sup>et</sup> Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morattel, Robert

célibataire

ouvrier à l'usine à gaz

originaire de Sideilles

domicilié à

Lausanne

né à

Sideilles

le vingt-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

Edouard Morattel, agriculteur

et de

Suzanne - Françoise née Dupratz, à Aubonne

2. Morel, Julia

célibataire

originaire de Romanges

domiciliée à

Moudon

née à

Cremin

le vingt-huit février

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Alfred Morel, tisserand

et de

Sympe née Cruchon, à Moudon

Comme témoins :  
1. Alfred Morel, ouvrier de fabrique, à Moudon  
2. Henri Bocion, cultivateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Moudon, le 7, à Sideilles et à Romanges, le 8 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Certes de naissance des fiancés.  
Certes de publication de mariage à Lausanne, Moudon, Sideilles et Romanges.

Les époux :

Robert Morattel  
Julia Morattel

Les témoins :

A Morel  
H Bocion

Communiqué à l'état civil de Moudon et de Villarszel.

L'officier de l'état civil :

Jucel

## Registre des mariages A.

No 497  
Chapuis  
et  
Chave

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Armand-Auguste

célibataire

agriculteur

originaire de Epalinges

domicilié à

Epalinges

né à

Epalinges

le vingt-huit août

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Charles-Eugène Chapuis, agriculteur

et de

Fanny-Marguerite Pichet, aux Croix de Lausanne

2. Chave, Olive-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Lausanne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-seize

fille de

Victor-Léon Chave, docteur

et de

Louise-Rosalie née Favrat, à Chailly / Lausanne

Comme témoins :

1. Michèle Chapuis, employée de bureau, à Lausanne

2. Raymond Perdon, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges, le 8, et à Lausanne, le 9  
décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Epalinges

Les époux :

Armand Chapuis

Olive Chapuis

Les témoins :

Michèle Chapuis

Raymond Perdon

Communiqué à l'état civil d'Epalinges,

L'officier de l'état civil :

Fucet

Registre des mariages A.

No 498  
 Mineur  
 et  
 Giasse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Mineur, Emile - André - Marie - Joseph**  
 célibataire  
 avocat, soldat au 28<sup>e</sup> régiment de ligne  
 originaire de Givègnée (Liège), Belgique domicilié à  
 en Belgique, séjour à Lausanne, interné de guerre né à  
 Givègnée le huit avril  
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
 Victor - Joseph Mineur, décédé et de  
 Marie - Ida - Catherine - Hubertine née Berden, à Liège

2. **Giasse, Berthe - Juliette - Mariette**  
 célibataire  
 originaire de Remicourt (Liège), Belgique domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Remicourt le treize avril  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Hubert - Eugène - Victor - Denis Flasse, directeur des mines et de  
 Céline - Félicité née Borse, décédée, à Remicourt

Comme témoins :  
 1. Kacte Graeffe (dame), à Lausanne  
 2. Fernand Weerts, à Ternies (Belgique)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Acte de décès du père du fiancé et consentement de sa mère.  
 Consentement du père de la fiancée et acte de décès de sa mère.  
 Autorisation militaire et dispense de publication en Belgique.  
 Certificat de publication à Lausanne.  
 Certificat de capacité.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.  
 Permis de mariage du Département de Justice  
 f. P. Dix.  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à  
 Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :  
 Mineur  
 B. Mineur  
 Les témoins :  
 K. Graeffe  
 Fernand Weerts  
 L'officier de l'état civil :  
 Paul



Registre des mariages A.

No 499  
Wehly  
et  
Badan

Par décision du 4 août 1948  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la reo-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'il le nom patronymique  
orthographe par erreur  
"Wehly" soit orthographe  
"Wehli".

Lausanne, le 7 septembre 1948

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

comp. à Guggisberg (Berne)  
et Sullens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Wehly, Emile  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente décembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Léon - Jean - Henri Wehly, cultivateur C. F. F. et de  
Emilie - Louise née Coderay, à Lausanne

2. Badan, Cristine - Lucie - Lucie  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Sullens domiciliée à  
Lausanne née à  
La Rippe le huit août  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de  
Fanchette - Marie Badan, à La Rippe et de

Comme témoins: } 1. Fanny Bauma (dame), couturière, à La Rippe  
2. Marquise Mier (dlle), à Crancier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Guggisberg et  
à Sullens, le 11 décembre 1946.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent seize

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Guggisberg et Sullens.

Les époux:

Emile Wehly  
Lucie Wehly

Les témoins:

Fanny Bauma  
Marquise Mier

L'officier de l'état civil:

Leclercq

Communiqué à l'état civil de Guggisberg  
et de Sullens.

Le numéro 499 de la page  
251 est celui de la dernière  
inscription faite dans l'année  
1946. Les deux doubles du  
registre sont conformes.  
Ces que nous certifions.  
Lausanne, le 30 décembre 1946.  
L'officier de l'état civil:  
Leclercq

Imprimé: Vaudouze, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
Pittet

Stöhr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Jules-Léon  
 célibataire  
 employé aux C. F. F.  
 originaire de Chapelle et Chéry (Broye), Fribourg domicilié à  
 Lausanne né à  
 Rue (Fribourg) le douze mai  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Jean-Alexandre Pittet, agriculteur et de  
 Marie-Louise née Panchaud, à Lausanne

2. Stöhr, Magdalena  
 célibataire  
 originaire de Rechtenstein (Ehingen), Wurtemberg domiciliée à  
 Prunigny & Morges née à  
 Rechtenstein le dix-huit novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de  
 Max Stöhr, décédé et de  
 Gertrud née Krupper, à Rechtenstein

Comme témoins : } 1. François Paschoud, commis C. F. F., à Lausanne  
 2. Henri Pittet, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rechtenstein, le 6, Lausanne, C<sup>o</sup>,  
 à Chapelle, Chéry et Prunigny, le 8 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Rechtenstein, Chapelle,  
 Chéry et Prunigny.  
 Certificat de célibat de la fiancée.  
 Autorisation du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Jules Léon  
 Pittet Magdalena

## Les témoins :

François Paschoud  
 Henri Pittet

L'officier de l'état civil :

J. Vuol

Communiqué à l'état civil de Surpierre  
 et de Prunigny, ainsi qu'à la Chancellerie  
 d'Etat à Lausanne

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2  
Nordmann  
et  
Elsohn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nordmann, Lucien

célibataire

négoçant

originaire de Lyon (France)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-neuf mars

mil huit cent vingt-deux

fil de

Henri Nordmann, négociant

et de

Mathé nie Selligmann, à Lausanne

2. Elsohn, Sophie

célibataire

originaire de Zurich

domiciliée à

Lausanne

née à

Mittau (Prusse)

le huit mai

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Abraham-Henri Elsohn, négociant, à Zurich

et de

Nekla nie Fieber, tchèque

Comme témoins :

1. Henri Nordmann, négociant, à Lausanne

2. Jean Berugois, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne et à Zurich, le 7 de

décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne et Zurich.

Certificat de capacité du fiancé.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Extrait de mariage du Département de

Justice & Police.

Communiqué à l'état civil de Zurich

et à la Chancellerie d'Etat, à

Lausanne.

Les époux :

Nordmann  
Sophie Nordmann

Les témoins :

Henri Nordmann

Jean Berugois

L'officier de l'état civil :

Jucel



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3  
Deprez  
et  
Nicolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deprez, Auguste  
célibataire  
jardinier  
originaire de Lutry domicilié à  
Lutry né à  
Lutry le vingt-neuf  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Marc-Jules Deprez, propriétaire-vigneron et de  
Marie-Félicie née Bron, à Lutry

2. Nicolier, Marguerite  
célibataire  
originaire de Ormont-dessus domiciliée à  
Lutry née à  
Ormont-dessus le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Jules-Timé Nicolier, instituteur retraité, à Lutry et de  
Julie-Rosalie née Marklitz, décédée

Comme témoins : 1. Albert Blondel, vigneron, à Lutry  
2. Elisabeth Détra (delle), au Châtelard  
à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lutry, le 9, et à Ormont-dessus, le  
10 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Lutry.

Les époux :

A. Deprez  
M<sup>e</sup>. Deprez

Les témoins :

A. Blondel  
E. Détra

Communiqué à l'état civil de Lutry  
et d'Ormont-dessus.

L'officier de l'état civil :

Paul

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
Gauthier  
Pettineroli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gauthier, André-Alphonse

célibataire (mineur autorisé)

dessinateur

originaire de Ruesres-les-Prés (Fribourg) et Neuchâtel domicilié à Lausanne

né à Neuchâtel le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de

Alphonse Gauthier, décédé et de

Rosalie née Girard, à Lausanne

2. Pettineroli, Tième-Olga

célibataire

couturière

originaire de Tola-San-Giulio (Nouare), Italie, domiciliée à Lausanne

née à Lausanne le seize décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

François-Léopold Pettineroli, typographe, à Lausanne et de

Emma-Louise-Fanny née Châlet, décédée

Comme témoins :

1. Charles Muriset, jardinier, à Neuchâtel

2. Lucien Girard, employé de commerce, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Neuchâtel, le 10, à Ruesres-les-Prés, le 11, et à Tola-San-Giulio, le 26 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père de futur.  
Consentement de sa mère.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Neuchâtel, Ruesres-les-Prés et Tola-San-Giulio, avec certificat de capacité.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel et de Ruesres-les-Prés, ainsi qu'à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

André  
Olga Gauthier

## Les témoins :

Charles Muriset  
Lucien Girard

L'officier de l'état civil :

Muriset

## Registre des mariages A.

No 5  
Fasnacht  
et  
Magnenet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fasnacht, Charles - Frédéric - Costantino  
divorcé de Alice Martin, dès le 8 septembre 1913  
employé aux wagons-lits  
originaire de Montdier (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Sâles-Montreux le dix décembre  
mil huit cent soixante-quatorze fils de  
François - Samuel - Daniel Fasnacht et de  
Catherine - Joséphine - Rosalie née Chollet, les deux décédés

2. Magnenet, Marie - Henriette - Louisa  
divorcée de Edouard Dinkelmann, dès le 20 juin 1912  
ménagère  
originaire de Hellsau (Bern) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quatorze janvier  
mil huit cent soixante-quatorze fille de  
Louis - Samuel Magnenet, décédé et de  
Elix née Pechon, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Ulrich Gaillard, journaliste, à Lausanne  
2. Henri Bœron, occultaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Montilier et  
à Koppigen, le 23 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Montilier et Koppigen.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 22, fol. 97.  
Pour les actes de mariage, avec mention de  
divorce, voir vol. 22, fol. 440, et  
vol. 20, fol. 443.

Communiqué à l'état civil de Mont  
et de Koppigen.

## Les époux :

Fasnacht  
Louisa Fasnacht

## Les témoins :

Ulrich Gaillard  
Henri Bœron

L'officier de l'état civil :

Juan



## Registre des mariages A.

No 6  
Dissard  
et  
Ruchat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dissard, Jean-Louis  
veuf de Julia-Cécile Bolomey, déc. le 21 octobre 1912  
négoçant  
originaire de Cunhat (Puy de Dôme), France — domicilié à  
Lausanne — né à  
Lausanne le quinze juin  
mil huit cent soixante-trois — fils de  
Pierre Dissard, ancien négociant — et de  
Eugénie-Mélanie née Gillet, à Lausanne

2. Ruchat née Roser, Marie-Antoinette  
veuve de Georges-Alfred Ruchat, déc. le 26 février 1915  
comptable  
originaire de Grandcour — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Neuchâtel le quinze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-deux — fille de  
Nicolas Roser, retraité C. F. H., à Lausanne — et de  
Marie-Antoinette née Jungo, décédée

Comme témoins : } 1. Antoine Goutte, rentier, à Lausanne  
2. Philippe Gratti, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, et à Grandcour, le 15 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès des précédents conjoints.  
Actes de publication de mariage à Lausanne & Grandcour.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Licence de mariage du Département de Justice & Solia.

Communiqué à l'état civil de Grandcour et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Dissard  
M. Dissard

## Les témoins :

A. Goutte  
P. Gratti

L'officier de l'état civil :

Fucel

Registre des mariages A.

No 7  
Gentile-Farinola  
et  
Salina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Marquis Felco Gentile-Farinola  
célibataire  
avocat et propriétaire  
originaire de l'origine italienne domicilié à  
Florence (Italie) né à  
Florence le douze mois  
mil huit cent soixante-dix-sept fils de

Paolo Gentile-Farinola et de  
Natalia née Corsini, les deux décédés

2. Comtesse Stefania Salina née Tanfani  
veuve du comte Gian-Alberto Salina  
propriétaire  
originaire de l'origine italienne domiciliée à  
Pologne (Italie) née à  
Lodz (Pologne russe) le trante décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Giuseppe Tanfani et de  
Emilia-Talvia Heinzl, à Lodz

Comme témoins : } 1. Louis Testini, ingénieur, à Livourne (Italie)  
2. Clément Cuffm. Dett, à Paris, 15  
rue Faubourg

Les publications ont eu lieu à Florence, le 15 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Délégation de mariage de l'état civil de Florence.  
Lettre, n° 4713, de l'Agence Cons. d'Italie, à Lausanne.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et Police.  
Déclaration médicale du Prof. Dr. Romice.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat, Lausanne (en 2 exemplaires).

Les époux :

Felco Gentile-Farinola  
Stefania Salina

Les témoins :

Louis Testini  
Clément Cuffm. Dett.

L'officier de l'état civil :

Puerel

Par prononcé du  
Pretore della Giurisdizione  
di Lugano (Cassin), du 3  
mai 1927, devenu exécutoire  
le 19 mai 1927, le mariage  
inscrit ci-dessus a été  
déclaré nul.  
Inscrit ensuite d'au-  
torisation du Département  
de Justice et Police, le 1<sup>er</sup>  
juin 1927.

L'officier de l'état civil.

Le Prany

R. du 20.10.27.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 8  
Chappuis  
et  
Devaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, Constant - Frédéric  
veuf de Fanny née Pache, dès le 3 septembre 1913  
agriculteur  
originaire de Cully et Lutry domicilié à  
Montblesson (ne) Lausanne né à  
Savigny le dix-neuf septembre  
mit huit cent cinquante-neuf fils de  
Isaac - Louis Chappuis et de  
Rose - Marie née Freymond, les deux décédés.

2. Devaud née Trolliet, Emma  
veuve de Charles Devaud, dès le 13 mars 1915  
ménagère  
originaire des Cullayes et Savigny domiciliée à  
Savigny née à  
Sépreux le vingt-sept mars  
mit huit cent quatre-vingt-trois fille de  
François - Emile Trolliet, décédé et de  
Sophie née Devaud, aux Cullayes.

Comme témoins :  
1. Louis Gilliéron, agriculteur, à Savigny  
2. Louise Gilliéron (dame), à Savigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Lutry et à  
Savigny, le 11, à Cully et aux Cullayes, le 12 décem-  
bre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 17<sup>e</sup> janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, Savigny,  
Cully et Les Cullayes.  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 48, fol. 374.

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Savigny, de Cully et de  
Mézières

## Les époux :

Constant Fré Chappuis

Emma Chappuis

## Les témoins :

Louis Gilliéron

Louise Gilliéron

L'officier de l'état civil :

Fréal



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9  
Tanniger  
et  
Zoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tanniger, Charles - Lucien

célibataire

monteur au téléphone

originaire de Genéva (Beune)

domicilié à

Lausanne

né à

Oigle

le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Isaac - François - Louis Tanniger, commerçant

et de

Elix - Marianne née Dufour, à Oigle

2. Zoni, Blanche - Josephine

célibataire

employée de commerce

originaire de Bierno (Nouve), Italie

domiciliée à

Lausanne

née à

Sion

le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Adélaïde - Marie - Frette Zoni, décédée

et de

Comme témoins :

1. Albert Rieber, typographe, à Lausanne

2. François Monbey, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, et à Genéva, le 29  
octobre 1916, à Bierno, le 26 novembre 1916

Registre des familles vol. 16 fol. 152

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à Lausanne, Genéva et Bierno, avec certificat de capacité.

Détermination du Conseil d'Etat.

Les époux :

C. Tanniger

B. Tanniger

Les témoins :

Alb. Rieber

Monbey

Communiqué à l'état civil de Genéva  
et à la Chancellerie l'Etat, à  
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Piccol

No 10  
Weichsler-Walpen  
et  
Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weichsler-Walpen, Louis-Charles-Ed-  
célibataire  
vouché  
originaire de Reckingen (Conches), Valais domicilié à  
Lausanne né à  
Monthey (Valais) le dix décembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Eugène-François-Jean Weichsler-Walpen et de  
Hélène-Sophie nie Koll, les deux décédés

2. Maurer, Bertha-Susanne  
célibataire  
ménagère  
originaire de Zweisimmen (Berne) domiciliée à  
Montreux-Châtelard née à  
Taux-Montreux le dix-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
David Maurer, portier et de  
Susanne-Catherine nie Rieder, à Montreux

Comme témoins :  
1. Henri Terrey, négociant, à Lausanne  
2. François Pombiane, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Zweisimmen  
et au Châtelard, le 22, à Reckingen, le 24 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Zweisimmen, Le Châ-  
telard et Reckingen.

Les époux :  
Edmond Weichsler  
Bertha Weichsler

Les témoins :  
H. Terrey  
Pombiane  
L'officier de l'état civil :  
J. Vucl

Communiqué à l'état civil de Zwei-  
simmen, de Montreux et de Re-  
ckingen.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11  
Raymond  
Caillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond, Louis - Pierre

célibataire

chauffeur C. F. F.

originaire de Rougemont domicilié à

Lausanne né à

Frisinge (Luxembourg) le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Louis - Alfred Raymond, pharmacien et de

Marie - Anne née Hali', sa femme, à Paris

2. Caillet, Sophie - Henriette

célibataire

femme de chambre

originaire de Maracou domiciliée à

Cologny (Genève) née à

Rollé le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Charles - Frédéric Caillet et de

Marie - Henriette née Mayor, les deux décédés

Comme témoins : 1. Martha Hofstetter, femme de chambre, à Cologny  
2. François Lamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Maracou, le 24, à Cologny, le 25, et à Rougemont, le 26 décembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Maracou, Cologny  
et Rougemont.

Les époux :

L. Raymond  
S. Raymond

Les témoins :

M. Hofstetter

Lamblanc

L'officier de l'état civil :

Fucini

Communiqué à l'état civil de Salé-  
Pruce, de Cologny et de Rougemont.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 12  
 Porchet  
 et  
 Marquet

Par jugement du Tribunal du district  
 de Lausanne, rendu en date du 7 mai 1916,  
 déclaré définitif et exécutoire le 21  
 juillet 1916,  
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
 divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 21  
 juillet 1916, le délai pendant  
 lequel l'ex-mari  
 ne pourra contracter un nouveau mariage.  
 Lausanne, le 15 août 1916.

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Max-Robert

célibataire

aide-chauffeur

originaire de Corcelles-le-Rorat

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Jules Porchet, charpentier

et de

Fanny nie Pasche, à Lausanne

2. Marquet, Sophie-Marie

célibataire

originaria

originaire de Ménières (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Estavayer-le-Lac

le vingt-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de

Marcelin Marquet, décédé

et de

Rosalie née Marquet, à Estavayer-le-Lac

Comme témoins :

1. Henri Marquet, agriculteur, à Chesres (Fribourg)

2. Eugène Dupuis, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, à Ménières, le  
 22, et à Corcelles-le-Rorat, le 23 décembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Ménières, et Corcelles-  
 le-Rorat.

Les époux :

Max Porchet  
 Sophie Porchet

Les témoins :

Henri Marquet  
 Eugène Dupuis

L'officier de l'état civil :

Juret

Communiqué à l'état civil de Ménières  
 et de Corcelles, à Porchet.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 13  
Guilled  
et  
Barraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guilled, Lucien - Louis

célibataire

typographe

originaire de Nant, Fribourg et Texux (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne

né à  
Texux le dix-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Louis Guilled, chocolatier et de

Sophie née Boiteux, à Texux

2. Barraud, Berthe - Cécile

célibataire

couturière

originaire de Essertines et Yverdon domiciliée à  
Lausanne née à

Belmont et Yverdon le neuf juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Cécile Barraud, d'ici et de

Emma née Christeller, à Belmont et Yverdon

Comme témoins : 1. Jules Boret, fonctionnaire C. F. F., à Moudon

2. Auguste Hemmerli, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, au Bas-Vully

et à Texux, le 29, à Essertines, le 30 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage

à Lausanne, Bas-Vully, Texux

et Essertines.

## Les époux :

Guilled Lucien

Berthe Guilled

## Les témoins :

Boret Jules

Hemmerli Auguste

L'officier de l'état civil :

Preul

Communiqué à l'état civil de Nant, de Texux et de Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 14  
 Hämmerli  
 et  
 Boret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hämmerli, Auguste - Edmond - François  
 célibataire  
 employé de banque  
 originaire de Chéribz (Berne) domicilié à  
Zürich né à  
Lausanne le vingt-cinq mai  
 mil huit-cent quatre-vingt-huit fils de  
 Henri - Auguste Hämmerli, docteur et de  
 Elise - Henriette - Marie née Ramusz, à Lausanne

2. Boret, Julie  
 célibataire  
 employée de bureau  
 originaire de Foel, Lutry et Puidoux domiciliée à  
Lausanne née à  
Châtelard sur Lutry le vingt-huit septembre  
 mil huit-cent quatre-vingt-cinq fille de  
 Jules - Louis Boret, fonctionnaire C.F.F., à Moudon et de  
 Louise née Richard, docteur

Comme témoins : } 1. Gustave Hämmerli, architecte, à Lausanne  
 2. Jules Boret, fonctionnaire C.F.F., à Moudon

Les publications ont eu lieu à Zürich, Yverdon, Lutry et Puidoux, le 7, à Lausanne et Foel, le 8 décembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Autant de l'état civil de  
Zürich.

## Les époux :

Hämmerli Auguste  
 Julie Hämmerli

## Les témoins :

Hämmerli  
 Boret Jules

L'officier de l'état civil :

Zürich

Communiqué à l'état civil de Yverdon,  
de Zürich, de Foel, de Lutry  
 et de Chéribz.



Registre des mariages A.

No 15  
Milner  
et  
Guidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milner, John-Frank  
célibataire  
voyageur de commerce  
originaire de sujet britannique domicilié à  
Lausanne né à  
Bradford (Yorkshire) le dix-sept-juin  
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de  
Emil Mielziner, commerçant et de  
Olga née Frank, à Manchester

2. Guidoux, Suzanne-Léonie  
célibataire  
originaire de Cronay domiciliée à  
Pailly née à  
Pailly le huit-juillet  
mil huit-cent quatre-vingt-sept fille de  
Emile-Eugène Guidoux, ancien instituteur et de  
Emma-Nancy née Péclard, à Pailly

Comme témoins : 1. Eugène Guidoux, ancien instituteur, à Pailly  
2. John Lemon, négociant, à Bradford (Angleterre)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Cronay et  
à Pailly, le 31 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois-janvier mil neuf-cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Déclaration de consentement des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Cronay et Pailly.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de  
Justice et Police.  
Communiqué à l'état civil de Melandri,  
Donnelaye, et de Neuchâtel.

Les époux :  
John Frank Milner  
Suzanne Milner  
Les témoins :  
Eug. Guidoux  
John Lemon  
Après lecture de  
l'acte de mariage  
L'officier de l'état civil :  
J. Guet

No 16  
Cain  
et  
Router

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cain, Herbert - William  
célibataire  
boucher  
originaire de sujet britannique domicilié à  
Plymouth, actuellement au signal de Bourg, intenu de guerre né à  
Plaiestow (Essex), Angleterre le vingt février  
mil huit cent quatre-vingt six fils de  
George - William Cain, charpentier à Doddington (Kent) et de  
Millicent - Ann Bromfield, décédée

2. Router, Bertha - Mabel  
célibataire  
employée aux postes  
originaire de sujette britannique domiciliée à  
Plymouth née à  
Devonport (Devon), Angleterre le trente avril  
mil huit cent quatre-vingt sept fille de  
William - Richard Router, charpentier et de  
Fanny - Maria Fozer, à Plymouth

Comme témoins :  
1. George - William Metcalfe, sergent-major anglais, intenu de guerre  
2. May Daxelhoffet (dame), à Dubonne

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
d'Aubonne.

Les époux :

H. W. Cain Serg<sup>e</sup>  
Bertha Mabel Cain

Les témoins :

May Daxelhoffet  
G. W. Metcalfe Capit<sup>e</sup>  
H. J. ...

Communiqué à l'état civil d'Aubonne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

No 17  
Schluchter  
et  
Nicolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schluchter, François-Edouard

célibataire

employé de commerce

originaire de Reichenbach (Berno) domicilié à

Lausanne né à

Crème le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Rodolphe Schluchter, jardinier et de

Charlotte née Demont, à Lausanne

2. Nicolier, Marie-Dora

célibataire

originaire de Ormont-dessus domiciliée à

Lausanne-Duchy née à

Ormont-dessus le six avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

François-Auguste Nicolier, agriculteur et de

Julie-Elisabeth née Fogliani, à Ormont-dessus

Comme témoins : 1. Ernest Schluchter, agriculteur, à Chailly  
2. Albert Schluchter, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Reichenbach et à Ormont-dessus, le 30 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publications de mariage à  
Lausanne, Reichenbach et Ormont-dessus.

## Les époux :

Edouard Schluchter  
Marie Schluchter

## Les témoins :

Ernest Schluchter  
Albert Schluchter

L'officier de l'état civil :

Jacob

Communiqué à l'état civil de Reichenbach et d'Ormont-dessus.



## Registre des mariages A.

No 18  
Sédorrey  
et  
Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sédorrey, Marius-Jules

célibataire

ouvrier de ville

originaire de Lutry et Grandvaux

domicilié à

Lausanne

né à

Lyon (2<sup>e</sup> arrt) le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Adolphe-Louis Sédorrey, décédé

et de

Charlotte-Jenny nie Bueky, à Lausanne

2. Zbinden, Olga-Flida

célibataire

reparuse

originaire de Guggisberg (Borne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Friedrich Zbinden

et de

Anna nie Zahnd, les deux décédés

Comme témoins :

1. Friedric Zbinden, employé de commerce, à Lausanne

2. Emile Goy, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, Lutry et Guggisberg,  
le 21, à Grandvaux le 22 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry, Guggisberg  
et Grandvaux.

Les époux :

M. Sédorrey

O. Zbinden

Les témoins :

V. Zbinden

E. Goy

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Guggisberg et de Cully.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 19  
Tritten  
et  
Mugny

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tritten, Heinrich  
célibataire  
mécanicien  
originaire de St-Stephan (Berne) domicilié à  
Saxon né à  
Brienz le deux novembre  
mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de  
Alexandre Tritten et de  
Madeleine née Sterchi, à Biberist (Solence)

2. Mugny, Marie-Thérèse  
célibataire  
minagère  
originaire de Hennens (Fribourg) domiciliée à  
Saxon née à  
Hennens le onze novembre  
mit huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Jean-Maurice Mugny et de  
Marie-Angélique née Bouquet, à Hennens

Comme témoins :  
1. Adolphe Gantin, huissier, à Lausanne  
2. Marius Regamey, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Saxon, le 10, à St-Stephan, le 12, et à Büllem, le 15 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Saxon.

Les époux :  
Tritten Henri  
Tritten Thérèse

Les témoins :  
Gantin  
Regamey

Communiqué à l'état civil de St-Stephan,  
de Saxon et de Büllem.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 20  
 Novraz  
 et  
 Coucheman

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne rendu en date du 9 juillet 1934 déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1934 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 21 septembre 1934, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.  
 Lausanne, le 25 septembre 1934.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Novraz, Charles-Jules-Auguste  
 célibataire  
 maréchal  
 originaire de Cully et de Lutry domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le vingt-sept décembre  
 mil huit cent vingt-neuf fils de  
 Jean-Jacques-Louis Novraz, délégué et de  
 Jeanne-Suzanne née Lavanchy, à Lausanne

2. Coucheman, Esther-Génie  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Gletterens (Fribourg) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Comonay le vingt-un mai  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
 Joseph-Hidore Coucheman, journalier et de  
 Lina-Rosine née Dupuis, à Comonay

Comme témoins: } 1. Louis Pilet, tanneur, à Lausanne  
 } 2. Ulysse Schopfer, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 décembre 1936, à  
 Gletterens, le 1<sup>er</sup>, à Cully et à Lutry, le 3 janvier 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:  
 Acte de naissance de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage  
 à Lausanne, Gletterens, Cully  
 et Lutry.  
 Pour l'acte de naissance du fiancé, voir  
 vol. 19, fol. 230.

Les époux:  
 Novraz Jules  
 Coucheman Esther

Les témoins:  
 Schopfer Ulysse.  
 Pilet Louis

Communiqué à l'état civil de Gletterens,  
 de Cully et de Lutry.

L'officier de l'état civil:



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 21  
Délavy  
et  
Ferrari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Délavy, Maurice - Emile

célibataire

manœuvre

originaire de Yveroy (Valais) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Maurice - Emile Délavy, chauffeur, à Genève et de

Marie née Seroy, décédée

2. Ferrari, Pierina

célibataire

blanchisseuse

originaire de Luino (Como), Italie domiciliée à

Lausanne née à

Luino le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Giuseppe Ferrari, entrepreneur, à Olmeto et de

Rosa née Ballinari, à Luino

Comme témoins : 1. Gabriel Michaud, charretier, à Lausanne

2. Marius Costa, employé au greffe municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yveroy, le 28 sep-

tembre 1916, à Luino, le 8 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne, Yveroy et Luino,

avec certificat de capacité.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil de Yveroy

et à la Chancellerie d'Etat, à

Lausanne.

## Les époux :

Délavy Emile

Délavy

## Les témoins :

Michaud, Gabriel

M. Costa

L'officier de l'état civil :

Juciel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 22  
 Michet  
 et  
 Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michet, Paul-Alfred  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Rougemont domicilié à  
 Veaux-Moyes né à  
 Château-N'Occ le trente novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-nix fils de  
 Louis-Edouard Michet et de  
 Marie-Louise née Mottier, décédée

2. Parisod, Rose-Frédérique  
 célibataire  
 originaire de Lutry et Villette domiciliée à  
 Veaux née à  
 Lausanne le premier décembre  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 François-Maurice-Samuel Parisod, à Lausanne et de  
 Louise-Hortense née Panchaud, décédée

Comme témoins :  
 1. François Parisod, manoeuvre, à Lausanne  
 2. Julien Panchaud, agriculteur, à Veaux

Les publications ont eu lieu à Veaux, Rougemont et Lutry, le  
 6, à Villette, le 9 janvier 1907

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
 Yfflens-le-Château

Les époux :

Alfred Michet  
 Rose Michet

Les témoins :

François Parisod  
 Julien Panchaud

L'officier de l'état civil :

Prezel

Communiqué à l'état civil de Rouge-  
 mont, de Mennaz, de Lutry  
 et de Cully.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 23  
Dantzer  
et  
Fellmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dantzer, Franz - Pantaléon  
divorcé de Pauline dite Delphine Dantzer, dès le 14 novembre 1913  
célibataire  
originaire de Mellingen (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Niederaspach (Alsace) le vingt-quatre juillet  
mil huit cent vingt-deux et sept fils de  
Cécilia Dantzer, à Belfort et de

2. Fellmann, Emma  
célébataire  
couturière  
originaire de Munningen (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à  
Munningen le premier juin  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
Urs Fellmann et de  
Elisabeth née Mänggi, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Robert Reymond, commis, à Lausanne  
2. Charles Frauchiger, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Munningen, le  
7, et à Mellingen, le 8 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Munningen et Mellingen.  
Copie l'acte de divorce des fiancés,  
avec mention des lieux, vol. 26,  
fol. 298.

Communiqué à l'état civil de Munningen  
et de Mellingen.

## Les époux :

F. Dantzer  
E. Dantzer

## Les témoins :

R. Reymond  
Ch. Frauchiger

L'officier de l'état civil :

Jucul



## Registre des mariages A.

No 21  
Prochazka  
et  
Guissat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prochazka, Jacob

célibataire

vaucrois

originaire de Gross-Beranau (Zglau), Autriche domicilié à  
Lausanne né à

Gross-Beranau le vingt juillet

mit huit cent vingt six fils de

Matthias Prochazka et de

Franziska nie Hloch, les deux décédés

2. Guissat, Elise-Marie

célibataire

femme de chambre

originaire de Ste Croix domiciliée à

Lausanne née à

Ste Croix le deux avril

mit huit cent quatre-vingt-deux fille de

Georges-Ernest Guissat et de

Delile-Madeleine nie Tuller, les deux décédés

Comme témoins : 1. Charles Hoymann, négociant, à Lausanne  
2. Henri Laurent, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix et Granges-de-Ste Croix, le 2 août 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Ste Croix et Granges-de-Ste Croix.  
Lettre du Département de Justice & Police,  
n° 447, du 18 janvier 1917, avec une copie  
d'une lettre de la „Bezirkshauptmannschaft"  
à Zglau.  
Certificat de capacité des fiancés.  
Autorisation du Conseil d'Etat et permis de mariage.  
Communiqué à l'état civil de Ste Croix  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Prochazka Jacob  
Elise Prochazka

## Les témoins :

Ch Hoymann  
Henri Laurent

L'officier de l'état civil :

Jucel

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 25  
PARRY  
et  
WAGNER

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. PARRY, Jacques  
célibataire  
avocat, capitaine au 102<sup>e</sup> d'infanterie  
originaire de Paris domicilié à Paris, 18<sup>e</sup>; en séjour à Lausanne, intendant de guerre né à Paris, 6<sup>e</sup> arrt le quatorze novembre mil huit cent seize - quinze fils de Lion PARRY, chef de bureau au chemin de fer du Nord et de Marie - Hélène - Anne née Guillou, à Paris, 6<sup>e</sup>.

2. WAGNER, Bertha  
célibataire  
originaire de Dallenoyl (Videmaaden) domiciliée à Dallenoyl née à Oberdorf près Stans le trois juillet mil huit cent seize - quinze fille de Joseph Wagner et de Marie née Odeomatt, les deux décédés.

Comme témoins :  
1. Julien Muzier - Solain, avocat à la Cour d'Appel, à Paris  
2. Fane Muzier - Solain (dame), à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, à Dallenoyl, le 31 décembre 1916, à Paris, 18<sup>e</sup>, le 5 janvier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le première février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Dallenoyl et Paris, 18<sup>e</sup>.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage du Département de Justice et de Police.

Les époux :  
Paul PARRY  
Bertha WAGNER  
Les témoins :  
J. Muzier Solain  
Muzier Solain  
L'officier de l'état civil :  
Fueel

Communiqué à l'état civil de Stans et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

No 26  
Gilliand  
et  
Mazoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliand, Emile-Frédéric  
célibataire  
employé d'hôtel  
originaire de Combremont-le-Grand domicilié à  
rue Puidoux né à  
rue Puidoux le dix avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Frédéric - David dit Oimé Gilliand, vigneron et de  
Hélène - Caroline née Durand, à Pully

2. Mazoni, Lucie-Emilie  
célibataire  
couturière  
originaire de Bulle (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Bulle le neuf avril  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jules - Auguste Mazoni et de  
Emma - Marie née Thevoz, les deux décédés.

Comme témoins : 1. Charles Talletton, secrétaire, à Lausanne  
2. François Lamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand, le 16, à  
Puidoux et à Bulle le 13, à Lausanne le 14 novembre  
1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
St-Saphorin.

Les époux :

Gilliand Emile  
Lucie Gilliand

Les témoins :

Lamblanc  
Chr. Talletton

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Combremont-  
le-Grand, de Chêbles et de Bulle.

R. du 1.11.25.

Par jugement du Tribunal de  
district de Lausanne, rendu  
en date du 16 juin 1925, déclaré  
définitif et exécutoire le 30 septembre  
1925, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage. (dès le 30 septembre 1925)  
Lausanne, le 28 octobre 1925.

L'officier de l'état civil:

J. Baugy



## Registre des mariages A.

No 27  
Meyer  
et  
Frachey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Ernest - Ferdinand  
célibataire  
magasinier  
originaire de Ulmitz (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-neuf août  
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Jules Meyer, séide et de  
Elisabeth Gric Meser, à Lausanne

2. Frachey, Angèle-Lucie-Marie-Virgine  
célibataire  
ménagère  
originaire de Noigex (Turin), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Noigex le vingt-deux décembre  
mil huit cent quatre-vingt-hize fille de  
Jean-Nicolas Frachey organiste, à Noigex et de  
Marie-Hermine née Remondet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Michel Manera, séide à Lausanne  
2. Albert Mantovani, contremaitre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 novembre, à Ulmitz  
le 3, et à Noigex, le 10 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentements des père et mère des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Ulmitz et Noigex, avec certificat de capacité  
du président du Conseil d'Etat.

## Les époux :

Ernest Meyer  
Angèle Meyer.

## Les témoins :

Manera Michel  
Mantovani

L'officier de l'état civil :

Juan

Communiqué à l'état civil de Prichlen  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 28  
Ramel  
et  
Suginbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramel, Louis-Alfred  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Château-d'Œx domicilié à  
Carouge né à  
Carouge le deux janvier  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
David-Alfred Ramel et de  
Ida née Ford, à Carouge

2. Suginbühl, Lucie-Ida  
célibataire  
ménagère  
originaire de Eichi (Münzingen), Berne domiciliée à  
Lion née à  
Berne le dix-neuf août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles-Ernest Suginbühl et de  
Alice-Ida Wörx dit Chenux, à Lion

Comme témoins : } 1. Henri Boisson, secrétaire, à Lausanne  
2. Francis Pamblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Œx, Lion et Carouge,  
le 5, à Münzingen, le 6 janvier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Mézières.

Les époux :

Louis Ramel  
Lucie Ramel

Les témoins :

H. Boisson  
F. Pamblanc

L'officier de l'état civil :

J. Vuille

Communiqué à l'état civil de Château-  
d'Œx, de Mézières, de Münzingen  
et de Lion.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 29  
Cornu  
et  
Jeannin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cornu, Jules-Louis**  
veuf de **Adèle-Louise** née **Cornu**, dès le 17 mai 1916  
fablicien  
originaire de **Chambloy** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Lausanne** le vingt-neuf janvier  
mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de  
**Jean-Louis Cornu**, fabricant, à **Lausanne** et de  
**Lucie** née **Desarzens**, décédée

2. **Jeannin née Lambellet, Elix-Méline**  
veuve de **Louis-Edi Jeannin**, dès le 31 décembre 1903  
employée de commerce  
originaire de **Bayards (Neuchâtel)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**aux Bayards** le deux mars  
mil-huit cent quatre-vingt-un fille de  
**Paul-Eugène Lambellet**, ancien horticulteur et de  
**Elix-Mathilde** née **Jeannin**, au **Cerret (Neuchâtel)**

Comme témoins : 1. **Ferdinand Reymannier**, commis de magasin, à **Lausanne**  
2. **Emma Reymannier** (dame), à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 11, à **Chambloy** et  
aux **Bayards**, le 12 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil-neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.  
Acte de décès du premier mari de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à **Lausanne**, **Chambloy** et **Les Bayards**.  
Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 47, fol. 257.

Communiqué à l'état civil de **Montagny**  
et des **Bayards**.

## Les époux :

**Louis Cornu**  
**Idèle Cornu**

## Les témoins :

**Reymannier**  
**E. Reymannier**

L'officier de l'état civil :

**J. J. J.**



## Registre des mariages A.

No 30  
Farcy  
et  
Vionnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Farcy, Paul-Edmond

célibataire

électricien

originaire de Vallorbe domicilié à

Corroy

né à

Corroy

le quatorze août

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Charles-Louis-Henri Farcy, tailleur de laines, à Vallorbe et de  
Eugénie-Emilie née Breyer, décédée

2. Vionnet née Besson, Hélène

veuve de Paul-Louis Vionnet, dès le 11 mai 1910

separée

originaire de Lully domiciliée à

Corroy

née à

Corroy

le six juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Louis-Henri Besson, décédé et de

Fanny Benquet, ménagère, à Corroy

Comme témoins :

1. Ami Chevaux, employé C.F.F., à Corroy

2. Robert Pombiane, employé au greffe municipal, à  
Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corroy, le 15, à Vallorbe et à Lully,  
le 16 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Corroy.

Les époux :

P. Farcy  
H. Vionnet

Les témoins :

A. Chevaux  
Robert Pombiane

L'officier de l'état civil :

Jucul

Communiqué à l'état civil de Vallorbe,  
de Corroy et de Villars-le-Vieux.

## Registre des mariages A.

No 31  
Baudin  
et  
Signaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudin, Charles - Albert

veuf de Emma nie Vittoz, dès le 16 février 1915

électricien

originaire de Mollens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Emile Baudin, décédé et de

Emma nie Viss, à Lausanne

2. Signaux, Marie-Moïse

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Rueyres-Treyfages et Billens domiciliée à

Lausanne née à

La Magne (Fribourg) le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

André-Etienne Signaux, agriculteur et de

Marie-Catherine nie Magne, à Ristans des Rovers

Comme témoins : 1. Uttilio Fumagalli, électricien, à Lausanne  
2. Ernest Delisle, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, à Mollens et à  
Billens, le 8, et à Rueyres, le 9 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Mollens, Billens et  
Rueyres.

Copie l'acte de décès de la première  
femme du fiancé, voir vol. 45, fol. 399.

Communiqué à l'état civil de Billens,  
de Billens et de Gâtes.

## Les époux :

Ch. Baudin

Marie Baudin

## Les témoins :

E. Deliz

U. Fumagalli

L'officier de l'état civil :

Jucel

No 32

Kanrahan dit Fitz-Gerald  
et  
Vachoud

Par jugement du Tribunal...  
...de Genève, rendu  
en date du...  
déclaré définitif et exécutoire le...  
...le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le...  
L'officier de l'état civil ad int.

Altman

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kanrahan dit Fitz-Gerald, John-François  
célibataire

étudiant, lance-corporal de l'armée anglaise  
originaire de sujet britannique domicilié à

Cork (Irlande); en séjour à Lausanne, interné de guerre né à  
Limerick (Irlande) le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Thomas Kanrahan, officier de marine et de

Oliver née Fitzgerald, à Cork (Irlande)

2. Vachoud, Camille-Oliver

célibataire

originaire de Genève domiciliée à

Genève née à

Ellemogne-Thoiry (Ain), France le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Fules-Albert Vachoud, décédé et de

Louise née Blanc, à Genève

Comme témoins : 1. Albert Vachoud, bijoutier, à Genève  
2. William Freeling, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, et à Genève,  
le 13 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Déclaration du fiancé.  
Déclaration du capitaine Eschaquet.  
Lettre du Département de Justice et Police,  
du 8 janvier 1917, n° 110/1.  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
et Genève.  
Certificat de capacité du fiancé.  
Autorisation du Conseil d'Etat et bureau de  
mariage.  
Communiqué à l'état civil de Genève.

Les époux :

John-F. Kanrahan dit Fitz-Gerald  
et  
Camille-Oliver Vachoud

Les témoins :

Wm. Freeling

A. Vachoud

M. J. ...  
L'officier de l'état civil :

3

Freeling



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 33  
Giroud  
Apothélosz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giroud, William - Alfred

célibataire

manœuvre

originaire de Grandevant domicilié à

Lausanne né à

Ste Croix le sept avril

mil-huit-cent quatre-vingt-sept fils de

Pierre - François Giroud et de

Jenny née Jaccard, les deux décédés

2. Apothélosz, Alice

célibataire

ménagère

originaire de Omens et Romairoz domiciliée à

Lausanne née à

Omens le vingt novembre

mil-huit-cent quatre-vingt-cinq fille de

François - Louis Apothélosz (décédé) et de

Louise Jeanmonod née Bezençon, à Omens

Comme témoins : 1. Eugène Jeanmonod, machiniste, à Lausanne  
2. Hortense Jeanmonod (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à Omens, le 10,  
à Grandevant et à Romairoz, le 11 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit janvier mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Omens, Grandevant et  
Romairoz.

## Les époux :

William Giroud  
Alice Giroud.

## Les témoins :

Eug. Jeanmonod  
Hortense Jeanmonod

L'officier de l'état civil :

Frue!

Communiqué à l'état civil de Concio,  
de Fiez et de Champagne.

## Registre des mariages A.

No 31  
Pasche

Seuenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Fritz-Henri

célibataire

jardinier

originaire de Ferlenz

domicilié à

Lausanne

né à

Epens

le six juillet

mit huit-cent quatre-vingt-neuf

fils de

Daniel Pasche, décédé

et de

Marie nie Guignet, à Epens

2. Seuenberger, Anna-Berthe

célibataire

cuisinière

originaire de Wylschengraben (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Wahlern (Berne)

le cinq novembre

mit huit-cent quatre-vingt-huit

fille de

Rodolphe Seuenberger

et de

Anna nie H. Stettler, les deux décédés

Comme témoins :

1. Lucien Pidoux, employé au pénitencier, à Lausanne

2. Jules Malfoy, employé au pénitencier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Ecrinol, le 18,  
et à Ferlenz, le 19 août 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Ecrinol et Ferlenz.

Les époux :

Fritz Pasche  
Berthe Pasche

Les témoins :

Pidoux Lucien  
Malfoy Jules

L'officier de l'état civil :

Frac!

Communiqué à l'état civil d'Ecrinol  
et d'Olon.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 35  
Desmeules  
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desmeules, John  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Ropraz domicilié à  
Ropraz né à  
Ropraz le cinq avril  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Julien Desmeules, agriculteur et de  
Marie née Reed, à Ropraz

2. Gillieron, Rosalie dite Rose  
célibataire  
ménagère  
originaire de Ropraz et de Cavigne domiciliée à  
Ropraz née à  
Ropraz le trente octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Edouard Gillieron, agriculteur et de  
Emma née Desmeules, à Ropraz

Comme témoins : } 1. Henri Kaegele, employé de banque, à Lausanne  
2. Robert Fambellan, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ropraz, le 16, et à Cavigne, le 18  
janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf février mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Cavigne  
celles-le-Fort

## Les époux :

John Desmeules  
Rose Desmeules

## Les témoins :

Henri Kaegele  
Robert Fambellan

L'officier de l'état civil :

Fucel

Communiqué à l'état civil de Ropraz  
et de Mézières



## Registre des mariages A.

<sup>no 33</sup>  
Dubois  
et  
Brunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Jean-Henri-Louis

célibataire

banquier

originaire de Neuchâz et du Locle domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Charles-Jean-Henri Dubois, banquier et de

Henriette-Elisa-Bertha dite Berthe née Gyr, à Lausanne

2. Brunner, Denise-Antoinette

célibataire

originaire de Zurich domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Henri-Hermann-Rudolf Brunner et de

Julie-Louise née Duprez, les deux décédés

Comme témoins : 1. Jean Dubois, banquier, à Lausanne

2. Charles Jandoz, docteur-médecin, au Locle

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Locle et Zurich,

le 20, à Neuchâz, le 21 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Le Locle, Zurich  
et Neuchâz.

Les époux :

Jean Dubois  
Denise Brunner

Les témoins :

J. Jandoz  
J. Brunner

L'officier de l'état civil :

J. Jandoz

Communiqué à l'état civil de Locle,  
de Zurich et de Pampigny.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 37  
Minnig  
et  
Gavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Minnig, Marc-Louis**  
divorcé de **Victoria-Marie-Louise Delafontaine**, dès le 11 septem-  
bre 1902, bijoutier  
originaire de **Obervil ip. (Berne)** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Perroy** le quinze octobre  
mil huit cent cinquante-huit fils de  
**Jean-Louis Minnig** et de  
**Rose-Suzanne née Mayor**, les deux décédés

2. **Gavin, Alice**  
divorcée de **Pierre-Joseph Guinnaud**, dès le 21 mars 1916  
couturière  
originaire de **Gletterens (Fribourg)** domiciliée à  
**Lausanne** née à  
**Forêt (Lavaux)** le trois novembre  
mil huit cent soixante-dix-huit fille de  
**Charles-Louis Gavin** et de  
**Elixie née Dutoit**, les deux décédés

Comme témoins :  
1. **Charles Jacquenoud**, négociant, à Lausanne  
2. **Gaetan Castellano**, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, le 18, à **Gletterens**, le  
19, et à **Obervil**, le 20 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de mariage des fiancés, avec men-  
tions de divorce.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Gletterens et Obervil.

Communiqué à l'état civil de Gletterens  
et d'Obervil.

## Les époux :

**Minnig**  
**Alice Minnig**

## Les témoins :

**C. Jacquenoud**  
**G. Castellano**

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

No 33  
Gros  
et  
Schaechtelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gros, Edmond-John-Louis

célibataire

agent d'assurances

originaire de Genève

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le huit octobre

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Jean-François Gros, architecte et de

Emilie-Olène-Henriette née Bringold, à Lausanne

2. Schaechtelin, Marguerite Elia dite Daisy  
célibataire

originaire de Renan (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Yvernales (Berne)

le vingt-huit mai

mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Charles-Arnold Schaechtelin, directeur de brasserie et de

Lia née Fische, à Lausanne

Comme témoins :

1. Jules Schaechtelin, agent général d'assurances, à Lausanne

2. René Schaechtelin, inspecteur d'assurances, à La Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Renan, le 10,  
à Genève, le 22 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Renan et Genève.

Les époux :

Edmond Gros.  
Daisy Gros

Les témoins :

J. Schaechtelin  
A. Schaechtelin

Communiqué à l'état civil de Renan  
et de Genève.

L'officier de l'état civil :

Fucal



Registre des mariages A.

N° 39

*Aigner  
et  
Gerber*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Aigner, Josef*  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de *St. Laurent (Braunau am Inn), Autriche* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Dippolding - St. Laurent* le *vingt décembre*  
*mil huit cent soixante-quinze* fils de  
*José Aigner* et de  
*Elisabeth née Muraux, les deux légit.*

2. *Gerber, Ida*  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de *Oberlangenegg (Berne)* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Kosthofen - Affeltern (Berne)* le *sept mars*  
*mil huit cent quatre-vingt-deux* fille de  
*Jakob Gerber, commerçant* et de  
*Elisabeth née King, à Bième*

Comme témoins : } 1. *Paul Picaut, employé C. F. F. à Lausanne*  
2. *Georges Leschet, commis, à Pully*

Les publications ont eu lieu à *St. Laurent*, le *24 septembre 1916*,  
à *Lausanne* et à *Schwarzenegg*, le *6 janvier 1917*.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le *dix février mil neuf cent dix-sept*

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.*
- Actes de publication de mariage à Lausanne, St. Laurent et Schwarzenegg.*
- Certificat de capacité.*
- Autorisation du Conseil d'Etat.*
- Fiches de mariage du Département de Justice & Police.*

Les époux :

*José Aigner*  
*Ida Aigner*

Les témoins :

*Paul Picaut*  
*Georges Leschet*

L'officier de l'état civil :

*Paul*

Communiqué à l'état civil de *Schwarzenegg*  
et à la Chancellerie d'Etat, à *Lausanne*.

*Le 20 mars 1924, les  
époux mentionnés ci-  
dessus ont été reçus au  
nombre des bourgeois de  
la commune de *Berne*.  
Lausanne le 23 avril 1924  
L'officier de l'état civil  
*P. Paul*  
à *Schwarzenegg* et *Berne*  
R. du 13. 5. 24.*

N<sup>o</sup> 40  
Käppeli  
et  
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käppeli, Alfred-Hermann  
célibataire  
négoçant  
originaire de Mühlan (Argovie) domicilié à  
Nyon né à  
Nyon le six février  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Lukas Käppeli, décédé et de  
Elisabeth Spichiger, à Nyon

2. Marguerat, Rose-Adèle  
célibataire  
originaire de Lutry et Cully domiciliée à  
Nyon née à  
Lausanne le sept août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Emma-Pauline Marguerat, à Nyon et de

Comme témoins : } 1. Arnold Tschumi, entrepreneur, à Pully  
2. Marc Frottet, receveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry et à Nyon, le 13, à Mühlan, le 14, à Cully, le 16 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Nyon.

Les époux :  
Alfred Käppeli  
Rose Käppeli

Les témoins :  
A. Tschumi  
Marc Frottet

Communiqué à l'état civil de Mühlan, de Nyon, de Lutry et de Cully.

L'officier de l'état civil :  
F. Paul

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 41  
Mazarakis  
Chilaiditi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mazarakis, Athanasios  
célibataire  
banquier  
originaire de sujet hellène domicilié à  
Lausanne né à  
 Smyrne le vingt-sept janvier  
 mil huit cent dix-sept  
 fils de  
 Michel Mazarakis, décédé et de  
 Anthie Lombardo, à Athènes

2. Chilaiditi, Lucia-Angèle  
célibataire  
originaire de sujette ottomane domiciliée à  
Lausanne née à  
 Vienne (Autriche) le huit mai  
 mil huit cent quatre-vingt-huit  
 fille de  
 Georges-D. Chilaiditi, Consul Général de Serbie, à Vienne et de  
 Mania née Alziadi, décédée

Comme témoins : } 1. Marie Stavro (dame), à Lausanne  
 } 2. Ephigénie Politis (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés.
- Certificats de capacité.
- Déclaration du prêtre de l'Eglise grecque.
- acte de publication de mariage à Lausanne.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Processus de mariage du Département de l'Intérieur et de la Police.
- Engagement à mariage religieux.
- Communiqué

Les époux :

A. Mazarakis  
Athie Mazarakis

Les témoins :

Marie Stavro  
Ephig. A. Politis

L'officier de l'état civil :

Heuer



N<sup>o</sup> 42  
Borgeaud  
et  
Marcuet

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 10 juillet 1923, déclaré  
définitif et exécutoire le 20 septembre  
1923, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 29 septembre 1923.  
L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Ernest-Lucien-Alfred  
célibataire  
imprimeur - typographe  
originaire de Pully domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le huit août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Charles-Aldrien Borgeaud et de  
Louise née Deriaz, les deux décédés

2. Marcuet, Cécile-Alexandrine  
célibataire  
originaire de Cugy (Fribourg) domiciliée à  
Middes (Fribourg) née à  
Cugy le vingt-un novembre  
mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Charles-Eugène Marcuet, agriculteur et de  
Marie née Moura, à Middes

Comme témoins : 1. Robert Schueberger, contremaitre, à Lausanne  
2. Fernand Dentan, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Pully et à  
Middes, le 24, à Cugy, le 25 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Certificat des père et mère de la  
fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Pully, Middes et Cugy.

Les époux :

E. Borgeaud  
C. Borgeaud

Les témoins :

R. Schueberger  
F. Dentan

Communiqué à l'état civil de Pully,  
de Middes et de Cugy.

L'officier de l'état civil :

J. Piret

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 43  
 Lasso  
 et  
 Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lasso, Pierre-Eugène  
 célibataire  
 manoeuvre  
 originaire de Farel et Heitenried (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Villainbrud le deux février  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Jacques-François-Simon Lasso, agriculteur, à Chaux et de  
Marie-Roxine née Gobet, décédée

2. Rey, Emma  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Combremont-le-Grand domiciliée à  
Lausanne née à  
Mézières le sept juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Joseph Rey, agriculteur et de  
Marie née Thommey, à Ferenz

Comme témoins : } 1. Fritz Burmand, agent de police, à Lausanne  
 2. Victor Pittet, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Farel, le 24,  
 à Heitenried et à Combremont-le-Grand, le 25 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Farel, Heitenried  
et Combremont-le-Grand.

Les époux :  
Lasso Pierre  
Rey Emma.

Les témoins :  
Pittet Victor  
Burmand Fritz

Communiqué à l'état civil de Farel  
de Heitenried et de Combremont-  
le-Grand.

L'officier de l'état civil :  
Farel

Par jugement du Tribunal...  
 de Lausanne, rendu  
 en date du 8 avril 1926, déclaré  
 définitif et exécutoire le 4 mai  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an, le  
 délai pendant lequel les deux époux  
 ne pourront contracter un nouveau  
 mariage, des le 4 mai 1926.  
Lausanne, le 10 mai 1926.  
 L'officier de l'état civil :

Le Baugy

R. du 24. 1. 26.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 41  
 Décombar  
 et  
 Crausat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décombar, Charles-François

divorcé de Loux - Emma Larpin, dès le 22 décembre 1915

monsieur

originaire de Savigny domicilié à

Lausanne né à

Savigny le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Charles-François Décombar, décédé et de

Pauline née Lavancky, à Challes / Vevey

2. Crausat, Marguerite - Rose

célébataire

demoiselle

originaire de Frey domiciliée à

Lausanne née à

Les-chaux-de-Frey née Rayene le treize juin

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Charles Crausat, charcutier et de

Léa née Moumoud, à Rayene

Comme témoins :

1. César Guillard, jardinier, à Lausanne

2. Jules Mengard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Savigny, le 24, et à Frey, le 25 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize février mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de mariage du fiancé, avec  
mention de divorce.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Savigny et Frey.

Les époux :

Chs Duombaz  
Rose Décombar

Les témoins :

Guillard. César  
Mengard Jules

Communiqué à l'état civil de Savigny  
 et de Frey.

L'officier de l'état civil :

Fucet



Registre des mariages A.

No 45  
Morel  
et  
Fasel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Charles - Jean  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Mézières (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Mézières le quatorze octobre  
mit huit cent quatre-vingt dix fils de  
Jean - Joseph - Amédée Morel, décédé et de  
Nélie - Antoinette née Blanc, à Mézières.

2. Fasel, Hélène - Françoise  
célibataire  
infirmière  
originaire de Yvernes (Fribourg) domiciliée à  
Cory près Pully née à  
Yvernes le vingt-cinq avril  
mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Fortuni Fasel, maréchal et de  
Marie - Louise née Bongard, à Pully

Comme témoins : { 1. Alexis Toffel, employé au téléphone, à Lausanne  
2. Louis Morel, charpentier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Mézières et à  
Pully, le 24, à Yvernes, le 25 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Mézières, Pully et  
Yvernes.

Les époux :

Morel Charles  
Morel Hélène

Les témoins :

Toffel Alexis  
Morel Louis

Communiqué à l'état civil de Mézières,  
de Pully et de Yvernes.

L'officier de l'état civil :  
Fasel

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 43  
Gourwitsch  
Wohl<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gourwitsch, Sava (Sail)

célibataire

~~originaire de~~ sujet russe

domicilié à

Lausanne

né à

Sibawa (Russie)

le sept/dix-neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-seize

fils de

Léon Gourwitsch, banquier

et de

Olympe Penizowski, à Moscou

2. Wohl, Romana

célibataire

~~originaire de~~ sujette autrichienne

domiciliée à

Lausanne

née à

Tomashow (Russie)

le vingt-un mai, deux juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fille de

Ferdinand Wohl, décédé

et de

Clairie née Halperne, à Lausanne

Comme témoins :

1. David Bichowsky, rentier, à Lausanne

2. Marcel Lob, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés, avec une traduction.
- Certificat de capacité du fiancé.
- Consentement de la mère de la fiancée et déclaration de décès de son père.
- Copie de passeport pour la fiancée.
- Déclaration du ministre israélite.
- Dispense de publication ou aide et de certificat de publication à Lausanne, autorisation du Copied'Etat.
- Solennité de mariage et engagement à mariage religieux.
- Communiqué

Les époux :

Sava Gourwitsch

Romane Gourwitsch

Les témoins :

David Bichowsky

Marcel Lob

L'officier de l'état civil :

Prue

Registre des mariages A.

No 47  
Werner  
Cavallini

Révisé le 10.12.17

Par jugement du Tribunal ~~de~~  
~~district de Lausanne~~ rendu  
en date du Mai 1916, déclaré  
définitif et exécutoire le Mai  
1916, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à — an le  
délai pendant lequel l —  
ne pourr — contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 16 mai 1917  
L'officier de l'état civil :

*Pucci*

9.229  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Werner, John - Jackson - Alfred  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six décembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
Alfred - Heinrich - Eberhard Werner, employé de banque, et de  
Yvette - Mary née Jackson, à Lausanne

2. Cavallini, Avenice  
célibataire  
modeste  
originaire de Vogogna (Novare), Italie domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Antonia - Jeanne Cavallini à Lausanne et de

Comme témoins :  
1. Jean Henri Friti, relieur, à Lausanne  
2. Marie Forno - Cavallini (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 décembre 1916, et  
à Vogogna, le 21 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Connattement de la mère de la fiancée  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
et à Vogogna, avec certificat de capacité  
Autrivation du Conseil d'Etat

Les époux :  
A. J. Werner  
Avenice Werner

Les témoins :  
Jean Henri Friti  
Marie Forno

Communiqué à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :  
*Pucci*



## Registre des mariages A.

No 48  
Ryser  
et  
Perret

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ryser, Gaston - Auguste

célibataire

agent de police

originaire de Niederörs (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Yverches

le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Samuel-Louis Ryser, tailleur

et de

Caroline née Eschlimann, à Yverches

2. Perret, Fanny - Elina

célibataire

coiffeuse

originaire de Olon

domiciliée à

Lausanne

née à

Olon

le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de

Charles Perret, agriculteur, à Olon

et de

Anna née Tilly, décédée

Comme témoins :

1. Charles Ryser, agent de police, à Lausanne

2. Jules Mingard, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, à Herzogenbuchsee  
et à Olon, le 19, à Hérisson, le 20 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Herzogenbuchsee, Olon  
et Hérisson.

Les époux :

G. Ryser  
Elina Perret

Les témoins :

Ryser Charles  
Mingard Jules

L'officier de l'état civil :

Jacot

Communiqué à l'état civil de Herzogenbuchsee et d' Olon.

Registre des mariages A.

No 49  
Tolck  
Hirt

Par jugement du Tribunal... rendu en date du... déclaré définitif et exécutoire le... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à... an... le délai pendant lequel... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 22 février 1928.

L'officier de l'état civil:

J. Brauge

R. du 6.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Tolck, Bernard - Marie  
célibataire  
originnaire de La Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domicilié à Lausanne né à Nanteau (Doubs), France, le vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-huit fils de Louis Tolck, décédé et de Sophie née Neuenhofer, à Bienne

2. Hirt, Hélière - Rosalie  
célibataire  
originnaire de Münchenbuchsee (Berne) domiciliée à Lausanne née à Tavannes (Berne) le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Emile - Frédéric Hirt, décédé et de Rosine née Gubi, à La Cibourg (Berne)

Comme témoins: 1. Oscar Hirt, forgeron, à Lausanne 2. Robert Maudin, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Münchenbuchsee, le 17, à La Côte-aux-Fées, le 19 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées: Actes de naissance des fiancés. Déclaration de l'autorité communale de La Côte-aux-Fées. Actes de publication de mariage à Lausanne, Münchenbuchsee et La Côte-aux-Fées.

Les époux: Bernard Tolck Hélière Tolck

Les témoins: J. Brauge R. Maudin

Communiqué à l'état civil de Münchenbuchsee et de La Côte-aux-Fées

L'officier de l'état civil: J. Brauge

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 50  
 Appeliquet  
 et  
 Dumauthioz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Appeliquet, Gustave-Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Ballens domicilié à

Ballens né à

Ballens le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Georges-Henri-Daniel Appeliquet, décédé et de

Augustine-Suzanne née Champental, à Ballens

2. Dumauthioz, Jeanne-Marie

célibataire

originaire de Cuarnens domiciliée à

Cuarnens née à

Cuarnens le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Narc-Henri-Dani Dumauthioz, décédé et de

Marie née Perret, à Cuarnens

Comme témoins :  
 1. Jean Dombald, voyageur de commerce, à Clarens  
 2. Marie Dombald (dame), à Clarens

Les publications ont eu lieu à Ballens et à Cuarnens, le 24 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Ballens.

Les époux :

Gustave Appeliquet  
 Jeanne Appeliquet

Les témoins :

J. Dombald  
 M. Dombald

Communiqué à l'état civil de Mollens  
 et de S. M.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 51  
Regamey  
et  
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Ami  
célibataire  
menuisier  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Trangins le vingt-un mois  
mit huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Jules Regamey et de  
Marie-Suzanne née Weber, les deux décédés

2. Belet, Marthe  
célibataire  
journalière  
originaire de Mont domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze novembre  
mit huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Paul-Emile-Eugène Belet, vigneron, à Lausanne et de  
Alice-Henriette née Bégard, décédée

Comme témoins : } 1. Edouard Pasche, plâtrier-peintre, à Lausanne  
2. Louis Clerc, à Lausanne, Valentin 45

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, et au Mont, le  
25 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent diez-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et Le Mont.

Les époux :  
Ami Regamey  
Marthe Regamey

Les témoins :  
Louis Clerc  
Pasche Edouard

L'officier de l'état civil :  
Guichard

Communiqué à l'état civil de Romanel,  
à Pully.

No 52  
Fauquet  
et  
Sarbach

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauquet, Eugène-Louis  
célibataire  
technicien-ingénieur  
originaire de Riez et Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Trilly le quinze août  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
reconnu de Alloys Fauquet, décédé et de  
Hélène-Louise Schmidt, à Lausanne

2. Sarbach, Marie-Henriette  
célibataire  
originaire de Adolboden (Bienne) domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Amier le six février  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Pierre Sarbach, horloger et de  
Marie née Lutry à Yvernaie

Comme témoins :  
1. Pierre Sarbach, horloger, à Yvernaie  
2. Antoine Perretti, chef d'équipe C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25, à Lutry et à  
Adolboden, le 26, à Riez, le 27 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Lutry, Adolboden  
et Riez.

Les époux :

Eugène Fauquet  
M. Fauquet

Les témoins :

Pierre Sarbach  
Perretti Antoine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
de Adolboden et de Cully

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 53  
*Säger*  
 et  
*Burnand*

Par décision du 20 mai 1952  
 le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
 tification de son décret en ce  
 sens que le nom patronymique  
 "Läger" soit orthographié:  
 "Laager"

Lausanne le 23 mai 1952  
 L'officier de l'état civil:

Cqué à Mollis et Mézières.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. *Säger, Henri - François*  
 célibataire  
 garçon de magasin  
 originaire de *Mollis (Glaris)* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Coneise* le vingt-trois octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
*Henri - François Säger*, domestique de campagne, à *Boège*, et de  
*Rosalie née Galle*, à *Lausanne*

2. *Burnand, Sylvie*  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de *Tulliens* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Lausanne* le trois avril  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
*Philippe Burnand* et de  
*Marie - Jeanne née Rey*, les deux décédés.

Comme témoins: } 1. *Héli Taton*, charretier, à *Lausanne*  
 2. *Ulysse Schopfer*, agent de police, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le 25, et à *Mollis et*  
*Tulliens*, le 27 janvier 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent cinquante-deux

Pièces déposées:  
*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage à*  
*Lausanne, Mollis et Tulliens.*

Les époux:  
*H. Laager*  
*S. Laager*

Les témoins:  
*Schopfer Ulysse*  
*Taton Héli*

Communiqué à l'état civil de *Mollis*  
 et de *Mézières*.

L'officier de l'état civil:  
*Fucel*



N<sup>o</sup> 54  
Veillard  
Schlichtig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Veillard, Marcel - Alphonse**  
célibataire  
agent de police  
originaire de **Cortrycia** domicilié à  
**Lausanne** né à  
**Rive** le **onze novembre**  
**mit huit cent quatre-vingt-neuf** fils de  
**Louis - Henri Veillard, sergent de pendarmie à Grandson** et de  
**Marie - Henriette née Reynold, décédée**

2. **Schlichtig, Alice - Cécile**  
célibataire  
ménagère  
originaire de **Liesberg (Suisse)** domiciliée à  
**aux Pommerats (Suisse)** née à  
**aux Pommerats** le **quinze juillet**  
**mit huit cent quatre-vingt-quinze** fille de  
**Octave Schlichtig, horloger** et de  
**Marie née Périgat, aux Pommerats**

Comme témoins : } 1. **Émile Taton, charretier, à Lausanne**  
2. **Ulysse Schöpfer, agent de police, à Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le 18, à Liesberg, Aigle**  
et **Les Pommerats, le 19 janvier 1917**

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent dix-sept**

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
**Lausanne, Liesberg, Aigle**  
et **Les Pommerats**.

## Les époux :

**Veillard Marcel**  
**Alice Veillard**

## Les témoins :

**Schöpfer Ulysse**  
**Taton**

L'officier de l'état civil :

**Fruch**

Communiqué à l'état civil de **Liesberg,**  
**d'Aigle et des Pommerats.**

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 55  
Vallotton  
d'Erlach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallotton, François-Alphonse-James  
célibataire  
avocat  
originaire de Vallorbe domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf janvier  
mil-huit-cent septante-un fils de  
Jacques-François-Emile Vallotton, décédé et de  
Rose-Marie-Georgette née Muret, à Lausanne

2. d'Erlach, Berthe  
célibataire  
originaire de Berne et Vevey domiciliée à  
Berne née à  
Berne le cinq juin  
mil-huit-cent quatre-vingt-sept fille de  
Rodolphe-Otto-Geiold d'Erlach, ingénieur et de  
Maria-Lina-Bertha née von May, décédée

Comme témoins : 1. Geiold d'Erlach, ingénieur, à Berne  
2. Jean Muret, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23, à Vallorbe,  
Berne et Vevey, le 24 janvier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.  
Acte de naissance de la fiancée.  
Lettre du Département de Justice &  
Police, n<sup>o</sup> 460/I, du 10.I.1917.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Vallorbe, Berne et Vevey.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir registre.

Les époux :

Jacques Vallotton av.  
Berthe Vallotton

Les témoins :

J. von Erlach Eug.  
Jean Muret.

L'officier de l'état civil :

Jacq.

Communiqué à l'état civil de Vallorbe,  
de Berne et de Vevey.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 53  
Nolan  
Webber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nolan, Albert

célibataire

fabricant de poterie

originaire de Bollington (comté de Cheshire), Angleterre domicilié à  
Bollington; en séjour à Château-d'Oex, intendant de game né à  
Bollington le trente août

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Joseph Nolan, fabricant et de  
Videt-Jarret née Redfern, décédée

2. Webber, Lilian-Rosina

célibataire

femme de chambre

originaire de Torquay (comté de Devonshire), Angleterre domiciliée à  
Torquay; en séjour à Ferretet née à  
Torquay le premier août

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Alfred Webber, décédé et de  
Ellen-Louisa née Clements, à Torquay

Comme témoins :

1. Charles Dodgson, capitaine anglais, intendant à Châ-  
teau-d'Oex
2. Margaret Webber (d'elle), à Ferretet

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 26 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Château-d'Oex.

Les époux :

Albert Nolan  
Lilian Rosina Nolan.

Les témoins :

Charles Dodgson.  
Maggie Webber.

Communiqué à l'état civil de Château-  
d'Oex.

l'officier de l'état civil :

J. J. J.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 57  
Wicks dit Sikes  
et  
Gray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicks dit Sikes, Frank

célibataire

boucher

originaire de Aldershot (Angleterre) domicilié à

Aldershot; en séjour à Château-d'Oex, interné de guerre né à

New-Maldon (comté de Surrey) Angleterre cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Ernst Wicks et de

Marian Wicks nee Stafford, les deux décédés

2. Gray, Dorothy

célibataire

cuinière

originaire de Aldershot (Angleterre) domiciliée à

Elm-Road; en séjour à Château-d'Oex née à

Aldershot le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Edward-Harison Gray, charpentier et de

Elisabeth-Hanne nee Schmith, à Aldershot

Comme témoins : { 1. Révérend Alexandre Futherland, à Lausanne  
2. Frédéric-James Byford, sergent-major anglais, interné à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 3 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :

F. Sykes l'c epl  
Dorothy Sykes.

Les témoins :

Alx. M. Futherland.  
Frédéric-James Byford.  
M. J. ...  
L'officier de l'état civil :  
J. ...

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 58  
Dorvet  
et  
Freymann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorvet, Octave - Adolphe  
célibataire

veuveur  
originaire de Prouboz (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Pulle (Fribourg) le quatre septembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Joseph - Auguste Dorvet, décédé et de  
Marie - Laurette née Corboz, à Pulle

2. Freymann, Clémentine dite Marie  
célibataire

ménagère  
originaire de Lauterfinger (Château Salins), Louvain domiciliée à  
Lausanne née à

Lauterfinger le vingt-sept septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Peter Freymann et de  
Maria - Emma née Steub, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Raymond Dorvet, chauffeur C.F.F., à Renens  
2. Arthur Choulat, chauffeur C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 novembre, à Prouboz,  
le 2, et à Lauterfinger, le 10 décembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Prouboz et Lauterfinger.  
Certificat de célibat de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Registre des familles vol. 24 fol. 273.

Communiqué à l'état civil de Prouboz  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

## Les époux :

*Octave Dorvet*  
Marie Dorvet

## Les témoins :

*Blavet*  
Choulat Arthur

L'officier de l'état civil :

*Juret*

Registre des mariages A.

N° 59  
Peneveyre  
Milliquet

2/38.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peneveyre, Daniel - Justin  
célibataire  
employé postal  
originaire de Lausanne domicilié à  
Chailly sur Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Louis-Paul-Henri Peneveyre, décédé et de  
Lucie-Marie née Lavanchy, à Chailly

2. Milliquet, Nelly  
célibataire

originaire de Pully domiciliée à  
Pully née à  
Pully le trente-un mai  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Benjamin-Louis Milliquet, vigneron, à Pully et de  
Georgine Marie née Maillard, décédée

Comme témoins :  
1. Ernest Buffat, vigneron, à Chailly sur  
2. Ernest Chevalley, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30, et à Pully,  
le 31 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne & Pully

Les époux :

D. Peneveyre  
Nelly Peneveyre

Les témoins :

E. Buffat  
Chevalley Ernest

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil de Pully



No 60  
Möcklin  
Steck

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 11 février 1931, déclaré  
définitif et exécutoire le 16 avril  
1931, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ..... an .., le  
délai pendant lequel l.....  
ne pourr..... contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 23 avril 1931.  
L'officier de l'état civil:

*Steck*

**RECTIFICATION**

Par décision du 28 octobre 1931  
le Département de la justice, de la police  
et des affaires militaires du canton de  
Vaud a ordonné la rectification de l'ins-  
cription ci-contre en ce sens que  
1) les noms et prénoms de l'époux  
sont orthographiés "Möcklin, Eug-  
en"; 2) les noms et prénoms  
du père de l'époux sont orthogra-  
phiés "Möcklin, Eugen Adolf".  
Lausanne, le 8 novembre 1931  
L'officier de l'état civil:

*Steck*

copie à l'état civil cantonal et états  
civils de Dessenhofen (Thurgovie) et  
Wältringen (Berne).

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Möcklin, Eugène*  
célibataire  
commerçant  
originaire de *Dessenhofen (Thurgovie)* domicilié à  
*Lausanne* né à  
*Hätzingen (Glarus)* le vingt-huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
*Eugène-Adolf Möcklin, hôtelier, à Zurich* et de  
*Emilie née Brunner, décédée*

2. *Steck, Julia dite Juliette*  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de *Wältringen (Berne)* domiciliée à  
*Lausanne* née à  
*Lausanne* le dix-neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
*Louis-Frédéric Steck, décédé* et de  
*Sophie-Fanny-Marguerite née Borel, à Lausanne*

Comme témoins : 1. *Louis Germain, employé de commerce, à Lausanne*  
2. *Robert Fournier, négociant, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 6, à Wältringen, le 7,*  
et à *Dessenhofen, le 8 janvier 1931*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :  
*Actes de naissance des fiancés.*  
*Actes de publication de mariage à*  
*Lausanne, Wältringen et Dessen-*  
*hofen.*

Les époux :  
*Eugène Möcklin*  
*Julia Steck*  
Les témoins :  
*Louis Germain*  
*Robert Fournier*

Communiqué à l'état civil de *Wäl-*  
*tringen et de Dessenhofen.*

L'officier de l'état civil :  
*Just*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 61  
Piovan  
et  
Gougand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piovan, Michele - Decimo  
célibataire  
tailleur  
originaire de Villabastolomea (Verona), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Villabastolomea le vingt-trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Gaetano Piovan, pâtissier et de  
Amalia née Turatti, à Villabastolomea

2. Gougand, Josephine  
célibataire  
couturière  
originaire de St Bonnet-des-Quarts (Loire), France, domiciliée à  
Lausanne née à  
St Bonnet - des - Quarts le dix-huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Joseph Gougand et de  
Lucie née Desfemmes, absente

Comme témoins : } 1. Constantin Conza, voyageur de commerce, à Lausanne  
2. Achille Carri, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 12, et à Villabastolomea,  
le 22 octobre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. - Actes de publication de mariage à Lausanne et à Villabastolomea, avec attestation de capacité. - Déclarations d'absence des père et mère de la fiancée. - Lettre du Vice-Consulat de France, du 15 décembre 1916, avec réponse au dos. - Copie de la lettre au Vice-Consulat de France, du 2 février 1917. - Consentement de la mère de la fiancée. - Attestation de capacité de la fiancée. - Autorisation du Conseil d'Etat. - Lettre du Vice-Consulat de France, du 3 février 1917. - Copies de mariage. - Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Piovan Michele  
Piovan Josephine

## Les témoins :

Conza Constantin  
Carri Achille

L'officier de l'état civil :

Juce!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 62  
Vulliens  
Deluche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vulliens, Héli

célibataire

agriculteur

originaire de Brouens et de St-Cierges domicilié à

Brouens né à

Brouens le premier janvier

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Louis Vulliens, agriculteur et de

Elise née Pellet, à Brouens

2. Deluche, Rose-Anna

célibataire

garde-malade

originaire de Carroye (Vaud) domiciliée à

Brouens née à

Brouens le cente mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Ufred Deluche, charpentier et de

Utile née Guex, à Brouens

Comme témoins :

1. François Pamblanc, huissier, à Lausanne

2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Cierges et à Brouens, le 10, à Carroye, le 12 janvier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de St-Cierges.

Les époux :

Vulliens Héli  
Anna Vulliens

Les témoins :

Pamblanc  
Gantier

Communiqué à l'état civil de St-Cierges et de Mézières.

L'officier de l'état civil :

Flou



## Registre des mariages A.

6-346

N<sup>o</sup> 63  
Gaudin  
Scholl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudin, Alfred-Louis

célibataire

infirmier

originaire de Lausanne, Morges, Nyon et Sévry domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le premier janvier

mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Georges-Louis Gaudin, décédé et de

Adeline-Wilhelmine née Schaller, à Lausanne

2. Scholl, Rosa-Bertha

célibataire

originaire de Dierzbach (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le dix-sept septembre

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Friedrich Scholl, décédé et de

Louise née Stauffer, à Dierzbach

Comme témoins : 1. Raymond Pasquier, jardinier, à Lausanne

2. Henri Merminod, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nyon et Dierzbach, le 30  
à Morges et Sévry, le 31 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent dix-sept.

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Nyon, Dierzbach,  
Morges et Sévry.  
Et l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 25, fol. 309.

## Les époux :

Alfred Gaudin  
Rosa Gaudin

## Les témoins :

Pasquier Raymond  
Henri Merminod

L'officier de l'état civil :

Ricciol

Communiqué à l'état civil de Nyon,  
de Dierzbach (B.), de Morges et  
de Genève.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 61  
Rügge  
et  
Vonderaa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rügge, Otto

célibataire

employé de commerce

originaire de Frick (Argovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Frick

le six novembre

mit huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Josef-Adolf Rügge, agriculteur, à Frick

et de

Alletina née Heide, décédée

2. Vonderaa, Katharina

célibataire

cuisinière

originaire de Meienberg (Argovie)

domiciliée à

Lausanne

née à

Düdingen (Fribourg) le neuf juin

mit huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Joseph-Léon Vonderaa, tapissier, à Düdingen

et de

Maria née Schaller, décédée

Comme témoins :

1. Henri Zürcher, cafetier, à Lausanne

2. Ernest Textor, monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Sins, le 4,  
et à Frick, le 6 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Sins et Frick.

Les époux :

Rügge Otto  
Kath. Rügge

Les témoins :

Henri Zürcher  
Ernest Textor

Communiqué à l'état civil de Sins  
et de Frick.

L'officier de l'état civil :

Mucet

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 65  
Rupp  
Vallon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rupp, Emile - Théodore  
célibataire  
facteur au télégraphe  
originaire de Pfäfers (St Gall) domicilié à  
Lausanne né à  
Gams (St Gall) le treize juillet  
mit huit cent quatre vingt-quatre fils de  
Emile Rupp, portier d'hôtel et de  
Apollonia née Stangasinger, à Lausanne

2. Vallon, Lina  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Molendin domiciliée à  
Epalinges née à  
Yverland le treize juin  
mit huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Eugène - David Vallon, peintre en bâtiments et de  
Fanny née Cahis, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Paul Jacottet, peintre-décorateur, à Lausanne  
2. Edouard Vallon, employé C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Pfäfers, Mo-  
londin et Epalinges, le 14 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Consentement de père de la fiancée.  
Extrait de jugement de divorce, attribuant  
l'autorité paternelle au père de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Pfäfers, Molendin et Epalinges.

Les époux :

E. Rupp  
L. Rupp

Les témoins :

P. Jacottet  
Vallon Ed

L'officier de l'état civil :

Jacot

Communiqué à l'état civil de Pfäfers,  
de Molendin, à Domloup et de  
Epalinges.



No 65  
Rickli  
et  
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rickli, Ernest - Maurice

célibataire

journalier

originaire de Thunstetten (Berne) et de Rochefort (Nou-domicilié à  
au Trait - Montoux <sup>châtel</sup> né à

Rochefort le vingt septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Johannes Rickli, décédé et de

Anna-Maria née Hauenstein, à Rochefort

2. Chappuis, Jeanne - Sophie

célibataire

couturière

originaire de Cerverge (Vaud) domiciliée à  
Lausanne née à

Vevey le seize août

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Alfred Chappuis et de

Julie née Chappuis, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Jean Chappuis-Rey, représentant, à Lausanne  
2. François Fremblanc, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Planches, le 22, à Thunstetten,  
Rochefort et Lausanne, le 23, et à Cerverge, le 24 jan-  
vier 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept février mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Montoux.

Les époux :

- Maurice Rickli

Jeanne Rickli

Les témoins :

J. Chappuis-Rey

Fremblanc

L'officier de l'état civil :

Quod

Communiqué à l'état civil de Thun-  
stetten, Montoux, Rochefort et  
Mérieux.

Registre des mariages A.

No 67  
de Vallière  
et  
Lough

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Vallière, Arnold - Ernest - René  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Noudon domicilié à  
Fleurier né à  
Vevry le vingt-trois mars  
mil huit cent quatre-vingt  
fils de  
Louis - Ferdinand - Robert - Hermann de Vallière, à Favel et de  
Louis - Anna née Chappuis, décédée

2. Lough, Mary - Hannah  
célibataire  
originaire de Water-side, Coleraine (comté de Londonderry), Irlande domiciliée à  
Olton née à  
Water-side le dix-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-cinq  
fille de  
James Lough, décédé et de  
Julia - Anne née Ashwell, à Port Stewart (Irlande)

Comme témoins : } 1. Hermann de Vallière, à Favel / Clarno  
2. Louis de Vallière, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fleurier, le 8, à Noudon, le 9, et à  
Huisimoz, le 10 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil  
de Fleurier

Les époux :  
R de Vallier,  
Mary de Vallier

Les témoins :  
H de Vallière  
L de Vallier  
M de Vallier  
Officier de l'état civil :  
L. J. J.

Communiqué à l'état civil de Noudon  
de Fleurier et d'Olton.

N<sup>o</sup> 68  
 Aegerter  
 Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aegerter, Ernest  
 veuf de Emma née Burkhalter, dès le 11 septembre 1910  
 agriculteur  
 originaire de Langnau (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Alterswil (Freiburg) le vingt-cinq octobre  
 mil huit cent septante-sept fils de  
 Johannes Aegerter, décédé et de  
 Anna-Maria née Stuber, à Bernmühl (Freiburg)

2. Hostettler, Bertha  
 célibataire  
 ménagée  
 originaire de Wohlen (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Wohlen le vingt-cinq mai  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de  
 Christian Hostettler, agriculteur et de  
 Anna née Mühlemann, à Bernmühl

Comme témoins : 1. Marius Delessert, employé aux Services industriels, à Lausanne  
 2. Julien Martin, agriculteur C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Langnau et  
 à Wohlen, le 14 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Langnau et Wohlen.  
 Pour l'acte de décès de la promise femme  
 du fiancé, voir vol. 39, fol. 282.

## Les époux :

E. Aegerter  
 B. Hostettler

## Les témoins :

M. Delessert  
 Martin Julien

L'officier de l'état civil :

J. F. F.

Communiqué à l'état civil de Langnau  
 et de Wohlen.



## Registre des mariages A.

No 69  
Bruand.  
et  
Estoppey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bruand, Auguste-François  
célibataire  
cocher-charretier  
originaire de Cronay domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Louis-Auguste Bruand, décédé et de  
Pauline née Oet, à Lausanne

2. Estoppey, Bertha-Rose  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Trey domiciliée à  
Lausanne née à  
Oron-la-Ville le trente-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
Adrien Estoppey, agriculteur et de  
Marie-Julie née Grandchamp, à Oron-la-Ville

Comme témoins : 1. Marin Costa, employé au greffe municipal, à Lausanne  
2. Robert Pamblanc, employé au greffe municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Trey, le 7, et à  
Cronay, le 9 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Trey et Cronay.  
Pour l'acte de naissance du fiancé,  
voir vol. 24, fol. 184.

## Les époux :

Bruand Auguste  
Rose Bruand

## Les témoins :

M. Costa  
Robert Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Trey  
et de Molondin, à Domeloye.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 70  
Baataud  
et  
Nicolet

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baataud, Georges-Louis  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Démoret domicilié à  
Lausanne né à  
Démoret le vingt-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Constant Baataud, décédé et de  
Louisa née Lin, à Lausanne

2. Nicolet, Florin  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Villeneuve domiciliée à  
Lausanne née à  
Saxon (Valais) le neuf octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Charles-Henri Nicolet, charpentier et de  
Marie née Bruchoz, à Saxon

Comme témoins : 1. Charles Baataud, représentant de commerce, à Lausanne  
2. David Huguenin, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Villeneuve, le 5, et à Démoret, le 6 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Villeneuve et Dé-  
moret.

## Les époux :

Georges Baataud  
Florin Baataud

## Les témoins :

Ch. Baataud  
D. Huguenin

L'officier de l'état civil :

J. F. [Signature]

Communiqué à l'état civil de Villeneuve  
et de Solothurn, à Donneloye.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 71  
Boulaz  
et  
Gysler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulaz, Jean-Louis  
célibataire  
tailleur  
originaire de Fontaines domicilié à  
Lausanne né à  
Fontaines le trente-un juillet  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Félix Boulaz, ancien brodeur, à Lausanne et de  
Olympe née Meigniez, décédée

2. Gysler, Mathilde-Marie  
divorcée de Marie-Stéphane-Honoré Fretoz, dès le 7 juin 1915  
ménagère  
originaire de Langnau (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
Frédéric-Auguste Gysler, mosaïcier et de  
Barbara née Schlichter, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Auguste Gysler, agriculteur, à Lausanne  
2. Charles Vollenweider, richeleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, à Fontaines et  
à Langnau, le 7 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.  
Acte du premier mariage de la fiancée,  
avec mention du divorce et de réintégration.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Fontaines et Langnau.  
Par l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 7, fol. 279.

## Les époux :

Jean-Louis Boulaz  
Mathilde Boulaz

## Les témoins :

Gysler Auguste  
Charles Vollenweider

L'officier de l'état civil :

Fretoz

Communiqué à l'état civil de Fiez et  
de Langnau.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 72  
Dorand  
et  
Carrard

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 27 novembre 1931 déclaré définitif et exécutoire le 2 février 1931, le mariage intervenu ci-contre a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à six mois le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 2 février 1931 Lausanne, le 5 février 1931.  
L'officier de l'état civil:

L. Dorand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorand, Gustave  
célibataire  
charpentier  
originaire de Cullayes et Savigny domicilié à Lausanne né à Cullayes le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de Jean-Louis Dorand, agriculteur et de Louise Lavanchy, aux Cullayes.

2. Carrard, Louise  
célibataire  
couturière  
originaire de Poliez-Pittet et Bottemans domiciliée à Lausanne née à Poliez-Pittet le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-huit fille de Marie-Françoise Carrard, à Lausanne et de

Comme témoins : 1. Robert Pamblanc, employé au greffe municipal, à Lausanne  
2. Marius Costa, employé au greffe municipal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Savigny, le 16, aux Cullayes, à Poliez-Pittet et à Bottemans, le 17 février 1931.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Savigny, Les Cullayes, Poliez-Pittet et Bottemans.

## Les époux :

Dorand Gustave  
Carrard Louise

## Les témoins :

Robert Pamblanc  
M. Costa

L'officier de l'état civil :

Juciel

Communiqué à l'état civil de Savigny, de Mézières et de Bottemans, à Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

No 73

Clerc

et Guichoud

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 24 novembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 13 février 1914, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 27 février 1914.  
L'officier de l'état civil:

L. Baury  
Rds 29.2.14

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc, Louis  
célibataire  
paveur  
originaire de Freideville domicilié à  
Lausanne né à  
Freideville le trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Edouard Clerc, ouvrier de ville et de  
Emma née Delisle, à Lausanne

2. Guichoud, Louise Eugénie  
célibataire  
couturière  
originaire de Commugny domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente mai  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Marc-Etienne Guichoud, jardinier, à Lausanne et de  
Fanny née Gillibon, d'ici

Comme témoins :  
1. Charles Deriaz, paveur, à Lausanne  
2. Louis Porchet, paveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Freideville et à Commugny, le 5 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Freideville et Commugny.

Les époux :

L. Clerc.  
E. Clerc.

Les témoins :

Deriaz Ch.  
Porchet Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Poliez-le-Grand, à Brethens, et de Coppet.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 74  
Bucher  
et  
Belet

5-22  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucher, Paul

célibataire, mineur autorisé

mécanicien

originaire de Dagnersellen (Lucerne) domicilié à

Lausanne né à

Rolle le neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Jacob Bucher, représentant de commerce, à Renens et de

Josephine-Philomèle née Jamier, décédée

2. Belet, Aline - Lucie

célibataire

passementière

originaire del Mont sur Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis-Philippe Belet, mason et de

Sophie née Chapuis, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jacob Bucher, représentant de commerce, à Renens

2. Sophie Belet-Chapuis ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Dagnersellen et

au Mont le 16 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Autorisation du Conseil d'Etat en faveur du fiancé.

Consentement du père du fiancé.

Acte de décès de sa mère.

Actes de publication de mariage à Lausanne,

Dagnersellen et Le Mont.

Communiqué à l'état civil de Dagnersellen et de Romanel, à Pully.

## Les époux :

Paul Bucher

Aline Bucher

## Les témoins :

J. Bucher Jamier

Sophie Belet

L'officier de l'état civil :

Jacob



## Registre des mariages A.

No 75  
Champion  
et  
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Champion, Eugène - Auguste

célibataire

contre-maitre mineur

originaire de refjet belge

domicilié à

en Belgique ; en séjour à Lausanne, interné de guerre né à Roubaix (Nord), France le deux avril

mil huit cent quatre-vingt-onze

fils de

Eugène Champion, contre-maitre mineur

et de

Eugénie née Dumort, sans domicile connu

2. Schneider, Louisa - Charlotte

célibataire

ménagée

originaire de Seftigen (Berne)

domiciliée à

Lausanne née à

Mollens le deux février

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Charles - Samuel Schneider

et de

Françoise - Louise - Jenny née Dumathouray, les deux décédés

Comme témoins :

1. Marceau Bouwelle, tisserand, interné de guerre à

2. Henri Meyer, commis C. F. F., à <sup>Champéry (Valais)</sup> Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, et à Gruzelen, le

12 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée. Acte de notoriété pour le fiancé, avec lettre du Département, n° 152/I/1917. Acte de publication de mariage à Lausanne et à Gruzelen. Dispense de publication en Belgique. Autorisation militaire. Lettre de la Légation de Belgique, n° 521/1917. Lettre du Département, n° 810/I/1917. Certificat de capacité. Autorisation du Conseil d'Etat. Permis de mariage du Département de Justice Suisse. Communiqué à l'état civil de Gruzelen et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

Champion  
E. Champion

## Les témoins :

Bouwelle, Marceau

Meyer

L'officier de l'état civil :

Gravel

N<sup>o</sup> 76  
 Andrey  
 Apothélor<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andrey, Louis-Fidèle  
 célibataire  
 charretier  
 originaire de Cerniat (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Reconvilier (Fribourg) le vingt-deux avril  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
 reconnu de Maurice Andrey et de  
Victorine-Marie Doude, à Bulle

2. Apothélor, Jeanne  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Omnes et Romaison domiciliée à  
Lausanne née à  
Omnes le vingt-sept novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
François-Louis Apothélor, décédé et de  
Louise Hammond née Berenson, à Omnes

Comme témoins : } 1. Orthue Guisard, mécanicien, à La Croix  
 2. Ulysse Redard, journalier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Omnes, le 14,  
à Cerniat, le 15, et à Romaison, le 16 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lau-  
 sanne, Omnes, Cerniat et Ro-  
 maison.

## Les époux :

Louis Andrey  
 Jeanne Andrey

## Les témoins :

A. Guisard  
 Ulysse Redard

Communiqué à l'état civil de Concise,  
 de Cerniat et de Champagne.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

8-295.

No 77  
Moulin  
et  
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moulin, Henri-Constant  
célibataire  
muni  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le deux mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Constant - Auguste Mordin et de  
Julie - Caroline née Favre, les deux décédés

2. Chevalley, Clémence  
célibataire  
mariée  
originaire de Denezy domiciliée à  
Lausanne née à  
Chavannes-sur-Moudon le dix-neuf septembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Simé Chevalley, cordonnier, à Chavannes/Moudon et de  
Hélène née Buisson, décédée

Comme témoins :  
1. Charles Duret, régleur, à Lausanne  
2. Morri Antognini, pébiter en bâtiment, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, et à Denezy, le  
18 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Denezy.

Les époux :

Henri Moulin.  
Clémence Moulin

Les témoins :

Henri Antognini  
Ch. Favre

L'officier de l'état civil :

Furet

Communiqué à l'état civil de Denezy



No 78  
Gamory-Duboudeau  
et  
Uzel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gamory-Duboudeau, Jean-<sup>Henri</sup>

célibataire

lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale

originaire de Mortain (Manche), France domicilié à

Brest ; en séjour à Lausanne, interné de guerre né à

Mortain le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Pierre-Paul Gamory-Duboudeau, receveur de l'enregistrement et de  
Marie-Clara Célestine Lamour, à Brest

2. Uzel, Jeanne-Yvonne-Marie

célibataire

originaire de Brest (Finistère), France domiciliée à

Brest née à

Brest le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Léon-César-Emmanuel-Marie Uzel, décédé et de  
Jeanne-Ambroisine-Yvonne Trouen, à Brest

Comme témoins : 1. Jules Loiseau, marchand de grains, Le Mans (Sarthe)  
2. Paul Picard, lieutenant, interné de guerre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, et à Brest, le 14 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Première de la fiancée.
- Actes de naissance des fiancés.
- Actes de publication de mariage à Lausanne et Brest.
- Consentements des père et mère du fiancé et de la mère de la fiancée.
- Acte de décès du père de la fiancée.
- Autorisation du Ministre de la Guerre et certificat de capacité.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage du Département de Justice.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne (en 1 exemplaire).

Les époux :

J. Gamory-Duboudeau  
J. Gamory-Duboudeau

Les témoins :

L. Loiseau  
Paul Picard

L'officier de l'état civil :

J. Uzel

Registre des mariages A.

No 79  
Cornu  
et  
Zanger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu, Ferdinand - Albert  
célibataire  
employé de bureau  
originaire de Mutaux domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatre juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Julien - Charles Cornu et de  
Anna - Lucie née Blanc, à Lausanne

2. Zanger, Philomène dite Marguinite  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de Stuith (Altkirch), Alsace domiciliée à  
Lausanne née à  
Stuith le quatorze octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Johann Zanger et de  
Anna - Maria née Müller, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Georges Baud, comptable, à Lausanne  
2. Helène Baud (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Mutaux, le 13  
janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne  
et Mutaux.  
Dispositif de publication à Stuith.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

F. Cornu  
M. Cornu

Les témoins :

H. Baud - Müller  
Craud

L'officier de l'état civil :

J. Baud

Communiqué à l'état civil de France  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lau-  
sanne.

Registre des mariages A.

P<sup>50</sup>  
Pahud  
et  
Buvri

Par décision du 3 mai 1947  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'épouse soit dési-  
gnée comme étant originaire  
non seulement d'Ygens,  
mais encore de Biolley-  
Magnoux.

Lausanne, le 1 mai 1947  
L'officier de l'état civil:

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Armand  
célibataire  
ouvrier à la condanne de Bercher  
originaire de Ygens et Biolley-Magnoux domicilié à  
Ygens né à  
Ygens le dix juin  
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de  
Louis-Constant Pahud et de  
Emma née Dubois, décedés.

2. Buvri, Louise  
célibataire  
ménagère  
originaire de Wählern (Berne) domiciliée à  
Thierrens née à  
Berne le douze août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Elisabeth Buvri et de

Comme témoins :  
1. Emile Frey, négociant, à Lausanne  
2. Lucie Rüttimann (dlle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ygens, le 27, à Thierrens, le 28,  
et à Wählern, le 29 janvier 1947.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
St-Cierge.

Les époux :  
Pahud Armand  
Louise Pahud

Les témoins :  
Emile Frey  
Lucie Rüttimann

Communiqué à l'état civil de St-Cierge  
et de Schwarzenburg

L'officier de l'état civil :  
Frey



Registre des mariages A.

No 81  
Tailleus  
et  
Barraud

10-318

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tailleus, Henri-Auguste  
célibataire

employé de bureau

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne-Chailly né à

Lausanne le 12<sup>e</sup> novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Jean-Henri Tailleus, conducteur F. S. et de

Fanny-Louise-Charlotte-Fanny née Mojonnier, à Chailly

2. Barraud, Rose-Léa

célibataire

couturière

originaire de Brignuy et Villars-Tiercelin (Vaud) et La Brévine domiciliée à

Sully (Naud) née à

La Brévine le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Julien-Rudolphe Barraud, docteur et de

Fanny-Louise née Cordes, à Sully

Comme témoins : 1. Robert Tailleus, marchand, à Chailly

2. Jean Minghini, employé de bureau à Baubigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Brignuy,

La Brévine, Sully, le 14; à Villars-Tiercelin, le 15 fé-

vrier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Brignuy, La Brévine,  
Sully et Villars-Tiercelin.

Les époux :

H. Tailleus  
Rose Tailleus

Les témoins :

Robert Tailleus  
Minghini

L'officier de l'état civil :

Jucel

Communiqué à l'état civil de Brignuy,  
de La Brévine, de Sully et de  
Bottem, à Solier-le-Grand.

Registre des mariages A.

No 82  
Paschoud  
Wöhrel

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paschoud, François - Frédéric  
célibataire  
commis C. F. F.  
originaire de Lutry domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
François Paschoud, maître de pension et de  
Louise - Mathilde née Funk, à Lausanne

2. Wöhrel, Eugénie - Melanie  
célibataire  
originaire de Strasbourg (Alsace) domiciliée à  
Lausanne née à  
Elgersweier (Baden) le trois décembre  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Anton Wöhrel, garde-chasse et de  
Eugénie née Weichenheim, à Lörrach

Comme témoins :  
1. Emile Paschoud, décorateur, à Lausanne  
2. Léon Pittet, commis C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 11, à Lutry, le 13, et à Strasbourg, le 23 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Lutry et Strasbourg.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

François Paschoud  
Eugénie Wöhrel

Les témoins :

E. Paschoud.  
L. Pittet

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'état civil de Lutry  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 83  
Demetropoulos  
Wol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demetropoulos, Georges  
célibataire

originaire de  sujet hellène  domicilié à

Lausanne  né à

Patras (Grèce)  le  dix-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre  fils de

Grégoire Demetropoulos, décédé  et de

Victoria Stavropoulos, à Patras

2. Wol, Flora

célibataire

originaire de  sujette autrichienne  domiciliée à

Lausanne  née à

Tomachov (Rumie)  le  dix-sept vingt-neuf juin

mil huit cent quatre-vingt-douze  fille de

Ferdinand Wol, décédé  et de

Clara née Halpern, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Constantin Grigoriu, propriétaire, à Lausanne  
2. Miecslas Koral, licencié en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à  Lausanne, le 24 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le  dix mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Acte de naissance des fiancés, avec traduction.
- Acte de publication de mariage à Lausanne.
- Certificat de capacité du fiancé.
- Déclaration du prêtre de l'église grecque.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Lettre du Président du Conseil d'Etat, n<sup>o</sup> 262.
- Permis de mariage du Département de l'Intérieur et de l'Instruction Publique.
- Engagement à mariage religieux.
- Communiqué

Les époux :

Georges Demetropoulos   
 Flora Demetropoulos

Les témoins :

C. Grigoriu   
 M. Koral

L'officier de l'état civil :

Juce



Registre des mariages A.

No 84  
RoCHAT  
et  
Graz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT, Ernest-Louis  
divorcé de Louise Schöpfer, dès le 7 juin 1916  
employé au téléphone  
originaire de L'Abbaye et du Lieu domicilié à  
Lausanne né à

Favey le quinze décembre  
mil huit cent soixante-quinze fils de  
Louis-Samuel RoCHAT, décédé et de  
Elise-Etiennette-Marie née Burelot, à Favey

2. Graz, Julia-Elise-Louis  
célibataire  
originaire de Polizieux et Favey domiciliée à  
Lausanne née à

Blonay le douze mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Henri Graz, décédé et de  
Marie-Louise-Antoinette née Cardinaux, à Lausanne

Comme témoins : 1. Célestin Toffel, électricien, à Lausanne  
2. Robert Meyste, monteur au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Polizieux, le 20,  
à L'Abbaye, au Lieu et à Favey, le 21 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Acte des premiers mariages du fiancé,  
avec mention de divorce.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Polizieux, L'Abbaye,  
Le Lieu et Favey.

Les époux :  
Ernest RoCHAT  
Julia RoCHAT

Les témoins :  
Toffel, Célestin  
Meyste, Robert

L'officier de l'état civil :  
Fruel

Communiqué à l'état civil de Polizieux  
de L'Abbaye, du Lieu et  
de Favey.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 22 avril 1926, déclaré définitif et exécutoire le 19 mai 1926, le mariage inséré ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 7 juin 1926. L'officier de l'état civil:

L. Baugy

P. au civ. 1. 26.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 85  
Droz  
et  
Bonvin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Droz, William-Ulysse  
célibataire  
coiffeur  
originaire de La Ferrière, Berne et Le Locle (Auchâtel) domicilié à  
Lausanne - Pidy né à  
La Chaux-de-Fonds le quatorze février  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Albert-Olimé Droz, horloger et de  
Emma-Léonie née Huguenin, à La Chaux-de-Fonds

2. Bonvin, Philippine  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Chemignon (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Uroz - Chemignon le dix-sept novembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Lucien Bonvin, agriculteur, à Chemignon et de  
Marie-Thérèse née Barras, diocèse

Comme témoins : 1. Henri Latty, jardinière, à Lausanne  
2. Georges Latty, jardinière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, au Locle et à  
Lers, le 16, à La Ferrière, le 17 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Le Locle, Lers  
et La Ferrière.

## Les époux :

William Droz  
P. Droz

## Les témoins :

Henri Latty  
Georges Latty fils

L'officier de l'état civil :

Quat

Communiqué à l'état civil du Locle,  
de Lers et de La Ferrière.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 86  
Witz  
et  
Achemann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witz, Hans  
célibataire  
boulangier  
originaire de Muhlen (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Siestal le douze février  
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
Julius Witz, restaurateur et de  
Elisbeth, née Rindlisbacher, à Siestal

2. Achemann, Emilie-Bertha  
célibataire  
ménagère  
originaire de Entlebuch (Lucerne) domiciliée à  
Renens née à  
Reggliswil (Lucerne) le treize septembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Fridor Achemann et de  
Karolina, née Thomasinger, les deux légitimes

Comme témoins : } 1. Fridor Achemann, commerçant, à Renens  
2. Henri Michod, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Muhlen,  
Entlebuch et Renens, le 21 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à Lau-  
sanne, Muhlen, Entlebuch et Renens.

Les époux :

Witz, Hans.  
Bertha Witz

Les témoins :

F. Michod  
H. Michod

L'officier de l'état civil :

F. Juret

Communiqué à l'état civil de Muhlen,  
d'Entlebuch et de Renens, à  
Trilly.



Registre des mariages A.

No 87  
Béguin  
et  
Pousaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Béguin, Philippe**  
célibataire  
employé de banque  
originaire de Rochefort et La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domicilié à  
Lausanne né à  
aux Eplatures (Neuchâtel) le vingt mai  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Ferdinand-Auguste Béguin, instituteur et de  
Eva-Caroline née Harichand dit Borel, aux Eplatures

2. **Pousaz, Emma**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Olon domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Triphon le vingt-deux février  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Philippe-Samuel Pousaz, décédé et de  
Sophie-Elise née Morerod, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Félix Borel, correspondant, à Lausanne  
2. Ami Rosat, étudiant ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Rochefort et à  
Hérimoz, le 18, à La Chaux-de-Fonds et à Olon,  
le 19 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Rochefort, Hérimoz,  
La Chaux-de-Fonds et Olon.

Les époux :  
Philippe Béguin  
et Emma Pousaz

Les témoins :  
Ami Rosat  
Félix Borel

Communiqué à l'état civil de Rochefort, de La Chaux-de-Fonds  
et d'Olon.

L'officier de l'état civil :  
F. Borel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 88  
Jones  
et  
Banks

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jones, Eustace-Henry

célibataire

major d'artillerie

originaire de Newbridge (comté de Kildare), Angleterre domicilié à  
en Angleterre; en séjour à Leyrin, interne de guerre né à  
Newbridge le deux octobre

mit huit cent vingt-cinq ans et quinze jours fils de  
Thomas Jones et de

Margaret née Shepstone, décédée

2. Banks, Nancy-Rosemund

célibataire

originaire de Gravelly (comté de Hertford), Angleterre, domiciliée à  
Château-d'Œx née à

Gravelly le vingt-huit

mit huit cent quatre-vingt-dix-neuf ans fille de  
Ufred-William Banks, décédé et de

Helen-Mary née Collard, à Château-d'Œx

Comme témoins : 1. Helen-Mary Marshall (dame), à Château-d'Œx  
2. Henri Bozior, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leyrin, le 21, et à Château-d'Œx,  
le 24 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Leyrin.

## Les époux :

Eustace H. Jones  
Nancy R. Jones

## Les témoins :

Helen Marshall

Henri Bozior  
Marie Curat  
Née Curat, Britannique  
L'officier de l'état civil :  
F. Curat

Communiqué à l'état civil de Ley-  
rin et de Château-d'Œx

## Registre des mariages A.

No 89  
Senn  
et  
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Senn, Emile

célibataire

préparateur

originaire de Hombrechtikon (Zürich) et Plainpalais (Genève) domicilié à Plainpalais né à

Hombrechtikon le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Henri Senn, agriculteur, à Hombrechtikon et de

Lina-Christine née Zöllinger, décédée

2. Chapuis, Louisa-Marguerite-Adèle

célibataire

femme de chambre

originaire de Romanel domiciliée à

Bienne (Gene) née à

Romanel le trois mai

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jules-François Chapuis et de

Julie-Marie née Pfund, les deux décédés

Comme témoins : 1. Gustave Beausire, sellier, à Romanel 1<sup>re</sup>  
2. Mélanie Beausire (dame), à Romanel 1<sup>re</sup>

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 17, à Hombrechtikon et à Bienne, le 18, et à Romanel, le 20 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Plainpalais.

Les époux :

Adèle Senn

Les témoins :

Gustave Beausire  
Mélanie Beausire

L'officier de l'état civil :

J. H. C.

Communiqué à l'état civil de Hombrechtikon, de Genève et de Romanel, à Gully, et de Bienne.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 90  
 Bovard  
 et  
 Daccord

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard, René-Edmond  
 célibataire  
 mécanicien-tourneur  
 originaire de Espernes domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-deux février  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de  
Auguste-Henri Bovard, décédé et de  
Augustine née Sangrouber, à Lausanne

2. Daccord, Alice-Anna  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Lutry et Cully domiciliée à  
Lausanne née à  
Lutry le dix-huit septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Henri-Louis Daccord, vigneron, à Lutry et de  
Fanny-Fanny-Marie née Henry, décédée

Comme témoins :  
 1. Emile Cramenil, employé de bureau, à Lausanne  
 2. Charles Margot, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Lutry, le 23, à Espernes et à Cully, le 24 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Consentement du père de la fiancée.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Lutry, Espernes et Cully.  
 Pour l'acte de décès de la mère de la fiancée, voir vol. 39, fol. 165.

## Les époux :

Bovard René  
Alice Bovard

## Les témoins :

Cramenil Emil  
Margot Chs.

L'officier de l'état civil :

Fruet

Communiqué à l'état civil de Lutry  
 et de Cully.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 91  
 Purcell  
 et  
 Jaton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Purcell, William  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Ballingary (Irlande) domicilié à  
Manchester (Angleterre); en séjour à Château-d'Oex, canton de Jura né à  
Ballingary le trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Thomas Purcell, décédé et de  
Catherine née Preston, à Manchester

2. Jaton, Julia-Clémentine  
 célibataire  
 employée de commerce  
 originaire de Peney-le-Vorot domiciliée à  
Château-d'Oex née à  
Orbe le six juillet  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de  
Jules-Antoine-Adam dit Louis Jaton et de  
Marie-Louise née Blayoud, les deux décédés

Comme témoins : } 1. François Jaton, commerçant, à Lausanne  
 2. Révérénd O.-M. Sutherland, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, le 24 février, et à  
Peney-le-Vorot, le 3 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Château-d'Oex.

Les époux :  
William Purcell  
Julia Purcell

Les témoins :  
Alex M Sutherland

Communiqué à l'état civil de Château-  
d'Oex et de Ropraz.

F. W. Suter  
Marie Calpurne  
 Vice Consul Britannique  
 L'officier de l'état civil

Registre des mariages A.

No 92  
Schümperli  
Köhler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schümperli, Jules-Maximilien  
célibataire  
commis aux C.F.F.  
originaire de Wäldi (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un novembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Jocué Schümperli, décédé et de  
Elisabeth née Hüni, à Lausanne

2. Köhler, Elisabeth  
célibataire  
couturière  
originaire de Bâle et Lortof (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à  
Bâle le dix-huit septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Gendel Köhler, mécanicien, à Bâle et de  
Maria-Elisabeth née Boret, décédée

Comme témoins : } 1. Jean Schmid, comptable, à Lausanne  
2. Charles Roulet, commis technique C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Lortof, le 16,  
à Wäldi et à Bâle, le 17 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Lortof, Wäldi et  
Bâle.

Les époux :  
J. Schümperli  
E. Köhler

Les témoins :  
Jean Schmid  
Ch. Roulet

Communiqué à l'état civil de Lortof  
de Wäldi et de Bâle.

L'officier de l'état civil :  
F. J. J.



Registre des mariages A.

No 93  
Chapuis  
et  
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis, Alfred  
célibataire  
sieur  
originaire de Lignerolle et L'Abbergement domicilié à  
Lignerolle né à  
Lignerolle le vingt-un octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Charles-Jules Chapuis et de

Alice-Henriette née Bourgeois, à Lignerolle  
2. Chevalley, Jenny-Marie-Lucie  
célibataire  
ouvrière de fabrique  
originaire de Denerzy domiciliée à  
L'Abbergement née à  
L'Abbergement le trois novembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Ernest Chevalley, décédé et de  
Marie-Julie-Alexandrine née Grasset, à L'Abbergement

Comme témoins : } 1. Henri Procion, notaire, à Lausanne  
2. Général Lanquetin, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lignerolle, L'Abbergement et Denerzy  
le 13 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Lignerolle

Les époux :  
Chapuis Alfred  
Jenny Chevalley

Les témoins :  
Procion  
Lanquetin

Communiqué à l'état civil de Lignerolle et de Denerzy

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Registre des mariages A.

No 94  
Delacretaz  
Taton

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne du en date du 1<sup>er</sup> avril 1942 déclaré définitif et exécutoire le 7 avril 1942 mariage inscrit ci-dessus a été dissous par la s<sup>ce</sup>. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 7 avril 1942, le délai pendant lequel le marié pour a contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 11 Mars 1942

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz, Louis-Julien  
divorcé de Elisa née Vincent, dès le 10 octobre 1914  
employé à la direction des C. F. F.  
originaire de Yverne domicilié à Lausanne né à

Croy le dix février  
mit huit cent quatre-vingt-six fils de  
Julien - Armand Delacretaz employé C. F. F. et de  
Julie - Louise née Golay, à Lausanne

2. Taton, Jeanne-Louise  
célébataire  
institutrice  
originaire de Villars-Mendraz domiciliée à Lausanne née à

Lausanne le deux février  
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Samuel - Henri Taton instituteur, à Lausanne et de  
Marie - Louise née Morel, décédée

Comme témoins :  
1. Henri Taton, maître de dessin, à Lausanne  
2. Julien Delacretaz, fonctionnaire C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Yverne et à Villars-Mendraz, le 24 février 1942

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Yverne et Villars-Mendraz.  
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec mention de divorce, voie vol. 32, fol. 148.

Les époux :

Delacretaz  
Jeanne Delacretaz

Les témoins :

H. Taton  
J. Delacretaz

L'officier de l'état civil :

J. Delacretaz

Communiqué à l'état civil d'aigle et de St Cierges.

Registre des mariages A.

4-256.

No 95  
Dunant  
et  
Secretan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dunant, Charles  
veuf de Méline - Elise Mathy - Dorot, d. le 27 juillet 1844  
p. acte au civil  
originaire de Genève domicilié à  
Chêne - Broyeries (Genève) né à  
Clouilly (Genève) le sept juillet  
mil huit cent soixante-douze fils de  
Daniel Dunant et de  
Bonne - Sophie Duval, les deux décédés  
2. Secretan, Marthe - Claudine  
célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-neuf février  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Alfred Secretan, docteur - médecin et de  
Marie - Louise - Elie Perrot, à Lausanne

Comme témoins :  
1. D<sup>r</sup> Alfred Secretan, médecin, à Lausanne  
2. Léni Huchting (delle), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chêne - Broyeries, le 3, à Genève  
et à Lausanne, le 6 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de  
Chêne - Broyeries.

Les époux :  
C. Dunant  
Marthe Dunant

Les témoins :  
D. Secretan  
L. Huchting

L'officier de l'état civil :  
Duval

Communiqué au Bureau cantonal de  
l'état civil, à Genève / en 2 exemplaires



## Registre des mariages A.

No 96,  
Emch  
Stoudmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emch, André

célibataire

agriculteur

originaire de Gonliwil (Soleure)

domicilié à

Pailly

né à

Pailly

le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

fils de

Adolphe Emch, maréchal

et de

Eugénie née Piot, à Pailly

2. Stoudmann, Valérie

célibataire

ménagère

originaire de ~~Karz~~

domiciliée à

Oppens

née à

Chavannes-le-Chêne

le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

filie de

Héli Stoudmann, agriculteur, à Oppens

et de

Wilma née Vagnières, décédée

Comme témoins :

1. Louis Fenevayre, secrétaire, à Lausanne

2. Henri Bacion, secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pailly, le 23, à Oppens, le 24, à ~~Karz~~ et à Gonliwil, le 25 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Marsens.

Les époux :

Emch André

Emch Valérie

Les témoins :

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état civil de Gonliwil, de Marsens, de Fey et d'Uvins.

## Régistre des mariages A.

N<sup>o</sup> 97  
Chavan  
Jolliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavan, Charles-Louis-Samuel  
divorcé de Marie-Clara Pully née Zumstein, dès le 5 janvier 1917  
Clerc  
originaire de Pully domicilié à  
Lausanne né à  
Pully le vingt-huit juin  
mil huit cent dix-sept  
fils de  
Jean-Samuel Chavan, vigneron, à Pully et de  
Fanny-Louise-Henriette née Breit, décédée

2. Jolliet, Marie-Madeleine  
célibataire  
domestique  
originaire de Montbrion (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Gruyères le seize novembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze  
fille de  
Jean-Louis Jolliet, agriculteur, à La Roche-Fr- et de  
Marie-Cyathe née Gachet, décédée

Comme témoins :  
1. Marcel Nicollier, cafetier, à Lausanne  
2. François Garnier, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Pully, le 28  
février, et à Montbrion, le 1<sup>er</sup> mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Pully et Montbrion.  
Pour l'acte de mariage du fiancé, avec  
mention de divorce, voir vol. 35, fol. 207

## Les époux :

Charles Chavan  
Ms. Chavan

## Les témoins :

Marcel Nicollier  
Garnier François

L'officier de l'état civil :

Pruet

Communiqué à l'état civil de Pully  
et de Montbrion.

## Registre des mariages A.

1898  
Pahud  
et  
Joyet

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud, Robert

célibataire

commis postal

originaire de Egers et Pörsley - Magnoux

domicilié à

Lausanne

né à

Egers

le vingt-six novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Jules Pahud, décédé

et de

Elin née Nancy, à Lausanne

2. Joyet, Marie-Emma-Louise

célibataire

originaire de Cheseaux

domiciliée à

Cheseaux

née à

Crimier

le quatorze juin

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de

Samuel-Erni Joyet, agriculteur

et de

Henriette-Méline née Braissant, à Cheseaux

Comme témoins :

1. William Pahud, employé C.F.F., au Locle

2. Albert Perret, employé C.F.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, à Cheseaux, le 21, à Egers et à Pörsley - Magnoux, le 22 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Cheseaux, Egers et  
Pörsley - Magnoux.

Les époux :

R. Pahud

Marie Pahud

Les témoins :

A. Perret

W. Pahud

L'officier de l'état civil :

J. Pucel

Communiqué à l'état civil de Romanel,  
à Trilly, de St Georges et de  
Molendin, à Dorneloye



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 99  
Mieville  
et  
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mieville, Ernest-Julien  
célibataire  
chauffeur  
originaire de Belmont Meyriez domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quinze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Louis Mieville, retraité C.F.F., à Lausanne et de  
Suzanne-Henriette-Sophie née Wittwer, décédée

2. Rey, Lina  
célibataire  
ménagère  
originaire de Foul M. Lucens domiciliée à  
Lausanne née à  
Curtelle le dix-neuf mars  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Jules Rey, décédé et de  
Jenny née Michoud, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Gustave Laurent, agriculteur, à Chailly 1<sup>re</sup>  
2. Ernest Buffat, agriculteur, à Chailly 1<sup>re</sup>

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Belmont, le 2,  
et à Foul M. Lucens, le 3 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Belmont et Foul M. Lucens.

## Les époux :

Mieville Ernest  
Mieville Lina

## Les témoins :

Laurent Gustave  
Buffat Ernest

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil de Belmont  
et de Lucens.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 100  
 Laurent  
 Curschellas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent, Marc-Louis  
 célibataire  
 employé de bureau  
 originaire de Frey domicilié à  
Chailly ne Lavanne né à  
Chailly le treize janvier  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Henri Laurent, agriculteur et de  
Sophie-Elise née Lavanchy, à Chailly

2. Curschellas, Maria-Juliana  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Favetsch (Grisons) domiciliée à  
La Periaz au Pully née à  
Favetsch le vingt-huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Johann-Anton Curschellas, cordonnier, à Ledaun (Grisons) et de  
Maria-Stephanie Beer, décédée

Comme témoins :  
 1. Gustave Laurent, agriculteur, à Chailly  
 2. Ernest Buffat, agriculteur, à Chailly

Les publications ont eu lieu, à Lavanne, Frey et Pully, le 3,  
 à Favetsch, le 4 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lavanne, Frey, Pully et  
Favetsch.  
Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir  
vol. 18, fol. 317.

## Les époux :

Louis Laurent  
Maria Curschellas

## Les témoins :

Laurent Gustave  
Buffat Ernest

L'officier de l'état civil :

Puce!

Communiqué à l'état civil de Frey,  
de Pully et de Favetsch.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 101  
Auberson  
Zehnder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Auberson, Ernest  
veuf de Jeanne née Homburger, dès le 6 janvier 1915  
employé de bureau  
originaire de Erstein Alsace domicilié à  
Champagne né à  
Champagne le dix septembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Jules Auberson, horloger et de  
Emma née Danderet, à Champagne

2. Zehnder, Elisabeth  
célibataire  
ménagère  
originaire de Birmenstorf (Argovie) domiciliée à  
Champagne née à  
Birmenstorf le vingt-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
Johann Zehnder, décédé et de  
Anna née Rist, à Birmenstorf

Comme témoins : } 1. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne  
2. Robert Pamblanc, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Champagne, le 3, à Birmenstorf, le 4, et à Erstein, le 5 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-sept.

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Champagne.

Communiqué à l'état civil de Lausanne, de Champagne et de Birmenstorf.

## Les époux :

E. Auberson  
E. Auberson

## Les témoins :

Gantier  
Pamblanc

L'officier de l'état civil :

Trac!



## Registre des mariages A.

No 102  
Wullschleger  
et  
Laurent

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 6 janvier 1933, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> février 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 15 février 1933.

L'officier de l'état civil insc.

*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wullschleger, Paul-Eugène

célibataire

employé de bureau

originaire de Zofingue (Argovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Paris, 4<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fils de

David Wullschleger, cordonnier

et de

Suzanne née Byrde, à Bex

2. Laurent, René-Emilie

célibataire

originaire de Charvornay

domiciliée à

Lausanne

née à

Lutry

le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Julien Laurent, industriel

et de

Elisa née Duquoin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Constant Chappuis, laitier, à Lausanne

2. Louis Byrde, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 20, à Zofingue et à Charvornay, le 21 février 1933.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, Zofingue et Charvornay

Les époux :

Paul Wullschleger  
Rosa Wullschleger

Les témoins :

Byrde Louis  
Chappuis

Communiqué à l'état civil de Zofingue et de Charvornay.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 103  
 Regarter  
 et  
 Chappatte

Révisé au 31.12.17

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève, rendu en date du 2 décembre 1916, déclaré définitif et exécutoire le 14 janvier 1917, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 10 janvier 1917.

L'officier de l'état civil:

Rue

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regarter, Paul  
 veuf de Anna Hänggi, dès le 12 mai 1916  
 magasinier  
 originaire de Oberwil i/S. (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Bulle (Fribourg) le trois septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
 Jacques Regarter, décédé et de  
 Eleanore née Andrey, à Lausanne

2. Chappatte, Marie-Louise  
 célibataire  
 rommelière  
 originaire de Noirmont (Berne) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Porrentruy le vingt-sept mars  
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de  
 Alfred Chappatte et de  
 Louise née Ruhier, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Louisa Pfister-Calame (dame), cuisinière, à Lausanne  
 2. Blanche Taperoux (dame), couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Noirmont, le 2, et à Oberwil, le 3 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
 Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Noirmont et Oberwil.  
 Pour l'acte de décès de la première femme du fiancé, voir vol. 47, fol. 250.

Les époux :  
 Paul Regarter  
 Louise Regarter

Les témoins :  
 B. Taperoux  
 L. Pfister-Calame

Communiqué à l'état civil de Noirmont et d'Oberwil i/S.

L'officier de l'état civil :  
 Rue

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 101  
Renkewitz  
Colin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renkewitz, Harry

célibataire

commis de bureau

originaire de Newcastle-upon-Tyne (Northumberland), Angleterre - domicilié à  
La Douvonnaz - Montreux (Châtelard)

né à Newcastle-upon-Tyne le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Frederick-Julius-Berrett Renkewitz et de

Lily-West née Davidson, à Montreux

2. Colin, Berthe

célibataire

couturière

originaire de Corcelles-Cormondèche (Neuchâtel) - domiciliée à

Le Trait - Montreux (Planches) née à

Le Trouvère - Corcelles le vingt-quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Charles-Frédéric-Auguste Colin, décédé et de

Ida née Favre dite Bourgeois, à Le Trouvère

Comme témoins : 1. Frédéric Renkewitz, cuisinier, à Montreux  
2. Charles Colin, agriculteur, à Corcelles (Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu au Châtelard, le 23, aux Planches, le 23, et à Corcelles, le 24 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Montreux.

Les époux :

Harry Renkewitz  
Berthe Renkewitz

Les témoins :

Fred. Renkewitz

Charles Colin

Maurice Gruen  
vice-consul britannique

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Montreux  
et de Corcelles.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 105  
Barraud  
et  
Burgi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud, Edward - Henri - Louis  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Bussigny et Villars-Fiercalin domicilié à  
Lausanne né à  
Croy le neuf avril  
mit huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Gustave - Louis Barraud et de  
Clementine née Raymond, les deux décédés

2. Burgi, Marie - Clara  
célibataire  
reparuse  
originaire de Bäretswil (Zürich) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf décembre  
mit huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Albat Burgi, machiniste et de  
Henriette - Jeanne - Marie née Sauer, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Henri Dumusque, agent de régie, à Lausanne  
2. Gustave Lambelet, machiniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Bussigny, Villars-Fiercalin et Bäretswil, le 3 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Bussigny, Villars-  
Fiercalin et Bäretswil.

## Les époux :

Barraud  
M. Barraud

## Les témoins :

Dumusque  
Gustave Lambelet

L'officier de l'état civil :

Fuerst

Communiqué à l'état civil de Bussigny,  
de Villars et de Bäretswil.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 106  
 Mayland  
 et  
 Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayland, Charles-Louis  
 célibataire

employé C. F. F.

originaire de Rances domicilié à

Neuchâtel né à

Bienne le dix avril

mit huit cent quatre-vingt-onze fils de

Charles-Albert Mayland, sans domicile connu et de

Marie-Habille née Ryser, à Wittbrouf

2. Richard, Lucie-Marguerite  
 célibataire

originaire de Ballaigue domiciliée à

Rances née à

Ballaigue le deux septembre

mit huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Charles-Louis Richard, cordonnier et de

Marguerite-Rose née Pinard, à Rances

Comme témoins : 1. Marius Chermat, représentant de commerce, à Lausanne

2. Jean Wech, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, le 27, à Ballaigue, le 28 février, et à Rances, le 2 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Neuchâtel.

Les époux :

Mayland Louis

Lucie Mayland.

Les témoins :

M. Chermat

J. Wech.

L'officier de l'état civil :

P. J. J.

Communiqué à l'état civil de Baulmes,  
de Neuchâtel et de Ballaigue.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 107  
Bächtold  
et  
Rivier

1917  
5/ Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bächtold, Ami - Raoul - Désiré

célibataire

professeur

originaire de Osterfingen (Schaffhouse) domicilié à

Vermes / Lausanne né à

Vallamand le vingt-un mars

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jean - Jacques Bächtold, décédé et de

Laurence - Françoise - Lisette née Delorme, à Vermes

2. Rivier, Adèle

célibataire

originaire de Lausanne, Genève, Vouvrens-Mézery et Aubonne domiciliée à

Vouvrens-Mézery née à

Bienne le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Charles - William Rivier, pasteur, à Vouvrens-Mézery et de

Adèle - Emma née Sander, décédée

Comme témoins : 1. Etienne Rivier, cand. ing<sup>s</sup>, à Vouvrens-

2. Gaston Bächtold, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Osterfingen,

Genève, Vouvrens-Mézery et Aubonne, le 3 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Osterfingen, Genève,  
Vouvrens-Mézery et Aubonne.

## Les époux :

Ami Bächtold.

Adèle Bächtold.

## Les témoins :

Etienne Rivier

Gaston Bächtold

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à l'état civil d'Osterfingen  
de Genève (B.C.), de Roggenwil, à  
Bully, et d'Aubonne.



## Registre des mariages A.

No 103  
Hefti  
et  
Beyeler

Par devant, l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hefti, Fridolin  
célibataire  
peintre  
originaire de Leuggelbach (Glarus) domicilié à  
Lausanne né à  
Emmetbühls (Glarus) le dix-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Fridolin Hefti et de  
Adèle née Müller, à Emmetbühls

2. Beyeler, Lina  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Wohlen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Estavayer-le-Lac (Fribourg) le onze juin  
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Louis-Rosalie Beyeler, à Estavayer-le-Lac et de

Comme témoins :  
1. Ernst Nyffeler, ébéniste, à Lausanne  
2. Jean Nyffeler, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Wohlen, le  
5, et à Nidfurn, le 6 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Wohlen et Nidfurn.

## Les époux :

Hefti Fridolin  
Hefti Lina

## Les témoins :

Nyffeler Ernst,  
Nyffeler Jean

Communiqué à l'état civil de Wohlen  
et de Nidfurn.

L'officier de l'état civil :

J. P.

Registre des mariages A.

No 109  
Fäh  
Clément

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fäh, Theodor - Karl  
 célibataire  
 coupeur  
 originaire de Benken (St Gall) domicilié à  
 Zurich né à  
 Zurich - Rumisik le dix-sept mai  
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
 Theodor Fäh et de  
 Elisabeth - Philippine née Löwenthal, à Zurich

2. Clément, Violette - Emma  
 célibataire  
 originaire de Granges - Marnand domiciliée à  
 Lausanne - Duchy née à  
 Orbe le six octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
 Eugène Clément, décédé et de  
 Emma - Caroline née Hermann, à Duchy

Comme témoins : } 1. Philippe Clément, employé de Commerce, à Lausanne  
 } 2. Hélène Fähr, comptable, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Zurich, le 8, à Benken et à Granges,  
 le 9, à Lausanne, le 10 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent dix-sept

<p>Pièces déposées :</p> <p>Autorisation de l'état civil de          Zurich.</p> <p>Communiqué à l'état civil de Zurich,          de Benken et de Granges.</p>	<p>Les époux :</p> <p>Theodor Fähr          Violette Fähr</p> <p>Les témoins :</p> <p>Ph. Clément          Hélène Fähr</p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p>Jucot</p>
--	---

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

No 110  
Fivat  
et  
Delessert

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivat, Aimé - Alfred  
célibataire  
charpentier  
originaire de Sarel domicilié à  
Lausanne - Chailly né à  
Lausanne le douze mars  
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
Aimé Fivat, charpentier et de  
Emilie née Germond, à Chailly

2. Delessert née Besson, Emma - Julie  
veuve de Robert Delessert, dès le 2 décembre 1915  
ménagère  
originaire de Poney - le - Horat domiciliée à  
Lausanne - Chailly née à  
Prière le huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de  
Jules - Ferdinand Besson, tailleur de pierres et de  
Louise - Rose née Besson, à Prière

Comme témoins : 1. Alphonsse Fornare, télégraphiste, à Chailly  
2. Edouard Crausaz, facteur autographe, à Poney - le - Horat

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sarel et Poney - le - Horat, le 3 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Sarel et Poney - le - Horat.  
Preuve l'acte de décès du premier mari de  
la fiancée, voir vol. 46, fol. 394.

Communiqué à l'état civil de Georges  
et de Corcelles, à Rozpratz.

## Les époux :

Fivat Aimé  
Emma Fivat

## Les témoins :

A. Fornare  
Crausaz

L'officier de l'état civil :

Fivat



N<sup>o</sup> 111  
Fivaz  
et  
Riond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz, Léon-Alfred

célibataire

meunier

originaire de Corcelles près Yverne domicilié à

Ogens né à

Belroy, au Moulin le vingt-un décembre

mil-huit-cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-François Fivaz, meunier, à Villarsoud (Fribourg), et de

Elire née Praderwand, décédée

2. Riond, Rachel-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Ogens domiciliée à

Ogens née à

Ogens le six février

mil-huit-cent quatre-vingt-quatre fille de

Théophile Riond, agriculteur, à Ogens et de

Aline née Bissat, décédée

Comme témoins :

1. Louis Schneider, forblancier, à Beecher

2. Elvina Riond (elle), employée de bureau, à

Moudon

Les publications ont eu lieu à Ogens et à Corcelles près Yverne,

le 5 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
St Cierges.

Les époux :

L<sup>d</sup> Fivaz  
Rachel Fivaz

Les témoins :

Schneider Louis  
Elvina Riond

Communiqué à l'état civil de Corcelles  
et de St Cierges.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

## Registre des mariages A.

N° 112  
Addor  
Chautems

Par jugement du Tribunal du district d'Orbe, rendu en date du 16 juillet 1920, déclaré définitif et exécutoire le 18 août 1920, le mariage in-rit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne peut a. contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 août 1920.  
L'officier de l'état civil :

*Pruet*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Addor, Jules \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Wittboeuf \_\_\_\_\_ domicilié à

Poney-Wittboeuf \_\_\_\_\_ né à

Poney-Wittboeuf \_\_\_\_\_ le vingt-quatre juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de

Daniel-Eugène Addor \_\_\_\_\_ et de

Marie-Odile née Rixer, à Poney-Wittboeuf \_\_\_\_\_

2. Chautems, Yvonne-Marie \_\_\_\_\_

célibataire (mineure autorisée) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagée \_\_\_\_\_

originaire de Champvent \_\_\_\_\_ domiciliée à

Champvent \_\_\_\_\_ née à

Champvent \_\_\_\_\_ le seize juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de

Jules Chautems, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Fanny-Nathalie née Decrausaz, à Champvent \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Marcel Decrausaz, agriculteur, à Champvent \_\_\_\_\_

2. Blanche Addor (d'elle), à Poney-Wittboeuf \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wittboeuf, le 8, et à Champvent, le

11 mars 1917 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent dix-sept \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Poullmes.

Les époux :

Addor Jules

Addor Marie

Les témoins :

Decrausaz Marcel

Addor Blanche

L'officier de l'état civil :

*Pruet*

Communiqué à l'état civil de  
Poullmes et de Champvent, à  
Matiolod.

N<sup>o</sup> 113  
 Perroud  
 et  
 Guignet

Pass devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Perroud, Justin-Marius**  
 veuf de Hortense-Lina Dériat, des le 9 janvier 1915  
 facteur postal  
 originaire de Puchillon domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le vingt-trois octobre  
 mil huit cent vingt-cinq fils de  
 Louis-Benjamin Perroud et de  
 Louise née Ramolet, les deux décédés

2. **Guignet, Georgette-Marie**  
 célibataire  
 cuisinière  
 originaire de Emmets domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Paris, 17<sup>e</sup> arr. le vingt-trois mai  
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
 Emile-François Guignet et de  
 Elise-Céline née Demelais, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. François Guilloud, horticulteur, à Lausanne  
 2. Alfred Chaubert, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, à Emmets, le  
 5, et à Puchillon, le 7 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancé.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Emmets et Puchillon.  
 Pour l'acte de naissance de la fiancée, voir  
 vol. 20, fol. 294.  
 Pour l'acte de décès de sa première  
 femme, voir vol. 45, fol. 343.

Communiqué à l'état civil d'Oron-  
 la-ville et de St-Pierre, à  
 Etay.

Les époux :

*J. Perroud*  
 J. Perroud

Les témoins :

*A. Chaubert*  
 Guilloud

L'officier de l'état civil :

*J. Guillet*



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 114  
Fallichet  
et  
Clerc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fallichet, Georges - Maurice  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Orbe domicilié à  
Lausanne né à  
Genève le quatre juillet

mit huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Ulrich dit Maurice Fallichet, directeur de téléphones, à Genève, et de  
Nouira - Marie - Théodora née Dufour, décédée

2. Clerc, Simone - Irène - Camille  
célibataire  
originaire de Bonneville (H<sup>te</sup> Savoie), France domiciliée à  
Genève née à  
Genève le premier mai

mit huit cent quatre-vingt-trois fille de  
Riguel - Roman Clerc, décédé et de  
Marie - Jeanne née Chabrol, à Genève

Comme témoins : 1. Etienne Raymond, professeur, à Lausanne-Chailly  
2. Willy Margot, porteur, à Château-d'Écluse

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Orbe et à  
Genève, le 14 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Promesse de la fiancée.  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement de la mère de la fiancée.  
Acte de décès de son père.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Orbe et Genève.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autourant du Conseil d'Etat.

Communiqué à l'état civil d'Orbe et de  
Genève (D. C.), ainsi qu'à la  
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Les époux :

G. Fallichet  
S. Fallichet

## Les témoins :

E. Raymond  
W. Margot

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

N<sup>o</sup> 115  
Ferraris  
Feldtrauer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferraris, Vitale - Giovanni - Giacomo  
veuf de Camilla Albani, dès le 17 janvier 1914  
célibataire - appareilleur  
originaire de Calasca (Novare), Italie domicilié à  
Lausanne né à  
Calasca le trois avril  
mil huit cent soixante-neuf fils de  
Domenico Ferraris et de  
Agia Manzoni née Cerini, les deux décédés

2. Feldtrauer, Maria - Henriette  
célibataire  
ménagère  
originaire de St-Ludwig (Alsace) domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Ludwig le sept décembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Constant Feldtrauer et de  
Maria-Anna née Feldtrauer, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Alfred Maillard, receveur, à Lausanne  
2. Michel Ferret, agriculteur à Duvigney-Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à St-Ludwig,  
le 22, et à Calasca, le 28 janvier 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès de la première femme du fiancé.  
Actes de publication de mariage à Lausanne, St-Ludwig et Calasca, avec certificat de capacité.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.  
Permis de mariage.  
Communiqué à la Chancellerie d'Etat (en 2 exemplaires).

## Les époux :

Ferraris Vital  
Henriette Ferraris

## Les témoins :

Alfred Maillard  
Michel Ferret

L'officier de l'état civil :

Fucel

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 116  
Besson  
Billet

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Charles - Edouard

célibataire

employé de banque

originaire de Bellerive

domicilié à

Lausanne

né à

Ovenches

le vingt-un juillet

mit huit cent quatre-vingt-sept

filz de

Edouard - Frédéric Besson, instituteur

et de

Ida - Fanny née Bredaz, à Renens

2. Billet, Jeanne - Henriette

célibataire

caïnière

originaire de Montanges (Oin), France

domiciliée à

Lausanne

née à

Mainpalais (Genève)

le dix octobre

mit huit cent quatre-vingt-six

fille de

Charles - Henri Billet, représentant, à Genève

et de

Antoinette - Eugénie née Bibollet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Eugène Testuz, représentant, à Lausanne

2. Frank Besson, ingénieur, à Baden (Argovie)

Les publications ont eu lieu à

Lausanne, le 22, et à Bellerive,

le 24 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de publication de mariage à

Lausanne et Bellerive.

Certificat de capacité de la fiancée.

Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Ch. Besson.

Jeanne Besson.

Les témoins :

E. Testuz

F. Besson

L'officier de l'état civil :

J. Guat

Communiqué à l'état civil de Com-  
tantine et à la Chancellerie d'Etat,  
à Lausanne.



N<sup>o</sup> 117  
 Lamy  
 et  
 Carrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lamy, Paul-Louis  
 célibataire  
 jardinier  
 originaire de Châtelard domicilié à  
Lausanne né à  
Yvernez-Châtelard le vingt-neuf novembre  
mil huit cent soixante-dix-sept fils de  
Jean-Louis Lamy et de  
Sophie-Albertine née Wallachleger, les deux décédés

2. Carrard, Louise  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Poliez-Pittet domiciliée à  
Lausanne née à  
Poliez-Pittet le vingt janvier  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Louise Carrard, à Pillers-Tiercelin et de

Comme témoins :  
 1. M. Henri Brocion, notaire, à Lausanne  
 2. Adolphe Gantier, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Châtelard, le 10,  
et à Poliez-Pittet, le 12 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mars mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Le Châtelard  
et Poliez-Pittet.

Les époux :

P. Lamy  
Louise Lamy

Les témoins :

Gantier  
Brocion

L'officier de l'état civil :

Pucel

Communiqué à l'état civil de Montreux  
 et de Prattens, à Poliez-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 118  
Braissant  
et  
Parlier

Par jugement du Tribunal de  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 8 novembre 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 6 décembre  
1928, le mariage contracté ci-contre  
a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an(s), le  
délai pendant lequel \_\_\_\_\_  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 28 janvier 1928.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Braissant, Auguste - Alfred  
célibataire  
employé de commerce  
originaire de Mex domicilié à  
Lausanne né à  
Mex le dix-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
François - Louis Braissant, employé de commerce et de  
Louise - Sabine née Valet, à Lausanne

2. Parlier, Louise - Oline  
célibataire  
couturière  
originaire de Pex domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Charles Parlier, journalier et de  
Marie - Henriette née Gleyre, à Lausanne

Comme témoins : 1. Samuel Rochat, artiste peintre, à Lausanne  
2. Charles Chappuis, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 1<sup>er</sup>, à Mex et à  
Pex, le 3 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication des mariages à  
Lausanne, Mex et Pex.

Les époux :  
A Braissant  
Louise Braissant

Les témoins :  
Samuel Rochat  
C. Chappuis

Communiqué à l'état civil de Sullens  
et de Pex.

L'officier de l'état civil :  
Fucel

N<sup>o</sup> 119  
Wiedemann  
Faillietaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wiedemann, Maurice-Alois  
célibataire  
monteur  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatre octobre  
mil huit-cent quatre-vingt-treize fils de  
Jules-Maurice Wiedemann, cordonnier et de  
Elise née Stebler, à Lausanne

2. Faillietaz, Béatrice-Emilie  
célibataire  
repassuse  
originaire de L'Isle domiciliée à  
Lausanne - Ouchy née à  
Lausanne le vingt-neuf février  
mil huit-cent quatre-vingt-quinze fille de  
Emile-Albert Faillietaz, chauffeur et de  
Marie née Schaefer, à Ouchy

Comme témoins :  
1. Jean Chébanne, cuisinier, à Lausanne  
2. Charles Wiedemann, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, et à L'Isle, le  
15 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne et à L'Isle.  
Tous l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 20, fol. 355.

Les époux :

Wiedemann Maurice  
Wiedemann Béatrice

Les témoins :

J. Chébanne.  
Ch. Wiedemann

Communiqué à l'état civil de L'Isle.

L'officier de l'état civil :

Fuchs



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 120  
Blanc  
et  
Visinand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Charles-Henri  
célibataire  
employé à la verrerie  
originaire de Travers (Neuchâtel) domicilié à  
Saint-Pierre né à  
Perry le sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Marc-Louis Blanc et de  
Marie-Victoire Salzmann, les deux décédés

2. Visinand, Marie-Louise  
célibataire  
repassuse  
originaire de Maracon domiciliée à  
Saint-Pierre née à  
Saint-Pierre le vingt-cinq juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Henri-Alfred Visinand, employé à la verrerie et de  
Franceline-Victoire Demont, à Saint-Pierre

Comme témoins :  
1. Hélène Blanc (d'elle), domestique, à Genève  
2. Adèle Visinand (d'elle), à St-Pierre

Les publications ont eu lieu à Travers, à Maracon et à St-Pierre,  
le 10 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
St-Pierre.

## Les époux :

Os Blanc  
Marie Blanc

## Les témoins :

Hélène Blanc  
Adèle Visinand

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Travers,  
de St-Pierre, à Etroy, et de  
Palézieux.

N<sup>o</sup> 121  
Béatrix  
et  
Faure

Par jugement rendu par le Tribunal départemental de l'Isère, section de Grenoble, le 23 juillet 1917, le mariage inscrite ci-dessus a été dissous par le divorce. Inscrite d'ordre du Département de Justice et Police, au 30 juillet 1930. Lausanne, le 27 juillet 1930. L'Officier de l'Etat civil  
H. Baumy  
à la concier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béatrix, Etienne  
célébataire  
galocher  
originaire de Concise domicilié à  
Lausanne né à  
Concise le deux avril

mit huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
Louis Béatrix, décédé et de  
Marie-Joséphine-Angélique née Blatter, à Lausanne

2. Faure, Jeanne-Marguerite  
célébataire  
couturière  
originaire de Saint-Félicien (Ardèche), France domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt août

mit huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Clément-Régis-Joseph Faure, galocher et de  
Julienne-Marie née Gonthier, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Clément Faure, galocher, à Lausanne  
2. Gabriel Faure, galocher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, et à Concise, le 14 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Concise.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :  
Et Béatrix  
y Béatrix

Les témoins :  
Clément Faure  
Gabriel Faure

L'officier de l'état civil :  
Fucet

Communiqué à l'état civil de Concise et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 122  
Born  
et  
Rey

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Born, Rodolphe**  
veuf de Bertha née Tröndle, de le 9 décembre 1815  
ébéniste  
originaire de Niederbipp (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Niederbipp le dix-huit février  
mit huit cent soixante-quatorze fils de  
Friedrich Born et de  
Marianne née Hügi, les deux décédés

2. **Rey, Alice - Emilie**  
célibataire  
buraliste postal  
originaire de Forel près Lucens domiciliée à  
Bressonnaz née à  
Lucens le dix-neuf janvier  
mit huit cent soixante-seize fille de  
François - Louis Rey, ancien chef de gare et de  
Louise née Bridet à Bressonnaz

Comme témoins : } 1. Jacob Roth, boulanger, à Lausanne  
2. Rodolphe Binggeli, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Niederbipp et  
à Moudon, le 28, à Forel, le 2 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Niederbipp, Moudon  
et Forel et Lucens.  
Pour l'acte de décès de la première femme  
du fiancé, voir vol. 47, fol. 6.

## Les époux :

Rod. Born.  
Alice Born

## Les témoins :

J. Roth.  
R. Binggeli

L'officier de l'état civil :

J. Quel

Communiqué à l'état civil de Niederbipp,  
de Moudon et de Lucens.



N<sup>o</sup> 123  
Zulauf  
Hilfiker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zulauf, Louis-Georges-Marcel  
célibataire  
chacutier  
originaire de Château-d'Oex domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept février  
mil-huit-cent quatre-vingt-treize fils de  
Alexis Zulauf, décédé et de  
Louise-Sophie née Bolomcy, à Lausanne

2. Hilfiker, Rosa  
célibataire

originaire de Safenwil (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Safenwil le vingt-deux juillet  
mil-huit-cent quatre-vingt-trois fille de  
Johannes Hilfiker, ancien cordonnier et de  
Maria-Anna née Häfeli, à Zurich

Comme témoins : } 1. Alexis Zulauf, employé C. F. F., à Lausanne  
2. Simé Gendke, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 13, à Château-d'Oex,  
le 14, et à Safenwil, le 15 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Château-d'Oex et  
Safenwil.

Les époux :  
L. Zulauf.  
R. Hilfiker

Les témoins :  
Zulauf.  
Alexandre Rossier

Communiqué à l'état civil de Château  
d'Oex et de Safenwil.

L'officier de l'état civil :  
F. J. J.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 124  
Szulcowski  
Valentin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Szulcowski, Wilfrid-Frédéric  
célibataire

ingénieur

originaire de l'Angleterre domicilié à

en Angleterre; on séjour à Leyrin, intanté de guerre né à

Chigwell, district d'Essex le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Charles-Félix Szulcowski et de

Elizabeth-Florence née Hatcher, les deux décédés

2. Valentin, Isabel-Gladys  
célibataire

infirmière

originaire de l'Angleterre domiciliée à

Battersea-Park, Londres née à

Lambeth, Londres S. E. le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt fille de

Grimble Valentin, décédé et de

Lucy née Fimmis, à Londres

Comme témoins : 1. John Collins, employé postal, intanté de guerre  
à Châtea-d'Or  
2. F.-A. Johnson, soldat, intanté de guerre, à  
Châtea-d'Or

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'état civil de Leyrin.

Les époux :

W. F. Szulcowski

I. G. V. Szulcowski

Les témoins :

John Collins

Friedrich Arthur Johnson

Maurice Guanel

British, rue de la Cour  
L'officier de l'état civil :

Juce!

Communiqué à l'état civil de Leyrin.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 125  
Johnson  
et  
Bennett

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Johnson, Frederick - Arthur  
célibataire  
soldat

originaire de Pottisham (comté de Cambridge), Angleterre, domicilié à Pottisham; en séjour à Château-d'Oex, intendant de guerre né à Pottisham le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de Eli Johnson, agriculteur et de Amelia Johnson née Benstead, à Pottisham

2. Bennett, May  
célibataire  
cuisinière

originaire de Fen-Ditton (comté de Cambridge), Angleterre, domiciliée à Fen-Ditton; en séjour à Château-d'Oex née à Fen-Ditton le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-six fille de William Bennett, agriculteur et de Jane Perce Bennett née Robinson, à Fen-Ditton

Comme témoins :  
1. W. J. Szulcowski, ingénieur, intendant de guerre, à Pottisham  
2. John Collins, employé postal, intendant de guerre, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :  
Autorisation de l'état civil de Château-d'Oex.

Les époux :  
Frederick Arthur Johnson  
May Johnson

Les témoins :  
W. J. Szulcowski  
John Collins

Communiqué à l'état civil de Château-d'Oex.

Maurice Guarnier  
vice consul britannique  
L'officier de l'état civil  
Guarnier



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 126  
 Quartier-dit-Maire  
 et  
 Gleyre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quartier-dit-Maire, Louis - Armand  
 célibataire  
 employé d'hôtel  
 originaire des Brenets (Neuchâtel) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Neuchâtel le deux mai

mil-huit-cent quatre-vingt-quatorze fils de  
 Louis - Auguste Quartier-dit-Maire, décédé et de  
 Berthe née Fivaz, à Neuchâtel

2. Gleyre, Angèle - Rosa  
 célibataire  
 chocolatière  
 originaire de Chevilly domiciliée à  
 Orbe née à  
 Ste Croix le treize avril

mil-huit-cent quatre-vingt-treize fille de  
 Auguste - Louis Gleyre, ouvrier en métaux, à Ste Croix et de  
 Emma - Eugénie née Ferrier, décédée

Comme témoins :  
 1. Victor Davel, pâtissier, à Lausanne  
 2. Robert Quartier, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, aux Brenets et  
 à Orbe, le 16, à Chevilly, le 17 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
 Actes de publication de mariage à  
 Lausanne, Les Brenets, Orbe  
 et Chevilly.

## Les époux :

Armand Quartier  
 Angèle Quartier

## Les témoins :

Victor Davel  
 Robert Quartier

L'officier de l'état civil :

Jouet

Communiqué à l'état civil des Brenets,  
 d'Orbe et de La Sarraz.

N<sup>o</sup> 127  
Mützenber  
Pasche

Par décision du 7 mai 1952  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte et contre, en ce  
sens que le nom patronymi-  
que "Mützenberg" soit or-  
thographié "Mützenber".

Lausanne, le 10 mai 1952  
L'officier de l'état civil:

Cqué à Spiez, à Bex et  
à Oron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mützenberg, Henri  
célibataire Mützenberg  
journalier  
originaire de Spiez (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Aigle le vingt-neuf décembre  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
François Mützenberg, menuisier et de  
Marie-Louise née Tabord, à Lausanne

2. Pasche, Aline dite Alice  
célibataire

originaire de Lavey-Morcles et Oron-la-Ville domiciliée à  
Lausanne née à

Bex le douze juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Adrien Pasche, gyppier-peintre et de  
Ada née Genet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Fomerod, ouvrier au métaux, à Ponthalaz  
2. Louis Hermand, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Spiez, Lavey et Oron-  
la-Ville, le 3 février 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent cinquante-deux

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Consentement des père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne,  
Spiez, Lavey et Oron-la-Ville.

Les époux :  
Mützenberg Henri  
Mützenberg Alice

Les témoins :  
Jean Fomerod  
Hermand Louis

Communiqué à l'état civil de Spiez,  
de Bex et d'Oron-la-Ville.

L'officier de l'état civil :  
Jucul

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 128  
Bouet  
et  
Schneeberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bouet, Pierre-Samuel  
célibataire  
employé aux C. F. F.  
originaire de Eschertins / Rolle domicilié à  
Genève né à  
Paris, 18<sup>e</sup> rue le dix-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
Pierre Bouet et de  
Cécile-Charlotte née Merminod, décédée

2. Schneeberg, Clémence  
célibataire  
employée  
originaire des Favernes domiciliée à  
Lausanne née à  
Orrens le quatorze juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Jean-Frédéric Schneeberg, menuisier et de  
Marie née Luter, à Orrens

Comme témoins : } 1. Samuel Weber, chauffeur d'autos, à Lausanne  
2. Marquise Weber (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, le 15, à Eschertins, le 16, aux  
Favernes et à Lausanne, le 17 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Genève.

Les époux :

Bouet Samuel  
Clémence Bouet.

Les témoins :

Weber Samuel  
Weber Marquise

L'officier de l'état civil :

Juch

Communiqué à l'état civil de Gilly,  
de Genève (P. C.) et de  
la Ville.



N<sup>o</sup> 129  
Bonzon  
Détroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon, Max  
célibataire  
comptable  
originaire de Ormont - dessous domicilié à  
Lausanne né à  
Ormont - dessous le onze avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de  
Félix - Alexis Bonzon, cafetier et de  
Marie - Elise née Néirat, à Olon

2. Détroz, Lina  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Savigny et Grandvaux domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le onze avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Edouard - Henry - Louis Détroz, marchand de vin et de  
Lina née Schaudon, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Constant Claudet, fabricant d'instruments de musique, à Lausanne  
2. Léon Klägly, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Savigny, le 22,  
à Ormont - dessous et à Grandvaux, le 23 février 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Savigny, Ormont -  
dessous et Grandvaux.

Les époux :  
M. Bonzon.  
L. Bonzon  
Les témoins :  
Constant Claudet  
Léon Klägly

Communiqué à l'état civil de Sa-  
vigny, d'Ormont - dessous et de  
Pully.

L'officier de l'état civil :  
Jucel

N<sup>o</sup> 130  
Lewis  
Hayward

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lewis, Percy - Hewellyn  
célibataire  
caporal au 1<sup>er</sup> régiment Royal-Welsh - frontier  
originaire de l'Angleterre domicilié à  
en Angleterre; en séjour à Leyrin, intendant de guerre né à  
Cardiff (Angleterre) le vingt-huit septembre  
mil-huit-cent-quatre-vingt-neuf fils de  
Richard Lewis et de  
Elizabeth née Couzens, les deux décédés

2. Hayward, Mary - Jane  
célibataire  
employée  
originaire de l'Angleterre domiciliée à  
Cardiff (Angleterre) née à  
Cardiff le vingt-sept janvier  
mil-huit-cent-quatre-vingt-trois fille de  
William Hayward et de  
Mary - Jane née Beddoes, à Cardiff

Comme témoins :  
1. William Murray, soldat, intendant de guerre, à Châ-  
teau-Vieux  
2. James Driscoll, sergent, intendant de guerre,  
à Leyrin

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil-neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

Quintation de l'état civil de  
Leyrin.

Les époux :

Percy Hewellyn Lewis  
Mary Jane Lewis

Les témoins :

James Driscoll sergent  
William Murray etc

Communiqué à l'état civil de Leyrin

L'officier de l'état civil :  
J. J. J.

N° 131  
Domenjor  
Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domenjor, Constant  
célibataire  
employé aux C. F. F.  
originaire de Pully domicilié à  
Lausanne né à  
Pully le trois octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
Louis Domenjor et de  
Sophie-Georgine Muller née Domenjor, les deux décédés

2. Berthoud, Marie-Julie  
célibataire  
reparneur  
originaire de Lovagny (Hte Savoie), France domiciliée à  
Pully née à  
Pully le seize mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Emile Berthoud, décédé et de  
Jeanne-Josephite née Jacquier, à Pully

Comme témoins :  
1. John Derhat, employé de commerce, à Lausanne  
2. Louis Morit, employé C. F. F., à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, et à Pully, le 16  
mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Acte de décès du père de la fiancée.  
Consentement de sa mère.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne-Pully.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Domenjor  
Marie Domenjor

Les témoins :

Derhat  
Morit

L'officier de l'état civil :

Morit

Communiqué à l'état civil de Pully  
et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



## Registre des mariages A.

No 132  
Giron  
et  
Dougoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giron, Jules - Auguste - John  
célibataire  
jardinier  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six août  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
John - François - Jules Giron, jardinier et de  
Louise - Marie - Suzanne née Fischer, à Cour

2. Dougoud, Rose - Lina  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lieffrens et Villalombard (Fribourg) domiciliée à  
Epalinges née à  
Lausanne le vingt-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Joseph - Alphonse Dougoud, agriculteur et de  
Marie - Josephine née Lonfat, à Epalinges

Comme témoins :  
1. Arthur Chapuis, employé de bureau, à Lausanne  
2. Oscar Boreau, marchand, à Lausanne (Cant.)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Genève,  
Villalombard et Epalinges, le 23, à Lieffrens, le 24 mars  
1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Genève, Villalombard,  
Epalinges et Lieffrens.

## Les époux :

John Giron  
Rose Giron

## Les témoins :

A. Chapuis  
O. Boreau

L'officier de l'état civil :

J. Vuat

Communiqué à l'état civil de Genève,  
de Villalombard, d'Epalinges et de  
Lieffrens.

N<sup>o</sup> 133  
Andrist  
et  
Charton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Andrist, Charles - Fritz  
célibataire  
ouvrier au téléphone  
originaire de Deschi (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-sept décembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de  
Félix Andrist, décédé et de  
Cécile - Sophie née Cornaz, à Lausanne

2. Charton, Jeanne - Juliette  
célibataire  
blanchisseuse  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de  
Christian - Jules - Raques Charton, décédé et de  
Louise - Charlotte née Pache, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jules Chapuis, employé au téléphone, à Lausanne  
2. François Enel, employé au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Deschi, le 20  
mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne et à Deschi.

Les époux :  
Ch. Andrist  
J. Andrist

Les témoins :  
Jules Chapuis

L'officier de l'état civil :  
J. Enel

Communiqué à l'état civil d'Deschi.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 131  
Pasche  
Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Roland-Obélix  
célibataire  
hôtelier  
originaire de Lavey et Oron-la-Ville domicilié à  
Lausanne né à  
Vevey (Valais) le premier décembre  
mil huit cent dix-huit et quinze fils de  
Henri Pasche, hôtelier, à Lausanne et de  
Emma-Marie née Bourgeois, décédée

2. Schmid, Maria  
célibataire  
maîtresse de pension  
originaire de Haag B.M. (Oberwieschtach), Prusse domiciliée à  
Lausanne née à  
Haag B.M. le vingt-neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt fille de  
Michel Schmid et de  
Maria née Alt, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Robert Pamblanc, employé de bureau, à Lausanne  
2. Julien Foretay, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Lavey et  
à Oron-la-Ville, le 31 août 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-sept

## Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Oron-la-Ville et Lavey.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Détermination du Conseil d'Etat.  
Dépense de publication au lieu d'origine  
de la fiancée (lettre du Département, n<sup>o</sup> 20086,  
1917).

## Les époux :

~~Pasche~~  
Monsieur Pasche

## Les témoins :

Robert Pamblanc  
Julien Foretay

L'officier de l'état civil :

Mucel

Communiqué à l'état civil de Bevaux et  
d'Oron-la-Ville, ainsi qu'à la  
Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



N<sup>o</sup> 135  
Tschumy  
Collet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschumy, Adrien-Louis  
célibataire  
ingénieur  
originaire de Epesses domicilié à  
Lausanne né à  
Vevey le onze juillet  
mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fils de  
Adrien Tschumy, instituteur et de  
Sophie-Louise-Emilie née Chabloz, à Lausanne

2. Collet, Julia-Fanny  
célibataire

originaire de Suchy domiciliée à  
Lausanne née à  
Yverdon le vingt-un janvier  
mil-huit-cent quatre-vingt-huit fille de  
Jules-Ernest Collet, chef de bureau aux C. F. F. et de  
Denny-Caroline-Louise née Schmidhauser, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Adrien Tschumy, instituteur, à CourmAY  
2. Constant Ribet, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Epesses et à  
Suchy, le 24 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Epesses et Suchy.

Les époux :  
Ad Tschumy  
Julia Tschumy

Les témoins :  
C. Ribet  
A. Tschumy

Communiqué à l'état civil de Cully  
et de Belmont Yverdon.

L'officier de l'état civil :  
P. J. [Signature]

## Registre des mariages A.

no 135  
Pilet  
et  
Hautier

Par jugement du Tribunal...  
di. A. Krick de Payerne rendu  
en date du 5 octobre 1918...  
déclaré définitif et exécutoire le 26...  
octobre 1918... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 1er décembre 1918.

L'officier de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet, Charles-William-Louis

célibataire

organiste

originaire de Château-d'Œx

domicilié à

Lausanne

né à

Frey

le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze

fils de

William-Louis Pilet, professeur de musique, à Frey et de

Elsa-Clara née Pulerat, décédée

2. Hautier, Jeanne-Mina

célibataire

caimée

originaire de Turicens

domiciliée à

Lausanne

née à

Turicens

le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de

Jules-Louis Hautier et de

Marie née Perrin, les deux décédés

Comme témoins :

1. Albert Harnisch, professeur de musique, à Lausanne

2. Robert Dupuis, violoniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Château-d'Œx,  
le 23, et à Turicens, le 24 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, Château-d'Œx et  
Turicens.

Les époux :

Charles Pilet  
Marie Pilet

Les témoins :

Al. Harnisch  
R. Dupuis

L'officier de l'état civil :

J. Pilet

Communiqué à l'état civil de Château-  
d'Œx et de Romanelles.

N<sup>o</sup> 137  
Buchs  
Archinard

Près devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchs, Gustave - Frédéric  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Lenk (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quinze mars  
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de  
Frédéric - Christian Buchs, garçon de pain et de  
Caroline, née Kolb, à Lausanne

2. Archinard, Augusta - Eugénie  
célibataire  
cuisinière  
originaire de St-Laurent en Royans (Drôme), France, domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix juillet  
mil huit cent quatre-vingt-unze fille de  
Auguste Archinard et de  
Marie - Jenny dite Jeanne, née Chessex, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Samuel Buchs, instituteur, à Ballaigues  
2. Jules Golaz, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20, et à Lenk, le 21  
mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de décès de père et mère de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à Lausanne et à Lenk.  
Certificat de capacité de la fiancée.  
Autorisation du Conseil d'Etat.

Les époux :

Buchs  
A. Buchs

Les témoins :

Buchs  
J. Golaz

L'officier de l'état civil :

Mucci

Communiqué à l'état civil de Lenk et à la Chancellerie d'Etat, à Lausanne.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 133  
Séchaud  
et  
Badan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Emile  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Paudex et de Sullens domicilié à  
Sullens né à  
Allaman le vingt-cinq juin  
mil huit-cent quatre-vingt-cinq fils de  
Jean-François Séchaud et de  
Marie-Céline née Terin, les deux décédés

2. Badan, Ida-Marguite  
célibataire  
ménagère  
originaire de Sullens domiciliée à  
Lausanne née à  
Palézieux le treize mars  
mil huit-cent quatre-vingt-onze fille de  
François-Louis Badan, charbonnier et de  
Louise-Berthe-Elin née Rochat, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Louis Badan, charbonnier, à Lausanne  
2. Marcel Badan, commis de gare, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sullens, le 20, à Paudex, le 21, et à  
Lausanne, le 22 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf-cent dix-sept

## Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Sullens

## Les époux :

Emile Séchaud  
Ida Séchaud

## Les témoins :

Ls Badan Rochat  
Mr. Badan

Communiqué à l'état civil de Pully  
et de Sullens.

L'officier de l'état civil :

Jucel

N<sup>o</sup> 139  
Wittwer  
et  
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wittwer, Guston  
célibataire  
représentant de commerce  
originaire de Cuschi (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
La Coudre (St. Blaise), Nuchâtel, le deux mai  
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de  
Charles - Gustave Wittwer, décédé et de  
Emma née Muffang, ménagère, à La Coudre

2. Chapuis, Olga  
célibataire  
couturière  
originaire de Romanel / Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Romanel / Lausanne le seize janvier  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Marc - Louis Chapuis, décédé et de  
Marie née Schmid, coniage, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Oscar Chapuis, jardinier, à Lausanne  
2. Henri Barrault, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Cuschi, le 20, à  
Romanel, le 21 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Cuschi et Romanel.

Les époux :  
Wittwer  
O. Wittwer

Les témoins :  
Chapuis  
Barrault H<sup>rs</sup>

Communiqué à l'état civil d'Alexchi  
et de Romanel, à Pully.

L'officier de l'état civil :  
Fue!

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 140  
Rod  
Seallard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, Henri-Alfred

célibataire

boulangier

originaire de Ropraz, Corcelles-le-Vorot et Mézières — domicilié à  
Lausanne — né à

Thierrens — le quatre avril  
mil huit cent quatre-vingt-troize — fils de

Jean-Samuel Rod, fabricant de fourches — et de  
Constance née Tetterat, à Thierrens

2. Seallard, Elix

célibataire

employée de commerce

originaire de Lignon - Haut-Vully (Freibourg) — domiciliée à  
Lausanne — née à

Lausanne — le premier mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix — fille de

Paul-Charles Seallard — et de  
Marie née Bataillard, les deux décédés

Comme témoins :

1. Frédéric Müller, marchand, à Lausanne
2. Hèle Falay, employée communal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à Ropraz,  
Corcelles-le-Vorot et Haut-Vully, le 30, à Mézières, le 31  
mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à Lau-  
sanne, Ropraz, Corcelles-le-Vorot,  
Haut-Vully et Mézières.

Les époux :

Rod. Alfred.  
Elix Rod.

Les témoins :

Müller Frédéric

Querstetter

L'officier de l'état civil :

Frue

Communiqué à l'état civil de Corcelles,  
à Ropraz, de Mézières et de  
Mézières.



N° 141  
Sefaurc  
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sefaurc, Adolphe-Naurice  
célibataire  
cultivateur

originaire de Vallière (Creuse), France domicilié à  
Vallière ; en séjour à Chénicé, interné de guerre né à  
Vallière le vingt-cinq novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de  
Emile-Gricia Sefaurc et de  
Louise-Françoise née Bonnet, à Vallière

2. Belet, Alice  
célibataire

employée de bureau  
originaire del Mont sur Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de  
Maximilien Belet et de  
Rosine-Verny née Lavanchy, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Michel Daudin, interné de guerre, à Chénicé  
2. Dinie Depaul, interné de guerre, à Chénicé

Les publications ont eu lieu à Vallière, le 3, à Héliemoy, le 5, au  
Mont et à Olley, le 6 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Héliemoy.

Les époux :

Sefaurc  
Alice Sefaurc

Les témoins :

Daudin  
Depaul

L'officier de l'état civil :

Prav

Communiqué à l'état civil d'Olley  
et de Pully, ainsi qu'à la Chan-  
cellerie d'Etat, à Lausanne.

## Registre des mariages A.

112  
Besse  
et  
Dind

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besse, Louis-Félix

célibataire

correspondant

originaire de Ste Croix domicilié à

Lausanne né à

L' Auberson, Granges-de-Ste Croix le vingt-trois août  
mil-huit-cent quatre-vingt-neuf

fil de

Gustave-Louis Besse, municipal et de

Julie-Eugénie née Moreget, à l' Auberson

2. Dind, Berthe-Rosalie-Fanny

célibataire

maîtresse de piano

originaire de St-Cierges domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quinze juin  
mil-huit-cent quatre-vingt-cinq

fille de

Jean-Frédéric Dind, employé de banque, à Lausanne et de

Marie-Julie née Bagnion, décédée

Comme témoins :

1. Constantin Prjorolinsky, à Lausanne

2. Henri Laurent, Coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, à Ste Croix et  
à St-Cierges, le 16, aux Granges-de-Ste Croix, le 17 mars  
1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage  
à Lausanne, Ste Croix, St-Cierges  
et Granges-de-Ste Croix.

Les époux :

Besse

Berthe Besse

Les témoins :

C. Prjorolinsky

Laurent

Communiqué à l'état civil de Ste Croix  
et de St-Cierges.

L'officier de l'état civil :

Puret

N° 143  
Zemline  
et  
Schneegg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zemline, Nicolas  
célibataire  
recaduc de piano  
originaire de Nijet cum domicilié à  
Lausanne né à  
en mil-huit-cent quatre-vingt-quatre fils de  
parents inconnus et de

2. Schneegg, Elisa-Eustine  
célibataire  
gouvernante  
originaire de Fiezwil (Berno) domiciliée à  
La Chaux-de-Fonds née à  
La Chaux-de-Fonds le vingt-sept juillet  
mil-huit-cent quatre-vingt fille de  
Samuel-Alfred Schneegg, décédé et de  
Elisabeth vic Duffolter, La Chaux-de-Fonds

Comme témoins :  
1. Edouard Guisan, employé de banque, à Lausanne  
2. Robert Cherix, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Grenchelstetten  
et à La Chaux-de-Fonds, le 26 janvier 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- Acte de naissance de la fiancée.
- Dépense du Conseil d'Etat de produire l'acte de naissance de la fiancée.
- Certificat de capacité du fiancé.
- Déclaration du pasteur H. Adelin.
- Actes de publication de mariage à Lausanne, Grenchelstetten et La Chaux-de-Fonds.
- Autorisation du Conseil d'Etat.
- Permis de mariage.
- Communiqué à l'état civil de Grenchelstetten et de La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

N. ZEMLINE  
E. Zemline.

Les témoins :

Edouard Guisan  
Robert Cherix

L'officier de l'état civil :

J. J. J.



Registre des mariages A.

No 111  
Delay  
et  
Aymon

M/ le 23.7.55

En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delay, Charles - Ami  
célibataire  
receveur  
originaire de Provence domicilié à  
Lausanne né à  
Paulmes le quinze mars  
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de  
John Delay, menuisier et de  
Marie - Madeline née Eicher

2. Aymon, Vionique  
célibataire  
femme de chambre  
originaire de (Yvernot, Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
Yvernot le vingt mars  
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de  
Clotilde Aymon, à Lausanne et de

Comme témoins :  
1. Pierre Guarnery, mécanicien, à Lausanne  
2. Joseph Fort Picameur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 27, à Provence, le 28, et à Yvernot, le 29 mars 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
Actes de naissance des fiancés  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Provence et Yvernot.

Les époux :  
Delay Charles  
Vionique Delay

Les témoins :  
Fort Joseph  
Guarnery Pierre

Communiqué à l'état civil de Provence  
et d'Yvernot.

L'officier de l'état civil :  
Fuat

N<sup>o</sup> 145  
Rey  
et  
Roux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Edgar

célibataire

avocat

originaire de Combremont-le-Grand domicilié à

Lausanne né à

Yverdon le trente juillet

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jules Rey, professeur aux sciences, à Lausanne et de

Eugénie née Pasche, décédée

2. Roux, Augustine-Marguerite

célibataire

originaire de St-Croix domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un avril

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Jean-Félix Roux, professeur, à Lausanne et de

Elisabeth-Henriette née Jorrens, décédée

Comme témoins :  
1. Félix Roux, professeur, à Lausanne  
2. Jules Rey, professeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, à St-Croix, le 30, aux Granges-de-St-Croix et à Combremont-le-Grand, le 31 mars 1897

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication du mariage à  
Lausanne, St-Croix, Granges-de-  
St-Croix et Combremont-le-Grand.

Les époux :

Edgar Rey,  
Augustine Rey

Les témoins :

Jules  
F. Roux

L'officier de l'état civil :

J. Jorrens

Communiqué à l'état civil de St-Croix  
et de Combremont.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 146  
 Bandelier  
 Fallegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bandelier, Ernest-Alphonse**  
 veuf de Rose-Louise Fallegger, dès le 11 août 1915  
 employé de buffet  
 originaire de Sorinetan (Berne) domicilié à  
 Olten né à  
 Pierre le deux juin  
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de  
 Eugène Bandelier et de  
 Marie-Louise née Bridel, décédés

2. **Fallegger, Emerenzia dite Emma**  
 célibataire

originaire de Schüpfheim (Lucerne) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Doppleschwand (Lucerne) le six avril  
 mil huit cent soixante-huit fille de  
 Anton Fallegger et de  
 Magdalena Hänsli, décédés

Comme témoins :  
 1. Henri Bocion, scutaire, à Lausanne  
 2. Louis Fenevayre, scutaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Olten, le 9, à Sorinetan et à  
 Schüpfheim, le 10, à Lausanne, le 11 novembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'état civil de  
 Olten.

Les époux :  
 Alphonse Bandelier  
 Emma Bandelier

Les témoins :  
 [Signature 1]  
 [Signature 2]

Communiqué à l'état civil de Sorinetan,  
 d'Olten et de Schüpfheim.

L'officier de l'état civil :  
 [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.



No 147  
Hugonet  
et  
Zwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hugonet, Louis  
célibataire  
ouvrier de ville  
originaire de Bullet domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-quatre juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de  
François Hugonet, décédé et de  
Froine - Caroline née Rithener, à Bellemue

2. Zwahlen, Rose-Frida  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Wohlen (Bienne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Fontaines (Neuchâtel) le huit juin  
mil huit cent quatre-vingt-six fille de  
Gottlieb Zwahlen, journalier et de  
Anna - Maria née Fuser, à Bellemue

Comme témoins :  
1. Charles Pache, employé aux casernes, à Lausanne  
2. Robert Humon, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 22, à Wohlen, le 23, et à Bullet, le 24 mars 1817.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Wohlen et Bullet.  
Tout l'acte de naissance du fiancé, voir  
vol. 10, fol. 330.

Les époux :

Hugonet Louis  
Hugonet Frida

Les témoins :

Humon Robert  
et Pache

L'officier de l'état civil :

Fuser

Communiqué à l'état civil de Wohlen  
et de Bullet.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 118  
Wepf  
Schenkel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wepf, Otto

célibataire

electicien

originaire de Müllheim (Thurgovie) domicilié à  
Grancy

né à  
Wil (S<sup>e</sup> Gall) le quatre décembre

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jakob Wepf et de

Pauline née Bismarck, à Wil

2. Schenkel, Elise

célibataire

originaire de Diemerowil (Berne) domiciliée à  
Grancy née à

Grancy le vingt-six septembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Jean Schenkel et de

Mari-Françoise née Tardy, à Grancy

Comme témoins : 1. Edouard Caudat, comptable, à Noyes  
2. Léon Gachet, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Grancy, le 1<sup>er</sup>, à Münschenbrunn, le  
2, et à Müllheim, le 3 avril 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Grancy

Les époux :

Wepf Otto  
Elise Wepf

Les témoins :

Léon Gachet  
Edouard Caudat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de Müllheim,  
de Grancy et de Münschenbrunn.

N<sup>o</sup> 149  
Blumenthal  
et  
Bovet

**RECTIFICATION**

Par décision du 1<sup>er</sup> décembre 1958  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que la mère de l'époux  
soit désignée sous les prénoms  
"Marie Margaritha" et non sous  
celui de "Margritta".

Lausanne, le 4 décembre 1958

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué aux offices de l'état civil  
de Villa (Grisons), Forel (Lavaux), Lutry  
et Saint-Saphorin à Chexbres (Vaud) et  
au département de justice et police à  
Lausanne.

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Blumenthal, Johann - Conrad  
célibataire  
employé I. - O.  
originaire de Villa (Grisons) domicilié à  
Lausanne né à  
Flims (Grisons) le vingt-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-troise fils de  
Wilhelm Blumenthal, décédé et de  
Lucretia nie Eugster, à Uvaschein (Grisons)

2. Bovet, Berthe - Charlotte  
célibataire  
ménagère  
originaire de Forel, Lutry et Puidoux domiciliée à  
Lausanne née à  
Grandvaux le quinze mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
François Bovet, employé C. F. F. et de  
Emma nie Fayet, à Lausanne

Comme témoins: 1. Jean Eugster, employé d'hôtel, à Lausanne  
2. François Bovet, journalier C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villa et Lutry, le  
20, à Forel et Puidoux, le 21 mars 1957

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Villa, Lutry, Forel  
et Puidoux.

Les époux:

Blumenthal Johann  
Blumenthal Berthe

Les témoins:

J. Eugster  
F. Bovet

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Villa,  
de Lutry, de Forel et de  
St-Saphorin, à Chexbres.



N<sup>o</sup> 149  
Blumenthal  
et  
Bovet

**RECTIFICATION**

Par décision du 1<sup>er</sup> décembre 1958  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que la mère de l'époux  
soit désignée sous les prénoms  
"Marie Margaritha" et non sous  
celui de "Margritta".

Lausanne, le 4 décembre 1958

L'officier de l'état civil:

~~Communiqué~~  
Communiqué aux offices de l'état civil  
de Villa (Grisons), Forel (Lavaux), Lutry  
et Saint-Saphorin à Chexbres (Vaud) et  
au département de justice et police à  
Lausanne.

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Blumenthal, Johann - Conrad  
célibataire  
employé I. - O.  
originaire de Villa (Grisons) domicilié à  
Lausanne né à  
Flims (Grisons) le vingt-huit mars  
mil huit cent quatre-vingt-troise fils de  
Wilhelm Blumenthal, décédé et de  
Lucretia nie Eugster, à Uvaschein (Grisons)

2. Bovet, Berthe - Charlotte  
célibataire  
ménagère  
originaire de Forel, Lutry et Puidoux domiciliée à  
Lausanne née à  
Grandvaux le quinze mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
François Bovet, employé C. F. F. et de  
Emma nie Fayet, à Lausanne

Comme témoins: 1. Jean Eugster, employé d'hôtel, à Lausanne  
2. François Bovet, journalier C. F. F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villa et Lutry, le  
20, à Forel et Puidoux, le 21 mars 1957

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.  
Actes de publication de mariage à  
Lausanne, Villa, Lutry, Forel  
et Puidoux.

Les époux:

Blumenthal Johann  
Blumenthal Berthe

Les témoins:

J. Eugster  
F. Bovet

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Villa,  
de Lutry, de Forel et de  
St-Saphorin, à Chexbres.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
<u>Étroux</u>				<u>Étrouzes</u>			
Abel	Daniel-Pierre-Maurice		114	Ackermann	Emilie-Bertha	Suisse	337
Ador	Camille-Edouard		178	Alamand	Rosa-Julie-Louise	"	119
id	Fules		Suisse 363	Anger	Anna-Mathilde-Augusta		224
Abischer	Jean-Pierre		" 151	Apothélos	Aline	Suisse	284
Agenter	Ernest		" 311	id	Jeanne	"	327
id	Paul		" 354	Archinard	Augusta-Eugénie-France		388
Aigner	Josef	Autriche	290	Aymon	Thérèse	Suisse	345
Alégra	Edmond-Jean-Joseph		36				
Amandus	Louis-Adrien-Ernest		82				
Amstutz	Guillaume		Suisse 143				
Andrey	Louis-Fidèle		" 327				
Andrist	Ernest		" 115				
id	Charles-Fritz		" 384				
Andropof	Dimitri	Russie	13				
Auberson	Ernest		Suisse 352				
Andersel	Ernest		" 157				
Angsbürger	Marius-Louis		" 132				

Le volume se termine par le N° 144 de l'année 1917.  
 La suite se trouve dans le N° N° 144 commençant par  
 le N° 150. Un double du présent registre a été remis au Département  
 de Justice et Police, conformément à la loi.  
 Ce que nous certifions. Lausanne, le 14 avril 1917.



L'officier de l'état civil:  
*J. J. J.*

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Epoux				Epouses		
Baalard	Fules-Louis	Suisse	212	Badan	Christine-Louise-Lucie	Suisse	251
id	Georges-Louis	"	221	id	Ida-Marguerite	Suisse	389
Bächtold	Emile-Rocul-Théodore	"	258	Baggenstos	Elisabeth-Porthe	"	168
Badel	Louis-Charles	"	183	Baillod	Marguerite-Isabelle	"	23
Bally	Paul-Fules	"	56	Bally	Françoise-Marguerite	"	218
Balmes	Eugène	"	148	Banks	Kathleen-Moel-Fay	"	238
Bandelier	Ernest-Alphonse	"	347	id	Nancy-Rosamunde	"	239
Barbey	Auguste-Edouard	"	169	Barbier	Rose-Anna	"	223
Barraud	Edouard-Henri-Louis	"	356	Barraud	Alice-Caroline-Charlotte	"	17
Barraz	Emile	"	26	id	Porthe-Cécile	Suisse	264
Barrelet	Arnold-Emile	"	135	id	Rose-Léa	"	332
Bandin	Charles-Albert	"	282	Basset	Marguerite-Fanny	"	47
Baylie	Edwin	Angleterre	181	Bastian	Emma-Emilie-Féance	"	142
Beaud	Louis	Suisse	253	Bätscher	Anna	"	166
Beck	Emile	"	74	Baud	Françoise-Marguerite	"	22
Beetschen	Albert	"	156	id	Emma-Eugénie	"	197
Bequin	Philippe	"	338	Beausire	Louisa-Oline	"	92
Beiler	Edouard	"	194	Beauverd	Lina	"	21
Beltrami	Alexandre-Etienne	"	136	Belet	Hélène	"	156
Berchten	Auguste-Fictor	"	29	id	Martine	"	302
Beche	Ami-François	"	233	id	Oline-Lucie	"	325
Bernard	Eugène-Gabriel	"	112	id	Alice	"	392
Besse	Louis-Félix	"	343	Bellon	Fulvine-Elisabeth	"	144
Besson	Charles-Edouard	"	367	Benedetto	Catherina-Maria	"	46
Bérix	Etienne	"	372	Bennell	Fay	Angleterre	276
Betex	Constant-Alexis	"	9	Berdez	Thérèse-Amélie-Charlotte	"	116
Bezencou	Arnold	"	174	Berenstam	Anna-Lorbinof, Olga	"	13
Bidler	William-Robert	"	168	Berger	Odette	Suisse	157
Blanc	Charles-Henri	"	371	id	Julia	"	210
Blumenthal	Johann-Conrad	"	400	Bernhard	nee Rochat-Blanche-Louise	"	284
Boegli	Georges	"	185	Beithoud	Marie-Julie	"	382
Bonifazi	Gusbaye-Joseph	"	128	Berrat	Germaine	"	11
Bonnaz	Marie-Gusbaye	"	247	Besson	Hélène	"	281
Bonzon	Harold	"	380	id	Emma-Julie	"	361
Borel	Edouard-Charles	"	162	Bettens	Stéphanie	"	241
Borgeaud	Adrien-Albert	"	127	Betlex	Françoise-Suzanne	"	4
id	Ernest-Lucien-Alfred	"	293	Betschen	Marie-Fadeline	"	178
Born	Rodolphe	"	273	Beyerle	Lina	"	359
Boschi	Charles-Marie-Augustin	"	246	Billet	Françoise-Henriette	France	367
Bouet	Pierre-Samuel	Suisse	379	Blanc	Alice-Fanny	Suisse	141
Boulaz	Jean-Louis	"	322	Bochater	Helene-Adrienne	"	150
Bovard	René-Edouard	"	341	Boillet	Lucie-Lina	"	91
Bovel	Joseph-Marie	"	186	Bonvin	Philippine	"	236

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

**B**

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouzes</u>		
Bovey	Julien-Antoine	Suisse	37	Borgognon	Marie-Martine dite Côté		233
id	Ernest	"	187	Borloz	née Gochard, Louise	Suisse	88
Braissant	Auguste-Alfred	"	369	Bornet	Emilie-Tarès	"	50
Bräutigam	Adolphe-Henri	"	117	Borron	Françoise-Célaque	"	124
Brokhes	Abmouh	Russie	31	Bovat	Ellie	"	187
Bron	Georges-Louis	Suisse	229	Bovet	Julie	"	265
Bruand	Auguste-François	"	320	id	Berthe-Charlotte	"	400
Bucher	Paul	"	225	Bozonet	Marie-Berthe	"	181
Buchs	Gustave-Frédéric	"	388	Braun	Helène-Mathé	"	97
Bugnon	Edmond-Félix	"	210	Briod	Marguerite-Isabelle-Ellie	"	147
Bürki	Emile	"	69	Bron	Pauline	"	226
				Brunner	Denise-Ambroisine	"	287
				Buffat	née Martin, Elie-Catherine	"	1
				Burigi	Marie-Clara	"	352
				Burkhardt	Marie	"	164
				Burnand	Marguerite	"	196
				id	Sylvie	"	204
				Burri	Louise	"	251
				Bussy	Berthe-Charlotte	"	80



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyroux</u>				<u>Eyroux</u>		
Cachin	Edouard-Louis	Suisse	92	Caillachon	Suzette-Lina	Suisse	25
Cain	Herbert-William		267	Caillé	Marthe-Ida	"	24
Causse	Albert-Amédée	France	243	Caillé	Sophie-Henriette	"	262
Chalet	Edouard-Emile	Suisse	80	Carisch	Marie-Alphonse	"	128
Champion	Eugène-Auguste	Belgique	326	Carmelita	Marie-Germond	Bertha	170
Chassagnaz	Jean-Louis-Adolphe		224	Carrard	Louise	"	223
Chassagnaz	Constant-Frédéric	Suisse	259	id	Louise	"	268
Chassagnaz	Frédéric-Fules	"	6	Casagrande	me Scheidegger	Bertha	43
id	Marius-Louis-Joseph	"	98	Cavallini	Auvenire	Thalie	298
id	Armand-Auguste	"	249	Cavin	Elisa	Suisse	172
id	Alfred	"	244	Chaillet	Marguerite-Rose	"	114
Chavan	Charles-Louis-Samuel	"	248	Chambordon	Suzanne-Marie	"	67
Cherax	Charles-Louis-Alphonse	"	50	Chamol	Jeanne	"	112
Cherax	Georges-Albert	"	56	Chassagne	Marie-Louise	"	354
Chevallier	Auguste-Ernest	"	89	Chassagnaz	Suzanne-Alice	"	7
Chiovalero	Paul-Parthélemy		22	id	Clara	"	32
Chollet	Charles-Auguste	"	47	id	Louise-Suzanne	"	123
Chuard	Edmond-Louis	"	44	id	Jeanne-Sophie	"	317
Ciorri	Auguste-Marie-Félix		43	Chassagnaz	Louisa-Marguerite-Adèle		240
Clerc	Louis	"	224	id	Olga	"	390
Clot	Robert-Auguste-Jean		244	Charlon	Jeanne-Fuliette	"	384
Cornu	Félix-Paul	"	15	Chausson	Louisa	"	62
id	Lucien-Ernest	"	77	Chautems	Yvonne-Marie	"	363
id	Fules-Louis	"	280	Chave	Aline-Marie	"	249
id	Ferdinand-Albert	"	320	Chevallier	Clemence	"	328
Cornier	Edouard	"	155	id	Jenny-Marie-Lucie	"	344
Corny	Alphonse	"	122	Chilaiditi	Lucia-Angèle	Courquin	292
Crausaz	Pictor-Emanuel	"	139	Choussault	Marie-Amélie-Augustine		245
Crescenod	Pictor-Marius	"	103	Chément	Florette-Emma	Suisse	360
Cretton	Fules-Henri	"	46	Clerc	Simone-Irene-Camille		365
Cuénod	Charles-Louis	"	72	Cochard	Louise	"	88
id	Emile-Constant	"	220	Coigny	Jeanne-Clara-Augustine		74
	<u>Eyroux (suite)</u>			Cofin	Berthe	Suisse	353
Curchellas	Marie-Pulchra	Suisse	351	Cosset	Julia-Fanny	"	386
Cusa	Emilia-Giulia-Maria	"	207	Corbaz	Rosine-Alice	"	28
				Cornu	née Kolb, Julie	"	30
				Collier	née Nicolet, Henriette	"	59
				Coucheman	Esther-Léonie	"	271
				Crausaz	Marguerite-Rose	"	245
				Crispignier	Julie-Adèle	"	234
				Cuénod	née Jeanmaire-dit-Quartier		-
				id	Suzanne-Julie	Suisse	220
				Curchod	Henriette-Corina	"	215





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouzes</u>		
Dantzer	Franz-Paulin	Suisse	274	Daccord	Alice - Anna	Suisse	341
Davel	Celave - Adolphe	"	309	David	Louise - Julia	"	134
Décombas	Charles - François	"	345	De Greck	Hilda - Berthe	"	52
Déglon	Oscar - Emile	Jacques	86	Delafontaine	Julie - Marguerite - Louis	"	119
id	Julie - François	"	175	Delessert	née Besson, Emma - Julie	"	261
Delacretaz	Louis - Julien	"	345	Destatove	Antonia - Giuseppa - Maria	"	57
Délavy	Jaurie - Emile	"	272	Deluche	Rosa - Anna	"	313
Delay	Charles - Ami	"	345	Demiéville	Marthe - Sydie	"	242
Deluche	Alfred - Henri	"	251	Dessieraz	Marguerite - Aline	"	129
Demetropoulos	Georges	Grec	334	d'Erlach	Berthe	"	316
Dentan	Jacq - Samuel	Suisse	176	Detraz	Lea	"	380
Dessrez	Auguste	"	254	Devand	née Trollieb, Emma	"	259
Deschamps	Henri - Frédéric	"	59	Dind	Berthe - Rosalie - Fanny	"	343
Desmeules	Johs	"	286	Dizerens	Clara	"	179
Detraz	Auguste - Louis	"	87	Döös	Karolina	"	167
de Vallière	Arnold - Ernest - René	"	318	Dougoud	Berthe - Josephine	"	77
Devand	Gustave	"	323	id	Rose - Lina	"	383
Develer	Auguste - Julien	"	91	Dubois	Suzanne - Marguerite	"	85
de Vizcaya	Maria - Leon - Pedro	"	58	id	Violette - Frédéric - Constant - Henriette	"	89
Dizerens	Robert	"	11	Ducet	Emma - Marie	"	105
Dissard	Jean - Louis	France	257	Dufaux	Marie	France	13
Domenjoz	Constant	Suisse	382	Duflon	Jeanne - Mathilde	Suisse	155
Dorsaz	Julie - Cyrille	"	204	Dumauthioz	Jeanne - Marie	"	301
Dreyfus	Mars	"	107	Duzois	Eugénie - Alice	"	226
Droz	William - Myre	"	336	id	Anna - Marguerite	"	230
Dubois	Adolphe	"	27				
id	Henri - Ali	"	45				
id	Jean - Henri - Louis	"	287				
Duboudeau	Gamory, Jean - Joseph	"	329				
Duboux	Eugénie - Henri	"	76				
Dufaux	Fernand	"	206				
Dufour	Charles	"	128				
Dumittan	Thuguenin, Julien - Paul	"	3				
Dumuid	Gustave - Henri - Louis	"	131				
Dunant	Charles	"	346				
Dusserier	Paul - Claudius	"	211				
Duzois	Henri - Georges	"	234				
Dutoit	Auguste - Eugène	"	207				

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Emch	André	Suisse	347	Écoffey	Françoise - Josephine	Suisse	121
Erismann	René-Georges	"	83	Eich	Louise	"	122
Estoppert	Albert	"	172	Elber	Marie-Rosine	Wurtemberg	118
Eugster	François-Jacob	"	217	Elshorn	Sophie	Suisse	253
				Erlach d'	Berthe	"	306
				Estoppert	Bertha-Rose	"	320
				Étienne	Marie-Adeline	"	125

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouses</u>		
Fäh	Theodor-Karl	Suisse	360	Faillatay	Beatrice-Emilie	Suisse	370
Faley	Paul-Edmond	"	281	Fallegger	Emozenzia dite Emma	"	317
Farinola	Gentile / Folco	Italie	258	Fallet	Begonne	"	176
Fasnacht	Emile Otto	Suisse	170	Fasel	Helene-Françoise	"	240
id	Charles-Frédéric-Caroline	"	256	Favre	Jeanne-Marguerite	France	272
Fanquex	Eugène-Louis	"	313	Felcina	Marie-Alexandrine	Italie	271
Faprat	Comsant	"	234	Feltrauer	Maria-Henriette	"	266
Favre	Henri	"	111	Fellmann	Emma	Suisse	274
id	Louis-Henri	"	222	Ferrari	Chierina	Italie	272
Ferraris	Vitale-Giuseppe-Giacome	"	266	Fiasse	Berthe-Juliette-Henriette	"	250
Fitz-Gerald	Hankahan dite John	France	283	Fivaz	Elisa	Suisse	64
Fival	Amé-Alfred	Suisse	261	Flevedelys	Ida-Violette	"	122
Fivaz	Jean-François	"	165	Fournier	Adèle-Anthoinette	"	180
id	Léon-Alfred	"	362	Fox	Jessie-Helen	Etats-Unis	108
Fournier	Pierre-Pules	"	180	Frachery	Angèle-Lucie-Marie-Josephine	"	278
Fox	Jean-Marcel	"	177	Fragnière	Madeleine	Suisse	85
Freymond	Julien	"	228	Freymann	Clementine dite Marie	"	311
Fussy	Georges-Lucien	France	225	Furzer	Joëmi	Suisse	15

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysouze</u>				<u>Eysouzes</u>		
Gachel	Louis-Henri	Suisse	241	Gairard	Clair-Eugénie	France	114
Gamory-Duboudeau	Jean-Joseph		329	Garella née Magliani	Giuseppa-Carolina		136
Gandin	Alfred-Louis	Suisse	314	Gascard	Félicie-Elisa	Suisse	193
Gaulis	Gabriel-Edouard	"	117	Gavin	Alice	"	288
Gauthier	André-Alphonse	"	255	Geiger	Elie-Emma	"	206
Geneux	Marcel-Emile	"	108	Genier	Emma	"	152
Gentile-Facimola	Folco	Italie	258	Gerber	Marie-Clara	"	209
Gentinella	Robert-Adolphe-Eugen-			id	Ida	"	290
	August-Fickel	Suisse	184	Germont	(Carmélita dite) Bertha	France	170
Gerald	Haroldan dit Fitz	1/5 Alm-France	283	Gibouzy	Emilie-Louise-Jeanne	"	171
Gisseron	Georges-Prospér	Suisse	150	Gilgen née Soup	Marie-Virginie	Suisse	134
Gillian	Emilie-Frédéric	"	277	Githéron	Cécile-Marie	"	27
Giron	Hulst-Auguste-John	"	383	id	Rosalie dite Rose	"	286
Girondo	Edouard	Rippl. Orig.	78	Gindraz	Berthe-Marcelle	"	235
Giroud	William-Alfred	Suisse	284	Gindroz	Alice-Elise	"	191
Goode	Humphrey-Finton	"	238	Giroud	Elise-Alice	"	60
Gollofey	Ernest-Auguste	"	148	Glycer	Angèle-Rosa	"	277
Gourwitsch	Tayva (Pail)	Russie	297	Gmehlin	Rose-Marguerite	"	61
Grand	Jean-Louis	Suisse	96	Golaz née Croffey	Françoise-Josephine		121
Grandjean	Paul-René	"	124	Gougand	Méline	France	312
Granger	Léon-Emboine	"	118	Gominaz	Clair-Edzi	Suisse	23
Gin	Marcel-François-Alfred	"	84	Gray	Dorothy	Angleterre	308
id	Philippe-Samuel	"	116	Graz	Julia-Elie-Louise	Suisse	335
Gisel	Marcel-George	"	235	Greck (de)	Hilda-Bertha	"	52
Givaz	Ernest-Hake	"	19	Greiner	Marie-Elisabeth	"	75
id	François	"	149	Gribinski	Estelle-Léa	Etats-Unis	216
Giviel	Albert-Henri-Anselme	"	242	Griuel	Blanche-Lina	Suisse	84
Groz	Edmond-John-Louis	"	289	id	née Onger, Anna-Mathilde-Auguste		224
Grolimund	Albert	"	256	Griuel	Marie-Adèle	Suisse	217
Grmaz	Gustave-François	"	40	Groux	Eugénie-Elise	"	131
Grex	Hulst	"	19	Gruner	née Chamot, Jeanne	"	112
Guillot	Lucien-Louis	"	264	Guissaz	Elie-Marie	"	275
Guenel	Charles-Henri	"	65	Guichoud	Louise-Eugénie	"	324
*Gilliéron	Georges Prosper		150	Guidoux	Suzanne-Léonie	"	266
				Guignard	Yvonne-Fanny	"	24
				Guignel	Georgette-Marie	"	364
				Guillot	Hélène-Anais	France	216
				Gunter (von)	Lydia	Suisse	227
				Gulknecht	Yvonne-Léa	"	184
				Gysler	Mathilde-Marie	"	302
				Gyger	Elise Emma		206

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Époux</u>				<u>Épouses</u>		
Hämmechi	Auguste-François-Edmond	Suisse	265	Hammer	Jeanne-Cécile	Suisse	101
Hankahan dit Fitz-Gerald	John-Francis	Irlande	283	Henny	Julie-Emma	"	87
Harnisch	Herman	Suisse	5	Hartmann	Bertha	"	143
Hefi	Fridolin	"	354	Hautier	Jeanne-Mina	"	387
Heller	Louis-Ulrich	"	125	Hayward	Mary-Jane	Angleterre	381
Henry	Marius-Jean-Léon	"	109	Hessermehl	Marie-Louise	Suisse	212
Heren	Godfried	"	111	Heger	Jeanne	"	174
Hugonet	Louis	"	348	Heller	Julie-Bertha	"	21
Hugot	Georges-Edmond	France	219	Hennard	Alberkine-Elise	"	153
Huguenin	Quintan, Julien-Paul	"	3	Henzel	Madeleine-Marie-Orbinette	"	58
				Herber	Amie	Angleterre	114
				Hilfiker	Rosa	Suisse	374
				Hirt	Hélène-Rosalie	"	300
				Hofmann	Bartha-Anna	Suisse	3
				Hoskeller	Maria-Augusta	Suisse	183
				Hü	Bertha	"	311
				Hunziker	Hedwig-Anna	"	51

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyroux</u>				<u>Eyrouses</u>		
Jaccard	Arnold - Edouard	Suisse	20	Jaccard	Alice	Suisse	9
Jaccard	Alexis	"	49	Jaccard	Lidia - Elie	"	44
Jeanboz	Charles - Oscar	"	114	Jakob	Martha	"	173
Imhoff	Paul	"	213	Jaquet	Angèle - Marguerite - Rosa	"	237
Imobersteg	Jean - Georges	"	163	Jalon	Julia - Clémentine	"	342
Johnson	Frédéric - Arthur	"	376	id	Suzanne - Louise	"	345
Jones	Eustace - Henry	Angl.	339	Jamin	Rosa - Marie	"	221
Jucker	Hans - Otto	Suisse	42	Jasard	Elise	"	391
				Jeanmaire-dit-Quartier	Suzanne Julie	"	220
				Jennin, nee	Lambert, Elie Hélène	"	280
				Jentsch	Maria - Brigida	"	154
				Jimboden	Maria	"	96
				Imhof	Hélène	"	167
				id	Lucie - Suzanne - Yvonne	"	247
				Imhoff	Suzanne - Emma - Marie	"	161
				Jnderbitz	Olga	"	71
				Joliet	Maria - Madeleine	"	348
				Johy	Berthe - Eva	"	146
				Jordan	Fustine - Alida	"	19
				Jordi	Rosa	"	18
				Joyet	Maria - Emma - Louise	"	349
				Julier	Cécile - Hermine - Emilie	"	214

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouzes</u>		
Kammer	Johannes	Suisse	134	Kämpf	Marie-Rosa	Suisse	211
Käppeli	Alfred-Hermann	"	211	Kohler	Elisabeth	"	343
Keller	Charles	"	30	Kolb	Tulle	"	30
id	Johannes	Prade	164	Krähenbühl, Rosa		"	118
Kunt	William-Robert-Nathor		138	Küpfel	Lina-Frieda	"	102
Küttel	Henri	Suisse	114	Kurt	Hermette-Lydeleine	"	232

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysouse</u>				<u>Eysouzes</u>		
LAGER	<del>Henri-François</del>		304				
Lächler	Johann	Suisse	17	Labeije	Julie - Odette	France	200
Lafond	Marius-Louis	"	100	Lambelet	Elie - Helene	Suisse	280
Läger	Henri-François	"	204	Lajoehin	Anna - Flora	France	185
Lantzy	Paul-Louis	"	208	Laurent	Therese - Juliette - Odile	"	106
Lausper	Frederic - Emile	"	75	"	Rosa - Emilie	Suisse	353
Laurent	Marc - Louis	"	351	Lebel	Emma	"	135
Lederer	Marius - Jules	"	261	Lesesche	Augusta - Jenny	"	140
Lefranc	Adolphe - Maurice	France	312	Leusenberger	Anna - Bertha	"	285
Légeret	Felix - Jacques - Marc	Suisse	243	Lévidis	Helene G.	Grece	18
Lenat	Louis - Frederic	"	55	Lévy	Blanche	France	107
Lenrich	Marc - Henri	"	29	Lough	Mary - Hannah	Irlande	318
Lewis	Percy - Newellyns	Angl.	381	Loup	Marie - Virginie	Suisse	139
Liebermann	Leonhard	Baviere	100	Luginbühl	Lucie - Ida	"	279
Liechi	Oscar	Suisse	81				
Luthy	Max - Guerin	Angleterre	159				
Lyon	Roger - Jean - Berhard		218				

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyouse</u>				<u>Eyouses</u>		
Wairbach	Gottfried-Ernest	Suisse	64	Waget	Jeanne-Marie-Louise		82
Waire	Charles-dit-Louis-Armand	"	377	Waglione	Giuseppa-Carolina		136
Wani	Eugène	"	131	Wagnena	Mari-Henriette-Louisa		256
Waraqot	Charles-Emile-Adrien	"	104	Wagnin	Alice-Suzanne	Suisse	182
Wardel	Constant	"	35	Wähle	Maria-Eusebia	Autrich	177
Warsens	Cluye-Froypser	"	71	Wanigley	Aline-Fulie	Suisse	5
Wardi	Adrien- <del>Charles</del> -Frédéric	"	97	Warcband	Esther	"	41
Wardin	Paul	"	57	Warcuel	Cécile-Alexandrine	"	243
id	Jacques-Charles-John	"	142	Warquera	Rose-Adèle	"	241
id	Emile	"	142	Warquet	Sophie-Marie	"	263
Warrille	Henri-Louis	"	38	Wardi	Mari-Chérie-Aina	"	98
Wayland	Charles-Louis	"	357	id	Hda-Louise	"	94
Waysor	Leonard-Marius	"	33	Wardin	Elia-Catherine	"	1
Wazarakis	Athanase	Grèce	242	id	Lia	"	228
Wégroz	Louis	Suisse	143	Wathery	Hda-Louise	"	63
Wekhard	Gaston-Louis	"	234	Wausse	Bertha-Suzanne	"	261
Wesler	Ernest-Max	"	70	Wazoni	Lucie-Emilie	"	277
Wesseli	Ernest	"	11	Waigniez	née Eick, Louise	"	132
Wetral	Ulrich-Louis	"	179	Werber	Berthe-Alice	"	64
Weyer	Ernest-Fernand	"	278	Wesson	Louise-Hortense-Augustine		225
Wichel	Paul-Alfred	"	273	Wermoud	Mathilde-Adèle-Elise		158
Wichoud	Paul-André	"	244	Weyhan	Louise-Hélène	"	45
Wievike	Ernest-Fulien	"	350	Wichand	née Bron, Pauline	"	236
Wignot	Henri-Louis	"	182	Wiesor	Charlotte-Laurence-Louise		36
Wiliquet	Fules-Louis-Clés	"	51	Wiliquet	Kelly	"	310
Wilner	John-Frank	Angleterre	266	Wingard	Elma	"	205
Wincur	Emile-André-Marie-Joseph		250	Wonnard	Clodie-Césarine	"	162
Wingard	Lucien	Suisse	205	Wonnier	Edda-Louise-Pauline	"	70
Winnig	Mare-Louis	"	288	Wonthoux	Foy-Louise-Césarine	"	240
Woberly	Edyar-William	Angleterre	120	Woraz	Hélène-Hda	"	121
Wöckelin	Eugène	Suisse	311	Worel	Julia	"	248
Wommel	Marc	"	63	Worris	Ormie-Husband-Graye		120
id	Louis	"	73	id	Anna-Chérie-Marguerite		188
Worattel	Robert	"	248	Wozzynska	Sophie-Josepha-Midora		113
Worel	Charles-Fean	"	296	Wottier	Hélène-Pernisse	Suisse	65
Woulin	Henri-Constant	"	328	Wugny	Mari-Chérie	"	270
Wülker	Anna-Maria	"	160	Wudy	Marguerite	"	8
Wussard	John-Fernand	"	54				
Wutzenberg	Henri	"	378				
Mützenberg	Henri	"	378				

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyoux</u>				<u>Eyouses</u>		
Bolan	Albert	Angleterre	247	Bicod	Louise-Lucie	Suisse	254
Bordmann	Lucien	France	253	Bicola	Blanche-Louise	Italie	148
Boverraz	Albert-Edouard-Jean		8	Bicolet	Hermette	Suisse	59
id	Louis-Saurant	Suisse	129	id	France	"	221
id	Charles-Jules-Auguste	"	271	Bicolier	Marguerite	"	254
Bydegger	James-Fernand-Léon	"	53	id	Marie-Dora	"	268

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Egoux</u>				<u>Egouzes</u>		
Ogney	Louis-Alfred	Suisse	102	Oloff	Katia-Elka	Russie	31
Espeliquer	Gustave-Samuel	"	301	ONW	Marie-Elise	Suisse	165

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eyoux</u>				<u>Eyouxes</u>		
Pahud	Charles-Fules	Suisse	119	Pache	Helène	Suisse	83
id	Armand	"	221	id	Louise	"	151
id	Robert	"	349	id	Elyne-Ida	"	112
Pailhard	Maurice-Pierre	"	147	id	Rosa	"	114
Panchaud	Louis-Edmond	"	4	id	Marquerte-Suzanne	"	119
Parchet	Fules-Euiste	"	1	Pachon	Félicie-Celine	France	53
Parry	Jacques	France	276	Pahud	Ida-Adèle	Suisse	115
Pasche	Constant-Isaac	Suisse	16	id	née Oth. Marie-Elie	"	165
id	Jean-Louis	"	152	Parisod	Rose-Frida	"	273
id	Fritz-Henri	"	285	Parlier	Louisa-Aline	"	261
id	Roland-Adrien	"	385	Pasche	Aline dite Alice	"	278
Paschoud	Francois-Frédéric	"	333	Paschoud	Hermine-Pauline	"	68
Pasteur	Gustave	"	101	Perret	Fanny-Elisa	"	211
Peneveyre	André-Henri-Louis	"	67	Perren	Marie-Amélie	"	109
id	Daniel-Fustin	"	310	Pettinerosi	Irène-Elga	Italie	255
Perret	Louis-Lucien	"	61	Pichard	Sophie	Suisse	40
id	Fules-Eugène	"	133	Piquet	Eugénie-Aline	"	183
Perret	Charles-Paul	"	7	Pillet	Julia-Henriette	"	110
Perriaz	Paul-Georges	"	216	Pitton	Elyna	"	10
Perroud	Fustin-Marius	"	364	Pousaz	Renée-Louisa	"	86
Pièce	Ferdinand-Louis-Fules	"	240	id	Emma	"	338
Pidoux	Fernand-Louis	"	106	Probst	née Lurchod, Henriette-Anne	"	215
Piset	Charles-William-Louis	"	387				
Pithonnet	Jean-Ferdinand	"	160				
Piovan	Nicolas-Desimo	Italie	312				
Pillet	Fules-Léon	Suisse	252				
Platel	Jean-Gabriel	"	115				
Pointet	Charles-Edouard	"	153				
Pollier	Louis-François	"	21				
Porchet	Robert	"	21				
id	Alfred-Fules	"	226				
id	Max-Robert	"	263				
Porret	Fules-André	"	34				
Prior	Henri-Fules	"	215				
Prochazka	Jakob	Autriche	275				
Purcell	William	Irlande	342				

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouzes</u>		
Quartier dit	Noire, Louis	Armand	377	Quartier (Champanne dit),	Suzanne - Fille		220
				Quiblic	Mari		Suite 38

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysouse</u>				<u>Eysouses</u>		
Ramel	Louis-Alfred	Suisse	271	Regamey	Théodora-Marguerite		27
Rassaz	Karl-Friedrich	"	110	id	Marie-Féance-Marguerite		127
Rauline	Emile-Arthur	France	171	Rey	Emma	Suisse	244
Raymond	Louis-Pierre	Suisse	262	id	Lina	"	250
Regamey	Emi	"	302	id	Alice-Emilie	"	273
Renkewitz	Harry	Angleterre	355	Richard	Marie-Anna	"	91
Rey	Jean-Joseph-Eugène		77	id	Lucie-Marguerite		257
id	Edgar	Suisse	346	Rieder	Marie-Hélène	France	126
Rickli	Ernest-Aurice	"	217	Rion	Rachel-Louise	Suisse	262
Rion	Armand-Louis	"	158	Rivier	Adèle	"	228
Robellaz	Fritz	"	211	Robin	Emma-Julia	France	95
Rochat	Ernest-Louis	"	325	Rochat	Blanche-Louisa	Suisse	244
Rod	Charles-Alfred	"	146	Roser	Marie-Anthonette	"	257
id	Henri-Alfred	"	241	Roter	Hilda	"	111
Rolaz	Julien-Samuel-Louis	"	24	Router	Bertha-Nabel	Angleterre	267
Rothén	Robert-Julien	"	45	Rouse	Madeline	Suisse	218
Röthlisberger	Johann	"	130	id	Augustine-Marguerite	"	346
id	Hyles-Henri	"	167	Ruchal nee Roser	Marie-Anthonette	"	257
Rubli	Aurice	"	110	Rusli	Berthe-Louise	"	48
Rugge	Otho	"	310				
Russp	Emile-Théodore	"	316				
Rusillon	Charles-Emile	"	230				
Ryser	Gaston-Auguste	"	211				

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	Époux				Épouses		
Salomonson	Jacob	Fays-Bas	145	Salina	nié Kaufani, Stefania		258
Sami	Mehmed Sijai	Turc	41	Sarbach	Marie - Henriette		303
Sandoulof	Stan - Anquellof	Suisse	225	Saugy	Marie - Louise	Suisse	115
Sansonner	Charles - Rodolphe	"	14	Saubageat	Lina	"	76
Savoy	Eugène - Tejerin	"	12	Schaechlein	Kelly - Odete	"	56
Scherf	Charles - Emile - Alphonse	"	50	id	Marqueline - Elise dite Daisy		289
Schluchter	Francis - Edouard	"	268	Schär	Elisa	"	81
Schmidt	Henri	"	23	id	Emilie	"	220
id	René - Herbert	"	221	Scheidegger	Cécile	Malte	43
Schumacher	Albert	"	52	Schenkel	Elise	Suisse	399
Schumpeck	Fules - Marius	"	343	Schäpfer	Rosa	"	39
Séchaud	Emile	"	389	Schlichtig	Elise - Cécile	"	305
Secretan	Edmond Fules	"	68	Schmid	Maria	Prayère	385
Senn	Emile	"	340	Schneeberg	Blémence	Suisse	279
Sikes	Wicks dit, Frank	Angleterre	308	Schneegg	Elisa - Ernestine	"	394
Simons	Daniel - Alexandre	Canada	188	Schneider	Louisa - Charlotte	"	326
Sonnard	Edmond - Alois	Suisse	227	Scholl	Rosa - Bertha	"	314
Syhani	Fictor	"	10	Séchaud	Emma - Caroline - Augusta		117
Spychiger	Rudolf	"	218	id	Hélène - Marie	"	145
Stähelin	Jakob	"	166	Secretan	Marthe - Caroline	"	346
Standenmann	Alfred	"	106	Serbinaf	Olga	Russie	13
Stasser	Oscar - Ernest	"	88	Spencer	Lilian - May	Angleterre	189
Steit	Christian - Fules - Alide	"	25	Stahel	Marqueline	Suisse	202
Streib	Heinrich - Franz	"	105	Steck	Julia dite Juliette	"	311
Subilia	Robert - Charles	"	101	Steiner	Rosa	"	94
Szulczenwski	Wilfried - Thord		275	id	Heanne - Lina	"	243
				Stettler	Anna - Elise	"	21
				id	Odete - Louise	"	72
				id	Hélène - Olga	"	213
				Stöhr	Jagdalena	Turkemborg	252
				Stoudmann	Fabrie	Suisse	347
				Sugnoux	Marie - Aloys	"	289

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouzes</u>		
Caillens	Henri-Auguste	Suisse	232	Canfani	Stefania	Italie	258
Callichet	Georges-Faurice	"	265	Canmiger	Féamu-Albert	Suisse	211
Canmiger	Charles-Lucien	"	260	Cavel	Arme-Faruelle-Edelle-Fathille	224	
Caperroux	Jean	"	250	Caylor	Eleanor-S.	Etats-Unis	140
Cazin	Louis-Jean-Armi	"	141	Chentz	Germaine-Rose Eugénie		66
Cinquely	Pierre-François	"	85	Coisic	Elsa-Catherine-Amélie		163
Colck	Bernard-Christe	"	200	Creyvand	Pauline-Arma	Suisse	231
Conna	Egidio-Luigi-Ricardo		148	Turner	Bridget-Rachel	Angleterre	138
Critten	Heinrich	"	270				
Cschampet	Emile	"	173				
Cschumi	Gottfried	"	90				
Cschumy	Adrien-Louis	"	386				
Czand	Fules	"	28				

T  
U  
V  
X  
Y  
Z









NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Egoux</u>				<u>Egouses</u>		
Wagner	Jean-Gottlieb-Emmanuel		126	Wachoud	Camille-Alice	Suisse	283
Wasthère (de)	Arnold-Ernest-René		318	Wagner	Bertha	"	276
Vallon	François-Alphonse-James		206	Vallentin	Isabel-Gladys	Angleterre	375
Wahpen (Weichstler)	Louis-Charles-Edmond		261	Vallon	Lina	Suisse	316
Weicht	Emile	Suisse	251	Walther	Maria-Bertha	"	203
Weichstler-Wahpen	Louis-Charles-Edmond		261	Vassaux	Reine-Clémence	"	25
Weillard	Marcel-Alphonse	"	305	Vauthers	Frida-Alice	"	49
Weiss	Paul-Edouard	"	93	Weber	Lilian-Rosina	Angleterre	307
Wess	Otto	"	299	Weber nee	Richard-Sophie	Suisse	140
Weiner	John-Jackson-Alfred	"	298	Welen	Violette-Eugénie	"	289
Wicks dit Sikes	Frank	Angleterre	308	Wendlinger	Maria-Therésia	"	130
Wiedemann	Maurice-Edo	Suisse	370	Wenger	Helène	"	172
Vincent	Ernest-Constant	"	161	Weric	Marie-Cécile	"	6
Viqueral	Octave	"	321	Vincent nee	Baillachen, Bernadette-Lina	"	25
Witz	Hans	"	337	Winzeler	Alice-Rose	"	73
Willwer	Gaston	"	340	Vionnet	Helène-Louise	"	244
Vizcaya (de)	Maria-Jean-Pedro		58	id nee	Parson, Helène	"	281
Vogel	Marcel-Emoine	"	230	Viret	Emilie-Georgette	"	110
Volkuz	Aline-Augusta dite Louise	"	169	Visinand	Maria-Louise	"	371
Vuagniaux	Abel-César	"	111	Vogelsang	Franziska	Nurtemberg	186
id	Louis	"	202	Wöhl	Ramona	Autriche	297
Vuisse	Albert-Félic	"	104	Wöhrel	Eugénie-Nélanie	Alsace	333
Vulliens	Héli	"	313	Wöhrlin	Rosa	Suisse	20
Wurstschleger	Paul-Eugène	"	353	Wol	Flora	Autriche	334
				Vonderaa	Katharina	Suisse	315
				von Gunten	Lidia	"	207
				Vouga	Emilie-Louise	"	159
				Wyssbrod	Marguerite-Alice	"	102

V  
X  
Y  
Z















NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	Page
	<u>Eysoux</u>				<u>Eysouzes</u>		
Zaleski	Stephan-Felix	Russie	113	Zahler	Marguerite	Suisse	26
Zanotti	Leon-Orazio-Luigi-Ceresio	Italie	62	Zanger	Philomine dite Marguerite		330
Zaug	Huler-Emile	Suisse	134	Zbinden	Olga-Frida	Suisse	269
Zehnder	Wilhelm-Auguste	"	60	Zehnder	Elisabeth	"	353
Zemline	Nicolas	Russie	344	Zignani	Emma-Ida	Italie	211
Zosso	Pierre-Eugene	Suisse	344	Zoni	Blanche-Josephine	"	260
Zubau	Louis-Georges-Harcel	"	344	Zuber	Odile	Suisse	103
				Zufferer	Albertine	"	74
				Zwahlen	Rose-Frida	"	38





